

† CRINOLINE (*kri-no-li-n'*), *s. f.* || 1^e Étoffe de crin dont on fait des cols, des sacs, des couvertures de meubles, des jupons; la chaîne de l'étoffe est en fil noir et la trame en crin. Casquette de crinoline. Jupe garnie de crinoline. || 2^e Espèce de jupon originai-rement fait avec cette étoffe, que les femmes mettent dessous pour gonfler les robes en forme de cloche. Une crinoline en acier.

— ÉTYM. Dérivé de *crin*.

† CRINON (*kri-non*), *s. m.* || 1^e Terme d'histoire naturelle. Nom vulgaire de plusieurs vers nématoides, qui vivent en parasites chez les animaux. || 2^e Terme de médecine. Synonyme de comédon (voy. ce mot).

— ÉTYM. *Crin*, à cause de la forme de ces vers.

† CRINULE (*kri-nu-l'*), *s. m.* Terme de botanique. Poil tordu qui, renfermé dans l'ovaire de certaines plantes, supporte les séminules.

— ÉTYM. Diminutif de *crin*.

† CRIOBROLE (*kri-o-bo-l'*), *s. m.* Terme d'anti-quotité. Sacrifice d'un bétier, en l'honneur d'Atys.

— ÉTYM. *Kριός*, bétier, et *βόλος*, jet, sacrifice.

† CRIOCÉPHALE (*kri-o-sé-fa-l'*), *adj.* Qui a une tête de bétier.

— ÉTYM. *Kριός*, bétier, et *κεφαλή*, tête.

† CRIOCÈRE (*kri-o-sè-r'*), *s. m.* Insecte nuisible aux céréales.

— ÉTYM. *Kριός*, bétier, et *κέρας*, corne.

† CRIOCÉRIDE (*kri-o-sé-ri-d'*), *adj.* Terme d'entomologie. Qui ressemble à un criocère. || *S. m.* Les criocérides, ordre de coléoptères.

† CRIPART (*kri-par*), *s. m.* Un des noms vulgaires du grimpereau.

— ÉTYM. *Crimper*, grimper (voy. GRIMPER).

CRIQUE (*kri-k'*), *s. f.* || 1^e Terme de marine. Petite anse dans les anfractuosités d'un rivage. Nous entrâmes au port de Sunium : c'est une crique abritée par le rocher, CHATEAUB. *Itin.* 252. || Coupure formant un canal se prolongeant dans les terres. || 2^e *S. f. plur.* Terme de fortification. Fossés autour des places fortes, coupant le terrain et empêchant l'ennemi d'y conduire des tranchées. || Terme d'armement militaire. Crique d'armurerie, fissure ou défectuosité des métaux employés dans la fabrication des armes.

— HIST. XIV^e s. Un marais aboutant d'un bout aux marais de l'abbé de Fecamp, et, de l'autre bout, à la crique de Vaterville, DELILLE, *Agriculture du moyen âge*, p. 291. Nous voulons qu'il soit fait à la crique de l'Eure et devant la ville de Harefleur, port et hable, DU CANGE, *creca*.

— ÉTYM. Holland. *kreek*; angl. *creek*; de l'anglo-sax. *crecca*.

† CRIQUER (*kri-ké*), *v. n.* Se fendiller, en parlant de l'acier qui se fendille lors du refroidissement.

— ÉTYM. *Crique*, qui signifie fente, crevasse.

1. **CRIQUET** (*kri-ké*; le *t* ne se lie pas dans le parler ordinaire; au pluriel, l'*s* se lie : les *kri-ké-z* agiles; criquets rime avec traits, jamais, paix, succès), *s. m.* || 1^e Insecte du genre *acridion* qui, sous le nom abusif de sauterelle (la sauterelle appartient au genre *locuste* et est inoffensive), ravage souvent de vastes étendues de pays (*acridion migratorium*, criquet émigrant). || 2^e Nom vulgaire d'un insecte qui se retire ordinairement dans les murs des cheminées et des fours et qui fait entendre un petit cri aigu. || 3^e Nom, dans la Picardie, de la sarcelle d'été ou petite sarcelle, dite aussi criquard.

— HIST. XIII^e s. Or me dites, sire criquet [cigale], Dont vos serviez en esté, Quant je porchaceie le blé ? Ce dict li criquet : je chantoue Sor ma fosse et me delitoue, CHAST. *Prol.* 202-206.

— ÉTYM. Provenç. mod. *cricot*; picard, *criqueuil*; angl. *cricket*. Onomatopée. Comp. bas-allem. *kricken*, crier comme le criquet; *krekel*, criquet; *kymri*, *cricell*.

2. **CRIQUET** (*kri-ké*), *s. m.* Petit cheval faible et de vil prix. || Par extension, homme faible et de petite taille. || Criquet se dit aussi populairement comme synonyme de piquette (petit vin), et même adjectivement : du criquet, un petit vin criquet.

— ÉTYM. Wallon, *craquête*, petite pomme mal venue; namurois, *crachot*, mauvais petit fruit. Origine du reste inconnue.

3. **CRIQUET** (*kri-ké*), *s. m.* Jeu d'adresse. Voy. CROSSE.

— HIST. XV^e s. Le suppliant arriva en ung lieu où l'on jouoit à la boule, près d'une attache ou criquet, DU CANGE, *crieia*.

† CRIQUETIS (*kri-ke-ti*), *s. m.* Terme de gravure. Petit bruit aigre que fait le burin sur un mauvais cuivre.

— ÉTYM. *Criquet* 1.

CRISE (*kri-z'*), *s. f.* || 1^e Terme de médecine. Change-

ment qui survient dans le cours d'une maladie et s'annonce par quelques phénomènes particuliers, comme une excrétion abondante, une hémorragie considérable, des sueurs, un dépôt dans les urines, etc. Crise heureuse. Crise funeste. Une opinion astrologique et fausse a attribué une influence à la lune sur les crises. Après cela nous [la terre] pouvons bien prétendre à envoyer des influences à la lune et à donner des crises à ses malades, FONTEN. *Mondes*, 2^e soir. || Dans le langage commun, crise nerveuse, attaque de nerfs. || Crise magnétique, nom de l'état où tombent les personnes magnétisées. || 2^e Fig. Moment périlleux et décisif. Une crise se prépare. Les affaires sont dans un état de crise. Une crise politique très-dangereuse. Mais les voici tous deux : l'affaire est dans sa crise, REGNARD, *le Bal*, 6. Nous approchons de l'état de crise et du siècle des révolutions, J. J. ROUSS. *Ém.* III. Dans les instants de crise la jeunesse est communément mieux avisée que la vieillesse, DIDER. *Ess. s. Claude*, liv. II. Je ne sais quelle humeur nos volontés maîtrise. Et de nos passions est la certaine crise, THÉOPHILE, *Sat.* I. La vraisemblance [dans les tragédies de Racine] y est merveilleusement observée, avec une profonde connaissance du cœur humain dans les différentes crises des passions, RAC. *Lettres*, 6^e-recueil, de *Guilleragues à Racine*. Tout État libre où les grandes crises n'ont pas été prévues est à chaque orage en danger de périr; il n'y a que les Polonais qui de ces crises mêmes aient su tirer un nouveau moyen de maintenir leur constitution, J. J. ROUSS. *Gouv. de Pologne*, ch. 9. || Trouble dans la production. Crise industrielle, commerciale, dérangement, perturbation des opérations industrielles, des transactions commerciales, qui en suspend le cours. Crise financière, embarras considérable dans les finances publiques ou dans les affaires. Crise monétaire, embarras qui provient de la rareté de la monnaie. Les crises amènent tantôt le renchérissement des produits, tantôt l'avilissement des prix. La crise des vins. La crise des subsistances. || Crise ministérielle, moment où un ministère est dissous sans être encore remplacé. || Crise de la nature, nom donné aux grandes convulsions qui surviennent dans le globe terrestre. Comme si la nature souffrait une espèce de crise et que la puissance céleste ne produisît qu'avec effort, MONTESQ. *Lett. pers.* 39.

— ÉTYM. *Kρίσις*, de *κρίνειν*, séparer, juger. || **CRISIAQUE** (*kri zi-a-k'*), *s. m. et f.* Celui, celle qui est dans l'état de crise dite magnétique. || Adjectivement. Accès crisiaque.

— ÉTYM. *Crise*.

† CRISPATIF, IVE (*kri-spa-tif*, *ti-v'*), *adj.* Terme de botanique. Préfoliation crispative, celle où les feuilles sont pliées et comme crispées.

— ÉTYM. *Crisper*.

CRISPATION (*kri-spa-sion*; en poésie, de quatre syllabes), *s. f.* || 1^e L'effet que l'approche du feu produit sur les parties extérieures des choses en les resserrant et en les repliant sur elles-mêmes. || Même effet produit par le froid, par le vent, etc. || 2^e Terme de médecine. État de spasme qui survient quelquefois chez les personnes nerveuses, les femmes hystériques, etc. || Fig. Causer des crispations, donner des crispations, causer une vive impatience, une vive irritation.

— ÉTYM. *Crisper*.

CRISPÉ, ÉE (*kri-spé*, *spée*), *part. passé*. Qui offre l'état dit crispation. Dont la surface est un peu crispée par le souffle de quelque vent, DESC. *Monde*, 15. || Qui est atteint de crispation. Enfin mon pied crispé touche au bord de l'abîme, LAMART. *Rhin*, II, 242. Lorsque j'entends parler d'aller faire la révérence à M. de T..., j'en devins réfractaire et crispée, M^{me} DE CRÉQUI, dans le *Dict. de DOCHÉZ*. || Terme de botanique. Qui est muni de lanières fines et courtes dirigées en différents sens.

CRISPER (*kri-spé*), *v. a.* || 1^e Causer la crispation. Le froid crispe la peau. Le feu crispe le parchemin. || 2^e Par extension, donner au visage une apparence comparée à la crispation. Le mécontentement crispe son visage. || 3^e Fig. Causer une vive impatience. Leur nonchalance me crispe les nerfs. || 4^e Se crisper, *v. refl.* Les cheveux se crispent à une forte chaleur. || Éprouver et manifester une irritation. On voyait cet homme se crisper en écoutant leurs bravades.

— ÉTYM. Norm. *crépir*, se tirer, se tendre; *il se crépit sur ses ergots*, il se dresse sur la pointe des pieds; génev. *grisper*, agacer, impatienter; du latin *crispare* (voy. CRÈPE).

† CRISPIFILORE (*kri-spi-flo-r'*), *adj.* Terme de

botanique. Qui a des pétales frisés ou ondulés sur les bords.

— ÉTYM. Lat. *crispus* (voy. CRÈPE), et *flos*, fleur.

† CRISPIFIOLÉ, ÉE (*kri-spi-fo-li-é*, *ée*), *adj.* Terme de botanique. Qui a des feuilles frisées et ondulées sur les bords.

† CRISPIN (*kri-spin*), *s. m.* Valet de comédie avec un costume et un caractère convenus; le crispin est tout en noir, en pantalon collant, et avec un petit manteau qui descend à peine jusqu'aux reins et dont il s'enveloppe souvent; il est attaché à son maître, mais lui fait cependant d'assez mauvais tours quand l'occasion s'en présente. Lesage a fait une comédie intitulée : Crispin rival de son maître. Le crispin, c'était Monroe, ne m'a pas paru merveilleux, P. L. COUR. *Lett. II*, 437. || Fig. C'est un crispin, se dit d'un homme qui a des allures du Crispin de la comédie. || Petit manteau à l'usage des femmes et des enfants. Il y a aussi des crispins pour les hommes.

— ÉTYM. Lat. *Crispinus*, nom propre, dérivé de *crispus* (voy. CRÈPIN). Hauteroche et Regnard ont plusieurs fois employé ce personnage. Poisson, comédien célèbre, en détermina le caractère.

† CRISS (*kris'*), *s. m.* Poignard à l'usage des Malais. || On dit aussi crid. Ce peuple [malais] ne marche jamais sans un poignard qu'il appelle crid, RAYNAL, *Hist. phil.* I, 46. Leur arme favorite, le crid, est d'un pied et demi de long; il a la forme d'un poignard dont la lame s'allonge en serpentant, ID. *ib.* II, 40.

— REM. Plusieurs officiers de marine qui ont été à Sumatra, où cette arme est fort commune, assurent que *crid* est à rejeter, et qu'il faut adopter *criss*, LEGOARANT.

† CRISSEMENT (*kri-se-man*), *s. m.* Action des dents qui crissent.

— ÉTYM. *Crisser*.

CRISSEUR (*kri-sé*), *v. n.* Produire un son aigre, en parlant des dents qui glissent les unes sur les autres.

— ÉTYM. Onomatopée.

† CRISSURES (*kri-su-r'*), *s. f. plur.* Crispures formées dans les barres ou les feuilles de métal.

— ÉTYM. *Crisser*.

† CRISTAIRE (*kri-sté-r'*), *s. f.* Terme de botanique. Nom d'un genre de plantes du Pérou.

CRISTAL (*kri-stal*), *s. m.* || 1^e Cristal de roche, ou, simplement, cristal, quartz hyalin incolore, la plus dure de toutes les variétés de quartz, qui présente dans sa forme primitive des prismes à six pans terminés par deux pyramides, et qui est d'une limpideté parfaite. M. Bourguet avait découvert que le cristal est formé de la répétition d'un nombre presque infini de triangles qui représentent, pour ainsi dire, le tout très en petit, BONNET, *Consid. corps organ.* *Oeuvres*, t. V, p. 304, dans PUGENS. Le cristal, comme tous les corps bruts... ID. *ib.* p. 371. Le cristal de roche, dont on trouve des masses du poids de plusieurs quintaux, est la plus commune des pierres précieuses et la moins dure de toutes; il affecte ordinairement la figure d'une pyramide à six côtés, ID. *Contempl. nat.* 3^e part. ch. 4. Colore les métaux, et forme le cristal, Frère du diamant et son brillant rival, DELILLE, *Passage du St-Gothard*.

|| Par extension. Semblable à de l'eau gelée dont le vil cristal se fond entre les mains qui le serrent et ne fait que les salir, BOSS. *Anne de Gonz.* || Terme d'astronomie ancienne. Ciel de cristal, ciel imaginé pour rendre raison de certaines conditions et apparences du ciel. Ces philosophes, pour expliquer une sorte de mouvement dans les corps célestes, faisaient, au delà du dernier ciel que nous voyons, un ciel de cristal qui imprimit ce mouvement aux cieux inférieurs, FONTEN. *Mondes*, 1^{er} soir. Mais on a vu des comètes qui, étant plus élevées qu'on ne croyait autrefois, brisaient tout le cristal des cieux par où elles passent et cassaient tout l'univers; et il fallut se résoudre, à faire les cieux d'une matière fluide, telle que l'air, ID. *ib.* || 2^e Par analogie, nom d'un verre blanc d'une grande transparence, plus pesant que les verres ordinaires, et qui contient de l'oxyde de plomb. Flacon de cristal. Cristal de Venise, de Bohême. Dans un beau palais de cristal, Hélas ! Urgande est retirée, BERANG. Pet. fée. Il faut que je me conserve aussi soigneusement que si j'étais de cristal, BALZ. *liv. I*, lett. 4. Si j'avais un cœur de cristal où vous puissiez voir, SEV. 397. Je parle de cette foi vive qui.... le voit [l'agneau] non pas en énigme et comme à travers un cristal, mais face à face, MASS. Avent. Disp. C'est que l'amour, la tombe, et la gloire et la vie, L'onde qui fuit, par l'onde incessamment suivie, Tout

souffle, tout rayon ou propice ou fatal Fait reluire et vibrer mon âme de cristal, v. HUGO, *F. d'aut.* I. || Objet en cristal. De beaux cristaux. Magasin de cristaux. Que de cristaux, de bronzes, de colonnes ! Tributs de l'amour à l'amour, BÉRANG. *Pauvre femme*. Reste, reste avec nous, ô père des bons vins, Dieu propice, ô Bacchus, toi dont les flots divins Versent le doux oubli de ces maux qu'on adore ; Toi devant qui l'amour s'enfuit et s'évapore, Comme de ce cristal aux mobiles éclairs Tes esprits odorants s'exhalent dans les airs, A. CHÉN. *Éleg.* 22. Quand partout à l'entour de vos pas vous voyez Briller et rayonner cristaux, miroirs, balustres, Candélabres ardents, cercle étoilé des lustres, Et la danse, et la joie au front des conviés, v. HUGO, *F. d'automne*, xxxii. || Cristal de montre, verre de montre. || 3^e Poétiquement, cristal se prend pour eau limpide. Et de teindre de sang le cristal de son onde, ROTROU, *Bélis*. I, 2. Dans le cristal d'une fontaine Un cerf se mirant autrefois Louait la beauté de son bois, LA FONT. *Fabl.* vi, 9. Dans le cristal d'une onde pure, ID. ib. Quand Junon sur l'Ida plut au maître du monde, Nous l'avait tenue au cristal de son onde, A. CHÉN. 231. Quittez le cristal humide De nos ruisseaux toujours clairs, DELAV. *Paria*, II, 6. Je consulte souvent le cristal d'un ruisseau; Mes rides s'y font voir; par ces vérités dures J'accoutume mes sens à l'horreur du tombeau, CHAULIEU, *Retraite*. Le Ladon venait mêler son cristal pur au cours de l'Alphée, CHATEAUB. *Mart.* 55. Ce sont de ces beaux jours de cristal de l'automne, qui ne sont plus chauds, qui ne sont pas froids; enfin j'en suis charmée, sér. t. v, lett. 463, p. 107, dans POUGENS. || 4^e Terme de minéralogie. Solide polyédrique terminé par des facettes, planes, unies, régulières, qui sont placées symétriquement les unes par rapport aux autres, et dont les inclinaisons mutuelles suivent des lois déterminables. Les cristaux de sel marin sont cubiques. || Cristal minéral, sel de Prunelle, l'azotate de potasse fondu dans son eau de cristallisation. || Cristal d'Islande, carbonate de chaux rhomboédrique. || Terme d'ancienne chimie. Cristaux de lune, de Mars, de Vénus, l'argent, le fer et le cuivre réduits en forme de sels. || 5^e Cristaux du sang, cristaux qui se forment dans le sang tiré de la veine. — HIST. xi^e s. Toute [il] lui freint la boucle de cristal, Ch. de Rol. xciv. Flors et cristaux [du haume] il acravente jus, ib. cxliv. || xii^e s. Et cest anel à cristal noelé, Ronc. p. 31. Cil escu luisent, à pierres de cristal, ib. p. 78. Amont es haumes où luisent li cristal, ib. p. 44. Tu tes fieblette et tendre chose, E es plus fresche que n'est rose; Tu es plus blanche que cristal, Que nief [neige] qui cheit sor glace en val, Adam, *Mystère*, p. 21. || xiii^e s. Les deux verreries sont de grace Plus luisanz que cristauz ne glace, RUTEB. II, 43. Ce voit l'en clerement miex que par ung cristal, J. DE NEUNG, Test. 524. || xiv^e s. Deux petits barils, à entonnoir de cristal, à mettre basme, de LABORDE, *Émaux*, p. 234. Cristal est une pierre reluysant et clere, qui a couleur de eau, car elle est engendrée de nege ou de la glace endurcie par moultz de temps, id. ib. Deux fourchettes d'argent dont le manche est de cristal, id. ib. || xv^e s. Une forme d'image plus claire que n'est cristal s'apparut à Robert l'ermite, FROISS. III, IV, 44. Un grant pot de cristal, à deux ances de mesmes, garny d'argent doré, de LABORDE, *Émaux*, p. 234. Ung hault gobelet de cristal ou de berique, en maniere de coupe, seant sur un pié d'or cizelé, id. ib. Une petite saliere dont le corps est d'une maniere de cristal sur le vert, id. ib. Ung eschequier d'argent garny d'eschez de cristal, id. ib. || xvi^e s. Ung chapellet de cristal vert, faict en façon de glands, garny d'or, id. ib. Une pierre de cristal, où est gravée la bataille de Pavie, ayant ung cercle d'or allentour, reposant sur une autre pierre de cristal en columnne de deux doigtz de long à huict quarrés, id. ib. p. 235. Ung grand mirouer de cristal de roche, garny d'ebene, id. ib. La froide bize ferme Le gozier des oiseaux, Et les poissons enferme Soubz le cristal des eaux, DUBELL. II, 63, verso. Dans iceluy rocher, je feray enchanter plusieurs pierres rares, comme sont calcidoines, jaspes, porfires, marbres, cristals, PALISSY, 70. Specialement l'huile de cristal, bue en petite quantité avec du vin blanc, o. DE SERRES, 926. — ETYM. Provenç. et espagn. *cristal*; catal. *cristall*; ital. *cristallo*; du latin *crystallum*, du grec *κρύσταλλος*, cristal, proprement glace, de *κρύω*, froid.

CRISTALLERIE (kri-sta-le-rie), s. f. || 1^e Art de fabriquer des objets en cristal. || 2^e Fabrique de cristaux.

— ETYM. *Cristal*.

† CRISTALLIER (kri-sta-lié), s. m. Graveur en

cristal artificiel. || Armoire où l'on range des cristaux.

— ETYM. *Cristal*.

† CRISTALLIÈRE (kri-sta-lié-r'), s. f. Mine de cristal. || Machine sur laquelle on travaille les cristaux.

— ETYM. *Cristal*.

† CRISTALLIFÈRE (kri-stal-li-fé-r'), adj. Terme didactique. Qui contient des cristaux.

— ETYM. *Cristal*, et le suffixe latin *fer*, qui porte.

CRISTALLIN, INE (kri-sta-lin, li-n'), adj. || 1^e Qui a la transparence du cristal. Au bord d'un frais ruisseau dont les eaux cristallines Tombaient, parmi des rocs, du sommet des collines, DELILLE, *Trois règnes*, iii. Notre humble ruisseau.... Déroule sa nappe argentine Et dans son onde cristalline Aime à bercer le doux rayon, LAMART. *Ép. à V. Hugo*. || Terme d'anatomie. Lentille cristalline, le cristallin; capsule cristalline, capsule qui enveloppe le cristallin. La figure de l'humeur qu'on nomme l'humeur cristalline, DESC. *l'Homme*. || 2^e Terme de minéralogie. Qui appartient aux cristaux. Formes cristallines. Une substance à l'état cristallin. || Système cristallin, ensemble de lois qui régissent les formes cristallines. || 3^e S. m. Terme d'anatomie. Petit corps transparent et de forme lenticulaire, situé à la partie antérieure de l'humeur vitrée de l'œil. Les réfractions que la lumière éprouve dans le cristallin, VOLT. *Dial.* 25. Il est certain que le cristallin s'avance ou se recule, afin que les rayons de lumière viennent précisément se réunir sur la rétine, CONDILLAC, *Conn. hum.* sect. 6. || Terme d'astronomie ancienne. Chacun des cieux transparents et concentriques qui, suivant Ptolémée, enveloppent la terre au delà des cercles des planètes. Le premier, le second cristallin.

— HIST. xv^e s. De la teste en dessus estoit en regard comme ung escharboucle,.... et en dessous au cristalin corsaige donnoit lumiere, G. CHASTEL. *Expos. s. vérité*. || xvi^e s. Ce qui se pourroit tenir dedans quelque montre de verre ou de cristallin, CALV. 159. Je vous supply de prendre, pour tout mets, Un cristalin miroir, que vous transmets, MAROT, I, 373. Par le dedans ces cailloux sont blancs et cristallins, PALISSY, 45. Le second humeur, et moyen en situation, est appellé cristallin, pour la couleur claire et luisante qu'il a semblable au crystal, si on lui peut attribuer aucune couleur, PARÉ, IV, 6. Ung voirre cristallin couvert, garny d'or, DE LABORDE, *Émaux*, p. 235.

— ETYM. Provenç. *cristallin*; catal. *cristalli*; espagn. et ital. *cristallino*; du latin *crystallinus*, de *crystallum*, cristal.

† CRISTALLINE (kri-sta-li-n'), s. f. || 1^e Terme de médecine. Phlyctènes transparentes, réunies quelquesfois en grappe et environnées d'un cercle rouge, qui surviennent au prépuce. || 2^e Terme de botanique. Nom de la ficoïde glaciale, dont quelques parties ont une apparence cristalline. || 3^e Terme de chimie. Substance organique qui existe dans le cristallin.

— ETYM. *Cristallin*.

† CRISTALLINIEN, IENNE (kri-sta-li-niin, niè-n'), adj. Terme d'anatomie. Appareil cristallinien, l'ensemble des organes représentés par la capsule du cristallin ou cristalloïde et le cristallin même.

— ETYM. *Cristallin*.

† CRISTALLISABILITÉ (kri-sta-li-za-bi-li-té), s. f. Terme de chimie. Propriété de se cristalliser, d'affecter la forme cristalline.

— ETYM. *Cristallisable*.

† CRISTALLISABLE (kri-sta-li-sa-bl'), adj. Terme de chimie. Qui est susceptible de se cristalliser, de prendre une forme cristalline.

— ETYM. *Cristalliser*.

† CRISTALLISANT, ANTE (kri-sta-li-zan, zap-t'), adj. Terme de chimie. Qui se cristallise, qui est propre à se cristalliser.

CRISTALLISATION (kri-sta-li-za-sion), s. f. || 1^e Terme de chimie. Opération intime et moléculaire, par laquelle les corps prennent une forme régulière et polyédrique, soit en passant de l'état liquide ou gazeux à l'état solide, soit en se séparant d'une dissolution ou d'un composé dont ils faisaient partie. La cristallisation étend son domaine dans tout le règne minéral, quoique nous ne parvenions pas à la démeler partout, BONNET, *Contempl. nat.* 3^e part. ch. 5. La cristallisation d'un sel toujours assujetti à prendre une même forme n'est-elle pas un phénomène aussi admirable que la génération constante des animaux ? CONDORCET, Haller. || Fig. et par plaisanterie, congélation. J'ai passé un hiver sur les

bords du Rhin; j'y pensai geler à vingt ans; je ne fus jamais si près d'une cristallisation complète, p. L. COUR. dans le *Dict. de ROCHEZ*. || 2^e Terme de minéralogie. Concrétion de cristaux. De belles cristallisations.

— ETYM. *Cristalliser*.

CRISTALLISÉ, ÉE (kri-sta-li-zé, zée), part. passé. Substances cristallisées. Et tantôt, dans la nuit des autres souterrains, En blocs cristallisés il se livre à nos mains, DELILLE, *Trois règnes*, I. || Par extension, congelé. Ces flots cristallisés en montagnes de glace, id. ib. III.

CRISTALLISER (kri-sta-li-zé), v. a. || 1^e Condenser en cristal. L'opération moléculaire qui cristallise un sel. || Terme de teinturier. Cristalliser la soie, la laisser se couvrir de petits prismes d'alun. || 2^e V. n. Se former en cristal. Le sel marin cristallise en cubes. || 3^e Se cristalliser, v. réfl. Se condenser en cristal. || Avec suppression du pronom *se*. Faire cristalliser un sel.

— ETYM. *Cristal*.

† CRISTALLISOIR (kri-stal-li-zoir) et non CRISTALLISEUR (kri-sta-li-zeur), qu'on trouve et dont la finale ferait ici contre-sens, s. m. Terme de chimie. Vase où l'on fait cristalliser une liqueur.

— ETYM. *Cristalliser*.

† CRISTALLO - ÉLECTRIQUE (kri-stal-lo-é-léktro-kí), adj. Terme de physique. Qui se rapporte à l'électricité développée par la chaleur dans certains cristaux, par exemple la tourmaline et la topaze.

† CRISTALLOGÉNIE (kri-stal-lo-jé-nie), s. f. Terme didactique. Science de la formation des cristaux.

— ETYM. *Cristal*, et le suffixe *génie*, production.

† CRISTALLOGRAPHIE (kri-stal-lo-gra-fí), s. m. Celui qui s'occupe de cristallographie.

CRISTALLOGRAPHIE (kri-stal-lo-gra-fie), s. f. Science qui apprend à décrire les cristaux avec le secours d'une langue de convention, composée de mots et de signes algébriques et géométriques.

— ETYM. Κρύσταλλος, cristal, et γράφειν, décrire (voy. GRAPHIQUE).

† CRISTALLOGRAPHIQUE (kri-stal-lo-gra-fi-kí), adj. Terme didactique. Qui a rapport à la cristallographie.

— ETYM. *Cristallographie*.

† CRISTALLOÏDE (kri-stal-lo-i-dí), adj. Terme d'histoire naturelle. Qui a l'apparence d'un cristal. || S. f. Terme d'anatomie. La cristalloïde, la capsule cristalline ou du cristallin.

— ETYM. Κρύσταλλος, cristal, et εἶδος, forme.

† CRISTALLOGOGIE (kri-stal-lo-lo-ji-kí), adj. Traité des cristaux.

— ETYM. Κρύσταλλος, et λόγος, théorie.

† CRISTALLOGIQUE (kri-stal-lo-lo-ji-kí), adj. Qui est relatif à la cristallogogie.

† CRISTALLOMANCIE (kri-stal-lo-man-sie), s. f. Prétendue divination à l'aide d'une glace bien polie.

— ETYM. Κρύσταλλος, et le suffixe *mancie*.

† CRISTALLOMÉTRIE (kri-stal-lo-mé-tríe), s. f. Mesure des formes géométriques des cristaux.

— ETYM. Κρύσταλλος, et μέτρον, mesure.

† CRISTALLOMÉTRIQUE (kri-stal-lo-mé-trí-kí), adj. Qui a rapport à la cristallogométrie.

† CRISTALLONOMIE (kri-stal-lo-no-mie), s. f. Connaissance des lois de la cristallisation.

— ETYM. Κρύσταλλος, et νόμος, loi.

† CRISTALLONOMIQUE (kri-stal-lo-no-mi-kí), adj. Qui a rapport à la cristallonomie.

† CRISTALLOPHYLIN (kri-stal-lo-fil-lín), adj. m. Terme de géologie. Terrain crystallophyllin, terrain talqueux ou cristallin.

— ETYM. Κρύσταλλος, et φύλλον, feuille.

† CRISTALLOPHYSIQUE (kri-stal-lo-fi-zí-kí), adj. Qui concerne les phénomènes physiques des cristaux dans le clivage, dans la polarisation, etc.

— ETYM. Κρύσταλλος, et φύσις, physique.

† CRISTALLOTECHNIE (kri-stal-lo-té-kni-kí), s. f. Terme didactique. Art d'obtenir des cristaux complets avec les diverses modifications que chacun d'eux comporte. || Art de travailler les cristaux.

— ETYM. Κρύσταλλος, et τέχνη, art.

† CRISTALLOTECHNIQUE (kri-stal-lo-té-kni-kí), adj. Qui a rapport à la cristallogométrie.

† CRISTALLOTOMIE (kri-stal-lo-to-mie), s. f. Art de couper les cristaux.

— ETYM. Κρύσταλλος, et τομή, coupe.

† CRISTALLOTOMIQUE (kri-stal-lo-to-mi-kí), adj. Qui a rapport à la cristallogométrie.

† CRISTATELLE (kri-sta-té-lí), s. f. Genre de poches qui vivent dans les eaux douces de France et d'Allemagne.

† CRISTÉ, ÈE (kri-sté, stée), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui est couronné d'appendices en forme de crête.

— ÉTYM. Lat. *cristatus*, de *crista* (voy. CRÈTE).

† CRISTEL (kri-stèl), *s. m.* Un des noms vulgaires de la crécerelle.

† CRISTELLE (kri-stèl'), *s. f.* Instrument du fabricant de lisses.

† CRISTE-MARINE (kri-ste-ma-ri-n'), *s. f.* Un des noms de la passe-pierre, perce-pierre, bacile, fenouil marin (*crithmus maritimus*, L.).

— HIST. XVI^e s. Dans les rochers des îles de Xaintonge l'on y cueille aussi de la criste-marine, autrement appellée perce-pierre, PALISSY, 247. La corne de cerf, le cerfueil, aiche, chreste-marine, et autres menues herbes, o. DE SERRES, 536.

— ÉTYM. Voy. CRITHME.

† CRISTI! (kri-sti) interjection, sorte de juron familier et abrégé, qui ne s'emploie que dans le style très-négligé. Les comiques contemporains en font usage. Cristi! que j'ai envie de dormir.

— ÉTYM. Abrégé de *sacristi*.

† CRITERE (kri-tè-r'), *s. m.* Voy. CRITERIUM.

CRITERIUM (kri-tè-ri-om'), *s. m.* Terme de philosophie. Marque qui fait discerner, juger. Le critérium de la vérité. Dans cette foule de sentiments, quel sera notre criterium pour en bien juger? J. J. ROUSS. *Sciences*, II. || *Au plur.* Des criteriums.

— REM. Quelques auteurs ont francisé ce mot et dit *critère*. Il est clair que l'étude des sciences et de l'organisation sociale est le véritable critère expérimental pour juger si une idée a ou n'a pas l'importance qu'y attache dans ses réflexions solitaires l'auteur d'une table de catégories, COURNOT, *Traité de l'enchaînement des idées*, cité dans *Revue de l'instruction publique*, 26 déc. 1861, p. 814.

— ÉTYM. Lat. *criterium*, du grec *κριτήριον*, de *κρίνειν*, juger (voy. CRISE).

† CRITHIME (kri-tm'), *s. m.* Perce-pierre ou bacile, plante (*crithmus maritimus*, L.).

— ÉTYM. Kρίθμον ou κρῆθμον.

† CRITHOMANCIE (kri-to-man-sie), *s. f.* Terme d'antiquité. Divination qui se pratiquait par des gâteaux d'orge offerts aux dieux.

— ÉTYM. Kρίθη, orge, et le suffixe *mancie*.

† CRITHOPHAGE (kri-to-fa-j'), *adj.* Terme de zoologie. Qui vit d'orge.

— ÉTYM. Kρίθη, orge, et φαγεῖν, manger.

† CRITICISME (kri-ti-si-sm'), *s. m.* Terme de philosophie. Système de Kant, fixant les limites dans lesquelles notre faculté de connaître s'exerce légitimement.

— ÉTYM. *Critique*.

† CRITICISTE (kri-ti-si-st'), *adj.* Terme de philosophie. Qui appartient au criticisme. || Substantivement. Partisan de ce système.

— ÉTYM. *Critique*.

CRITIQUABLE (kri-ti-ka-bl'), *adj.* Qu'on peut critiquer. Ceci est très-critiquable.

— ÉTYM. *Critiquer*.

1. **CRITIQUE** (kri-ti-k'), *adj.* || 1^o Qui a rapport à la critique en fait d'ouvrages d'esprit ou d'art. Observations critiques. Dissertations critiques. Je me suis abstenu de toucher à leurs personnes, pour ne parler que de leurs ouvrages dont j'ai fait des éloges critiques plus ou moins étendus, LA BRUY. *Disc. à l'Acad. fr. Préface*. || 2^o Porté à la censure. Ce greffier [le père de Boileau] doux et pacifique, De ses enfants au sang critique N'eut point le talent redouté, BOIL. *Poésies div.* 10. Toute parole libre leur paraît critique et séditive, FÉN. *Tél.* XIV. || Un esprit critique, homme qui voit tout par les endroits faibles et qui s'en explique librement. Gardez-vous, dira l'un, de cet esprit critique; On ne sait bien souvent quelle mouche le pique, BOIL. *Sat.* IX. || Terme de philosophie sociale. L'esprit critique, l'esprit qui se développe à certaines époques de transition, qui s'occupe d'examiner les doctrines et les institutions, d'en rechercher les bases, et qui rejette celles qui n'ont pas résisté à cet examen. L'esprit critique est l'avant-coureur de l'esprit de révolution. || Age, époque critique, par opposition à époque organique, celle où l'esprit critique domine. Une période critique de cinq siècles a précédé la révolution française. || 3^o Terme de médecine. Qui indique une crise. Phénomènes critiques. Pouls critique. || Temps ou âge critique, époque de la vie des femmes à laquelle cesse la menstruation, ainsi nommée à cause des indispositions ou des maladies plus ou moins graves qui y sont fréquentes. Les femmes galantes échappent difficilement au péril du temps critique; le dépit d'un abandon qui les menace achève de vicier le sang et les humeurs dans

un moment où le calme qui naît de la conscience d'une vie honnête serait salutaire, RAYNAL, *Hist. phil.* xix, 14. || Jour critique, jour dans lequel, suivant les remarques des médecins hippocratiques, une crise survient d'ordinaire. || Jour critique se dit aussi du jour où une femme a ses règles. || 4^o Par extension, difficile, dangereux, décisif. L'instant critique est venu. Les moments critiques de la vie. Se trouver dans une position critique. Vous êtes dans l'âge critique où l'esprit s'ouvre à la certitude, où le cœur reçoit sa forme et son caractère et où l'on se détermine pour toute la vie, J. J. ROUSS. *Ém.* IV. On voit par là que c'est dans le moment critique où les républiques se corrompent, qu'on y a besoin de l'éloquence, MARMONT. *Élém. de litt.* t. VI, p. 388, dans POUGENS. Un entretien digne de remarque qu'on entendit cette même nuit montrerai tout ce qu'avait de critique sa position, et comment il la supportait, SÉGUR, *Hist. de Nap.* XI, 2.

— HIST. XVI^e s. Quelquefois aussi les fistules sont critiques de plusieurs autres maladies, PARÉ, XI, 22.

— ÉTYM. Κριτικός, de κρίνειν, juger (voy. CRISE).

2. **CRITIQUE** (kri-ti-k'), *s. m.* || 1^o Celui qui juge des ouvrages d'esprit ou d'art. Un habile critique. Craignez-vous pour vos vers la censure publique, Soyez-vous à vous-même un sévère critique, BOIL. *Art. p.* I. Quoi! ce critique affreux n'en sait pas plus que nous! ID. *Epit.* I. La plupart des critiques de profession ont un avantage dont ils ne s'aperçoivent pas peut-être, mais dont ils profitent comme s'ils en connaissaient toute l'étendue: c'est l'oubli auquel leurs décisions sont sujettes, et la liberté que cet oubli leur laisse d'approuver aujourd'hui ce qu'ils blâmaient hier, D'ALEMB. *Éloges, du Marsais*. Zoile d'Amphipolis, rhéteur, critique et grammairien, BARTHÉL. *Anach.* table 5^e. J'ajouterais même, et notre expérience le prouve, que les bons critiques ne viennent que longtemps après les bons philosophes, CONDILLAC, *Hist. anc.* XI, 2. Le critique supérieur doit avoir dans son imagination autant de modèles qu'il y a de genres différents; le critique subalterne est celui qui, n'ayant pas de quoi se former ces modèles transcendants, rapporte tout, dans ses jugements, aux productions existantes, MARMONT. *Élém. de litt.* t. VI, p. 238. Chacun, vous dénonçant à la haine publique, Se dit: fuyez cet homme, il mord, c'est un critique, GILBERT, *Mon apologie*. Un critique, jaloux de plaisir aux bons esprits, Toujours du bien public occupe ses écrits, ID. ib. Le grand reproche que tous les critiques anglais nous font, c'est que tous nos héros [de tragédie] sont des Français, des personnages de roman, des amants tels qu'on en trouve dans Clélie, dans Astrée et dans Zaïde, VOLT. *Dict. phil. Goût*, § 2. || Celui qui s'occupe de la discussion des anciens faits et des anciens textes. Saumaise, le plus grand critique de nos jours, MALLEBR. *Recherche*, liv. II, part. 3, ch. 3. || 2^o Censeur de la conduite d'autrui. C'est un critique fâcheux. Quoi! je souffrirai, moi, qu'un cagot de critique Vienne usurper céans un pouvoir tyrannique, MOL. *Tart.* I, 1. Car il contrôle tout, ce critique zélé, ID. ib. Les critiques du temps m'appellent débauché, Que je suis jour et nuit aux plaisirs attaché... RÉGNIER, *Sat.* V.

— ÉTYM. *Critique*.

3. **CRITIQUE** (kri-ti-k'), *s. f.* || 1^o L'art de juger les productions littéraires, les ouvrages d'art, etc. Les règles de la critique. Critique littéraire, critique où l'on examine si l'ouvrage est composé de manière à plaire aux lecteurs, si les inventions en sont neuves, etc. Critique grammaticale, critique où l'on examine un ouvrage, un discours, une lettre, un poème par rapport au style, si les phrases sont correctes, si les mots sont bien choisis, si les vers sont bien faits, si les figures sont à leur place. Les jolies façons de parler que voilà! Que vous êtes, madame, une rude jouteuse en critique! MOL. *Crit. de l'Éc. des femmes*, III. Le plaisir de la critique nous ôte celui d'être vivement touchés de fort belles choses, LA BRUY. I. La critique souvent n'est pas une science, c'est un métier où il faut plus de santé que d'esprit, plus de travail que de capacité, plus d'habileté que de génie, ID. ib. Et mis sur la sellette aux pieds de la critique, Je vois bien tout de bon qu'il faut que je m'explique, BOIL. *Sat.* x. Si la critique est juste et pleine d'égards, vous lui devez des remerciements et de la déférence; si elle est juste sans égards, de la déférence sans remerciements; si elle est outrageante et injuste, le silence et l'oubli, D'ALEMB. *Apol. de l'étude, Œuvres*, t. IV, p. 224, dans POUGENS. L'esprit de critique, vraiment utile à la littérature et au bon goût, qui n'est autre chose que le discernement juste et fin des beautés et des dé-

fauts d'un ouvrage, ID. *Éloges, Moncrif*. Autrefois, dans le XVI^e siècle et bien avant dans le XVII^e, les littérateurs s'occupaient beaucoup dans la critique grammaticale des auteurs grecs et latins; et c'est à leurs travaux que nous devons les dictionnaires, les éditions correctes, les commentaires des chefs-d'œuvre de l'antiquité, voit. *Dict. philosophique*; *gens de lettres*. Je crois que les allusions à la politique contemporaine sont une faute dans l'art; ce n'est pas la censure qui doit les empêcher, c'est la critique, VILLEMAIN, *Littér. fr.* 18^e siècle, 2^e partie, 2^e leçon. || 2^o Jugement porté par un critique. C'est une des meilleures critiques qui aient été faites. Le Cid est l'un des plus beaux poèmes que l'on puisse faire; et l'une des meilleures critiques qui ait été faite est celle du Cid, LA BRUY. I. Il y a peu de bons livres dont on ne puisse faire une critique très-bonne, D'OLIVET, *Hist. Acad.* t. II, p. 322, dans POUGENS. || 3^o Discussion des faits et des textes. Malgré les progrès que l'on a faits depuis dans les langues et dans la critique, MASS. *Panég. St Thom.* Quiconque a quelque critique et un bon sens pour l'histoire, CHATEAUB. *Génie*, II, V, 9. Les histoires manuscrites n'étaient pas à la portée de la critique universelle, comme elles sont aujourd'hui, VOLT. *Russie*, II, 10. Bientôt Acusilaüs, Phérécyde, Hécate, Xanthus, Hellanicus et d'autres encore montrèrent plus de critique, BARTHÉL. *Anach.* ch. 65. La critique elle-même, dont on fait tant de bruit, n'est qu'un art de conjecture, l'art de choisir entre plusieurs mensonges, J. J. ROUSS. *Ém.* IV. || Critique philologique, critique où l'on considère si tous les mots, toutes les idées sont bien à l'auteur, s'il n'y a pas des phrases interpolées, ou des formes de style qui ne puissent pas lui appartenir. || Critique historique, critique où l'on cherche si tous les faits énoncés sont conformes à la vérité historique, ou au moins aux témoignages des principaux historiens, s'il n'y a pas d'anachronismes, etc. || Dans le langage philosophique, la critique opposée à l'affirmation d'une doctrine. C'est de la pure critique. || 4^o Ce qui fait ressortir indirectement les défauts d'une chose. Sa conduite est une critique de la vôtre. Cette parodie est une critique fort spirituelle de la pièce. || 5^o Blâme qu'on déverse sur autrui. Rien n'est à l'abri de sa critique. La jeunesse se livre à une critique présomptueuse, FÉN. *Tél.* XII.Il n'est grands ni petits que de votre critique on ait vus garantis, MOL. *Écol. des femm.* I, 1. || 6^o Les gens qui critiquent. Il ne peut échapper aux traits de la critique. || 7^o Terme de pratique. Discussion rigoureuse des moyens proposés par la partie adverse. || 8^o Terme de philosophie. Nom donné quelquefois au système de Kant ou au criticisme.

— SYN. CRITIQUE, CENSURE. Critique est plus général que censure; c'est l'examen attentif de la chose dont il s'agit, examen qui peut donner un résultat favorable ou défavorable. Au contraire, censure exprime toujours une correction, un blâme, une autorité qui prononce un jugement. La critique des livres les examine, les juge, et, s'ils lui paraissent bons, ne les censure pas; la censure prononce un jugement, résultat d'un examen qui condamne.

— ÉTYM. *Critique*.

CRITIQUÉ, ÈE (kri-ti-ké, kée), *part. passé*. || 1^o Soumis à la critique. Les livres critiqués dans ce journal. Des textes ainsi critiqués et éclaircis. Je demeure d'accord de bonne foi que mes vers n'étaient pas bons, aussi ne furent-ils pas critiqués, LESAGE, *Gil Blas*, V, 1. || 2^o Blâmé. Sa conduite critiquée même par ses partisans.

CRITIQUER (kri-ti-ké), *v. a.* || 1^o Faire l'examen critique des ouvrages d'art ou d'esprit. Critiquer un ouvrage, un auteur. On critiquait ce vers. Il faut, autant qu'on peut, apporter des exemples illustres des choses qu'on dit, lorsqu'elles sont de conséquence, et c'est quelquefois faire honneur à un livre que de le critiquer, MALLEBR. *Recherche*, II, III, 4. Il a bien critiqué le livre qu'il avait dans la tête, il n'a pas critiqué celui de l'auteur, MONTESQ. *Esp. Défense*, 2^e partie. || Absolument. Il vaut mieux admirer à tort que critiquer sans raison. || 2^o Blâmer. Critiquer les actes d'un ministre. Il critique tout le monde. Un esprit chagrin qui critiquait toutes mes actions, FÉN. *Tél.* XIII. Critiquer gens, m'est, dit-il, fort nouveau; Ce n'est mon fait, et toutefois, madame, Je vous dirai tout net que ce discours.... LA FONT. *Court*. || 3^o Se critiquer, *v. réfl.* Faire la critique de soi-même, être un critique à soi-même. || Se critiquer l'un l'autre. Ils se sont critiqués avec acerbité.

— HIST. XVI^e s. La maladie de soy critiquoit [avait]

une crise] et tendoyt à sa fin, encores que le medecin n'y survint, RAB. *Pant.* III, 41. L'orage me semble critiquer et finir en bonne heur, ib. IV, 22.

— ÉTYM. *Critique* 1.

† CRITIQUEUR (kri-ti-keur), s. m. Celui qui a la manie de critiquer. Les critiqueurs sont un peuple sévère, LA FONT. *Remède*.

— ÉTYM. *Critiquer*.

† CRITONIE (kri-to-nie), s. f. Terme de botanique. Genre de plantes de la famille des synanthéries.

† CROAILLEMENT (kro-a-llé-man, ll mouillées), s. m. Voy. CRAILLEMENT.

† CROARD (kro-ar), s. m. Crochet dont le fondeur se sert pour arracher le laitier.

† CROASSANT, ANTE (kro-a-san, san-t'), adj. Qui croasse. Le peuple croassant, les corbeaux. || Fig. Se dit de mauvais poëtes, de mauvais musiciens.

CROASSEMENT (kro-a-se-man), s. m. Le cri des corbeaux. Là on n'entendait que le croassement des corbeaux, FÉN. *Tél.* XVIII. Les cris des pédants annoncent ce grand changement comme les croassements des corbeaux annoncent le beau temps, VOLT. *Lett. Gallitzin*, 14 août 1767. || Fig. Les croassements de l'envie.

— HIST. XVI^e s. Un souffle du vent contraire, le croassement d'un vol de corbeau, le faux pas d'un cheval... suffisent à le renverser [l'homme] et porter par terre, MONT. II, 490.

— ÉTYM. *Croasser*.

CROASSER (kro-a-sé), v. n. || 1^o Il se dit des corbeaux qui crient. Un songe, une vapeur, Un corbeau qui croasse, enfin tout vous fait peur, MAIR. *Sophon.* V, 4. Comparez.... Le corbeau qui croasse au brillant rossignol, DELILLE, *Trois règnes*, VII. || 2^o Fig. Ses rivaux obscurcis autour de lui croassent, BOIL. *Ep.* VII. Vainement de Dijon l'impudent écolier Croassa contre lui [Delille] du fond de son boublier, VOLT. *Ep.* XCIV. Je ne doute point que le public ne soit étourdi et fatigué d'entendre, depuis quelques années, de vieux corbeaux croasser autour de ceux qui, d'un vol libre et d'une plume légère, se sont élevés à quelque gloire par leurs écrits, LA BRUY. *Disc. à l'Acad. fr. Préface*. Or à présent que le Parnasse Est vilainement infesté, Ce n'est plus qu'un mont déserté Où maint et maint corbeau croasse, LA FARE, à Rousseau.

— HIST. XVI^e s. Ils crouaillent comme corbeaux, PARÉ, *Anim.* 25.

— ÉTYM. Onomatopée. *Crô*, corbeau dans le patois des Vosges.

CROATE (kro-a-t'), s. m. Voy. CAVATE, s. m.

4. CROC (krok), s. m. Mot qui exprime le bruit que fait une chose qui se brise sous la dent, sous le pied, etc. Cela fait croc sous la dent. Sa galère aussi fit croc Et puis crac.... SCARRON, *Virg. trav.* V.

— ÉTYM. Onomatopée.

2. CROC (kro; le c ne se prononce pas, même devant une voyelle, excepté dans croc-en-jambe, dites : kro-k en jambe; au pluriel, krô; l's se lie : des krô-z aigus), s. m. || 1^o Sorte de grappin de fer ou de bois auquel on suspend quelque chose. Pendre de la viande au croc. Apprends-moi ton métier, camarade, de grâce; Rends-moi le premier de ma race, Qui fournit son croc de quelque mouton gras, LA FONT. *Fabl.* XII, 9. || Pendre au croc un habit, l'y suspendre quand on le quitte. Je pendis au croc une seconde fois mon habit, pour en prendre un de mon maître et me donner l'air d'un médecin, LESAGE, *Gil Blas*, II, 3. || Fig. Pendre son épée au croc, mettre les armes au croc, quitter le métier des armes, la vie militaire. Je veux pendre l'épée au croc, MOL. *les Préc.* 42. Si Dieu ne change mes résolutions, je mettrai bientôt mon armure au croc, P. L. COUR. *Lett.* I, 285. || Mettre un procès au croc, le pendre au croc, cesser de le poursuivre. || Être au croc, être interrompu, empêché. Quoi! la pièce [comédie] est au croc une seconde fois, PIRON, *Métrom.* IV, 5. || Avoir à son croc, avoir certaines choses utiles accrochées au croc. Bonne chasse, dit-il [le loup en apercevant un cheval], qui t'aurait à son croc, LA FONT. *Fabl.* V, 8. || Fig. Amour n'avait, à son croc, de pucelle Dont il crû faire un aussi bon repas, LA FONT. *Comment l'espr.* || Fig. Mille autres moutons comme moi, Pendus aux crocs sanglants du charnier populaire, Seront servis au peuple-roi, A. CHÉN. 269. || 2^o Longue perche dont le bout est armé d'un crochet. Un croc de batelier. Une partie des soldats était occupée à tirer avec des crocs les corps entassés dans les maisons [dans le siège de Carthage par Scipion Emilien], CHATEAUB. *Itin.* III, 157. || Les crocs de la ville, se disait, à Paris et dans d'autres grandes villes, de grands crocs dont on se servait

pour abattre les maisons qui brûlaient, à l'effet d'éteindre le feu. Enfin sous mille crocs la maison abîmée Entraîne aussi le feu qui se perd en fumée, BOIL. *Sat.* VI. || 3^o Terme d'agriculture. Croc ou crochet, instrument aratoire à une, deux ou plusieurs dents aiguës, faisant avec le manche un triangle plus ou moins ouvert. Le croc est principalement employé dans la petite culture. || 4^o Terme de marine. L'extrémité recourbée d'un grand nombre d'ustensiles de fer. || Croc à émerillon, celui qui tourne sur l'estropé ferrée d'une poulie. || Dans le langage des marins. Coup de croc, petit verre d'eau-de-vie, dit aussi coup de sec. Nous prîmes un coup de croc. || 5^o Dents recourbées ou pointues de certains animaux. Ce matin a de grands crocs. Sa gueule faisait une laide grimace, Qui, parmi de l'écume, à qui l'osait presser, Montrait de certains crocs.... MOL. *Princ. d'Élide*, I, 2. || Par extension, pince d'écrevisse. Eh bien! cet animal aux longs crocs, au pas lent [l'écrevisse], Montre au sage étonné que ce spectacle enchanter, Les débris renaissants de sa serre tranchante, DELILLE, *Trois règnes*, VII. || 6^o Terme de botanique. Croc de chien, arbre épineux des Antilles, ainsi nommé parce que ses épines arrêtent les chiens à la chasse; le fruit en est une prunelle jaune. || 7^o Au plur. Moustaches recourbées en crochet. Sa bouche était surmontée de deux crocs de moustache rousse.

— REM. Le peuple dit souvent un croc pour un voleur, un escroc; mais ce paraît être une corruption du mot escroc, et non une figure du mot croc.

— HIST. XII^e s. E chaesnes, e crocs, e phieles, e mortiers e encensiers, tut de fin or, ROIS, 257. || XIII^e s. Il prenoient les nés [nefs] toutes ardans à crocs de fer, et les tiroient par vive force hors du port, VILLEH. XCVI. Et fu li vaissiaus [une autre] saciés fors à graus de fier, et fu aportés à terre, CHR. DE RAINS, 96. Il s'en vont querre le cheval, Qui aloit noant [nageant] contreval, Du croc le prennent par les renes, BL. ET JEH. 2723. Ausinc doit fame par tout tendre Ses raiz por tous les hommes prendre; Car por ce qu'el ne puet savoir Des quiex el puist la grace avoir, Au mains por ung à soi sachier, A tous doit son croc atachier, LA ROSE, 13798. El feu le jettent erramment, Od crocs de fer ens le buterent, MARIE, *Purgatoire*, 889. Deable à leur croc les ensaient, Enz en enfer dedenz les saient, G. DE COINSY, *Ste Leocade*, V. 373. || XIV^e s. Lors jeterent lor ancre, et les grans cros d'achier, Dont il firent ensamble leur vaissiaus attachier, BAUD. DE SEB. IV, 710. || XV^e s. De moy ne serez escondit, S'aucune chose desirez à vostre bien, quant l'escirez; Paine mectray, d'entente franche, Que l'ayez de croq ou de hanche, CH. D'ORL. *Réponse à Frédet*. Ayans [dans un combat singulier] bastons accoustumés.... sans avoir alesnes, ne crocs, broches, poisons, fers barbelez, aguilles, pointes envenimées.... MONSTR. T. I, ch. IX, p. 8, 1402, dans LACURNE. Je vueil gaigner mon pain en toute place, Sans ressongnir [craindre] justice ne ses cros, EUST. DESCH. *Poésies mss.* f° 236, dans LACURNE, au mot *cros*. || XVI^e s. Et toi, miserable goutteux, as-tu pendu plaisir au croc? GOFFILLE, *Plaisants devis*, dans LEROUX DE LINCY, *Prov. t. II*, p. 164. Maintenant de croc et de hanche, que toutes voyes estoient licites contre les Lutheriens, tant furent elles estranges, LAPLANCHE, *Estat de la Fr. sous Franc. II*, p. 146, dans LACURNE. Il pressa de là en avant le sauvage qui l'avoit pressé, et quant et quant lui donna de croc et hanche si bien qu'il le mit tout plat sur l'herbe, D. FLORES DE GRECE, f° CXX, dans LACURNE.

— ÉTYM. Provenç. *croc*; ital. *crocco*; d'un radical qui est également germanique et celtique : anc. scandin. *krôkr*; angl. *crook*; kymri, *crôg*; breton, *krôk*. Il n'est pas sûr que *graus*, dans la Chronique de Rains, soit *cros*; ce peut être un mot ayant pour radical *grap* (voy. GRAPPIN).

CROC-EN-JAMBÉ (kro-kan-jan-b'), s. m. || 1^o Tour dans la lutte qui consiste à faire manquer le pied à l'adversaire en passant la jambe derrière la sienne. D'un croc-en-jambe par après, Je le renverserai sur l'herbe, SCARRON, *Jodelat maître et valet*, dans LEROUX, *Dict. com.* Parmi les tours de souplesse, c'était un avantage considérable de se rendre maître des jambes de son antagoniste, ce que nous appelons supplanter, donner le croc-en-jambe, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. V, p. 67, dans ROUGENS. || 2^o Fig. Manière adroite de supplanter quelqu'un. Un courtisan lui a donné un croc-en-jambe. Rameau, qui fut chargé des changements indiqués par Mme de la Poplinière, m'envoya demander l'ouverture de mon grand opéra, pour la substituer à celle que je venais de faire; heureusement je sentis le croc-en-

jambe, et je la refusai, J. J. ROUSS. *Conf. VII*. || Au plur. Des crocs-en-jambe, que l'on prononce comme au singulier, c'est-à-dire sans faire sentir l's.

— ÉTYM. Croc, en, et jambe. Au XVI^e siècle il y a un autre tour de lutte qui est désigné par *croc et hanche* (voy. l'hist. de CROC).

† CROCEIPENNE (kro-sé-i-pé-n'), adj. Terme d'histoire naturelle. Qui a des ailes safranées.

— ÉTYM. Lat. *croceus*, safrané, et *penna*, aile.

4. CROCHE (kro-ch'), adj. Courbé en crochet. Jambes crochées. Genou croche. || Fig. Avoir la main croche, être d'un naturel rapace.

— HIST. XIV^e s. De leurs croques [bâtons recourbés], dont ilz apuyoient leurs hottes, [ils] escarmoucherent plusieurs cops l'un contre l'autre, DU CANGE, *croqum*. || XV^e s. Ils eurent debat ensemble pour cause de certaine vigne à croches [coursons], es quelles croches le dit Mauclerc avoit getté certaines pierres, DU CANGE, *crocha*. || XVI^e s. La main à demy serrée et les doigts un peu croches [signifiaient] consentement, MONT. II, 231.

— ÉTYM. Croc 2.

2. CROCHE (kro-ch'), s. f. Terme de musique. Note qui vaut le quart d'une blanche ou la moitié d'une noire. Double, triple, quadruple croche, notes qui n'ont que la moitié, le quart, le huitième de la valeur d'une croche. La musique pour eux n'est pas la science des sons, c'est celle des noires, des blanches, des doubles croches; et, dès que ces figures cesseront d'affecter leurs yeux, ils ne croiront jamais voir réellement de la musique, J. J. ROUSS. *Dissert. sur la mus. mod. Préf.* || Demi-croche, note qui vaut la moitié d'une croche, et qu'on nomme ordinairement double-croche.

— ÉTYM. Croche 1, ainsi dite à cause de la forme.

† CROCHECHAT (kro-che-cha), s. m. Nom donné dans quelques localités du sud-ouest aux tailleur.

— HIST. XV^e s. Que se aucuns cousturiers appellez crochechatz, qui besoignent en chambre et maisons secrètement et ne paient aucun devoirs au Roy ne à la ville.... RÈGL. DU 18 MARS 1483, APPROUVÉS PAR ORDONN. DE MARS 1486.

— ÉTYM. Croche 1, à cause de la position des tailleur travaillant sur l'établi.

† 4. CROCHER (kro-ché), v. a. || 1^o Égaliser les boucles du tricot. || 2^o Terme de marine. Passer le croc d'une poulie là où elle doit agir. Crocher des palans sur des élingues pour hisser des fardeaux. || Croche! Commandement pour faire prendre à un matelot un cordage sur lequel il doit haler, etc.

— ÉTYM. Croc 2.

† 2. CROCHER (kro-ché), v. a. Terme de graveur. Tirer au burin les queues des notes de musique.

— ÉTYM. Croche 2.

† CROCHES (kro-ch'), s. f. plur. Espèce de tenailles avec lesquelles on tient sur l'enclume les barres de fer rouge.

— ÉTYM. Croche 1.

CROCHET (kro-chè; le t ne se lie pas dans le parler ordinaire; au pluriel, l's se lie : des kro-chèz aigus; crochets rime avec traits, jamais, paix, succès), s. m. || 1^o Petit croc. Un crochet de fer. Cette porte, ce volet est retenu en dedans par un crochet. Qui n'avait pour serrure autre engin qu'un crochet, REGNIER, SAT. XI. || Fig. Aller aux mûres sans crochet [sans crochet pour tirer les branches à soi], entreprendre quelque chose sans avoir les choses nécessaires pour y réussir. || Clou à crochet, clou dont la tête a la forme d'un crochet. || Broder au crochet, broder avec une aiguille à pointe recourbée et à manche. || Terme de chirurgie. Nom de certains instruments dont les accoucheurs se servaient souvent autrefois pour extraire de la matrice un fœtus qui ne pouvait en être expulsé par les contractions utérines. || 2^o Crochet de serrurier, petite branche de fer recourbée dont on se sert pour ouvrir les serrures dont les clefs sont perdues. || 3^o Crochet de botte, dit aussi tire-bottes, morceau de fer courbé ou coudé, à charnière ou non, qu'on passe dans le tirant d'une botte pour aider à la chaussure. J'ai perdu un crochet de bottes. Une paire de crochets de bottes. || 4^o Terme d'agriculture. Voy. CROC. || 5^o Crochet de chifonnier, bâton armé d'un petit croc en fer pour ramasser les chiffons. || 6^o Instrument dont on se sert pour peser. || 7^o Crochet à blaïreau, instrument pour tirer les blaïreaux et renards de leurs trous. || 8^o Terme de doreur. Instrument de fer recourbé avec lequel on remue l'or et le vif-argent, quand on les a mis dans le creuset pour les amalgames. || 9^o Terme de pêche. Perche munie d'un instrument de fer pour tirer hors des rochers les coquillages, les crustacés et les

poissons. || 10^e Le crochet d'une tuile, le petit rebord qui sert à l'arrêter sur la latte. || Petite attache du fourreau de l'épée. || Patte de fer dentée contre laquelle bute la planche que rabote le menuisier. || 11^e Terme de marine. Excédant en bois qu'on laisse quelquefois au bas des caisses des mâts de perroquet et de cacatois, pour les arrêter, quand on les guinde. || Crochet de voilier, crochet servant à contenir la toile qui est sur ses genoux pendant qu'il la coud. || 12^e Ciseaux en forme de crochet à l'usage des tourneurs. || 13^e Dents aiguës de quelques animaux. Les crochets venimeux d'un serpent. || Terme de vétérinaire. Crochets ou dents angulaires, quatre dents qui, chez le cheval et les espèces du même genre, sont placées (deux à chaque mâchoire, une de chaque côté) dans l'espace interdentaire, plus près de la dent du coin que de la première molaire. || Crochet, adjetif invariable, dont on se sert dans ces locutions: cheval crochet, jument crochet, chevaux crochet, pour exprimer que les pinces sont trop en dedans. Cet adjetif a pour opposé panard. || Par extension, nom donné à d'autres parties crochues chez les animaux. Les crochets qui terminent les jambes de ce fourmilion sont si aigus qu'ils ont prise sur le verre même, BONNET, *Observ.* 44, *insectes*. Leur tête armée de deux crochets ne ressemble point à celle des autres animaux, ID. *Consid. corps organ. Œuvres*, t. vi, p. 246, dans POUGENS. || Terme de fauconnerie. Les ongles des griffes de l'aigle. || 14^e Petite mèche de cheveux frisés, arrondie et collée sur le front ou sur les tempes. Ses cheveux frisaient à la vieille mode, le crochet sur les tempes, J. J. ROUSS. *Conf.* iv. Nous avons toutes deux enragé tout le jour Contre un maudit crochet qui prenait mal son tour, REGNARD, *le Distrait*, 1, 2. Sans oublier les deux crochets que ses cheveux noirs faisaient sur les tempes, selon la mode de ce temps-là, J. J. ROUSS. *Conf.* i. || On dit aujourd'hui accroche-cœur. || 15^e Les crochets d'un commissionnaire, sorte de hotte ouverte ou de support sur lequel les portefaux placent les objets qu'ils portent à dos. || Fig. Être sur les crochets, être aux crochets de quelqu'un, vivre à ses dépens. Nous avons déjà séjourné quinze jours sur mes crochets, je vous prie que nous compions ensemble, REGNARD, *Attendez-moi sous l'orme*, sc. 1. || 16^e Terme de jardinage. Taille en crochet, façon de tailler certaines branches fruitières du pêcher. || 17^e Brusque changement de direction. La route fait un crochet en cet endroit. Il a fait un crochet pour m'éviter. Je fis le crochet à droite en approchant de la barrière, J. J. ROUSS. *Prom.* 6. || Terme de fortification. Crochets de tranchée ou de retour, petites places d'armes pratiquées aux brisures des boyaux. || 18^e Au plur. Terme d'imprimerie. Les crochets sont au nombre des signes dont on se sert dans l'écriture, autres que les lettres; les crochets sont différents des parenthèses; celles-ci se font ainsi (), au lieu que les crochets se font en ligne perpendiculaire, terminée en haut et en bas par une petite ligne horizontale [], DU MARSAIL, t. v, p. 99. J'ai mis entre deux crochets de parenthèse quelques mots qui ne sont pas dans le céramonial, ST-SIM. 445, 206. || La parenthèse est le membre de phrase enfermé; mais on prend souvent parenthèse pour le caractère même et alors on l'appelle parenthèse quand il est arrondi, et crochets quand c'est une ligne droite terminée par des angles. || On nomme aussi crochets certaines figures recourbées qui servent à lier ensemble deux ou plusieurs articles. || 19^e Trait qui se met à la queue de certaines notes de musique. || Maladie de l'œillet, sorte de nœud qui se forme sur la tige des marcottes et lui fait faire le crochet. || 20^e Au plur. Terme d'architecture. Ornements terminés par des feuillages et des bourgeons enroulés. || 21^e Crochet de matelot, nom vulgaire et marchand d'une coquille (*pterocera chiragra*), encore appelée griffe du diable et grande araignée mâle, LEGOARANT.

— HIST. XIII^e s. Lors va tout pendre à un crochet, Et vest sa robe seculiere, *la Rose*, 19614. || XIV^e s. Le charretier prist un baston qui pendoit à corde aus chevilles de sa charrette, appellé le croichet, dont l'en lie la charrette, DU CANGE, *crochetum*. À la quelle danse l'en joue du croichet des jambes par telle maniere que souvent l'en chiet à terre, ID. ib. Le quel bergier haussa un croquet qu'il tenoit en sa main, dont il rechassoit ses brebis, ID. *croqum*. || XV^e s. Il prist une eschace appellée crochet, ID. ib. [Il faut en cuisine] Crochet, havet; carse ne fust, L'en s'ardist [se brûlat] la main à saichier [tirer] La char du pot sans l'acrochier, EUST. DESCH. *Poësies mss.* f° 497, dans LACURNE. || XVI^e s. Son cheval, s'estant mis dans la hale de Maulevrier, passa par

les boucheries, et le laissa pendu au crochet de veaux, D'AUB. *Fœn.* III, 5. Quelques-uns lui conseillent de forcer le Pont-de-Say, mais luy ne se voulut attacher à rien n'ayant pas les crochets [au fig.] qu'il falloit, ID. *Hist.* I, 265. De se presenter au pape sans latin, c'estoit aller aux mures sans crochet, DESPER. *Contes*, vii. Le seigneur chastellain a droit de police, faire bans, cris, proclamation en sa ville ou bourg, mettre et induire peine sur ses sujets selon la qualité du cas, aussi bailler aulnes, pois, balances et crochets, *Coust. génér.* t. II, p. 545. Nous avançames avec six pieces de canon de six livres de balle menez au crochet pour forcer les barricades, BASSOMPIERRE, *Mém.* t. IV, p. 9, dans LACURNE.

— ÉTYM. Diminutif de *croc*; picard, *crouket*; bourguig. *creuchō*.

+ CROCHETABLE (kro-che-ta-bl'), adj. Qui peut être ouvert avec des crochets de serrurier. Serrure crochetable.

— ÉTYM. *Crocheter*.

+ CROCHETAGE (kro-che-ta-j'), s. m. || 1^e Action de crocheter. || 2^e Terme d'agriculture. Binage exécuté avec le croc ou crochet.

— ÉTYM. *Crocheter*.

CROCHETÉ, ÉE (kro-che-té, tée), part. passé. De ce caveau la porte crochetée, PIIRON, *Contes*.

+ CROCHETÉE (kro-che-tée), s. f. Terme de marine. Étendue d'une toile à voiles, que l'ouvrier fait sans reprendre son crochet.

— ÉTYM. *Crochet*.

CROCHETER (kro-che-té). La syllabe *che* prend un accent grave quand la syllabe qui suit est muette: je crochète, je crochèterai; ou elle double le *t*: je crochette, je crochetterai; l'Académie ne dit rien sur la conjugaison de ce verbe), v. a. Ouvrir une serrure avec un crochet. || Par extension. Crocheter une porte, l'ouvrir avec effraction. || Fig. Ils [Chevreuse et Beauvilliers] m'ont laissé ignorer ce qui se passa, et je n'ai pas cru devoir crocheter des amis si respectables, ST-SIM. 334, 124.

— HIST. XV^e s. Aucuns larrons et gens de mauvaise vie que on appelle communément crocheteurs, ont en nostre pays de Languedoc crocheté plusieurs églises et autres lieux, DU CANGE, *crochetum*. || XVI^e s. Crochetastes vous oncques bouteilles? RAB. *Gar.* 1, *Prol.* Ung pelican, ung crochet, et quelques autres ferremens dont il n'y avoit porte ny coffre que il ne crochetast, ID. *Pant.* II, 16. Perdre tout respect et contenance pour crocheter soubdain, où que nous soyons, les lettres qu'on nous apporte, MONT. II, 42. Ils se mettront à crocheter les lettres missives d'autrui, AMYOT, *De la curiosité*, 15. Je pourrois crocheter quelque benefice que je ferois tenir par un cuisinier de prestre, PALISSY, 82. Durant ces affaires on lui crocheta le buffet, et quatre cens livres dedans. — Un rossignol à crocheter, D'AUB. *Fœn.* III, 3. N'y ayant bague qu'il ne crochetast ny lance qu'il ne rompit, MÉM. *d'Angoulesme*, p. 28, dans LACURNE. Ne faut fureter ni crocheter les secrets des princes, CHARRON, *Sagesse*, p. 444, dans LACURNE. De peur que les paquets ne fussent crochetez et ouverts, RABELAIS, *Lettres*, p. 17, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Crochet*; génov. *crocheter*, agrafer.

CROCHETEUR (kro-che-teur), s. m. || 1^e Portefax qui fait usage de crochets. Et qu'il n'est crocheteur ni courtaud de boutique Qui n'estime à vertu l'art où sa main s'applique, REGNIER, *Sat.* V. Parler comme à St-Jean parlent les crocheteurs, ID. *Sat.* IX. Il n'a écrit que pour la lie de Romulus et pour les crocheteurs du marché de Rome, BALZ. *le Barbon*. Cette argenterie fut apportée chez moi et laissée par des crocheteurs, ST-SIM. 386, 248. Un beau crocheteur n'est pas un bel homme, DIDER. *Lett. à Mlle Volland*. Nous autres anatomistes, m'a-t-il dit une fois, nous sommes comme les crocheteurs de Paris, qui en connaissent toutes les rues jusqu'aux plus petites et aux plus écartées, mais qui ne savent pas ce qui se passe dans les maisons, FONTEN. MERY. Un crocheteur mit le sabre à la main vis-à-vis des Quinze-Vingts; le maréchal le tua d'un coup de pistolet, RETZ, *Mém.* t. I, liv. 2, p. 175, dans POUGENS. Cette description est si burlesque, qu'on dirait d'un crocheteur qui est de confrérie, FONTEN. *Rem. sur Aristophane, Œuvres*, t. IX, p. 415, dans POUGENS. || Santé de crocheteur, santé robuste. || 2^e Crocheteur de serrures, de portes, voleur avec effraction. || Par extension. Un courieur de cabarets, un crocheteur de bourses, qui va pochetant quelques écus ça et là chez le premier venu qu'il rencontre, J. J. ROUSS. *Lett. à M. de Tonnerre, Corresp.* t. VII, p. 87, dans POUGENS.

— REM. *Crocheteur*, celui qui force les portes,

vient de *crocheter*; *crocheteur*, portefaix, vient de *crochet*; mais *crochet* aurait dû donner *crocheteur*; il y a donc eu une paronymie qui a confondu *crocheteur* dans *crocheteur*.

— HIST. XV^e s. C'est ung crocheteur trop habille Pour embler joye qui tant vault; Copper une oreille lui fault; Il est fort larron entre mille, CH. D'ORL. *Rondeau*. Et audit temps par la justice ordinaire de Paris furent prins larrons, crocheteurs et autres malfaiteurs, J. DE TROYES, *Chron.* 1466. Bon crocheteur toutes portes crochette, FAISEU, p. 16, dans LACURNE. || XVI^e s. Quelque crocheteur, en portant un faix par la ville, le heurta assez indiscrettement, DESPER. *Contes*, LXX. Faire comme le crocheteur, descharger à la porte, OUDIN, *Curios. fr.* Comme les joueurs de comedie, vous les voyez sur l'eschafaud faire une mine de duc et d'empereur; mais tantost après les voylà devenus valets et crocheteurs miserables, MONT. I, 326. Crocheteurs et menu peuple, qui se desbauchent de leurs maisons les festes, et ne demandent que à remuer, pour piller et saccager, CONDÉ, *Mémoires*, p. 598.

— ÉTYM. *Crocheteur*.

+ CROCHETIER (kro-che-tié), s. m. Ouvrier qui fait des crochets d'agrafe. || Celui qui fait des crochets pour les portefaix.

— ÉTYM. *Crochet*.

+ CROCHETON (kro-che-ton), s. m. Chacune des deux petites branches des crochets d'un portefaix.

— ÉTYM. *Crochet*.

+ CROCHEU (kro-cheu), s. m. Outil percé de trous pour mettre les pointes des cardes quand on veut leur faire prendre de nouveaux angles. || Instrument à l'usage des cordiers.

— ÉTYM. *Croc* 1.

CROCHU, UE (kro-chu, chue), adj. Recourbé en croc. Un fer crochu. Nez crochu. Un bec crochu. Des ongles crochus. Sur la même ligne M. de Montchevreuil et M. de Villars s'accrochèrent l'un à l'autre d'une telle furie; les épées, les rubans, les dentelles, les clinquants, tout se trouva tellement mêlé, brouillé, embarrassé; toutes les petites parties crochues étaient si parfaitement entrelacées que nulle main d'homme ne put les séparer, SÉV. 502. || Atomes crochus, atomes supposés crochus, dans le système de Démocrite et d'Épicure, afin de s'arrêter quand ils se rencontrent. || Fig. Avoir les mains crochues, être porté à dérober. Et que leur main crochue, à voler toujours prête, aime mieux écorcher que de tondre la bête, BOURSAULT, *Merc. gal.* V, 7. || Terme de manège. Cheval crochu, dit aussi clos du derrière, cheval qui a les jarrets trop rapprochés l'un de l'autre. || Terme de minéralogie. Cassure crochue, celle dont la surface présente de petites aspérités contournées. || Terme d'anatomie. Os crochu ou unciforme, le quatrième os de la seconde rangée du carpe, ainsi nommé à cause de l'éminence recourbée qu'il présente en avant et en dedans.

— HIST. XIII^e s. Et puis li mist-on le [la] croche en la main qui estoit crochue desures et aguē par dessous, CHRON. DE RAINS, p. 104. Recorbillies et croches Avoit les mains icele ymage, *la Rose*, 186. || XVI^e s. Par quoi il feut force qu'ils [les Epicuriens] fournissent encors à leurs atomes des queues courbes et crochues pour les rendre aptes à s'attacher et se coudre, MONT. II, 292.

— ÉTYM. *Croc*; provenc. *crocut*.

+ CROCIDURE (kro-si-du-r'), s. m. Terme de zoologie. Nom d'un genre de mammifères qui a été séparé des musaraignes.

— ÉTYM. Kροκις, duvet, et οὐρά, queue.

+ CROCINE (kro-si-n'), s. f. Terme de chimie. Jaune de safran.

— ÉTYM. Lat. *crocus*, safran.

+ CROCIPÈDE (kro-si-pè-d'), adj. Terme de zoologie. Qui a les pattes de couleur safranée.

— ÉTYM. Lat. *crocus*, safran, et *pes*, pied.

+ CROCIQUE (kro-si-k') ou CROCONIQUE (kro-ko-ni-k'), adj. Terme de chimie. Acide crocique ou croconique, corps qui se trouve dans le produit volatil formé par l'action de l'oxyde de carbone sur le potassium.

— ÉTYM. Lat. *crocus*, safran; à cause de la couleur jaune de ce produit.

CROCODILE (kro-ko-di-l'), s. m. Espèce de grand lézard amphibia qui habite les contrées chaudes. Le crocodile, ce terrible amphibia, dont la voracité est extrême, qui hante les grands fleuves de l'Inde, de l'Afrique et de l'Amérique, et qui ressemble tant par sa forme au lézard, est, comme lui, ovipare et pond comme lui dans le sable, BONNET, *Contempl. nat.* 44^e part. ch. 5. De son double séjour équivoque

habitant, Le crocodile sort de l'arène féconde, Et balance indécis entre la terre et l'onde, DELILLE, *Parad. perdu*, VII. || Fig. C'était s'attendre à la pitié d'un crocodile, HAMILT. Gramm. 8. Crocodile trompeur, De qui le cœur félon est pire que.... MOL. *Dép. amour*. I, 6. Ah! crocodile qui flatte les gens pour les étrangler, MOL. G. *Dand.* III, 8. || Larmes de crocodile, larmes d'hypocrite, douleur feinte par le moyen de laquelle on s'efforce de surprendre; locution tirée de la fable d'après laquelle le crocodile pleurait pour attirer les passants. Le crocodile ainsi tue en versant des pleurs, La sirène en chantant, et l'aspic sous les fleurs, ROTROU, *Bélis*. V, 5. Larmes de crocodile, yeux lascifs, doux langage, Soupirs, souris flatteurs, tout est mis en usage, Quand il s'agit d'attraper un amant, LA FONT. dans le *Dict. de DOCHEZ*.

— HIST. XVI^e s. On fait un medicament du crocodile, nommé crocodilée, contre les suifusions et cataractes des yeux, PARÉ, *Monstres*, app. 4. || XVI^e s. Quant à la force, il n'est animal au monde en butte de tant d'offenses que l'homme; il ne nous fault point une baleine, un elephant et un crocodile ny tels autres animaux, desquels un seul est capable de desfaire un grand nombre d'hommes, MONT. II, 171.

— ETYM. Lat. *crocodilus*, de *xpoxóðeλος*; provenc. *cocodrilh*, *cocodrilhe*, et aussi *calcatrīs*, s. f.; anc. franc. *cocatrica*; espagn. *cocodrilo*; ital. *cocodrillo*.

† CROCONIQUE (kro-ko-ni-k'), adj. Terme de chimie. Voy. CROCIQUE.

† CROCYDISME (kro-si-di-sm'), s. m. Terme de médecine. Synonyme de carphologie.

— REM. On écrit à tort *crocidisme*, par un i, le verbe grec étant *xpoxuðiçεtν*.

— ETYM. Kροκυδίσμη, action de ramasser de petits flocons, de *xpoxuðε*, petit flocon.

† CROIE (croï), s. f. Terme de fauconnerie. Sorte de gravelle des oiseaux de proie.

† CROILER (kroi-lé) ou CROLER (kro-lé), v. n. Terme de fauconnerie. Se vider par le bas.

CROIRE (kroi-r'; en 1703, la prononciation indiquée est *crere*, sur le théâtre on disait *je croa et non pas je cres*; plusieurs prononcent *crere*, dit Chifflet, Gramm. p. 201; *je crais*, dit Vaugelas; la prononciation longtemps incertaine, comme on voit, est maintenant fixée), je crois, nous croyons, vous croyez, ils croient; je croyais, nous croyions; je crus, nous crûmes; je croirai; je croirais; crois, croyons, croyez; que je croie, que nous croyions, que vous croyiez, qu'ils croient; que je crusse; croyant; cru, crue, v. a. 1^o Être persuadé qu'une chose est vraie, réelle; 2^o ajouter foi à, obéir à, suivre l'avis; 3^o en croire; 4^o penser, présumer, s'imaginer; 5^o s'en rapporter à, compter sur; 6^o v. n. ajouter foi; 7^o avoir la foi; 8^o croire à, avoir confiance en; 9^o croire à, être persuadé de l'existence de....; 10^o croire en, être persuadé de l'existence de....; 11^o se croire, avoir certaine opinion de soi; être cru. || 1^o V. a. Être persuadé qu'une chose est vraie, est réelle. Un Turc, un hérétique qui ne croit ni ciel, ni saint, ni Dieu, ni loup-garou, MOL. D. *Juan*, I, 4. Mais encore faut-il croire quelque chose dans le monde; qu'est-ce que vous croyez? ID. ib. III, 4.. La promptitude à croire le mal sans l'avoir assez examiné est un effet de l'orgueil et de la paresse, LAROCHEF. *Max.* 267. Incrédules les plus crédules, ils croient les miracles de Vespasien pour ne pas croire ceux de Moïse, PASC. *Pens. Part.* II, art. 47. Vous ne pouviez plus mal choisir que d'accuser le Port-Royal de ne pas croire l'Eucharistie, ID. *Prov.* 46. Il ne croit donc pas le sacrifice de la messe, ID. ib. Le pape entreprend donc sur nos libertés dans cette bulle où il veut nous obliger de croire ses décisions, ID. ib. 49. Quand les pères ont condamné Eutychès, parce qu'il ne croyait qu'une nature en Jésus-Christ, a-t-il dit que non et qu'il en croyait deux? ID. *Lett. de Nicole au P. Annat*. En montrant la vérité, on la fait croire, ID. dans COUSIN. C'est un aveuglement de vivre mal en croyant Dieu, ID. ib. Que dirai-je de ceux qui croyaient la transmigration des âmes? BOSS. *Hist.* II, 6. Tels sont les prodiges qu'il faut croire quand on ne veut pas croire les miracles du Tout-puissant? ID. ib. II, 43. Au troisième jour il resuscite, il paraît aux siens qui lavaient abandonné et qui s'obstinaient à ne pas croire sa résurrection, ID. ib. II, 6. Ces hommes délicats qui ne croient pas la vérité de Jésus-Christ et de la parole, FLÉCH. *Serm.* I, 69. Les uns croient la Providence, les autres la nient, FÉN. *Pyrrh.* Ce qu'il croyait il le voyait, au lieu que les autres croient ce qu'ils voient, FONTEN. *Carrière*. Le gou-

verneur ne savait que croire des dieux, il était obsédé d'Epicuriens, ID. *Oracles*, ch. 44. Il a recours au Dieu de ses pères; il redoute ses jugements qu'il faisait semblant de ne pas croire, MASS. *Car. Doutes sur la relig.* Nous nous laissons mollement entraîner au cours fatal qui nous emporte sur le préjugé général que nous ne croyons rien, ID. ib. Vous tremblez sur un avenir que vous vous étiez vaincu de ne pas croire, ID. ib. *Vérit. de la relig.* Ceux de Formose croient une espèce d'enfer, MONTESQ. *Espr.* xxiv, 44. Ces auteurs, me repartit-il, n'ont pas cherché dans l'Écriture ce qu'il faut croire, mais ce qu'ils croient eux-mêmes, ID. *Lett. pers.* 434. Si quelque chose justifie ceux qui croient une fatalité à laquelle rien ne peut se soustraire.... VOLT. *Louis XIV*, 25. Vous croyez tous les maux que votre âme redoute, ID. *Mérope*, I, 2. Si ces philosophes croient l'existence de Dieu et l'immortalité de l'âme, J. J. ROUSS. *Hél.* III, 48. || Croire une chose comme l'Évangile, comme un article de foi, la croire fermement. || Croire tout comme article de foi, être extrêmement crédule. || Familièrement. J'aime mieux le croire que d'y aller voir, se dit de choses qu'on dédaigne de vérifier, ou qu'on n'a pas le temps ou le moyen de vérifier. || Si vous ne le croyez pas, allez-y voir, se dit à une personne qui doute. || Terme de pratique. Croire un titre, le recevoir pour preuve. || Faire croire une chose, la persuader. Nous serions coupables de faire croire une fausseté. Je fis croire et je crus ma victoire certaine, RAC. *Andr.* I, 1. || Se faire croire, obtenir créance. Ce voyageur raconte de telles choses, qu'il a beaucoup de peine à se faire croire. Ô bienheureux soupirs, favorables moments, Où l'un et l'autre cœur, plein de doux sentiments, Aime et le dit et se fait croire! LA FONT. *Daphné*, III, 4. || Se faire croire une chose, se la persuader à soi-même. L'homme est ainsi fait qu'à force de lui dire qu'il est un sot, il le croit; et, à force de se le dire à soi-même, on se le fait croire, PASC. *Pensées*, art. xxiv, 38, éd. Lahure, 1860. || 2^o Ajouter foi à, obéir à, suivre l'avis. Croyez-vous cet homme-là? Il ne croit pas les médecins. Je vous crois. Croyez-moi, ne faites point cela. Il croit cette âme basse et se montre sans foi; Mais, s'il croyait la sienne, il agirait en roi, CORN. *Pomp.* II, 1. Ah! ah! qui des deux croire? Ce discours au premier est fort contradictoire, MOL. *l'Étour.* I, 4. Les sages le prévirent; mais les sages sont-ils crus en ces temps d'emportement, et ne se rit-on pas de leurs prophéties? BOSS. *Reine d'Anglet*. Un honnête homme qui dit oui et non mérite d'être cru; son caractère jure pour lui, donne créance à ses paroles et lui attire toute sorte de confiance, LA BRUY. v. Non, ou vous me croirez, ou bien de ce malheur Ma mort m'épargnera la vue et la douleur, RAC. *Brit.* IV, 3. Oui, monsieur, je vous crois, comme mon propre père, ID. *Plaid.* I, 7. Qui l'aurait crue [la maréchale de Clérambault], on eût fait son repas sans quitter les cartes, ST-SIM. 404, 416. Souffle sur ton amour, ami, si tu me crois, A. CHÉN. 459. || Par extension. J'ai failli, je l'avoue, et mon cœur imprudent A trop cru les transports d'un désir trop ardent, CORN. *Nic.* II, 2. Et croire la pitié qui me pourrait surprendre, ROTROU, *Bélis*. IV, 8. Et de mille remords son esprit combattu Croit tantôt son amour et tantôt sa vertu, RAC. *Andr.* V, 2. || S. m. Le croire, l'action d'ajouter foi. Jamais on ne toucha mieux le naturel de la croyance en matières de choses humaines que quand on a dit que le croire est une courtoisie; car, comme c'est une courtoisie de croire à un homme d'honneur, aussi est-ce une incivilité bien rustique de démentir de braves et fidèles écrivains, GARASSE, *Rech. des recherches*, p. 806, dans LACURNE. || 3^o En croire, locution dans laquelle en, signifiant proprement *sur cela*, est devenu expletif. Ne vous alarmez pas, elle ne m'en croit pas, CORN. *Perthar.* I, 4. Je n'en serai point cru à mon serment, et l'on dira que je rêve, MOL. *Georg. Dand.* II, 8. Les enfants n'en veulent plus croire leurs grands-pères, BOSS. *Hist.* II, 2. De cette sorte, saint Jean-Baptiste, qu'on jugea digne d'être le Christ, n'en fut pas cru quand il montra le Christ véritable, ID. ib. II, 40. On aimera mieux qu'un faussaire soit prophète qu'Isaïe, ou que Jérémie, ou que Daniel; ou bien chaque siècle aura porté un faussaire heureux que tout le peuple en aura cru, ID. ib. II, 43. M'en croirez-vous? Lassé de ses trompeurs attrait, Au lieu de l'enlever, fuyez-la pour jamais, RAC. *Andr.* III, 4. Ah! fallait-il en croire une amante insensée? Ne devais-tu pas lire au fond de ma pensée? ID. ib. V, 3. Quelle faiblesse à moi d'en croire un furieux? ID. *Mithr.* III, 4. Je m'en fie

à Burrhus; j'en crois même son maître, ID. *Brit.* V, 4. Là, si vous m'en croyez, d'un amour éternel Nous irons confirmer le serment solennel, ID. *Phèd.* V, 4. Ah! si vous m'en croyez, ne m'interrogez pas, VOLT. *OEdipe*, III, 4. J'obéis sans rien craindre et j'en crois les oracles, ID. *Sémiram.* V, 4. || À l'en croire, s'il faut l'en croire, locutions qui expriment le doute. À l'en croire, tout est perdu. || Par extension. En croirez-vous cette lettre? S'il en croit votre ardeur, je suis sûr du trépas; Mais peut-être, madame, il ne l'en croira pas, CORN. *Sertor.* V, 4. Et vous n'en croirez pas toute cette colère, ID. *Toison*, IV, 3. En crois-tu mes soupirs? En croiras-tu mes larmes? ID. *Héracl.* V, 3. J'en ai cru le hasard, ROTROU, *Bélis*. II, 40. Si j'en crois leurs alarmes, RAC. *Andr.* I, 4. Que n'en croyais-je alors ma tendresse alarmée? ID. *Iphig.* I, 4. Que si j'en crois ma gloire, il y faut renoncer, ID. ib. II, 7. En croirez-vous toujours un farouche scrupule? ID. *Phèd.* I, 4. Je connais mal peut-être une loi si nouvelle, Mais j'en crois ma vertu qui parle aussi haut qu'elle, VOLT. *Alz.* III, 5. Et j'en croyais trop tôt un déplaisir mortel, ID. *Zaire*, IV, 7. Ciel! que vois-je! en croirai-je ma vue? ID. *Triumv.* II, 4. N'en croyez pas, madame, un orgueil téméraire, ID. *Mérope*, I, 3. || En faire croire, dire des mensonges, tromper la crédulité. À qui vous veut ouir, vous en faites bien croire, CORN. *Ment.* I, 6. Il en ferait bien croire à des esprits mal faits, QUINAULT, *la Comédie sans comédie*, II, 5. || 4^o Penser, présumer, s'imaginer. Que va-t-on croire de moi? Vous ne sauriez croire combien cela me contrarie. Il a cru bien faire. Je vous pardonne d'avoir cru sur la foi du P. Bauny qu'Aristote ait été de ce sentiment, PASC. *Prov.* 4. Si on leur fait entendre que vous croyez pouvoir faire votre salut en calomnier vos ennemis, PASC. *Prov.* 45. Je ne crois pas que j'en pusse sortir, si on y recevait de vos nouvelles, SÉV. 164. Mais c'est un jeune fou qui se croit tout permis Et qui pour un bon mot va perdre vingt amis, BOIL. *Sat.* IX. Un homme ne veut point croire qu'il soit orgueilleux, ni lâche, ni paresseux, il veut croire qu'il a raison, BOSS. *Connais.* I, 16. Elle croyait servir l'Etat, elle croyait assurer au roi des serviteurs en conservant à Dieu des fidèles, ID. *Reine d'Anglet*. Assiégeait-il quelque place, il invente tous les jours de nouveaux moyens d'en avancer la conquête; on croit qu'il expose les troupes; il les ménage en abrégant le temps des périls par la vigueur des attaques, ID. *Louis de Bourbon*. Augustin crut que la pénitence n'avait rien qui déshonorât le sacerdoce, FLÉCH. *Panég.* I, p. 260. Vous croyez qu'un amant vienne vous insulter? Il vous rapporte un cœur qu'il n'a pu vous ôter, RAC. *Andr.* II, 4. Mais cependant, seigneur, que faut-il que je croie D'un bruit qui me surprend et me comble de joie? ID. *Iphig.* I, 2. Que croira-t-on de vous, à voir ce que vous faites? ID. *Andr.* III, 4. Les grands ne comptent le reste des hommes pour rien et ne croient être nés que pour eux-mêmes, MASS. *Pet. carême*, *Obstac.* Jésus-Christ souffre à notre place et les grands croient que tout doit souffrir pour eux, ID. ib. À voir le climat affreux de la Moscovie, on ne croirait jamais que ce fût une peine d'en être exilé, MONTESQ. *Lett. pers.* 50. Il en est de l'esprit et du goût comme de la philosophie; rien n'est plus rare que d'en avoir, plus impossible que d'en acquérir, et plus commun que de s'en croire beaucoup, D'ALEMB. *Essai sur la société des gens de lettres*, *Oeuvres*, t. III, p. 44, dans POUGENS. || Trop croire de, avoir une trop haute opinion de. Rome a trop cru de moi, CORN. *Hor.* II, 4. Et j'y pouvais un jour, sans trop croire de moi, Prétendre, en les servant, un honorable emploi, MOL. *l'Étour.* V, 3. || Je crois, à ce que je crois, employés comme incise, c'est-à-dire d'après mon opinion, selon mon sentiment. Vous ferez bien, je crois, de ne plus fréquenter cet homme-là. Il avait, à ce que je crois, étudié la question la matinée. || Je crois bien, signifie en certaines circonstances déterminées par le contexte: cela n'est pas étonnant. Il n'aime plus cette personne, je crois bien, elle n'est plus la même, PASC. *P. div.* 38. || Regarder comme. On le crut fou. Il ne faut presque rien pour être cru fier, incivil, méprisant, désobligeant; il faut encore moins pour être estimé tout le contraire, LA BRUY. V. || Croire quelque chose à quelqu'un, croire qu'il possède cette chose. Je lui crois beaucoup d'habileté. Je croyais à cet homme plus de droiture qu'il n'en a. || 5^o S'en rapporter à, compter sur. Je croirais ses conseils et je verrais Pyrrhus, RAC. *Andr.* III, 5. J'ai prononcé sa grâce et je crois sa promesse, ID. *Baj.* III, 5. Je fus sourde à la brigue et crus la renommée, ID. *Brit.*

IV. 2. Un malheureux sans nom, si l'on croit l'apparition, voit. *Méope*, II. 4. || 6^e V. n. Ajouter foi. Je crois sur sa parole, et lui dois tout crédit, conn. *Sertor*. II. 4. Juste retour, monsieur des choses d'ici-bas; Vous ne voulez pas croire, et l'on ne vous croit pas, mol. *Turt*, v. 3. || Être porté à se soumettre aux autorités supérieures, célestes. L'esprit croit naturellement, et la volonté aime naturellement, de sorte que, faute de vrais objets, il faut qu'ils s'attelent aux faux, PASC. *Penseés*, part. I, art. 40. Qu'il croie par raison ou par erreur, boss. *Hist*. II. 43. Du monde des humains inexplicable histoire! Partout c'est le besoin d'adorer et de croire, PEUILLI, *Inquiet*, VIII. || 7^e Avoir la foi. À la première prédication des apôtres, beaucoup crurent. Je vois, je sais, je crois, je suis désabusée, conn. *Poly*, v. 5. Il y a trois moyens de croire: la raison, la coutume, l'inspiration, PASC. *Penseés*, art. xxv, 43, éd. Lahure, 1860. Le miracle qu'elle attendait est arrivé; elle croit, elle qui jugeait la foi impossible, boss. *Anne de Gouz*. || 8^e Croire à, avoir confiance en, ajouter foi à. Il [Attila] croyait fort aux devins, et c'était peut-être tout ce qu'il croyait, corn. *Attila*, Prof. Quoi! vous ne croyez pas au séné, ni à la cassé, ni au vin émétique? — Et pourquoi veux-tu que j'y croie? mol. *le Fest*, III, 4. Allez, ne croyez point à monsieur votre père, id. *Fest*, II, 2. Direz-vous qu'ils la recourent [cette constitution] extérieurement, mais que dans leur âme ils n'y croient pas? PASC. *Lett. de Nic. au P. Amur*. O ciel! qu'on doit peu croire Aux dehors imposants des humaines vertus! GUZSET, *Édouard*, II, 6. || 9^e Croire à, être persuadé de l'existence de, de la vérité de. Il proteste de son innocence; mais ne l'y crois pas. Comment n'eussent-ils pas cru aux oracles? ils croyaient bien aux songes, fronten. *Owahl*, 1, 8. Le mot célèbre de Fontenelle à un prince qui lui disait qu'il croyait à la vertu: monseigneur, il y a d'honnêtes gens, mais ils ne viennent pas vous checher, convincer, *Maurpas*. Ainsi de nouvelles erreurs entretiennent dans des erreurs anciennes; et on croit à toutes avec d'autant plus de confiance, qu'on croit à un plus grand nombre, compilac, *Hist. anc.* III, 3. Je crois à la victoire et non pas à la paix, LUCE DE LANCIVAL, *Hector*, v. 4. Je ne crois plus aux Dieux, il est dit: oroyez à l'Eglise; mais il n'est pas dit: croyez aux miracles, à cause que le dernier est naturel et non pas le premier; l'un avait besoin de précepte, non pas l'autre, PASC. *Penseés*, art. xxxii, 8, ed. Lahure, 1860. || 10^e Croire en, être persuadé de l'existence de. Croire en Dieu. Attend pour croire en Dieu que la fièvre le presse, boul. *Satir*, mésité. || 11^e Se croire, o. rff. Avoir certaine opinion de soi. Cet homme se croit habile. Pour être plus qu'un roi, tu te crois quelque chose, corn. *Civima*, III, 4. Il n'y a que deux sortes d'hommes: les uns justes qui se croient pécheurs, les autres pêcheurs qui se croient justes, PASC. *Penseés*, art. xxv, 72, ed. Lahure, 1860. || Penser quelque chose au sujet de soi. Il se croyait au moment de réussir. Je me crois lui d'être aimé faiblement, voit. *Zaire*, I, 2. || Avoir confiance en soi. Tout est illustré en eux quand ils daignent se croire, conn. *Pompe*, II, 1. Ecoutez tout le monde, croire peu de gens, gardez-vous bien de vous croire trop vous-même, fén. *Tib*, xxiv. || S'en croire, oblier au sentiment fini par se croire. || S'en croire, oblier au sentiment qu'on a. Mais, si je m'en crois, je ne le verrais pas, RAC. *Andr*, II, 4. || S'en croire beaucoup, s'en croire beaucoup trop, avoir en ses forces ou son mérite une confiance exagérée. || Proverbe. Croyez cela et buvez de l'eau, c'est-à-dire buvez de l'eau pour mieux digérer de pareils contes.

REM. 1. Croire, suivi de que, dans une phrase affirmante, veut l'indiquer: Je crois que cela est. Mais autrefois il n'en était pas ainsi; et le sens dubitatif qui est naturellement attaché à croire faisait qu'on mettait volontiers le subjonctif: La plus belle Rome en fait que d'aventures? La font. *Cand*. Elle croyait que le petit Noirmoutier dût être aveugle, *I*, 4. Je crovais bien qu'on fut damné pour n'avoir pas de bonnes pensées, mais... PASC. *Prov*, 4. Vous croyez donc qu'il faille avoir Beaucoup de peine à Rome en fait que d'aventures? La font. *Cand*. Elle croyait que le petit Noirmoutier dût être aveugle, *Siv*, 6. Je crovais que tout fut perdu, *ID*, 14. Je crovais que vous n'eussiez point fait réponse au cardinal, *ID*, 128. Il croyait que ce dut être le 15^e de ce mois, *ID*, 324. Malgré ce rejet actuel du subjonctif, on l'admettra sans peine dans une phrase telle que celle-ci: Nous nous demandons sans cesse ce qu'on

croit que nous soyons, MASS. *Incarne*, II, 2. Croire suivi de que, dans une phrase négative ou interrogative, veut le subjonctif: Je ne crois pas qu'il soit naturellement. Croyez-vous qu'il le fasse? Avez-vous cru qu'il partit si tôt? Je ne crois pas qu'il payât. Croyez-vous encore qu'il ait de l'habileté, après toutes les softises qu'il a faites? || 3. Croire, dans une phrase interrogative, suivi de que, peut-être suivi du futur de l'indicatif ou du conditionnel: Croyez-vous qu'il payera ses dettes? Avez-vous cru qu'il payera ses dettes? Les grammairiens se sont efforcés d'établir une différence de sens entre ces constructions et celles où l'on met le subjonctif; croyez-vous se construit avec un verbe à l'infinitif sans préposition intermédiaire; on n'imite donc pas les exemples suivants: Ils [les évêques de Beauvais et Beauvais, cité dans le *Dict. de Bescuelle*] Il est mort; cependant si j'en crois à mes yeux... crois à ma fureur, bernus, *Religion*, I, 233. Cette locution n'est pas incorrecte en soi, puisqu'on dit activement en croire; mais elle est peu usitée.

— SYN. 1^e croire quelque chose, croire à quelque chose; croire quelqu'un, croire à quelqu'un. Croire quelque chose, c'est l'estimer véritable: Je crois ce que vous me dites. Croire à quelque chose, c'est Y ajouter foi, y avoir confiance, s'y fier: Je ne crois pas à l'efficacité de ce remède. Croire quelque chose, c'est ajouter foi à ce qu'il dit: Il ne faut pas croire les menteurs. Croire à quelqu'un, c'est croire à son existence: Croire aux sorciers, c'est croire qu'il y en a; Croire les sorciers, c'est croire ce qu'ils disent. || 2^e faire croire, faire accroire. Faire croire, c'est persuader à autrui une chose que l'on croit vrai ou que l'on croit flusse. Faire accroire, c'est persuader à autrui une chose que l'on sait fausse. Aussi faire croire peut se dire des choses communes: Ce nuage de poussière me fit croire qu'une troupe de cavaliers venait, mais faire accroire ne peut se dire que des personnes. Mort sont li quans Rolans, ce croï [je crois], ib. xiii. Del rei paten, sire, por ver [pour vrai] creez, ib. — HIST. XI^e s. Il dit au rei: jà mar crerez Mar-sile, *Ch. de l'ol. XIV*. Tert i si sues [son neveu y sera] li quans Rolans, ce croï [je crois], ib. cxviii. Respon li dus: sire, je vous en croi, ib. ccxii. Li reis croit Deu, faire veut son service, ib. cxixv. Croire [elle] veut Deu, chrestientet demande, ib. ccxcii.

— XII^e s. Ostages bien creuz [en qui on puisse se faire] Rom. p. 42. Se ne creez mes dits, ib. p. 22. Grecz [croyez] mon los [conseil], ib. p. 37. Si volontement come nous le oreon, ib. p. 48. Las t se jepert, de ce sui bien creanz, Jamais n'ert jor que n'en soie dolans, ib. p. 86. Et si [il] cresca sainte crestiente, ib. p. 417. Dame, cil dex en cui [nous] sommes creant, ib. p. 421. [Dame] qui croit faus druz [amant] menteur, *Couci*, I. Je sui moult bien qu'ele croit les letons, ib. xiii. Conseil [il] aura creu moult fol et enfant; *Sax*, xxv.

— XIII^e s. Blaas sire, nous avons vos lettres veües, qui nous dient que nous vos creons de tout ce que vous dirës, villeh, lxvi. Et vos feistes moult mal quant vos les creutes, ib. cxxiii. Les lettres disoient que autant les creut-on comme lor seigneurs, ID. x. Bien fait qui se porvoit En croire ce qu'il doit, Ce dit li vilans, *Proverbes du comte de Bret*. Ms. de St-Germ. fe 414, dans *Lacurne*. Ça est li bons vins de Soissons; Sor l'herbe vert et sor les jons fait bon boivre à henpa [coupes] d'argent, Catens [céans] croit l'en [l'on fait crédit] toute la gent; Catens boivent et fol et sage, connors d'Arrois, Ms. de St-Germ. fe 83, dans *Lacurne*. Se croire me voulez, bien sezrez assenteé [dirigé], *Berte*, xlvi. Constance, dist Symons, je croi que elle ait fain, ib. xix. Sachiez, vous en avez mauvais conseil creu, ib. li. Un certain messager qui bien faisoit à croire [en qui on se pouvait fier] Pour bien faire message, n'estoit pas com le loire, ib. lxvi. Je croi qu'ele soit morte, ib. xcvi. Ains croi [je] que sans point de demore, Son hommage [tu] li reniaasses, Ne jaunes par amour n'amases, *la Rose*, 424. Amors, qui te fait en li croire, Te tolt ton sens et ta memoire, Et de ton cuer les iex avugle, ib. 6929. Et trouva que le Vieil de la Montagne ne croit pas en Mahomet, ainçois croioit en la ioy de Haïti, qui fu oncles de Mahom-

met, JONV. 260. Il a main prudemment élévaler en la terre des Crestiens et des Sarrazins, qui onques ne crurent Dieu ne sa mère, ID. 275. Le saint roi se estoça de tout son poir, par ses paroles, de moi faire croire en la loi crestienne, ID. 197. Ertaut de Nogent fu le bongois du monde que le conte de Troyes, 1, 1, 490. Puis que nature s'entremet D'entour de l'artillerie faisoit croire de tous les deux paroles doucereuses souvent les trouve veinues, timoux de LENCY, *Prov*, t. II, p. 387. Vous parlez J. J. nouss, *Ém*, v. || 5. On a dit en croire à: Vous n'en avez cru ni à ma parole ni à l'expérience; n'avez cru ni à ma parole ni à ma fureur, bernus, *Religion*, I, 233. Cette locution n'est pas incorrecte en soi, puisqu'on dit activement en croire; mais elle est peu usitée.

— SYN. 1^e croire quelque chose, croire à quelqu'un. Croire quelque chose, c'est l'estimer véritable: Je crois ce que vous me dites. Croire à quelque chose, c'est Y ajouter foi, y avoir confiance, s'y fier: Je ne crois pas à l'efficacité de ce remède. Croire quelques personnes: Ce nuage de poussière me fit croire qu'une troupe de cavaliers venait, mais faire accroire ne peut se dire que des personnes. Mort sont li quans Rolans, ce croï [je crois], ib. xiii. Del rei paten, sire, por ver [pour vrai] creez, ib. — HIST. XI^e s. Il dit au rei: jà mar crerez Mar-sile, *Ch. de l'ol. XIV*. Tert i si sues [son neveu y sera] li quans Rolans, ce croï [je crois], ib. cxviii. Respon li dus: sire, je vous en croi, ib. ccxii. Li reis croit Deu, faire veut son service, ib. cxixv. Croire [elle] veut Deu, chrestientet demande, ib. ccxcii.

— XV^e s. Il estoit moult aimé et cru en la ville, Troyes, 1, 1, 490. Puis que nature s'entremet D'entour de l'artillerie faisoit croire de tous les deux timoux à l'heure figure. Il est à croire qu'ele y mit n'auront [in'auende]; Car de bon conseil croire, saufement li bien souvent, *Baud. de Séb*, VII, 460. — XIV^e s. Il estoit moult aimé et cru en la ville, Troyes, 1, 1, 490. Puis que nature s'entremet D'entour de l'artillerie faisoit croire de tous les deux timoux à l'heure figure. Il est à croire qu'ele y mit n'auront [in'auende]; Car de bon conseil croire, saufement li bien souvent, *Baud. de Séb*, VII, 460. — XIV^e s. Il estoit moult aimé et cru en la ville, Troyes, 1, 1, 490. Puis que nature s'entremet D'entour de l'artillerie faisoit croire de tous les deux timoux à l'heure figure. Il est à croire qu'ele y mit n'auront [in'auende]; Car de bon conseil croire, saufement li bien souvent, *Baud. de Séb*, VII, 460. — XIV^e s. Il estoit moult aimé et cru en la ville, Troyes, 1, 1, 490. Puis que nature s'entremet D'entour de l'artillerie faisoit croire de tous les deux timoux à l'heure figure. Il est à croire qu'ele y mit n'auront [in'auende]; Car de bon conseil croire, saufement li bien souvent, *Baud. de Séb*, VII, 460. — XIV^e s. Il estoit moult aimé et cru en la ville, Troyes, 1, 1, 490. Puis que nature s'entremet D'entour de l'artillerie faisoit croire de tous les deux timoux à l'heure figure. Il est à croire qu'ele y mit n'auront [in'auende]; Car de bon conseil croire, saufement li bien souvent, *Baud. de Séb*, VII, 460. — XIV^e s. Il estoit moult aimé et cru en la ville, Troyes, 1, 1, 490. Puis que nature s'entremet D'entour de l'artillerie faisoit croire de tous les deux timoux à l'heure figure. Il est à croire qu'ele y mit n'auront [in'auende]; Car de bon conseil croire, saufement li bien souvent, *Baud. de Séb*, VII, 460. — XIV^e s. Il estoit moult aimé et cru en la ville, Troyes, 1, 1, 490. Puis que nature s'entremet D'entour de l'artillerie faisoit croire de tous les deux timoux à l'heure figure. Il est à croire qu'ele y mit n'auront [in'auende]; Car de bon conseil croire, saufement li bien souvent, *Baud. de Séb*, VII, 460. — XIV^e s. Il estoit moult aimé et cru en la ville, Troyes, 1, 1, 490. Puis que nature s'entremet D'entour de l'artillerie faisoit croire de tous les deux timoux à l'heure figure. Il est à croire qu'ele y mit n'auront [in'auende]; Car de bon conseil croire, saufement li bien souvent, *Baud. de Séb*, VII, 460. — XIV^e s. Il estoit moult aimé et cru en la ville, Troyes, 1, 1, 490. Puis que nature s'entremet D'entour de l'artillerie faisoit croire de tous les deux timoux à l'heure figure. Il est à croire qu'ele y mit n'auront [in'auende]; Car de bon conseil croire, saufement li bien souvent, *Baud. de Séb*, VII, 460. — XIV^e s. Il estoit moult aimé et cru en la ville, Troyes, 1, 1, 490. Puis que nature s'entremet D'entour de l'artillerie faisoit croire de tous les deux timoux à l'heure figure. Il est à croire qu'ele y mit n'auront [in'auende]; Car de bon conseil croire, saufement li bien souvent, *Baud. de Séb*, VII, 460. — XIV^e s. Il estoit moult aimé et cru en la ville, Troyes, 1, 1, 490. Puis que nature s'entremet D'entour de l'artillerie faisoit croire de tous les deux timoux à l'heure figure. Il est à croire qu'ele y mit n'auront [in'auende]; Car de bon conseil croire, saufement li bien souvent, *Baud. de Séb*, VII, 460. — XIV^e s. Il estoit moult aimé et cru en la ville, Troyes, 1, 1, 490. Puis que nature s'entremet D'entour de l'artillerie faisoit croire de tous les deux timoux à l'heure figure. Il est à croire qu'ele y mit n'auront [in'auende]; Car de bon conseil croire, saufement li bien souvent, *Baud. de Séb*, VII, 460. — XIV^e s. Il estoit moult aimé et cru en la ville, Troyes, 1, 1, 490. Puis que nature s'entremet D'entour de l'artillerie faisoit croire de tous les deux timoux à l'heure figure. Il est à croire qu'ele y mit n'auront [in'auende]; Car de bon conseil croire, saufement li bien souvent, *Baud. de Séb*, VII, 460. — XIV^e s. Il estoit moult aimé et cru en la ville, Troyes, 1, 1, 490. Puis que nature s'entremet D'entour de l'artillerie faisoit croire de tous les deux timoux à l'heure figure. Il est à croire qu'ele y mit n'auront [in'auende]; Car de bon conseil croire, saufement li bien souvent, *Baud. de Séb*, VII, 460. — XIV^e s. Il estoit moult aimé et cru en la ville, Troyes, 1, 1, 490. Puis que nature s'entremet D'entour de l'artillerie faisoit croire de tous les deux timoux à l'heure figure. Il est à croire qu'ele y mit n'auront [in'auende]; Car de bon conseil croire, saufement li bien souvent, *Baud. de Séb*, VII, 460. — XIV^e s. Il estoit moult aimé et cru en la ville, Troyes, 1, 1, 490. Puis que nature s'entremet D'entour de l'artillerie faisoit croire de tous les deux timoux à l'heure figure. Il est à croire qu'ele y mit n'auront [in'auende]; Car de bon conseil croire, saufement li bien souvent, *Baud. de Séb*, VII, 460. — XIV^e s. Il estoit moult aimé et cru en la ville, Troyes, 1, 1, 490. Puis que nature s'entremet D'entour de l'artillerie faisoit croire de tous les deux timoux à l'heure figure. Il est à croire qu'ele y mit n'auront [in'auende]; Car de bon conseil croire, saufement li bien souvent, *Baud. de Séb*, VII, 460. — XIV^e s. Il estoit moult aimé et cru en la ville, Troyes, 1, 1, 490. Puis que nature s'entremet D'entour de l'artillerie faisoit croire de tous les deux timoux à l'heure figure. Il est à croire qu'ele y mit n'auront [in'auende]; Car de bon conseil croire, saufement li bien souvent, *Baud. de Séb*, VII, 460. — XIV^e s. Il estoit moult aimé et cru en la ville, Troyes, 1, 1, 490. Puis que nature s'entremet D'entour de l'artillerie faisoit croire de tous les deux timoux à l'heure figure. Il est à croire qu'ele y mit n'auront [in'auende]; Car de bon conseil croire, saufement li bien souvent, *Baud. de Séb*, VII, 460. — XIV^e s. Il estoit moult aimé et cru en la ville, Troyes, 1, 1, 490. Puis que nature s'entremet D'entour de l'artillerie faisoit croire de tous les deux timoux à l'heure figure. Il est à croire qu'ele y mit n'auront [in'auende]; Car de bon conseil croire, saufement li bien souvent, *Baud. de Séb*, VII, 460. — XIV^e s. Il estoit moult aimé et cru en la ville, Troyes, 1, 1, 490. Puis que nature s'entremet D'entour de l'artillerie faisoit croire de tous les deux timoux à l'heure figure. Il est à croire qu'ele y mit n'auront [in'auende]; Car de bon conseil croire, saufement li bien souvent, *Baud. de Séb*, VII, 460. — XIV^e s. Il estoit moult aimé et cru en la ville, Troyes, 1, 1, 490. Puis que nature s'entremet D'entour de l'artillerie faisoit croire de tous les deux timoux à l'heure figure. Il est à croire qu'ele y mit n'auront [in'auende]; Car de bon conseil croire, saufement li bien souvent, *Baud. de Séb*, VII, 460. — XIV^e s. Il estoit moult aimé et cru en la ville, Troyes, 1, 1, 490. Puis que nature s'entremet D'entour de l'artillerie faisoit croire de tous les deux timoux à l'heure figure. Il est à croire qu'ele y mit n'auront [in'auende]; Car de bon conseil croire, saufement li bien souvent, *Baud. de Séb*, VII, 460. — XIV^e s. Il estoit moult aimé et cru en la ville, Troyes, 1, 1, 490. Puis que nature s'entremet D'entour de l'artillerie faisoit croire de tous les deux timoux à l'heure figure. Il est à croire qu'ele y mit n'auront [in'auende]; Car de bon conseil croire, saufement li bien souvent, *Baud. de Séb*, VII, 460. — XIV^e s. Il estoit moult aimé et cru en la ville, Troyes, 1, 1, 490. Puis que nature s'entremet D'entour de l'artillerie faisoit croire de tous les deux timoux à l'heure figure. Il est à croire qu'ele y mit n'auront [in'auende]; Car de bon conseil croire, saufement li bien souvent, *Baud. de Séb*, VII, 460. — XIV^e s. Il estoit moult aimé et cru en la ville, Troyes, 1, 1, 490. Puis que nature s'entremet D'entour de l'artillerie faisoit croire de tous les deux timoux à l'heure figure. Il est à croire qu'ele y mit n'auront [in'auende]; Car de bon conseil croire, saufement li bien souvent, *Baud. de Séb*, VII, 460. — XIV^e s. Il estoit moult aimé et cru en la ville, Troyes, 1, 1, 490. Puis que nature s'entremet D'entour de l'artillerie faisoit croire de tous les deux timoux à l'heure figure. Il est à croire qu'ele y mit n'auront [in'auende]; Car de bon conseil croire, saufement li bien souvent, *Baud. de Séb*, VII, 460. — XIV^e s. Il estoit moult aimé et cru en la ville, Troyes, 1, 1, 490. Puis que nature s'entremet D'entour de l'artillerie faisoit croire de tous les deux timoux à l'heure figure. Il est à croire qu'ele y mit n'auront [in'auende]; Car de bon conseil croire, saufement li bien souvent, *Baud. de Séb*, VII, 460. — XIV^e s. Il estoit moult aimé et cru en la ville, Troyes, 1, 1, 490. Puis que nature s'entremet D'entour de l'artillerie faisoit croire de tous les deux timoux à l'heure figure. Il est à croire qu'ele y mit n'auront [in'auende]; Car de bon conseil croire, saufement li bien souvent, *Baud. de Séb*, VII, 460. — XIV^e s. Il estoit moult aimé et cru en la ville, Troyes, 1, 1, 490. Puis que nature s'entremet D'entour de l'artillerie faisoit croire de tous les deux timoux à l'heure figure. Il est à croire qu'ele y mit n'auront [in'auende]; Car de bon conseil croire, saufement li bien souvent, *Baud. de Séb*, VII, 460. — XIV^e s. Il estoit moult aimé et cru en la ville, Troyes, 1, 1, 490. Puis que nature s'entremet D'entour de l'artillerie faisoit croire de tous les deux timoux à l'heure figure. Il est à croire qu'ele y mit n'auront [in'auende]; Car de bon conseil croire, saufement li bien souvent, *Baud. de Séb*, VII, 460. — XIV^e s. Il estoit moult aimé et cru en la ville, Troyes, 1, 1, 490. Puis que nature s'entremet D'entour de l'artillerie faisoit croire de tous les deux timoux à l'heure figure. Il est à croire qu'ele y mit n'auront [in'auende]; Car de bon conseil croire, saufement li bien souvent, *Baud. de Séb*, VII, 460. — XIV^e s. Il estoit moult aimé et cru en la ville, Troyes, 1, 1, 490. Puis que nature s'entremet D'entour de l'artillerie faisoit croire de tous les deux timoux à l'heure figure. Il est à croire qu'ele y mit n'auront [in'auende]; Car de bon conseil croire, saufement li bien souvent, *Baud. de Séb*, VII, 460. — XIV^e s. Il estoit moult aimé et cru en la ville, Troyes, 1, 1, 490. Puis que nature s'entremet D'entour de l'artillerie faisoit croire de tous les deux timoux à l'heure figure. Il est à croire qu'ele y mit n'auront [in'auende]; Car de bon conseil croire, saufement li bien souvent, *Baud. de Séb*, VII, 460. — XIV^e s. Il estoit moult aimé et cru en la ville, Troyes, 1, 1, 490. Puis que nature s'entremet D'entour de l'artillerie faisoit croire de tous les deux timoux à l'heure figure. Il est à croire qu'ele y mit n'auront [in'auende]; Car de bon conseil croire, saufement li bien souvent, *Baud. de Séb*, VII, 460. — XIV^e s. Il estoit moult aimé et cru en la ville, Troyes, 1, 1, 490. Puis que nature s'entremet D'entour de l'artillerie faisoit croire de tous les deux timoux à l'heure figure. Il est à croire qu'ele y mit n'auront [in'auende]; Car de bon conseil croire, saufement li bien souvent, *Baud. de Séb*, VII, 460. — XIV

Au temps des croisades. Cette province qu'on appelle aujourd'hui Turcomanie, tomba bientôt après sous le pouvoir du turc Soliman, qui, maître de la plus grande partie de l'Asie Mineure, établit le siège de sa domination à Nicée et menaçait de là Constantinople au temps où commencèrent les croisades, VOLT. *Mœurs de l'Orient au temps des croisades*. Tel était l'état de l'Asie Mineure lorsqu'un pèlerin d'Amiens suscita les croisades, ID. ib. *De la 4^e croisade*. On sait combien l'abbé Suger, aussi grand homme d'État que l'abbé de Clairvaux était grand orateur, s'opposa à cette croisade malheureuse que Louis le Jeune entreprit par le conseil de saint Bernard, D'ALEMB. *Abus de la crit. Oeuvres*, t. x, p. 276, dans POUGENS. Parmi les préparatifs de la croisade, on ne doit pas oublier le soin que prenaient les croisés de faire bénir leurs armes et leurs drapeaux, MICHAUD, *Hist. des Crois.* I, an 1095. || Par extension, l'expédition contre les Albigeois; les expéditions en Espagne pour combattre les Maures qui occupaient ce pays. Lisez l'histoire de la croisade contre les Albigeois; lisez celle de la conquête du Mexique; vous verrez que les croisés n'avaient pas commis moins d'horreurs dans le Languedoc que les Espagnols en commirent dans l'Amérique, SAINT-FOIX, *Ess. Paris, Oeuvres*, t. iv, p. 349, dans POUGENS. || 2^e Fig. Tentatives pour diriger l'opinion sur ou contre quelque chose. À la sortie des troubles révolutionnaires, quelques esprits entreprirent une croisade contre les idées qui venaient de triompher. Croisade contre les préjugés. Il y a environ quatre ans que je prêche cette petite croisade, VOLT. *Lett. à Cath.* 449. || 3^e Synonyme de croisure ou de croisement, en parlant des cocons. || 4^e Constellation antarctique, dite aussi Croix du Sud, composée de quatre étoiles en croix, qui sert à distinguer le pôle, au delà de la ligne, comme la Petite Ourse de notre côté.

— HIST. XIII^e s. Ce fu aussi comme une prophétie de la grant foison de gens qui moururent en ce douz [double] croisement, JOINV. 204. Ce que la chasuble estoit de sarge de Reins, senefie que la croiserie sera de petit exploit aussi, comme vous verrés se Dieu vous donne vie, ID. 299. || XV^e s. Au quel temps fut par nostre saint pere le Pape ordonné une croisserie sur les Pragois, MONSTREL. I, 236. Une croisée pour aller sur les Turcs et infidèles de nostre foy, MATH. DE COUCY, *Hist. de Charles VII*, p. 702, dans LACURNE. || XVI^e s. L'espalier peut estre dressé, soit en traversant aucun desdits jardins, par croisades et autrement, ou posé ailleurs pour en faire de longues allées, droites, courbes, et d'autres figures, O. DE SERRES, 650. Croisades [signes de croix que le prêtre fait sur l'hostie], H. EST. *Apol. d'Hérod.* p. 555, dans LACURNE. Si pour cela elles ne s'amendent, on leur fera faire [à des religieuses] des croisades [se tenir les bras étendus en forme de croix] au milieu du dit chœur, DU CANGE, *crux*.

— ÉTYM. *Croiser*; provenc. *crozada*; espagn. *cruzada*; ital. *crociata*. *Croisade* est récent et refait sur l'espagnol et l'italien; autrefois on disait *croiserie* ou *croisement* ou *croisée*.

† CROISAT (kroi-za), s. m. Monnaie d'argent marquée d'une croix et d'une image de la sainte Vierge, qui se fabriquait à Gênes et qui valait environ un écu et demi de France.

— ÉTYM. *Croix*.

1. CROISÉ, ÈE (kroi-zé, zée), part. passé. || 1^e Qui est en croix. Ayant les jambes croisées. Je vis au pied d'un buisson, à trente pas de moi, une espèce de soldat qui, sur deux bâtons croisés, appuyait le bout d'une escopette, LESAGE, *Gil Blas*, I, 2. || Avoir les bras croisés, croiser ses bras sur sa poitrine. Et les deux bras croisés, du haut de son esprit, il regarde en pitié tout ce que chacun dit, MOL. *Mis.* II, 5. Lorsque, les bras croisés sur sa large poitrine... LAMART. *Nouv. méd.* 7. || Fig. Demeurer les bras croisés, demeurer dans l'inaction. Et ta vertu, qui craint de trop paraître au jour, Attend les bras croisés qu'il t'immole à ton tour, CORN. *Attila*, V, 5. M. de Lorraine ne demeurera pas les bras croisés, SÉV. 347. || Terme de botanique. Feuilles croisées, rameaux croisés, feuilles, rameaux qui se suivent et se croisent à angle droit. || 2^e Coupé à angle. Un chemin croisé par un autre. || 3^e Fig. Contrarié, gêné, traversé. Croisé dans ses démarches par un adversaire habile. Que cet esprit règne seul et ne soit point croisé par un autre, MONTESQ. *Esp.* V, 6. C'est dans les pays de la liberté que le négociant trouve des contradictions sans nombre; et il n'est jamais moins croisé par les lois que dans les pays de la servitude, ID. ib. XX, 42. Deux petits princes d'Allemagne ne peuvent faire l'échange d'un fief ou

d'un domaine, sans être croisés ou secondés par les cours de Vienne, de Versailles ou de Londres, RAYNAL, *Hist. phil.* xix, 3. || 4^e Étoffe croisée, et, substantivement, du croisé, étoffe fabriquée à quatre marches au moins et dont les fils de la trame sont plus serrés que dans l'étoffe à deux marches. || 5^e Terme d'anatomie. Ligaments croisés, deux ligaments très-forts situés à la partie postérieure de l'articulation fémorotibiale. || 6^e Rimes croisées, celles qui sont alternées, au lieu d'aller par couples. N'est-ce pas plutôt aux poèmes d'une longue étendue qu'il eût fallu permettre les rimes croisées? je le croirais, non-seulement parce que les vers masculins et féminins entrelacés n'ont pas la fatigante monotonie des distiques, mais parce que leur marche libre, rapide et fière, donne du mouvement au récit, de la véhémence à l'action, du volume et de la rondeur à la période poétique, MARMONT. *Elém. litt. Oeuvres*, t. xi, p. 467. Voici le commencement de la belle ode de Pétrarque à la fontaine de Vaucluse en vers croisés, VOLT. *Mœurs*, 82. || Vers croisés, ceux où des vers de mesure inégale reviennent à tour de rôle et avec symétrie. Ce sont, par exemple, des vers croisés si l'on met deux alexandrins puis un vers de huit syllabes, puis deux alexandrins, un vers de huit syllabes et ainsi de suite. || 7^e Terme de guerre. Feux croisés, feux convergents qui prennent en écharpe les points battus. || 8^e Terme de danse. Chassé croisé, chassé que le danseur et la danseuse font en même temps l'un à droite et l'autre à gauche. || 9^e Terme d'escrime. Tireur croisé, tireur qui n'est pas bien en ligne, et qui a le pied droit trop en dedans. || 10^e Terme de physiologie et d'élève de bestiaux. Race croisée, race qui est le résultat d'un croisement. || 11^e Qui a pris part à une croisade. Les princes croisés.

2. CROISÉ (kroi-zé), s. m. Celui qui prenait la croix pour combattre les infidèles. L'armée des croisés. On fit la revue près de Nicée, et il se trouva cent mille cavaliers et six cent mille hommes de pied, en comptant les femmes; ce nombre, joint avec les premiers croisés qui périrent sous l'hermite Pierre et sous d'autres, fait environ onze cent mille, VOLT. *Mœurs, 4^e croisade*. Jérusalem fut prise par les croisés le 5 juillet 1099, tandis qu'Alexis Comnène était empereur d'Orient, Henri IV, d'Occident, et qu'Urbain II, chef de l'Eglise romaine, vivait encore, ID. ib. Le plus politique de tous ces croisés et peut-être le seul, fut Bohémond, fils de ce Rôbert Guiscard conquérant de la Pouille, ID. ib. Les croisés trouvèrent partout des trahisons, de la perfidie, et tout ce qu'on peut attendre d'un ennemi timide, MONTESQ. *Rom.* 23. || Nouveaux croisés, les confédérés polonais sous Stanislas Auguste.

— HIST. XII^e s. Tout a croisiés amoureux à entendre D'aler à Dieu ou de remanoir ci, COUCI, xxiv. || XIII^e s. Et après [il] i envoia un suen cardonal, maistre Perron de Chappes, croisé, et manda por lui le pardon tel com vos dirai, VILLEH. 1. On ne doit pas fere assesseur d'omme que cil ne puist justicier qui le fet, s'il le trueve en meffet; si comme de clerc ou de croisé, BEAUM. 37. Quiconques est croisé de le [la] crois d'outremer, il n'est tenus à respondre en nule cort laie, ID. XI, 8. Et quant elle soit que il fu croisé, ainsi comme il meismes le contoit, elle mena aussi grand deul comme se elle le veist mort, JOINV. 208.

— ÉTYM. *Croiser*.

3. CROISÉ (kroi-zé), s. m. || 1^e Sorte d'étoffe (voy. CROISÉ 1, n° 4). || 2^e En termes de blason, un croisé se dit du globe impérial et des bannières qui portent une croix. || 3^e S. m. plur. Bâtons qui soutiennent la corde sur laquelle on danse.

CROISÉE (kroi-zée), s. f. || 1^e Fenêtre en croix comme on en voit dans les vieux châteaux, où l'espace total était divisé en quatre par une croix de pierre. || Aujourd'hui châssis vitré, ordinairement à battant, qui clôt une fenêtre. Fermer, ouvrir la croisée. || 2^e Par extension, ouverture pratiquée dans le mur d'un édifice pour donner du jour à l'intérieur, et que clôt le châssis. || Demi-croisée, petite fenêtre qui n'a que la moitié de la largeur d'une croisée, bien qu'elle en ait toute la hauteur. || 3^e Endroit où se croisent les chemins. À la première croisée de chemins qu'elle rencontra, LA FONT. *Psyché*, II, p. 146. Je délibérais aux croisées des chemins, J. J. ROUSS. *Conf.* IV. || 4^e Petits bâtons croisés au haut de la ruche par dedans, autour desquels les abeilles font leur cire. || Sorte de triangle, fixé à la lanterne d'un moulin, et communiquant un fort mouvement d'oscillation au babillard. || Les quatre branches insérées dans l'axe d'un dévidoir. || 5^e Terme de tisserand. Entrelacement de fils bien serrés ensemble. || Terme d'horloger. Rayons qui

maintiennent le centre d'une roue. || Terme de marine. Partie de l'ancre qui forme la croix sur la verge. || La grande envergure des voiles vue en mer; la longueur de leurs vergues en rade. || Terme d'imprimerie. Pièces de bois qui, se croisant, sont attachées aux tourillons d'en haut d'une presse. || Outil du couvertur et du potier d'étain.

— HIST. XIV^e s. Avoir emploiez nos carreaux et grez es terres d'aucuns seigneurs hors de la croisie [voirie] de Paris, DU CANGE, *croiseia*. Jehannot fu feruz d'un espié ou de la croisie d'icellui espié, ID. ib. || XV^e s. Entr'autres en y a une [épée] qui a cinq croix en la croisée, *Bibl. des Chartes*, 4^e série, t. v, p. 363. Lances leur furent baillées, et là de première course ne firent point d'atteinte; à la seconde firent une rude croisée, OL. DE LA MARCHE, *Mém.* liv. I, p. 322, dans LACURNE. À la neufiesme et dernière course d'icelles armes, le chevalier atteindit sur le bord de la croisée de l'armet de l'escuyer, et fut l'atteinte si grande que la coiffe fut enfoncee jusques à la teste, ID. ib. Il trouva une espée qui avoit un pied et demy de long, tant richement estoffée qu'il la faisoit bon veoir, et sur la croisée avoit un brevet qui disoit.... *Perceforest*, t. iv, f. 37. Icelui duc le fit pendre sur son chemin, avec deux autres qui estoient du party de ceux de la ville de Gand, à la croisée d'un moulin à vent, M. DE COUCY, *Hist. de Charles VII*, p. 654, dans LACURNE. || XVI^e s. Un autre aleman luy ria une halebarde sur la teste de telle force, que jusques à la croisée de l'eschine le fouldroya, J. D'AUTON, *Ann. de Louis XII*, p. 468, dans LACURNE. S'estant doncques mis à l'une des croisées de la fenestre, et les dits sieurs en l'autre, CARL. II, 44. Il y aura une grande hallée, qui croisera ledit jardin, et aux quatre bouts de ladite croisée, il y aura un amphitheatre, PALISSY, 68.

— ÉTYM. *Croisé* 1, à cause de la disposition des montants et des traverses; Berry, *queroisé*; wallon, *creuhelade*.

+ CROISELL (kroi-zé-l'), s. f. Espèce de papier.

CROISEMENT (kroi-ze-man), s. m. || 1^e Action par laquelle deux choses se croisent. Le croisement de deux chemins. || Terme d'escrime. Le croisement du fer, action de se mettre en garde contre son adversaire. || 2^e Terme de chemin de fer. Passage, par une voie diagonale, des wagons d'une voie sur une autre. || 3^e Action d'accoupler des animaux de même genre, mais de races différentes. Cette race de moutons a été fort améliorée par son croisement avec le mérinos.

— HIST. XVI^e s. Une torse de corps, un croisement de cuisses l'une sur l'autre mal-honeste, AMYOT, *Com. il faut ouir*, 24.

— ÉTYM. *Croiser*.

CROISER (kroi-zé), v. a. || 1^e Disposer deux choses en croix. Croiser les jambes. || Se croiser les bras, mettre ses bras en croix sur sa poitrine; et fig. de meurer dans l'inaction. Mon maître en sort, croise les bras, me regarde et me dit: courage! J. J. ROUSS. *Conf.* I. || Croiser son habit, son châle, rapprocher les devants d'un habit, d'un châle, de manière à s'envelopper entièrement. || Terme d'escrime. Croiser le fer, engager les épées et aussi se battre à l'épée. Le fer croise le fer, les coups suivent les coups, DELILLE, *Énéide*, XI. || Croiser la baïonnette, en présenter la pointe en avant; mouvement ainsi dit parce que le fusil est mis à peu près en croix avec le corps. || 2^e Terme de tisserand. Croiser les soies, les tordre par le moyen d'un métier à tirer les soies. || Croiser une étoffe. Faire passer des fils de la trame d'une étoffe dans une double trame. || Terme de vannier. Mettre les osiers les uns sur les autres en les travaillant. || 3^e Terme de versification. Croiser les rimes, croiser les vers, écrire une pièce de vers en rimes croisées. M. de Voltaire a croisé les vers de la tragédie de Tancrède, et au moins cette singularité n'a-t-elle pas nui au succès de la pièce, l'une des plus intéressantes du plus pathétique de nos poètes, MARMONT. *Elém. de litt. Oeuvres*, t. v, p. 119, dans POUGENS. || 4^e Terme de manège. Croiser la gaule en arrière, frapper le cheval sur la croupe. || 5^e Couper, traverser, en parlant d'une route, d'une ligne. Cette route croise celle qui va de Paris à Lyon. Je le vis devant moi qui croisait le chemin. L'éclair croise l'éclair; l'air mugit, le ciel gronde, DUCIS, *Oscar*, III, 4. C'est un gouffre obscurci de sapins centenaires où les torrents et les tonnerres croisent des éclairs et des flots, V. HUGO, *Odes*, III, 6. || Terme de chasse. Croiser les chiens, traverser la voie de l'animal qu'ils poursuivent. || Terme de gravure. Croiser, couper une suite de tailles par d'autres tailles. || On dit qu'une lettre, qu'un courrier en croise un autre, quand

deux lettres, deux courriers, partis de points opposés, passent l'un à côté de l'autre en suivant une direction inverse. Cette lettre a croisé peut-être celle où elle sert de réponse, sév. 294. || Fig. Croiser quelqu'un, le traverser dans ses desseins. De quelle manière les choses viennent croiser notre chemin, sév. 141. Il faut ajouter ici une autre bagatelle, parce que j'ai cru lui devoir des suites qui ont fort croisé ma vie, ST-SIM. 108, 159. Mes amis, relisez Richardson, vous ne déprimerez plus de grands talents qui vous croisent ou qui vous humilient, VIDER. *Eloge de Richardson*. Résolu de décrier un art qui croisait son autorité, ID. *Pens. phil.* 47. || 6° Biffer, effacer en raturant. Il a croisé trois ou quatre articles de mon compte. || 7° Accoupler des animaux de même genre, mais d'espèces différentes. Croiser des moutons français avec des mérinos. Peut-être même ne perdent-ils pas à ce mélange, s'il est vrai que les hommes gagnent, comme les animaux, à croiser leurs races, RAYNAL, *Hist. phil.* VIII, 7. || 8° V. n. Passer l'un sur l'autre, en parlant des pans d'un vêtement. Cet habit croise trop. || Les branches de l'espalier croisent, quand elles passent les unes sur les autres et font une manière de croix. || 9° Terme de marine. Il se dit des navires qui vont et viennent dans un même parage. Croiser à vue de terre. Croiser au large. Vos vaisseaux ont croisé jusqu'à l'île d'Ouessant, sév. 586. || 10° Se croiser, v. réfl. Être ou se mettre en travers l'un sur l'autre. Les deux glaives se croisent. Le point où deux lignes, deux chemins se croisent. || 11° Aller dans une direction différente ou opposée. Nous nous croisâmes en route. Le fleuve était couvert de nacelles qui se croisaient dans tous les sens. Nos deux lettres se croisèrent. Nous nous aimions sans nous connaître; Nos baisers se croisaient dans l'air, BÉRANG. *Maudit print*. Ils parcourraient tumultueusement la ville, cherchant les uns des vivres, d'autres des fourrages, quelques-uns des logements; on se croisait, on s'entre-choquait, et, l'affluence augmentant à chaque instant, ce fut bientôt comme un chaos, SÉGUR, *Hist. de Nap.* IV, 7. En même temps la file des voitures s'arrêtait incertaine, le trouble s'y mettait: les uns voulaient continuer, d'autres retourner; elles se croisèrent, se culbutèrent; ce fut bientôt un tumulte, un désordre complet, ID. ib. IX, 3. || Fig. Des intrigues qui se mêlent et se croisent. || Ils se croisent dans leurs prétentions, ils se font mutuellement obstacle. On voit dans le monde, des personnes publiques, des familles d'un grand nom, se croiser, se détruire, se regarder avec des yeux jaloux, MASS. *Car. Pard. des off.* Il faut que l'Etat soit neutre en sa douane et son commerce, et qu'il fasse en sorte que ces deux choses ne se croisent point, MONTESQ. *Esp.* XX, 13. || 12° S'engager dans une croisade. L'avanie détermina les Vénitiens à se croiser contre les Turcs, MONTESQ. *Rom.* 23. || Par extension, entrer dans une expédition commune faite par une coalition; cela ne se dit guère que d'expéditions faites au nom de principes religieux ou monarchiques. Les rois se croisèrent contre la Révolution française. || 13° S'accoupler par croisement. Le loup peut se croiser avec le chien. || 14° Se croiser, se dit d'un cheval dont les deux bipèdes latéraux ne suivent pas la même ligne dans la marche en avant, et dont les hanches vacillent de côté et d'autre. || 15° Terme de tailleur. Se croiser sur l'établi, s'y asseoir pour travailler et se mettre les jambes l'une sur l'autre.

— HIST. XI^e s. Cruisées [il] a ses blanches mains les belles, Ch. de Rol. CLXIV. || XII^e s. [Il] croisa la main, s'est un peu aclinez, Rons. p. 53. Ne resterai avecques ces tirans Qui sont croisé à loier Pour dimer clers et bourgeois et sergents; Plus en croisa envie qu'encreance [l'envie en détermina plus à se croiser, que la foi, la croyance], QUESNES, *Roman-cero*, p. 97. Mais se volez la terre e le regne laissier Pur le servise Deu, e vus voilliez cruisier, Th. le mart. 445. || XIII^e s. Tuit cil qui se croiseroient et fe-roient le servise Dieu un an en l'ost seroient quites de tous les pechiés, VILLEH. I. Il en orent tel duel [deuil] que chascuns se croisa, Berte, CVIII. Chi vous lairons dou roi Richard qui est emprisonnés; si dirons dou comte de Blois qui monta sour mer à Marseille, voile croisiet, Chr. de Rains, p. 46. Et il me dit ainsi: Sire, vous verrés que le roy se croisera demain, JOINV. 299. Après ce que il fu croisé, se croisierent Robert le conte d'Artois, Auphons [Alphonse] conte de Poitiers, etc. ID. 208. || XV^e s. Et seoit le dit duc de Bourbon par usage le plus du jour au dehors de son pavillon, jambes croisées, FROISS. III, IV, 15. Quand [les chevaliers envoyés en Bretagne par Richard] purent sentir

qu'ils eurent vent pour partir, ils croisèrent leurs nefs et entrerent en leurs vaisseaux et desancrerent et partirent, ID. II, II, 59. Ces capitaines firent en Bigorre plusieurs courses et envahies, et se croisoient en courant et chevauchant le pays, ID. II, III, 6. Là s'arresta le chevalier sur les champs et dit: « Vez-ci Berne », et estoit sur un chemin croisé, et ne savoit lequel faire ou d'aller à Morlens ou à Pau, ID. II, III, 11. Jà leur avoit on baillé nouvelles lances; et se cuiderent très bien atteindre, mais non firent; car les chevaux croisèrent, par quoy leurs coups n'eurent point de force; si passerent outre, ID. liv. IV, p. 44, dans LACURNE. [Le connétable de Clisson] se couvroit contre les coups [de son assassin] et croisoit son badelaire [épée] en soy dessendant vaillement, ID. liv. IV, p. 142. || XVI^e s. Parquoi adonc ensemble se serrerent, Tindrent bonne ordre, et leurs picques croysèrent, J. MAROT, V, 137. Comme ilz vindrent à s'entrecharger, les espées croisants glisserent jusques sur leurs mains, AMYOT, *Pomp.* 27. Quand je me suis veu croisé par mes inferieurs, et par ceux mesmes, qui sous mon nom estoient entrez à son service, je me suis payé, en disant: Eux et moi avons bien servi, D'AUB. *Hist. prif.* 5. Ces deux compagnies trouvent à une lieue St Jean Puigaillard qui leur croisoit le chemin, ID. ib. I, 335. Les chrestiens pour expier leurs crimes se croisoint, et alloient faire la guerre contre les mescreans, Sat. Mén. p. 68. Il faut que la nourrice soit de bonne habitude, et bien saine, bien quarrée de poitrine, et bien croisée d'espaulés, PARÉ, XVIII, 23.

— ETYM. Wallon, *creuheler*; Berry, *queroyer*; provenç. *crozar*; catal. *crusar*; espagn. et portug. *cruzar*; ital. *crociare*; du latin *crux*, croix.

+ CROISERIE (kroi-se-rie), s. f. Ouvrage de brins d'osier croisés les uns sur les autres.

— ETYM. Croiser.

+ CROISETÉ, ÈE (kroi-ze-té, téé), adj. Terme de blason. Croix croisetée, croix garnie d'une croisette.

— ETYM. Croisette.

+ CROISETTE (kroi-zé-té), s. f. || 1° Terme de blason. Petite croix. || 2° Terme de marine. Barre de perroquet. || Cheville qui joint le bâton du pavillon avec le mât qui est au-dessus. || 3° Terme d'escrime. Fleuret de maître d'armes. || 4° Terme de botanique. Plante des champs (*gaillet crucié*), dite aussi croix de St-André (*gentiana cruciata*, L.). || 5° Terme de minéralogie. Un des noms de la staurotide ou pierre de croix.

— HIST. XV^e s. Et sur le chevron messire Robert portoit une petite croisette d'or, FROISS. I, I, 134. Que ma borse est mal garnie! Aler ne puis en compagnie; Y n'i a miton ni croisete [petite monnaie] *Le jeu des trois rois*. || XVI^e s. Ils estoient tous couverts de tapis parsemez de croisettes de Lorraine, noires et rouges, Sat. Mén. p. 26. Greves faites d'argent et jointes à clous d'or; D'or les boucles estoient, où sourdoient eslevées Mille croisettes d'or au burin engravées, RONS. 932.

— ETYM. Diminutif de *croix*; provenç. *crozeta*.

+ CROISETTÉ (kroi-zé-té), adj. Voy. CROISÉTÉ.

CROISEUR (kroi-zeur), s. m. || 1° Terme de marine. Vaisseau de guerre qui est en croisière. || Adjectivement. Un bâtiment croiseur. Malgré la vigilance de dix bâtiments croiseurs avec quatre-vingt-six canons, RAYNAL, *Hist. phil.* VII, 14. || Capitaine d'un vaisseau croiseur. || 2° Hirondelle de mer. || 3° Dans les mines, filon qui en coupe un autre.

— ETYM. Croiser.

+ CROISIER (kroi-zié), s. m. Nom d'un ordre religieux, congrégation de chanoines réguliers.

CROISIÈRE (kroi-zié-r'), s. f. || 1° Terme de marine. Action de croiser. Tenir la croisière. La croisière a duré trois mois. Après trente et un jours de croisière sans rien trouver, je joignis, le 18 juin, une flotte hollandaise que j'attendais depuis quinze jours, *Rapport de J. BART*, 1696, dans JAL. || 2° Parages où l'on croise. La Manche est une mauvaise croisière. Les croisières n'y sont pas faciles, RAYNAL, *Hist. phil.* XIII, 46. || 3° Vaisseaux qui croisent. Une forte, une nombreuse croisière. || 4° Rencontre de deux chemins de fer qui se croisent de niveau.

— HIST. XV^e s. Adonc les prelats en leurs prélations et seigneuries commencerent à preschier ce voyage par maniere de croisiere [croisade], FROISS. II, II, 207.

— ETYM. Croiser.

+ CROISILLE (kroi-zi-l'), ll mouillées), s. f. Pièce du rouet des fileurs de corde, qui porte les mollettes.

— ETYM. Croiser.

CROISILLON (kroi-zi-lion), ll mouillées, et non

kroi-zi-yon), s. m. || 1° La traverse d'une croix. La croix de Lorraine avait deux croisillons. || 2° Ce qui sépare une croisée de fenêtre en deux. Croisée à deux croisillons. || Petites tiges de bois ou de plomb qui remplissent le châssis d'une croisée. || 3° Morceaux de charpente qui se croisent perpendiculairement. || 4° S. m. plur. Branches de fer qui, se croisant dans le cœur d'un arbre tournant, l'empêchent de se fendre.

— HIST. XIV^e s. Une autre crois à double croisillon, où il a du fust de la vraie crois, *Bibl. des Chartes*, 4^e série, t. V, p. 470. || XVI^e s. Ils portent leur petard à la grille d'un canal qui entroit dans la ville, appliquent ce petard, le font jouer, et en emportent un croison, D'AUB. *Hist.* III, 246.

— ETYM. Croix.

+ CROISOIRE (kroi-zi-o-r'), s. f. Instrument pour rayer le dessus du biscuit de mer.

— ETYM. Croiser.

CROISSANCE (kroi-san-s'), s. f. || 1° Développement progressif des corps vivants, particulièrement en hauteur. Prendre sa croissance. L'âge de croissance. Avoir toute sa croissance. || 2° On donne ce nom à certaines rocallées, ou à des herbes de mer congelées, dont on fait l'ornement des grottes. Celles qu'on appelle croissances des Indes sont en forme de crête de coq.

— HIST. XIV^e s. Les metalx n'ont fors que l'essence; Les herbes ont estre et croissance, *Nat. à l'alch. err.* 76. || XV^e s. La lune estoit à neuf jours de croissance, E. DESCHAMPS, *Naiss. de Charles VI*. || XVI^e s. Ce que fait aussi ledit Egyptiac appliqué seul sur la croissance de la chair mauvaise, PARÉ, IX, 6. Creons, ordonnons et establessions deux foires de croissance [de plus] au dit lieu de Montargis, autre celle qui a accoustumé seoir, THAUMASSIERE, *Cout. de Berry*, p. 406, dans LACURNE.

— ETYM. Provenç. *creissensa*; catal. *crexensa*; anc. espagn. *crecencia*; ital. *crescenza*; du latin *crescentia*, de *crescens* (voy. CROISSANT !).

1. CROISSANT, ANTE (kroi-san, san-t'), adj. Qui croit. Fureur croissante. Une population croissante. Un bruit croissant. Je priaïs; par degrés d'affreux pressentiments D'une terreur croissante ont pénétré mes sens, DELAV. *Vépres sicil.* III, 4. Que Dieu bénisse votre famille croissante et donne à ma patrie, dans vos enfants, des citoyens qui vous ressemblent, J. J. ROUSS. *Lett. à M. Moulou*, *Corresp.* t. V, p. 452, dans POUGENS. Je sentis à mon trouble croissant que j'allais me perdre, et je m'arrêtai, ID. *Hél.* I, 4. || Terme de marine. Échelle de latitude croissante, échelle au moyen de laquelle on mesure les distances parallèles à l'équateur, sur les cartes dont tous les méridiens sont parallèles en eux.

2. CROISSANT (kroi-san), s. m. || 1° Temps pendant lequel la lune croit, c'est-à-dire a une augmentation apparente, et, par une extension naturelle, temps depuis la lune nouvelle jusqu'à la pleine lune. Au dixième croissant de la lune nouvelle, On peut du fier taureau dompter le front rebelle, DELILLE, *Géorg.* I. || Par restriction à la forme, on nomme croissant la figure échancree de la lune plus petite que le demi-cercle. Le croissant se dit de la nouvelle lune jusqu'au premier quartier; il se dit aussi de la figure échancree depuis le dernier quartier jusqu'à la nouvelle lune. La lune est dans son croissant. Le croissant de la lune, constamment dirigé vers le soleil, indique évidemment qu'elle en emprunte sa lumière, LA PLACE, *Expos.* I, 3. || Fig. et par plaisanterie, être logé au croissant, être de la confrérie des maris trompés par leurs femmes. Son ascendant Toujours l'entraine à loger au croissant, THÉATR. ITAL. *Baguette de Vulcain*, dans LEROUX, *Dict. comique*. || Croissant solaire, forme en croissant que présente le soleil à un certain moment d'une éclipse. || 2° Terme de blason. Le croissant prend différents noms suivant sa situation: croissant renversé, croissant couché, croissant montant, croissants adossés. || 3° Les armes de l'empire turc. Mahomet II arbora le croissant sur les murs de Constantinople. || La Turquie. Faire trembler Memphis ou pâlir le croissant, BOIL. *Sat.* IX. Le sort longtemps barbare Me fit quitter bientôt l'empire du croissant, VOLT. *Zaire*, II, 3. Contre le croissant déployant leur bannière, ID. *Tancr.* III, 4. || 4° Ce qui a la forme du croissant de la lune. Cela est en forme de croissant. || Nom d'ouvrages nouveaux dans les places de guerre (au temps de Louis XIV). Ces ouvrages inconnus jusques ici dans notre fortification se nomment des flèches à cause de leur figure, et sont, à l'égard de ces angles saillants, ce qu'est une contre-garde à l'égard d'un bastion; il y a aussi, entre les deux, d'autres petits

ouvrages qu'ils nomment croissants; et tout cela palissadé, quoique de terre simplement, se défend assez bien l'un l'autre, quand on a beaucoup de monde et beaucoup de feu, PELLISSON, *Lett. hist.* t. III, p. 329. || 5^e Un instrument de fer en arc, emmanché dans un long bâton, qui sert à tondre les charmilles et autres palissades. || 6^e Petites branches de fer poli, faites en forme de croissant, qu'on scelle au dedans des jambes des cheminées pour tenir la pelle et les pincettes. || Branches de fer ou de cuivre pour soutenir les portières, ou les rideaux d'une fenêtre. || 7^e Terme de serrurier. Evidemment dans la platine d'une targette, d'un loqueteau, d'un verrou à ressort. || Terme de luthier. Enfoncement fait en forme de demi-cercle aux côtés des violons, des violes et basses violes. || 8^e Terme de marine. Portion de cercle décrite par le bout de la barre du gouvernail. || Massifs de bois dur, qui, placés sur l'avant des affûts, d'une flasque à l'autre, facilitent le pointage des canons. || 9^e Terme de vétérinaire. Eminence semi-lunaire existant à la surface de la sole du cheval et formée par une déviation de l'os du pied, dans la fourbure chronique. || 10^e Ordre du Croissant, ordre de chevalerie institué au quinzième siècle par René d'Anjou, dit le bon roi de Sicile, et composé de trente-six chevaliers, qui avaient un croissant d'or pour marque, avec le mot Loz pour devise. || 11^e Papier qui offre trois croissants dans le filigrane. || 12^e Petit pain ou petit gâteau qui a la forme d'un croissant.

— HIST. XIII^e s. Il fist la lune en ses tens, en croissant et en decors, *Psauntier*, f° 124. Soleil et lune et ans et jors, Et les croisans et les decors, *Partonop.* v. 855. Nus chapuisieres ne puet metre croissant de fust en harçon ne en haume, en quel que lieu que ce soit, *Liv. des mét.* 216.

— ÉTYM. *Croissant* 1, à cause que la lune est en croissance (au moins dans une de ses phases) quand elle a la forme d'un croissant; angl. *crescent*.

† CROISSEMENT (kroi-se-man), s. m. Action de croître.

— HIST. XII^e s. Li parreins fu ocis e gist en Orient; Car sainte iglise esteit idunc en creissement, *Th. le mart.* 457. Maintes foiz, si com nos avons là de sor dit, est nostre oeuvre occasions de dampnation, et si quidons ke ele soit creissemenc de vertut, *Job*, 469. || XVI^e s. Ces dents se peuvent regenerer et ont croissement continual jusques à la mort, PARÉ, IV, 2. Les croissements des vignes et la coupure des sarmens, LAUR. DU PREMIER FAICT, *Trad. de la vieillesse de Cicéron*, f° 35, dans RAYNOUARD. En tous baux et fermes de censes et metairies faits à ouverte ou encheré publique, il y a regulierement tierrement, moitiement et croissement qui doivent estre faits dedans quarante jours, à prendre du jour de l'outrée première et principale, *Coust. génér.* t. II, p. 1068.

— ÉTYM. *Croître*; provenc. *creisslement*, *creyement*; anc. catal. *crexement*; espagn. *crecimiento*; ital. *crescimento*.

CROISURE (kroi-zu-r'), s. f. La tissure de la serge qui se fait en croix, par opposition à celle du drap qui se dit filure. || Terme de marine. Croix que les vergues font avec les mâts. || Croisure d'un cordeage, l'endroit où les doubles se rencontrent. || Action de croiser les rimes de vers, d'entre-croiser de différentes mesures. La diversité de la mesure et de la croisure des vers que j'y ai mêlés, CORN. *Rodog. examen*. || Terme de blason. Centre d'un écu divisé en quatre quartiers. || Opération par laquelle, les cocous étant transformés en soie grêge, on croise deux brins à la sortie des filières. || La levée la plus large dans un marais salant.

— HIST. XV^e s. Estoient gent en corsage plus qu'autre; droict comme un jonce; fort d'eschine et de bras, et de bonne croisure, G. CHASTEL. *Éloge du bon duc Philippe*.

— ÉTYM. *Croiser*.

CROÎT (krof; le t ne se lie pas dans le parler ordinaire; au pluriel, l's se lie : les croîz appartiennent....), s. m. || 1^e Terme d'agriculture. Augmentation d'un troupeau par les naissances de chaque année. Le cheptel se donne à perte et à croît. || 2^e Terme de droit. Le croît des animaux. Le croît appartient au propriétaire.La plupart sont déjà aussi grandes que leurs mères; Le croît m'en appartient, LA FONT. *Fabl.* IV, 42. || Bail à croît, bail de bétail fait à charge d'en partager le produit. || Croît de cens, synonyme de surcens.

— HIST. XIII^e s. Qui vos donra [donnera] de rentes crois, *Partonop.* v. 5309. Et se aucuns tient en sié franc, la garde de l'enfant et des choses sont ou pooir au plus près, et sunt tuit li croiz des fruiz et dou fié

à celui qui l'a en garde, *Liv. de just.* 58. Mors fait laisser usure et crois, HELINAND, *Vers sur la mort*, dans RAYNOUARD. || XIV^e s. Un agneau que le suppliant avait baillié en croiz et en châtel [cheptel] à Guiot, DU CANGE, *crescentia*. Comme le suppliant eust pris à crois et en châtel deux bœufs, ID. ib. || XVI^e s. L'homme marche entier vers son croist et vers son decorist, MONT. III, 274. Ceux qui ont droit de mettre bestes chevalines et vaches avec leurs suittes, n'y mettront que le croist et suite de l'année seulement, COUST. *génér.* t. II, p. 8. Toutes manières de bestes se peuvent bailler à croist et châtel, le dit châtel estimé par le bail pour tel prix qu'il sera convenu entre les parties, ib. t. I, p. 888.

— ÉTYM. *Croître*; wallon, *cruz*, le surplus d'une chose; Berry, *croît*, croissance (cet enfant a fait son croit), et le *cret*, le croit; provenc. *creys*.

CROÎTRE (kroi-tr'; au XVII^e siècle plusieurs prononçaient craître; et en effet les poètes font rimer croître avec des sons en *attra*; La victoire aura droit de le faire renaître; Si ma haine est trop faible, elle la fera croître, CORN. *Sert.* III, 4; Celui qu'ils craignaient fut le maître; Proposez-vous d'avoir le lion pour ami, Si vous voulez le laisser croître, LA FONT. *Fab.* II, 1; À de moindres objets tu peux le reconnaître; Contemple seulement l'arbre que je fais croître, LOUIS RAC. *Religion*, I. Quel parti prendre? où suis-je? Et qui dois-je être? Sur quel terrain puis-je espérer de croître? VOLT. *Pauvre diable*. Cette prononciation est tout à fait abandonnée par l'usage), je crois, tu crois, il croît, nous croissons, vous croisez, ils croissent; je croissais; je crûs, tu crûs, il crût, nous crûmes, vous crûtes, ils crûrent; je croîtrai; je croîtrais; crois, croissons; que je croisse, que nous croissons; que je crusse; crû, crue; croissant, v. n. irrég. || 1^e Acquérir une taille plus grande, se développer, en parlant des êtres animés. Cette pluie a fait croître les blés. Ils sont crûs de six grands doigts, voit. *Lett.* 42. Laissez-le croître, ce roi chéri du ciel; il saura tantôt se servir, tantôt se passer de ses plus fameux capitaines, BOSS. *Louis de Bourbon*. Ainsi l'on vit l'aimable Samuel Croître à l'ombre du tabernacle, RAC. *Athal.* II, 9. Le bois qui, dans le même terrain, croît le plus vite est le plus fort; celui qui a crû lentement est plus faible que l'autre, BUFFON, *Exp. sur les végét.* 4^e mém. Toutes les parties d'un corps organisé ont à croître, et, tandis qu'elles croissent, elles continuent à s'acquitter des fonctions qui leur sont propres, BONNET, *Consid. corps organ.* OEVRES, t. V, p. 300. Ce jeune homme qui croissait pour changer la face de la botanique, CONDORCET, *Linné*. Ce retard donnait aux moissons nouvelles des Russes le temps de croître; elles nourriront sa cavalerie [de Napoléon]; son armée traînera moins de transports à sa suite, SUGUR, *Hist. de Nap.* II, 5. || Ne faire que croître et embellir, se dit d'une jeune personne qui devient plus belle en devenant plus grande. || Fig. Des caresses qui ne faisaient que croître et embellir, HAMILT. GRAMM. 44. Une passion qui ne fait que croître et embellir, VOLT. *Lett. à Cath.* 63. || Ironiquement. L'approche de l'air de la cour a donné à son ridicule de nouveaux agréments, et sa sottise tous les jours ne fait que croître et embellir, MOL. *Comt. d'Escarb.* 4. || Il est crû comme un champignon, tout en une nuit, se dit d'un homme de néant qui a fait une grande fortune en peu de temps. || 2^e Par extension. Croître en beauté, en sagesse, en vertu, acquérir progressivement plus de beauté, plus de sagesse, plus de vertu. || 3^e Provenir, en parlant des végétaux. Il ne croît pas de blé en ce pays. La vigne ne croît pas dans les pays du nord. || Par extension, en parlant de choses inanimées. Cette pierre est crue en une grande montagne, PASC. *Proprh.* 25. || Fig. Il y croît [à Paris] des bâdauds autant et plus qu'ailleurs, CORN. *Ment.* I, 4. || 4^e Devenir plus grand, en parlant des choses inanimées. Les pluies ont fait croître la rivière. La lune commence à croître. Le Dieu de Seine était dehors à regarder croître l'ouvrage, MALH. II, 3. Puisque le jugement nous croît par le dommage, RÉGNIER, *Épit.* II. Ton nom ne peut plus croître, il ne lui manque rien, CORN. *Hor.* II, 5. Ainsi l'ont autrefois versé [leur sang] Brute et Manlie; Mais leur gloire en a crû loin d'en être avilie, ID. *Poly.* V, 4. Mais malgré ma bonté qui croît plus tu l'irrites, ID. ib. V, 2. Votre péril croîtrait, et je serais perdue, ID. *Rodog.* III, 4. Malgré tous mes respects je vois de jour en jour Croître sa résistance autant que mon amour, ID. *Perthar.* II, 3.Un si rare mérite Semble croître de prix quand par force on le quitte, ID. *Scltor.* I, 3. Vos impostures croissent tous les jours, PASC. *Prov.* 45. C'est ainsi que vous faites croître peu à peu vos opinions, ID. ib. 43. La faveur

de Mme de Maintenon croît toujours, SÉV. 432. Les persécutions feront croître l'Église, BOSS. *Hist.* II, 7. Sa grandeur est crue selon la mesure de sa bassesse, ID. *Asc.* I. Cependant l'empire des Perses allait croissant, ID. *Hist.* I, 8. Que le trouble, toujours croissant de scène en scène, à son comble arrivé, se débrouille sans peine, BOIL. *Art p.* III. [Cet amour] Dont les feux avec nous ont crû dans le silence, RAC. *Baj.* II, 5. Je sens croître ma joie et mon étonnement, ID. *Iphig.* II, 2. Je vois mes honneurs croître et tomber mon crédit, ID. *Brit.* I, 4. Ah! laisse à ma fureur le temps de croître encore, ID. *Andr.* II, 4. Le trouble semble croître en son âme incertaine, ID. *Phèd.* V, 5. Votre douleur redouble et croît à chaque pas, ID. *Iphig.* II, 4. Plus la dépravation sensiblement croît parmi les hommes... MASS. *Av. Noël*. Il y a, dans la cour d'une mosquée, une colonne où l'on marque les degrés de l'accroissement du Nil, et, chaque jour, des crieurs publics annoncent dans tous les quartiers de la ville de combien il est crû, ROLLIN, *Hist. anc.* OEVRES, t. I, p. 37, dans POUGENS. De sorte que le pouvoir va croissant et la sûreté diminuant, jusqu'au despote, sur la tête duquel est l'excès du pouvoir et du danger, MONTESQ. *Esp.* VIII, 5. La quantité de marchandises et denrées croît par une augmentation de commerce, ID. ib. XXII, 8. Depuis les Perses nous voyons croître le luxe en Asie et, par conséquent, les dépenses; mais nous ne voyons pas croître les richesses prises pour la masse des denrées et des matières premières, CONDILLAC, *Hist. anc.* LOIS, ch. 9. Comme si l'objet de l'intrigue n'était pas rempli quand l'intérêt croît d'acte en acte, MARM. *Rép. à La Harpe*, OEVRES, t. XVII, p. 34, dans POUGENS. Et les maux de l'exil et de l'oppression Croissent au souvenir de sa chère Sion, DELILLE, *Pitié*, IV. || 5^e V. a. Augmenter, accroître. Qu'à des coeurs bien touchés tarder la jouissance C'est infailliblement leur croître le désir, MALH. II, 8. M'ordonner du repos, c'est croître mes malheurs, CORN. *Cid*, II, 8. Regarde-le plutôt pour exciter ta haine, Pour croître ta colère et pour hâter ma peine, ID. ib. III, 4. Mais la plus belle mort souille notre mémoire, Quand nous avons pu vivre et croître notre gloire, ID. *Cinna*, II, 4. Ma mort était ma gloire, et le destin m'en prive Pour croître mes malheurs et me voir captiver, ID. *Pomp.* III, 4. Loin de me soulager, vous croisez mes tourments, ID. *Médée*, V, 3. De ceux qui m'ont trahi croisez l'indigne nombre, ID. *Perthar.* V, 3. Me plaindre à l'empereur serait croître ma peine, ROTROU, *Bélis*, III, 3. Peuvent-ils [les domestiques] croître leurs gages en se garnissant? PASC. *Prov.* 6. Je ne prends point plaisir à croître ma misère, RAC. *Baj.* III, 3. Que ce nouvel honneur va croître son audace, ID. *Esth.* III, 3. Tu verras que les Dieux n'ont dicté cet oracle Que pour croître à la fois sa gloire et mon tourment, ID. *Iphig.* IV, 4. Faut-il payer si cher cette paix d'un moment Qui croîtrait à la fois ma honte et mon tourment? DELILLE, *Par. perdu*, IV. Pourquoi chercher vous-même à croître vos ennuis? DUCIS, *Othello*, V, 2. || Proverbe. Mauvaise herbe croît toujours, se dit par plaisanterie des enfants qui grandissent beaucoup. || À chemin battu il ne croît point d'herbe. || On disait par plaisanterie à ceux qui se plaignent qu'une chose n'est pas assez grande: Faites-la éternuer et lui dites: Dieu vous croisse.

— REM. 1. *Croître* se conjugue avec l'auxiliaire *avoir* quand il exprime l'action de croître: La rivière a crû d'un pied; cet enfant a crû de trois centimètres. Il se conjugue avec l'auxiliaire *être*, quand il exprime l'état: La rivière est crue; cet enfant est crû de deux pouces. || 2. *Croître* a été employé activement; c'est du reste un archaïsme, mais qui est de très-bon usage dans la poésie et la prose élevée.

— SYN. CROÎTRE, AUGMENTER. *Croître* se dit des êtres animés dont la taille devient plus grande: Cet enfant croît rapidement; cet arbre a crû beaucoup dans l'année. *Augmenter* ne peut se dire des êtres animés: ni un enfant ni un arbre n'augmentent; augmenter implique une idée d'agrandissement en tous sens qui n'est pas dans croître. Mais quand il s'agit de choses au propre ou au figuré, croître et augmenter sont synonymes; sa générosité croît ou augmente tous les jours; l'incendie croît ou augmente; avec cette nuance cependant que croître porte à l'esprit l'idée d'un développement semblable à celui d'un être animé, et augmenter celle d'un agrandissement brut et en tout sens.

— HIST. XI^e s. Soleil n'i luist, ne bleu n'i puet pas creistre, CH. DE ROL. LXXVI. || XII^e s. En France crut si dolereus tourment, RONC. p. 67. Dex! puis leur est si grant peine creue, ib. p. 69. Par Guenelon me

croist peine mout grant, *Ronc.* p. 86. Car sor chas-cun [il] fist croistre un aubespis, *ib.* p. 155. Croistre [il] vous veut d'onor et de bernage, *ib.* p. 159. Belle niece Aude, or vous croist segnorie, *ib.* p. 160. Ja n'i croistra vos los ne vos honors, *Couci*, VII. Si [la reine Blanche] fait fermer [fortifier] chastiaus, pour mieus valoir; De tant sont jà par lui [elle] creù si hoir, *HUES DE LA FERTÉ, Romancero*, p. 183. || xiii^e s. Dame, ce dist li rois, honor vous est creù, *Berte*, LXXX. En plorant s'en part Berte, cui Diex croisse bontés, *ib.* CXXXII. Et tout adiès croissoit li os [l'armée] de jor en jour, *H. DE VALENC.* 11. Et bien saciez de voir que vous avez aillours deux tans de gens que vous n'avez chi, et se iestes en vostre terre, et toujours vous croisront gent, *Chr. de Rains*, p. 76. Devant els [ils] virent un enfant; Genz ert et grant et ben creüz, *Lai del désiré*. Car les gens le conte croissoient, Qui plus et plus tous jours venoient, *Bl. et Jeh.* 4236. Toute autre maniere de fruit crud en regne de France', aus, oignons, *Liv. des mét.* 32. Quant li arbres furent creù, *la Rose*, 599. Et si estoit [un pin] si haut creüs, Qu'où ver-gien n'ot nul si bel arbre, *ib.* 1438. Cil qui à lui ira de moi iert afiés; Si li croistrat sa rente de mil mars d'or pesés; Si iert tote sa vie mes drus et mes pri-vés, *Ch. d'Ant.* v, 470. Tout soit-il ainsi que li vin ou li blé soient encore sur les lieux où il crurent, *BEAUM.* XLIV. Et se le [la] mesure est plus grans qu'à Clermont, si comme ele est en aucunes viles, on doit croistre du pris, *id. xxvii*, 16. || xiv^e s. Don-nons povoir de mander et assembler gens d'armes et de pié, de les croistre et amenuiser toutes et quantes fois que bon vous semblera, *Ord. des rois*, t. III, p. 160. Et les richesses de celui qui pesche [péche] en prodigalité ne croissent pas moult, *ORESME*, *Eth.* 108. || xv^e s. Finalement leur defense ne valut neant, car gens d'armes frisques et nou-veaux croissoient toudis sur eux, *FROISS.* I, I, 108. Les saisons passerent, et ce jeune duc de Guerles cresist en honneur, en force, en sens et en grand vouloir de faire armes, *id. II, III*, 94. Afin qu'en eux dignité plus en cresse, *CH. D'ORL. Compl. de la France*. Estez nourrist et croist selon raison Vignes et blez et tous biens de nature, *E. DESCH. Adieu jeunesse*. Afin que chascun soit engrant [dési-reux] De croistre [enchérir], et que au plus offrant.... *ID. Poésies mss.* f° 407, dans *LACURNE*. Pour lors le cuer lui estoit creu, et ne se trouvoit point humble envers ledit duc comme autrefois, *COMM.* II, 5. || xvi^e s. Ce qu'ilz ont fait, car par rapt, trom-perie, Ont augmenté et creu leur seigneurie, Malle herbe croist trop plus que l'on ne veut, *J. MAROT*, v, 69. Il mesloit dans sa mangeaille des pierres pour en croistre la mesure, *MONT.* II, 176. En la grande place de Syracuse l'herbe estoit crue si haulte et si forte que les chevaux y paisoient, *AMYOT, Timol.* 32. Au moyen de quoy le cuer leur estant creu, ilz allerent incontinent mettre le siege devant la ville d'Acerres, *id. Marcel.* 6. En une abbaye au dessous de Beaurevoir, où croist la rivière de l'Escaut, *M. DU BELL.* 43.

— ÉTYM. Berry, *crêtre*; wallon, *crèche*, au par-ticipe, *créhou*, crù; namurois, *crèche*, au par-ticipe, *créchu*; rouchi, *crécher*; saintong. *crêtre*; provenc. *crescer*, *creisser*; catal. *creixer*, espagn. *crecer*; ital. *crescere*; du latin *crescere*.

CROIX (*kroi*; l'x se lie : une croi-z argentée), s. f. || 1^o Sorte de gibet où l'on attachait, dans l'an-tiquité, certains criminels. Le supplice de la croix. Il le fit attacher en croix au pied du rocher, *VAUGEL. Q. C. liv. vii*. Les haches et les croix sont lasses de trépas, *ROTR. St Gen.* II, 8. Un soldat qui gardait les croix vit de la lumière dans le monument, *ST-ÉVREMONT, Matrone d'Éphèse*. Ils l'attachèrent à une croix qui était un supplice ordinaire chez les Cart-haginois, et l'y firent périr, *ROLLIN, Hist. anc. Œuvres*, t. I, p. 330, dans *POUGENS*. La colère du roi n'étant pas encore assouvie, il fit voir un spec-tacle horrible aux yeux même des vainqueurs; ces deux mille hommes étant restés du massacre, après qu'on fut las de tuer, il les fit attacher en croix le long du rivage, *id. ib. t. vi*, p. 289. À la croix, il [Jésus] regarda dans les prophéties ce qui lui restait à faire, il l'achève, et dit enfin : Tout est consom-mé, *boss. Hist.* II, 6. Aussitôt qu'il [Jésus] fut à la croix, le voile qui couvrait le sanctuaire fut déchiré de haut en bas, et le ciel fut ouvert aux âmes saintes; c'est au sortir de la croix et des horreurs de son supplice qu'il parut à ses apôtres, glorieux et vainqueur de la mort, afin qu'ils comprissent que c'est par la croix qu'il devait entrer en la gloire et qu'il ne montrait point d'autre voie à ses enfants, *ib.* La croix est la vraie épreuve de la foi, le vrai

fondement de l'espérance, le parfait épurement de la charité, en un mot le chemin du ciel; Jésus-Christ est mort à la croix, il a porté sa croix toute sa vie; c'est à la croix qu'il veut qu'on le suive, et il met la vie éternelle à ce prix, *id. ib.* Et, d'une infâme croix souffrant l'ignominie, Doit la mort aux ingratis qui lui devront la vie, *DELILLE, Par. perdu*, XII. || 2^o Le bois même où Jésus-Christ fut attaché. La vraie, la sainte croix. || Invention de la sainte croix, Exaltation de la sainte croix, nom de deux fêtes que l'Église romaine célèbre : la première le 3 mai, en mémoire de ce que sainte Hélène, mère de Constantin, trouva la vraie croix; la seconde le 14 septembre, en mémoire de ce que Héraclius rapporta sur le Calvaire la vraie croix enlevée quatorze ans auparavant par Cosroès roi de Perse. || Fig. Mettre une injure, une disgrâce, son ressentiment au pied de la croix, se résigner, pardonner pour l'amour de Dieu. || 3^o Par extension, le christianisme. Faire triompher la croix. L'étendard de la croix. La pré-dication du mystère de la croix est folie à ceux qui périssent et ne paraît un effet de la puissance de Dieu qu'à ceux qui se sauvent, c'est-à-dire à nous, boss. *Hist.* II, 11. Un ouvrage [le monde] dont il [l'homme] entendait la sagesse ne l'a point touché; un ouvrage lui est présenté où son raisonne-ment se perd, et où tout lui paraît folie, c'est la croix de Jésus-Christ, *id. ib.* La conversion du monde ne devait être l'ouvrage ni des philoso-phes ni même des prophètes; il était réservé au Christ, et c'était le fruit de sa croix, *id. ib.* Constant-in devenu la conquête de la croix, *MASS. Pet. car. Drap.* Paris va révéler le martyr de la croix, *VOLT. Zaïre*, II, 3. Quand la croix, si honteuse et si dure aux pervers, N'aurait pas subjugué le perfide uni-vers, À sa morale seule on la croirait divine, *BERNIS, Relig. vengée*, x. || 4^o Terme de dévotion. Affliction que Dieu envoie aux hommes pour les éprouver. Aussi le corps se plaint, le corps gémit sans cesse. Accablé sous les moindres croix, *CORN. Imit.* I, 24. La loi la plus propre à l'Évangile est celle de porter sa croix, boss. *Hist.* II, 6. Jésus ne promet que des afflictions et des croix, *id. Serm. Sept.* Les croix que Dieu nous envoie, *id. Souff.* 2. Leurs croix leur sont insupportables, *FLECH. Serm.* I, 95. On a bien de la peine à se convaincre de la bonté avec laquelle Dieu accable de croix ceux qu'il aime, *FÉN. XVIII*, 430. Les dégoûts du monde sont des croix forcées qui nous viennent sans nous consulter, *MASS. Car. Dégodis.* Porter les croix que sa bonté nous ménage, *id. Av. Affl.* Un lien mal assorti devient votre croix de tous les jours, *id. ib.* Il faut trouver le secret de porter sa croix, *id. Car. Samar.* Le monde nous fournit des croix et des afflictions, *id. ib. Mot. de conv.* || Chacun a sa croix, chacun a ses peines, ses souffrances. || 5^o Simulacre représentant la croix de Jésus-Christ. Elever, planter une croix. Porter une croix. Tandis qu'il assiégeait Maxence dans Rome, une croix lumineuse lui parut en l'air devant tout le monde avec une inscription qui lui promettait la victoire.... Le lendemain il gagna cette célèbre bataille qui défit Rome d'un tyran et l'Église d'un persécuteur; la croix fut étalée comme la défense du peuple romain et de tout l'empire, boss. *Hist.* I, 11. Jusqu'au jour, où des morts perçant la voûte sombre, Une voix, dans le ciel les ap-elant sept fois, Ensemble éveillera ceux qui dor-ment à l'ombre De l'éternelle croix, *LAMART. Méd.* 22. Il fallut de longs efforts pour arracher à la tour du Grand-Yvan [au Kremlin] sa gigantesque croix; l'empereur voulait qu'à Paris le dôme des Invalides en fût orné, *SÉGUR, Hist. de Nap.* VIII, 40. || Aller, marcher avec la croix et la bannière, se dit d'une solennité ecclésiastique, quand, en procession et avec la croix et la bannière de l'église, on va recevoir un grand dignitaire de l'église, un évêque, un cardinal, etc. || Fig. Aller au-devant de quelqu'un avec la croix et la bannière, aller à sa rencontre, le recevoir avec beaucoup d'appareil. || Il faut aller le chercher avec la croix et la bannière, se dit de celui avec lequel on est obligé de faire de grandes cérémonies. || Terme de jurisprudence des temps barbares et aussi du moyen âge. Jugement de la croix, jugement qui se faisait par la croix, sans qu'on sache exactement en quoi l'épreuve consistait; cependant les érudits pensent que celui qui subissait ce jugement était mis au pied d'une croix, les bras étendus en croix, et qu'il était condamné s'il ne pouvait garder cette position un temps déterminé ou aussi longtemps que son adversaire. Charlemagne ordonna que, s'il survenait quelque différend entre ses enfants, il fût terminé par le ju-

gement de la croix; Louis le Débonnaire borna ce jugement aux affaires ecclésiastiques, *MONTESQ. Esp.* XXVIII, 18. || Croix qu'on élevait autrefois aux lieux où était arrivé un accident, où s'était commis un assassinat. || Croix de Saint-André ou croix de Bourgo-gne, croix en forme d'X. || Dans la charpente, croix de Saint-André se dit de l'assemblage de poteaux ou de pièces de bois qui se coupent diagonalement et qui arc-boutent les pièces d'un pan de charpente. || Croix de Saint-André s'est dit de pièces de bois dis-posées en croix de Saint-André sur lesquelles le bour-reau étendait le criminel qu'il allait rouer. || Croix de Saint-André se dit du pavage d'une place à laquelle aboutissent quatre rues. || Dans la marine, croix de Saint-André se dit d'une forte sangle placée quelquefois en sautoir sur l'avant de la misaine pour la fortifier. || Croix grecque, croix dont les quatre branches sont d'égale longueur. Croix latine, croix dont la branche inférieure est plus longue que les trois autres. Une église est bâtie en croix grecque, en croix latine, quand elle représente une croix grecque, une croix latine : le plan de l'église de Sainte-Geneviève à Paris est une croix grecque; ce-lui de l'église Notre-Dame est une croix latine. || 6^o Petit ornement, en forme de croix. Cette croix dont cent fois mes soins vous ont parée, Peut-être entre vos mains est-elle demeurée Comme un gage sacré de la fidélité Que vous deviez au Dieu que vous avez quitté, *VOLT. Zaïre*, I, 1. || Croix pecto-rale, croix d'or, d'argent ou de diamants que les archevêques, évêques, etc. portent suspendue au cou. || Prendre la croix, s'enrôler dans une croisade contre les Mahométans ou les hérétiques; locution qui vient de ce que les croisés portaient sur leurs vêtements la figure d'une croix. Tout le monde prit donc la croix et les armes, *MONTESQ. Rom.* 23. Adémar de Monteil, évêque du Puy, demanda le premier à entrer dans la voie de Dieu et prit la croix des mains du pape; plusieurs évêques suivirent son exemple.... tous les fidèles promirent de respecter les décisions du concile, et décorèrent leurs vête-ments d'une croix rouge, de drap ou de soie; ils prirent dès lors le nom de croisés, *MICHAUD, Hist. des crois.* I, an 1095. || Privilège de la croix, privi-lége qu'avaient les croisés de n'être pas poursuivis pour dettes, de ne pas payer d'intérêt des sommes à eux prêtées, de ne payer ni collectes ni tailles. || Filles de la Croix, filles vivant en communauté dont l'oc-cupation était de tenir des écoles chrétiennes et d'instruire les personnes de leur sexe; l'institut est de 1265. || Chanoines de la Sainte Croix, chanoines réguliers fondés par Théodore de Celles en 1211, qui suivaient la règle de saint Augustin, qui étaient vêtus de blanc avec un scapulaire noir et une croix blanche et rouge par-dessus et qui, en chantant l'office au chœur, portaient l'aumusse noire. || 7^o Le signe de la croix, signe que les chrétiens font en portant la main au front, à la poitrine, puis à l'une et à l'autre épaule. || Fig. Quand je le vis entrer, je fis un grand signe de croix, j'éprouvai de la sur-prise, de la peur. || 8^o Croix de par Dieu, croix de par Jésus, alphabet où l'on apprenait à lire aux enfants, ainsi dit parce que le titre est orné d'une croix, qui se nommait croix de par Dieu, c'est-à-dire croix faite au nom de Dieu. C'est un homme qui sait la méde-cine à fond, comme je sais ma croix de par Dieu, *MOL. Pourc.* I, 7. Ce siècle-là [de Louis XIV] est en tout supérieur au vôtre depuis l'astronomie jusqu'à la croix de par Dieu, *P. L. COUR. Lett.* II, 240. || Fig. Les commencements tout à fait élémentaires. Prétend-il nous renvoyer à la croix de par Dieu? || En être encore à la croix de par Dieu, être obligé de recommencer une affaire, quelque procédure mal faite. || 9^o Disposition en forme de croix. Les pétales des crucifères sont disposés en croix. Avoir, mettre les jambes en croix. Il met ses bras en croix, *PASC. Proph.* 28. || Baiser les pouces en croix, faire les vœux les plus ardents pour le succès d'une affaire. || La croix de l'épée, sorte de croix que formait la poignée des épées des chevaliers et que forme encore la poignée de l'épée quand on n'en considère que la partie horizontale et la partie per-pendiculaire. || Mariage sur la croix de l'épée, sorte de promesse militaire de mariage. Il entre avec un homme à lui dans ce couvent, trouve Mlle de Vau-brun qui l'attendait, la prend, la met dans un carrosse, la mène chez M. de Gesvres, fait un ma-riage sur la croix de l'épée, couche avec elle, et, ce matin, dès la pointe du jour, ils ont disparu tous deux, et on ne les a pas encore trouvés, *SÉV. t. IX. Lett.* 871, p. 3, dans *POUGENS*. || Terme de botani-que. Croix de Calatrava ou de Saint-Jacques, espèce d'amaryllis. || Croix de chevalier de Jérusalem ou de

Malte, ou, simplement, croix de Jérusalem, plante d'ornement. || Croix de Saint-André, croisette velue. || Croix de Lorraine, espèce de cactus. || 10^e Marque formée de deux traits croisés. Faire une croix au bas d'un acte quand on ne sait pas signer. Marquer quelque chose d'une croix. || Fig. Il faut faire la croix, faire une croix à la cheminée, se dit quand quelqu'un fait quelque chose de singulier, qui ne lui est pas habituel, quand il commet une grosse sottise. Quand nous serons à dix, nous ferons une croix, MOL. *l'Étour.* I, 44. || Faire une croix, se dit surtout quand on voit une personne entrer dans une maison où elle n'était pas venue depuis longtemps. || Terme de musique. Signe qui marquait un trille. La croix ne s'emploie plus que dans la basse chiffrée pour indiquer les intervalles augmentés, etc. || 11^e Décoration de divers ordres de chevalerie. La croix de Malte, du Saint-Esprit, de Saint-Louis, de la Légion d'honneur. Souvent ce lâche effronté Porte l'habit militaire Avec la croix au côté, BÉRANG. *Judas.* Mon fils le baron, Quoiqu'un peu poltron, Veut avoir des croix; Il en aura trois, ID. *Carabas.* Ailleurs de vieux guerriers, Échangeant pour du pain, en les baignant de larmes, Ces croix prix de leur sang et l'honneur de leurs armes, DELILLE, *Homme des champs*, IV, *Var.* et add. || Absolument, la croix, celle de la Légion d'honneur. Il a eu la cricix pour une action d'éclat. || S. m. Grand-croix, celui qui a le grade le plus élevé dans la plupart des ordres de chevalerie dont une croix est l'insigne. Le corps du grand maître d'Aubusson fut porté à l'église Saint-Jean sur les épaules des principaux grand-croix, BOUHOURS, *Hist. d'Aubusson*, liv. VI. Il [Renau] fut fait conseiller du conseil de marine et grand-croix de l'ordre de Saint-Louis, FONTEN. Renau. || S. f. Grand-croix, la décoration même que portent les grand-croix. On assure qu'il va recevoir la grand' croix de la Légion d'honneur. || 12^e Le côté d'une pièce de monnaie opposé à la face et marqué autrefois d'une croix. Croix ou pile. Sans croix ne pile et n'ayant rien en somme Qu'un vieil habit.... LA FONT. *Mazet.* || Croix ou pile, croix et pile, croix-pile, sorte de jeu de hasard où l'un des joueurs jette une pièce de monnaie en l'air, l'autre nommant le côté qu'il veut de la pièce et gagnant si la pièce tombée présente ce côté. Aeneas, en tout fort habile, Voulu qu'on jouât à croix-pile, SCARRON, *Virg. trav.* V. Pesons le gain et la perte, en prenant croix que Dieu est, PASC. *Moyens*, 4. Il y a un chaos infini qui nous sépare; il se joue un jeu à cette distance infinie où il arrivera croix ou pile; que gagnerez-vous? Par raison, vous ne pouvez affirmer ni l'un ni l'autre; par raison, vous ne pouvez nier aucun des deux, ID. *Pensées*, part. II, art. 3. Supposons que l'on projette en l'air une pièce large et très-mince dont les deux grandes faces opposées que nous nommerons croix et pile soient parfaitement semblables; cherchons la probabilité d'amener croix une fois au moins en deux coups, LAPLACE, *Essai philosoph. sur les probabilités*, au commencement. || Je les jetterais à croix ou à pile, à croix et à pile, à croix-pile, se dit de deux choses dont le choix est indifférent. || 13^e Terme d'astronomie. Croix austral, Croix du Sud, nom d'une constellation de l'hémisphère austral. || Grande Croix, le carré de Pégase. || 14^e Latte croisée que les maçons et couvreurs suspendent au bout d'une corde quand ils font une réparation au haut de la maison. Là je trouve une croix de funeste présage; Et des couvreurs grimpés au toit d'une maison En font pleuvoir l'ardoise et la tuile à foison, BOIL. *Sat.* VI. || Croix géométrique ou bâton de Jacob, instrument composé d'un long bâton et d'un autre plus court mis en croix, dont les pilotes se servaient pour prendre les hauteurs. || Terme de vénérerie. Croix de cerf, petit cartilage en forme de croix, qui se trouve dans le cœur du cerf. || Morceau de bois portant les têtes de chardon à carder. || 15^e Croix de mer, l'huître appelée manteau. || Pierre de croix, nom d'une sorte de pierre. M. Bucquet a donné à l'Académie un mémoire sur la pierre à qui sa configuration singulière a fait donner le nom de pierre de croix, CONDORCET, *Bucquet*. || 16^e Terme de manège. Faire la croix à courbettes ou à ballottades, faire exécuter à un cheval des sauts, tels qu'ils simulent la figure d'une croix. || 17^e Terme de blason. La réunion du pal et de la fasce. La croix est une des douze pièces honorables de l'écu. || Croix à dégrés, celle dont le pied est posé sur une sorte d'escalier. || Croix de Toulouse, croix vidée, tréllée et pommelée d'or, qui se met sur les armoires qu'on prétend être descendues du ciel. || Croix de Lorraine, croix qui a deux traverses ou croisillons. || 18^e Terme de marine. Forme que prennent les deux câbles

d'un bâtiment affourché, lorsqu'en évitant il passe par-dessous le câble qui ne travaille pas. || Être en croix, se dit des vergues brassées perpendiculairement à leurs mâts. — SYN. CROIX, AFFLICTIONS. Croix est du langage de la dévotion et exprime les peines que Dieu envoie aux hommes pour les éprouver. Afflictions n'impose rien de pareil; c'est le terme général qui indique les souffrances morales, sans se rapporter ni à une religion particulière ni à une dispensation de la Providence. — HIST. XI^e s. [La lance] Dont nostre sire fut en la croix navret, CH. de ROL. CLXXIX. — XII^e s. Monnayers [nous] ferons querre, lues que [dès que] pourrons ainçois; D'acier leur ferons faire angevins et mansois [monnaies]; Du quint de nostre terre aurons piles et crois, SAX. XXXIII. — XIII^e s. Et par la grace de Dieu si advint que li quens Thiebaus de Champaïgne et de Brie prist la crois, VILLEH. II. Sachiez que la renommée de cil saint homme alla tant qu'ele vint à l'apostolle de Rome, Innocent, et l'apostolle envoya en France et manda al prodome que il empreschast des croiz [croisades] par s'autorité, ID. I. L'espieu jusqu'à la croi [il] lui fait au corps couler, Berte, III. Dame Dieu, qui en croi fu pour nous estendus, ID. XXIV. En croi sur l'herbe drue doucement [elle] se couchoit, ID. XXVIII. Piteusement [elle] fait croi de ses bras sur son pis, ID. XXX. Ens en la sainte crois pour ton peuple sauver, ID. XLIII. Li trahitres a pris à dire, Rist et fist crois en mi sa chiere [visage], Lai d'Ignaur. Costume est en moult de lieux qu'on fet crois de pierre ou de fust es quarrefors des quemins ou en autres lieux, BEAUM. XXV, 24. Et lors frere Remon ala dire au roy, qui estoit en crois sur le pont de la nef, tout deschaus, en pure cote.... JOINV. 283. Et ont renoncé au privilege de croix prise ou à prendre, DU CANGE, CRUX. Alors fu une croiserie [croisade] Dont on portoit la crois partie; Les crois furent, si come semble, De blanc et de vermeil ensemble, ID. ID. Et lors fist l'en un croisement, Dont on portoit la crois devant, ID. ID. — XIV^e s. [Que] Jehan, la vigile de l'ascension nostre Seigneur y portast un confanon ou baniere de l'église de Landricourt aux processions et crois, en la compagnie du curé et des gens d'icelle ville, DU CANGE, CRUX. Le quel Jehan lui respondi qu'il renioit Dieu et la croix de Beleen, s'il mourroit jà par autres mains que par les siennes, ID. ID. La première letanie en trois manieres est appellée, au premier letanie gregnour; au secont est dite procession de sept fourmes, au tierz est dite croix nquires, ID. ID. Car la table estoit d'or; en croix aloit ployant Par charnières d'or fin qui bien furent seant, GUESCL. 9095. Et dois savoir que si croix [barres faites en croix sur une écriture] y a.... BOUTEILLER, SOMME RURAL, p. 186, titre 30, dans LACURNE. Le moulin à vent et tout ce qui se meut et tourne à celuy moulin, est meuble; et tout ce qui ne se tourne, c'est à scavoir l'estache du moulin, l'estanlique et croix qui le porte, tout ce est heritage, ID. ID. titre 74, p. 434. — XV^e s. Si se refroida grandement de cette croix [croisade] emprise et preschée, et contremanda ses officiers, FROISS. I, I, 63. Par despit [l'hôtelier] m'a dit: est-ce maniere De delivrer trois chevaux la sepmaine Sans croix avoir; vuidez, allez arriere; Vous n'arez plus de moy ne foing n'aveine, E. DESCH. POÉSIES MSS. f° 208, LACURNE. Là comptent hault, et ne leur chault du pris, Tant qu'il ne m'est demeuré croix ne pille, ID. f° 275. À la porte de mon logis et de ma chambre me firent plus de cent croix blanches et des rymes contenant que.... COMM. III, 6. Il lui fit bailler cinquante mil florins à la croix saint André, ID. III, 6. Le roy eut nouvelles de l'empereur qu'il avoit fait rafreschir ceux de la dicté ville de Nuz.... et partant mist le dit duc de Bourgogne [qui l'assiégeait] à sa croix de par Dieu [le mit au même point qu'il était au commencement du siège], CHR. SCANDAL. DE LOUIS XI, p. 228, dans LACURNE. Quant à moi, je croy qu'on va plus à la court pour la croix d'or et d'argent [pièces de monnaie] que pour l'amour de celle de cedre et de cyprès où Dieu souffri mort, LE JOUVENCEL, f° 25, dans LACURNE. Se aucun damné [condamné] ou fuitif s'enfuit à l'église ou en cymitiere ou en lieu saint, ou si il s'aert [s'attache] à une croix qui soit fichée en terre, la justice laye le doit laisser en paix par le privilege de l'église, si qu'elle ne mette la main à luy, DU CANGE, CRUX. — XVI^e s. Le nombre de nos croix c'est à dire afflictions, ennuiz, fascheryes est selon le nombre de noz varletz, RAB. PANT. V, 47. Qu'un chacun porte sa croix, CALV. INSTIT. 548. Toute sa vie n'a été qu'une

espece de croix perpetuelle, ID. ID. Mon frere, marquez-moi ceux qui ne sont pas bons, et y faites une croix, DESPER. CONTES, I. Parquoy Cæsar le fait mettre en croix, AMYOT, ANTON. 104. Mettre un pied en croix par dessus l'autre [croiser les jambes], ID. Que la vertu se peut apprendre, 4. Elle commanda aux bourreaux qu'ilz crucifiassent et attachassent son corps à trois croix, ID. ARTAX. 21. Ce muscle s'en va obliquement, croisant le premier en croix bourguignonne, PARÉ, IV, 15. Chacune maison a sa croix et passion, LEROUX DE LINCY, PROV. T. II, p. 270. — ÉTYM. Wallon, creüs; rouchi, cro; Berry, queriox, queroué; picard, cros; provenç. crotz; espagn. cruz; ital. croce; du latin crux, crucem. CROIX-PILE (kroï-pi-l'), s. f. Voy. CROIX. + CROLER (kro-lé), v. n. Terme de fauconnerie, qui se dit des oiseaux de proie, pour flenter, se vider par le bas. — ÉTYM. Sans doute crouler ou croler, qui s'est dit pour agiter, et qui ici exprime les mouvements de l'oiseau dans la défécation. + CROMLEK (krom'l-ké), s. m. Pierres verticales, disposées symétriquement en cercle et qu'on attribue aux anciens Celtes. — ÉTYM. Bas-breton, kroumlech', de kroumm, courbe, et lech', pierre sacrée. + CROMMYOMANCIE (kro-mm-i-o-man-sie), s. f. Prétendue divination qui se pratiquait au moyen d'un oignon. — ÉTYM. Kρόμμων, oignon, et le suffixe mancie. CROMORNE (kro-mor-n'), s. m. Ensemble des tuyaux qui entrent dans un des jeux de l'orgue. || Sorte de trompette. Le cromorne fait la partie du cor anglais et se trouve à la quinte au-dessous du hautbois; il est à anche comme ce dernier, et, celui-ci étant à l'unisson de la trompette, le cromorne donne aussi la quinte au-dessous de la trompette, et non l'unisson de la trompette, comme le dit l'Académie, LEGOARANT. — ÉTYM. Allem. Krummhorn, de krumm, courbe, et Horn, corne, cor (voy. COR et CORNE). + CRON (kron), s. m. Terre sablonneuse où l'on voit beaucoup de débris de coquillages. + 1. CRÔNE ou CROSNE (krô-n'), s. f. Terme de pêche. Endroit garni d'herbage et de racines dans lesquels se retire le poisson. + 2. CRÔNE (krô-n'), s. m. Terme de marine. Machine qui sert dans les ports pour charger et décharger les navires. + CRONOGRAPHIE (kro-no-gra-fie), s. f. Description de la planète Saturne. — ÉTYM. Κρόβος, Saturne, et γράφειν, décrire. + CRONOGRAPHIQUE (kro-no-gra-fi-k'), adj. Qui est relatif à la cronographie. + CROQUADE (kro-ka-d'), s. f. Terme de peinture. Composition faite à la hâte et comme on fait un croquis, qui, lui, est non pas une composition, mais l'esquisse rapide d'une composition. — ÉTYM. Croquis. + 1. CROQUANT (kro-kan), s. m. || 1^e Terme méprisant. Un homme de rien, sans consistance, sans valeur. Passe un certain croquant qui marchait les pieds nus; Ce croquant par hasard portait une arbalète, LA FONT. FABL. II, 42. Quoi! après la figure que nous avons faite, à la barbe des grands et des étrangers de l'armée, quitter la partie comme des sots, plier bagage comme des croquants au premier épuisement des finances, HAMILT. GRAMM. 2. Quoi! Dorante, cet homme à maintien débonnaire, Ce croquant qu'à l'instant je viens de voir sortir, REGNARD, LE JOUEUR, IV, 9. Ces croquants-là vous disent plus de sottises dans une brochure de deux pages que la meilleure compagnie de Paris ne peut dire de choses agréables et instructives dans un souper de quatre heures, VOLT. L'HOMME AUX 40 ÉCUS, UN BON SOUPER. Bien qu'après coup tous ces croquants osent me traiter d'antiquaille, BÉRANG. PRÉTINT. || 2^e S. m. plur. Paysans qui se révoltèrent en Guinée sous Henri IV. La révolte des croquants. — HIST. XVI^e s. La petite guerre des croquants, ainsi nommez, pour ce que la première bande qui prit les armes fut d'une paroisse nommée Croc de Limousin, D'AUB. HIST. III, 382. Discourir sur un ordre nouveau, menacer de se faire croquan, et sur la monnoye de sa réputation mandier quelque pauvre repas, ID. CONF. I, 5. La deroute des croquants en Limousin au nombre de quinze mille, SULLY, MÉM. T. III, p. 159, dans LACURNE. — ÉTYM. D'après d'Aubigné croquant vient du nom du village de Croc; d'après de Thou, de ce que les paysans révoltés criaient: aux croquants, c'est-à-dire à ceux qui croquaient, mangeaient les pauvres gens; ce qui, sans venir en confirmation de

cette dernière étymologie, contredirait celle de d'Aubigné, c'est *croquart* qui se trouve dans Froissart, I, 1, 325 : Ce croquart chevauchoit une fois un jeune coursier.

2. CROQUANT, ANTE (kro-kan, kan-t'), adj. || 1^e Qui croque. Biscuit croquant. || 2^e S. f. Croquante, sorte de tourte croquante. || S. f. plur. Gâteaux d'amandes séchées au four. || S. m. Nom des cartilages dans la viande de boucherie.

— ÉTYM. *Croquer*.

CROQUÉ, ÉE (kro-ké, kée), part. passé. || 1^e Mangé. Des poulets croqués par le renard. || 2^e Esquissé. Ce sont tous les plus violents sentiments qu'on puisse imaginer; mais ils sont croqués comme les grosses peintures; toutes les couleurs y sont; il n'y aurait qu'à les étaler, sér. 143. Il y a des chapitres importants qui ne sont que croqués, DIDER. *Réflex. s. l'esprit*. Qui voudrait te compter pour une créature? Tu n'en es qu'un essai croqué, LAMOTTE, *Fables*, III, 8.

† CROQUE-ABEILLES (kro-ka-bè-l', ll mouillées), s. f. Espèce de mésange. || Au plur. Des croque-abeilles.

— ÉTYM. *Croquer*, et *abeille*.

† CROQUE-LARDON (kro-ke-lar-don), s. m. Ecorneisseur, parasite. || Au plur. Des croque-lardons.

— HIST. XVI^e s. S'il n'y avoit que les enfants ou femme à la maison, lorsqu'il alloit en queste, il estoit si subtil et affecté croquelardon qu'il en avoit cuisse ou aile, *Contes d'Eutrapel*, dans le *Dict. de DOCHEZ*.

— ÉTYM. *Croquer*, et *lardon*.

† CROQUEMOUCHE (kro-kan-bou-ch'), s. m. Terme de pâtissier. Toute sorte de pâtisserie croquante, et, particulièrement, certains petits bonbons glacés qu'on met comme ornement sur certaines pâtisseries. Des croquembouches bien faits.

— ÉTYM. *Croquer*, en, *bouche*.

† CROQUEMENT (kro-ke-man), s. m. Action de faire le bruit qui se produit quand on croque quelque chose.

— HIST. XVI^e s. En maniant la partie fracturée, on sent une crepitation et attrition, ou croquement, c'est à dire un bruit qui vient du fragment des os, PARÉ, XIII, 2.

— ÉTYM. *Croquer*.

† CROQUE-MITAINE (kro-ke-mi-tè-n'), s. m. Monstre imaginaire, qui figure dans quelques contes de fées, et dont on fait peur aux petits enfants. Toi.... Prends l'arme de ce héros; Puis, en vrai croque-mitaine, Tu feras peur aux marmots, BÉRANG. *Mirr. mid.* || Avec le sens général d'épouvantail. C'est son croque-mitaine. || Au plur. Des croque-mitaines.

— ÉTYM. *Croquer*, et *mitaine*. Mais que signifie *mitaine* ici? Est-ce pour dire à l'enfant que le monstre croquera ses *mitaines* et ses doigts avec? ou bien est-ce une altération du flamand *metjien*, petite fille, comme l'ont dit quelques-uns; étymologie satisfaisante pour le sens? Ce mot n'est pas dans les anciens dictionnaires.

CROQUE-MORT (kro-ke-mor), s. m. Nom donné par plaisanterie ou moquerie à celui qui transporte les morts au cimetière. || Au plur. Des croque-morts.

— ÉTYM. *Croquer*, et *mort*, parce que ces hommes vivent de leur emploi, ou plutôt parce qu'ils emporent les morts.

† CROQUE-MOUTONS (kro-ke-mou-ton), s. m. Nom donné, sous Henri IV, à une sorte de cavalerie légère.

— HIST. XVI^e s. La cavalerie légere d'Henri IV pouvoit estre de cinq cents chevaux et cinq cents arquebusiers que l'on appelloit croque-moutons, Mém. D'ANGOULESME, p. 38, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Croquer*, et *mouton*; sobriquet venant sans doute des pillerries que faisaient les soldats.

† CROQUE-NOISETTE (kro-ke-noi-zè-t') ou CROQUE-NOIX (kro-ke-noi), s. m. Nom du muscardin, espèce de loir. || Au plur. Des croque-noisettes.

— ÉTYM. *Croquer*, et *noisette*.

CROQUE-NOTE (kro-ke-no-t'), s. m. Par dénigrement, musicien pauvre et pauvre musicien sans talent et sans ressources. || Par dénigrement aussi, musicien habile à croquer les notes, c'est-à-dire qui exécute assez bien, mais sans autre mérite. [Écoliers] qui dans mes mains ne devinrent pas de grands croque-notes, J. J. ROUSS. *Conf. iv*. Comme je ne fus jamais un grand croque-note, ID. ib. VIII. || Au plur. Des croque-note ou croque-notes.

— ÉTYM. *Croquer*, et *note*.

CROQUER (kro-ké). || 1^e V. n. Faire un bruit sec, en parlant des choses que l'on broie en mâchant. Les macarons croquent sous la dent. || 2^e V. a. Man-

ger des choses croquantes. Croquer des pralines. || 3^e Par extension, dévorer. Le monarque des dieux leur envoie une grue Qui les croque, qui les tue, Qui les gobe à son plaisir, LA FONT. *Fabl. III*, 4.

Croquons-les; le galant ne fit pas à demi, ID. ib. v, 18. Vous leur fites, seigneur, En les croquant, beaucoup d'honneur, ID. ib. VII, 4. Aussitôt qu'à portée il vit les contestants, Grippeminaud, le bon apôtre, Jetant des deux côtés la griffe en même temps, Mit les plaideurs d'accord en croquant l'un et l'autre, ID. ib. VII, 16. Les députés [lapins] retournèrent dire à leurs frères que cet étranger [le chat] n'avait garde de croquer les lapins, puisqu'il croyait en bon bramin à la métémpsychose, FÉN. t. XIX, p. 52. || Fig. et familièrement. N'en croquer que d'une dent, être loin d'avoir obtenu ce qu'on désirait. Mais ils n'en croqueront, ma foi, que d'une dent, REGNARD, *Démocr. IV*, 3. Je leur jurerais, de mon côté, que les Thiriot et autres n'en croqueront que d'une dent, VOLT. *Lett. d'Argental*, 13 juillet 1763. Il a rompu tout net le contrat, à cause de l'aversion qu'il a pour la famille de Cléante.... par là vous voyez que ce Cléante n'en croqueront que d'une dent, LA CHAPELLE, *Carrosses d'Orl. sc. 10*. || 4^e Fig. Croquer une fille, un jeune cœur, obtenir les faveurs d'une femme. [Le jeune homme] Trop bien croyait, ces sœurs étant peu sages, Qu'il en pourrait croquer une en passant, LA FONT. *Mazet*. Par où le drôle en put croquer, Il en croqua; femmes et filles, Nymphes, grisettes, ce qu'il put, Toutes étaient de bonne prise, ID. *Pâté*. Il eût de la pomme d'Ève, Ah! Croqué jusqu'au dernier pépin, BÉRANG. *Tur-lupin*. Turpin d'abord trouve lui-même Cœur de vingt ans non profané; Mais un bon moine de Télemède le croque à l'instant sous son né, ID. *M. de Charl.* || 5^e Faire l'esquisse d'un tableau, d'un portrait. || Croquer le marmot, maugréer en attendant quelqu'un qui ne se presse pas. Monsieur le nouveau secrétaire, me disais-je pendant ce temps-là, prenez, s'il vous plaît, patience, vous croquerez bien le marmot, avant que vous le fassiez croquer aux autres, LESAGE, *Gil Blas*, VIII, 3. || Croquer le marmot, dit Furetière, attendre longtemps sur les degrés, dans un vestibule, et, en général, en un lieu quelconque; locution venue de ce que les compagnons peintres, quand ils attendent quelqu'un, s'amusent à faire sur les murailles le croquis de marmots. || Enfant gentil à croquer, d'une gentillesse extrême. || Cela se dit aussi d'une jeune personne très-jolie ou très-agréable. Elle est jolie à croquer, gentille à croquer, ou, simplement, elle est à croquer. || 6^e Faire l'esquisse, l'abrégé d'un discours, d'un récit. C'est un fait qui mérite d'être un peu expliqué pour réparer ce que j'ai trop croqué en parlant du retour du père [Villeroy], ST-SIM. 170, 13. Je gâte cette pièce par la grossièreté dont je la croque; c'est comme si un barbouilleur voulait toucher à un tableau de Raphaël, SÉV. t. VIII, *Lett. 761*, p. 31, dans POUGENS. || Terme de musique. Croquer des notes, ne pas faire entendre toutes les notes d'un morceau, d'un trait. Croquer un passage, un trait, les passer. || 7^e À la croque au sel, loc. adv. Sans autre assaisonnement que du sel. Manger du poulet à la croque au sel. Des artichauds, des radis à la croque au sel. || Populairement et par menace, en parlant d'un homme à qui on se croit très-supérieur, je le mangerais à la croque au sel.

— HIST. XV^e s. Or vous retournez si povres et si nuds que les poux vous strangleront, et vous les croquerez entre vos ongles, FROISS. I, III, 18. Il aperçut sur le bord de la cuve un très beau diamant qu'elle avoit ôté de son doigt, doutant de l'eau le gaster: si le croqua si souplement qu'il ne fut d'ame aperçu, LOUIS XI, *Nouv. III*. || XVI^e s. Vrai est que ces os lui croquoient parfois sous les dents; mais ils passoient nonobstant, DESPER. *Contes*, LXXV. Ils le serroient, le tournoient, le viroient en la foule, pour trouver moyen de croquer [escroquer] cette gibecière, ID. ib. LXXXI. Il y a aussi de la noblesse, qui pour des querelles qu'elle prend sans propos, ou pour croquer la dépouille d'un gros bénéfice, fait des ports d'armes, LANOUE, 106.

— ÉTYM. *Croc*, onomatopée.

† 2. CROQUER (kro-ké), v. a. Terme de marine. Croquer le croc de palan, le passer dans l'arganeau de l'ancre, afin de la remettre au bossoir.

— ÉTYM. *Croc* 2.

CROQUE-SOL (kro-ke-sol), s. m. Synonyme de croque-note dans la seconde acceptation. Il ne s'est pas donné, que je sache, pour un croque-sol ni pour un chantre de cathédrale, J. J. ROUSS. *Dial. II*. Un croque-sol, rendant plutôt les sons que les phrases, lit la musique la plus énergique sans y

rien comprendre, ID. *Dict. de mus.* au mot *croquenote*. || Au plur. Des croque-sols.

— ÉTYM. *Croquer*, et *sol*, note de musique.

CROQUET (kro-kè; le t ne se lie pas dans le parler ordinaire; au pluriel, l's se lie: des kro-kè-z appetissants; croquets rime avec traits, succès, paix), s. m. || 1^e Sorte de biscuit fort dur, garni d'amandes. Depuis ce temps-là, toute la famille royale aime les croquets, et l'on a même remarqué que, plus les princesses de cette maison sont aimables, plus elles ont du goût pour ces sortes de pain d'épice, CHAUX-LIEU, *Lett. à Mme de Lassay, Œuvres*, t. I, p. 119, dans POUGENS. || Sorte de pâtisserie sèche et assez mince qui croque sous la dent. || Fig. et populairement. Être comme un croquet, être irritable, impatient, à cause de quelque chose qui a contrarié ou blessé. || 2^e La bernache.

— ÉTYM. *Croquer* 1.

CROQUETTE (kro-kè-t'), s. f. Boulette de riz ou de pâte de pommes de terre, frite dans la poêle, de manière à présenter une surface croquante.

— ÉTYM. *Croquet* 1.

† CROQUEUR, EUSE (kro-keur, keù-z'), s. m. et f. Celui, celle qui croque quelque chose. Un vieux renard.... Grand croqueur de poulets, grand preneur de lapins, LA FONT. *Fabl. v*, 5. || Fig. Un croqueur de femmes, un homme qui gagne facilement les bonnes grâces des femmes.... Tout le minois d'un vrai croqueur de nonnes, LA FONT. *Lun.*

— ÉTYM. *Croquer*.

CROQUIGNOLE (kro-ki-gno-l'), s. f. || 1^e Sorte de pâtisserie sèche et très-dure. Manger des croquignoles. || 2^e Chiquenaude donnée sur la tête ou sur le nez. S'appliqua mainte croquignole, Pocha ses yeux, mordit ses doigts, SCARR. *Verg. trav. IV*. Au défaut de six pistoles, Choisissez donc sans façon D'avoir trente croquignoles Ou douze coups de bâton, MOL. *Mal. imag. I*, 1^{er} intermède. L'un me bailla un soufflet, et l'autre un coup de pied, L'autre une croquignole; enfin chacun s'empresse, Tout du mieux qu'il le peut, à me faire caresse, REGNARD, *Démocr. v*, 2. Je prends la liberté de donner quelques croquignoles à leur maître [des janissaires], VOLT. *Lett. à Cath. 76*. Ils prétendent que je me mets à genoux pour leur donner des croquignoles, ID. *Roi de Prusse*, 187.

— ÉTYM. Sans doute du verbe *croquer* à cause du bruit qui se produit; mais la dérivation ne s'explique guère; elle est plus claire dans le wallon *crokète*.

† CROQUIGNOLER (kro-ki-gno-lé), v. a. Donner des croquignoles.

— ÉTYM. *Croquignole*.

CROQUIS (kro-kî; l's se lie: un kro-ki-z admirable), s. m. || 1^e Terme d'art, surtout de peinture. Ouvrage fait à la hâle, qui n'a que les premiers traits, au-dessous encore de l'esquisse. Faire le croquis d'une figure. || Esquisse d'un ensemble dont les détails ne sont pas terminés. || 2^e Par extension. Il a jeté sur le papier un croquis de son poème. Lekain a une vieille Eryphile de moi; c'est une esquisse assez mauvaise de la Sémiramis; il serait ridicule que ce croquis parût, VOLT. *Lett. d'Argental*, 8 mars 1775. Renvoyez ce croquis, afin qu'on tâche de vous présenter un tableau, ID. *Lett. Chauvelin*, 28 août 1765.

— REM. *Croquis* ne se trouve dans le Dictionnaire de l'Académie qu'à partir de l'édition de 1762; il n'est pas non plus dans Furetière.

— ÉTYM. *Croquer* 1.

† CRORE (kro-r'), s. m. Nom donné, dans l'Inde, à une monnaie de compte valant cent lacks de roupies, pouvant dès lors être estimée à vingt-cinq millions de francs.

† CROSSANDRE (kro-ssan-dr'), s. f. Terme de botanique. Genre de la famille des acanthacées, ne contenant que deux espèces originaires de l'Inde.

— ÉTYM. Kροσσός, frange, et ἄνθος, mâle, éamine.

CROSSE (kro-s'), s. f. || 1^e Le bâton pastoral des évêques. Les évêques n'avaient autrefois que des crosses de bois. Au temps passé du siècle d'or, Crosses de bois, évêque d'or; Maintenant changent les lois, Crosses d'or, évêque de bois, COUILLE, dans BICHELET. Où le vice orgueilleux s'érigé en souverain Et va la mitre en tête et la crose à la main, BOIL. *Sat. I*. Afin qu'un jour l'épée ou bien la crose Trouvent un sot dans un Caton précoce, J. B. ROUSS. *Épit. II*, 6. || 2^e La partie recourbée d'une tête de canne; et aussi, dans plusieurs provinces, le nom de la bêquille qui se pose sous l'aisselle pour marcher sans toucher à terre; on dit alors: marcher aux crosses. || Bâton recourbé, avec lequel les enfants s'amusent à chasser une pierre ou une boule. || 3^e La partie, plus grosse que le reste, qui termine le bois

d'un fusil. La crosse d'un fusil. Donner des coups de crosse. Deux soldats... Leurs crosses à l'épaule avançait sur sa trace, LAMART. *Joc.* III, 94. || La crosse du mousquet était autrefois recourbée et faite en croc. || Mettre la crosse en l'air, retourner le fusil, ce qui est, de la part d'une troupe, le signe qu'elle cesse de combattre ou qu'elle se rend. || 4^e Bâton allongé servant à fixer les claires d'un parc à moutons. || Pièce du gouvernail d'un bateau. || 5^e Crosse d'aiguière, anse d'une aiguière faite en forme de crosse. || Couteau à crosse, couteau dont le manche est arrondi par le bout. || 6^e Terme de métallurgie. Barre de fer que le marteleur ou le fondeur, avant de retirer la loupe du creuset, soude à cette loupe, afin de la manœuvrer avec plus de facilité sous le marteau. || 7^e Terme de botanique. Inflorescence en crosse, fleurs portées par un axe recourbé sur lui-même, comme dans les borraginées. || Terme d'anatomie. Crosse de l'aorte, la partie recourbée de ce gros vaisseau.

— HIST. XI^e s. En l'archevêque est bien la croce salve, *Ch. de Rol.* CXIII. [Il pensait] Que pur co [ce] deust perdre e croce e dignité, *Th. le mart.* 43. || XIII^e s. Et puis li mist on le [la] croche en la main senestre, *Chr. de Rains*, 104. Li chevaliers tint une croce Dont il va les boissons batant; Et li veneres va cornant, *Ren.* 22372. Et lors il se leva, et s'apua sur sa croce, *JOINV.* 498. L'évesques Pierre de Chaalons beney en abbé M. Jehan de Mymeri, et li donna la croce, ID. 291. || XIV^e s. Comme plusieurs jeunes gens feussent assemblez pour chouler [sorte de jeu] à la crosse les uns contre les autres, DU CANGE, *crossare*. || XV^e s. Deux crosses [abbayes cossées], college ensemble [dans la ville de Vertus], EUST. DESCH. *Poësies* mss. f° 364, dans LACURNE. Tous biens mondains et toute crosse [gloire ou richesse] avoye [j'avois], ib. f° 488. Le long de la procession de l'Eglise il y avoit treize crosses [évêques], dont l'archevêque de Bordeaux faisoit le bout du costé dextre, MATH. DE COUCY, *Hist. de Ch.* VII, p. 734, dans LACURNE. Le duc de Bourgogne estoit retourné en son pais, et avoit le cœur très élevé pour cette duché qu'il avoit jointe à sa crosse, COMM. p. 247, dans LACURNE. || XVI^e s. Le sergent de qui Goas avoit tiré promesse de ne tirer que le bourre n'entraist, et de rompre croce sur cap, passe plus de la moitié du champ. — Les uns leverent la croce en haut, D'AUB. *Hist.* I, 288. L'archevêque de Coulongne avec 1500 chevaux, et 900 que lui envoia l'électeur de Treves, quitta la croce et vint renforcer le siège, ID. ib. II, 69. Ses Anglois, pour braver, jetoient leurs chapeaux en l'air, et quand ce fust à tirer, n'aprocherent point la crosse de demipied du menton, ne blesserent aucun de cette cavalerie, ID. ib. III, 260. Les soldats du dedans aians joué de la crosse après avoir tiré... ID. ib. 405. Cet homme de crosse [ce prélat], ID. ib. 438. Les malades cheminent quelque temps sur des crosses, PARÉ, XIII, 24. Alors il chemine sans baston, potence ou croce, ID. XIV, 42.

— ÉTYM. Génev. *crosse*, bâquille; provenç. *crossa*; anc. espagn. *croza*; ital. *croccia*, *gruccia*; bas-lat. *crucia*, *crocia*, *crossa*, *croceus*, bas-latin qui lui-même est un dérivé du latin *crux*, croix. L'allemand *Krücke*, bâquille, bon pour le sens, ne l'est pas pour la forme : il n'aurait pas donné le *c* doux ou les deux *ss*.

4. CROSSÉ, ÉE (kro-sé, sée), adj. Qui a droit de porter la crosse. Il n'y avait ni évêque, ni abbé crossé, VOLT. *Phil.* III, 300.

— ÉTYM. Crosse.

2. CROSSÉ, ÉE (kro-sé, sée), part. passé. || 1^e Poussé avec la crosse. Balle crossée. || 2^e Maltraité. Barbésieux [était] crossé par le roi comme un jeune homme, des débauches et des disparates duquel il était souvent mécontent, ST-SIM. 474, 79.

CROSSEUR (kro-sé). || 1^e V. n. Jouer à la crosse. Cet enfant est allé crosser. || 2^e V. a. Croiser une balle, une pierre, la pousser avec la crosse. || Fig. et familièrement, traîter durement, avec mépris. On l'a crossé comme il le méritait. [Les Sulpiciens] troupe de barbes sales qui sans elle [Mme de Maintenon] n'avaient point de consistance, et que les jésuites tôt ou tard croissaient avec le pied, ST-SIM. 845, 23. || 3^e Terme populaire. Se croiser, v. réfl. Se battre, se chamailler.

— HIST. XIV^e s. Ainsi que les diz enfans croissoient ensemble [jouoient avec une crosse], DU CANGE, *crossare*. || XV^e s. Du quel baston icellui Jehan donna au supplicant plusieurs coups et collées, tant qu'il fist éloier et croiser le fer du dit baston, ID. ib. Item plus, je adjoins à la crosse Celle de la rue Saint Anthoine, En ung billart de quoy on croise, VILLON, *Petit tes-*

tam. || XVI^e s. Aussi chascun n'a pas merité que d'un roya La liberalité luy face comme à toy, Ou son arched doré, ou sa lyre crossée [cela s'adresse à Ronsard], DU BELL. VI, 9, verso.

— ÉTYM. Crosse.

CROSSETTE (kro-sè-t'), s. m. || 1^e Terme d'agriculture. Branche de vigne ou de figuier, portant un peu de bois de l'année précédente, et qui sert à faire des boutures. || 2^e Terme d'architecture. Partie d'un voussoir qui est prolongée horizontalement au delà du joint de la voûte. || S. f. Nom qu'on donne, dans les bâtiments, aux retours des chambranles de portes et de fenêtres; comme aux plâtres de couvertures, qui sont à côté des lucarnes.

— HIST. XVI^e s. Il ne pensera qu'à choisir les bonnes races de raisins, planter les margouettes et les crossettes, les provigner, tailler, marrer, o. DE SERRES, 45. Une vigne dont les crocetes ont été portées directement de Candie, ID. 154. Vous cueillirez les crocetes pour aussitost, ou gardées durant quelques jours, estre plantées, ou mises barber ou cheveler, pour en faire des sautelles, ID. 161.

— ÉTYM. Diminutif de crosse.

CROSSEUR (kro-seur), s. m. Celui qui joue à la crosse.

— ÉTYM. Crosser.

† CROSSILLON (kro-si-lion, ll mouillées), s. m. Extrémite recourbée d'une crosse

— ÉTYM. Crosse.

† CROSSOSTYLIDE (kro-sso-sti-li-d'), s. f. Terme de botanique. Genre de la famille des myrtacées, qui n'a qu'une espèce trouvée à Tahiti.

— ÉTYM. Κροσσός, frange, et στύλος, colonnette.

† CROSSOTE (kro-sso-t'), s. m. Terme de zoologie. Genre de coléoptères dont les espèces appartiennent à l'Afrique.

— ÉTYM. Κροσσός, frange.

† CROSSURE (kro-ssu-r'), s. m. Terme de zoologie. Genre de reptiles de la famille des sauriens.

— ÉTYM. Κροσσός, frange, et ὄφη, queue.

† CROTALAIRE (kro-ta-lé-r'), s. f. Terme de botanique. Genre de la famille des papilionacées.

— ÉTYM. Κρόταλον, grelot.

† CROTALE (kro-ta-le), s. m. || 1^e Terme d'antiquité. Sorte de cliquette. Et le rauque tambour, les sonores cymbales, Les hautbois tortueux et les doubles crotales, Qu'agitaient en dansant sur ton bruyant chemin Le faune, le satyre et le jeune sylvain, A. CHÉN. *Idylle, Bacchus.* || 2^e Terme d'histoire naturelle. Nom de serpents qui ont des crochets cannelés et fistuleux sur l'os susmaxillaire, lequel ne porte pas d'autre dent, et auxquels appartient le serpent à sonnette.

— ÉTYM. Κρόταλον, sonnette.

† CROTALIDÉ, ÉE (kro-ta-li-dé, dée), adj. Terme de zoologie. Qui ressemble à un crotale. || S. m. plur. Crotalidés, famille de l'ordre des reptiles ophidiens.

† CROTALOIDÉ (kro-ta-lo-i-d'), adj. Terme de zoologie. Qui a la forme du crotale, serpent. || S. m. plur. Les crotaloïdes, famille de reptiles qui a pour type le genre crotale.

— ÉTYM. Κρόταλον, grelot, et εἶδος, forme.

† CROTALOPHORE (kro-ta-lo-fo-r'), s. m. Terme de zoologie. Le même que le crotale, serpent.

— ÉTYM. Κρόταλον, grelot, et φορός, qui porte.

† CROTALURE (kro-ta-lu-r'), adj. Terme de zoologie. Qui a des grelots à la queue. || S. m. plur. Les crotalures, synonyme de crotaloïdes.

— ÉTYM. Κρόταλον, grelot, et ὄφη, queue.

† CROTAPHAL (kro-ta-fal), adj. Terme d'anatomie. Se dit d'une des pièces élémentaires du crâne.

— ÉTYM. Κρόταλον, tempe.

† CROTAPHIQUE (kro-ta-fi-k'), adj. Terme d'anatomie. Qui appartient à la tempe.

— ÉTYM. Κρόταλον, tempe.

† CROTAPHITE (kro-ta-fi-t'), s. m. Terme d'anatomie. Le crotaphite, ou, adjectivement, le muscle crotaphite, le muscle temporal.

— HIST. XVI^e s. Les crotaphites, qui du milieu de leur ventre produisent leurs tendons, PARÉ, I, 8. Le muscle nommé crotaphite, c'est à dire temporal, ID. IV, 9.

— ÉTYM. Κρόταλον, de κρόταλος, tempe.

† CROTON (kro-ton), s. m. Terme de botanique. Nom vulgaire du *croton tiglum*, L. qui fournit le bois des Moluques, et dont les graines, dites graines de Tilly, donnent par expression l'huile connue sous le nom d'huile de croton. Cette huile est un très violent purgatif.

— ÉTYM. Κρότων, nom que les Egyptiens donnaient au kiki ou ricin commun.

† CROTONIQUE (kro-to-ni-k'), adj. Terme de chimie. Acide crotonique, acide préparé en saponifiant avec la potasse l'huile de croton.

CROTTE (kro-t'), s. f. || 1^e Fiente globuleuse de certains animaux. Crotes de cheval. Crottes de brebis, de lapin. [L'escarbot] Sur la robe du dieu fit tomber une crotte; Le dieu, la secouant, jeta les œufs à bas, LA FONT. *Fabl.* II, 8. || 2^e Boue des rues. Il fait bien de la crotte. Il y a de la crotte sur votre habit. Ce sont des incommodités de Paris que j'appréhende beaucoup plus que les crottes, ni que la rencontre de charrettes, BALZ. *liv. vii*, lett. 27. Des crottes dans toutes les rues, SCARR. *Sonnet sur Paris.* Nouvelle pension fatale à ma calotte, Précipice élevé qui te jette en la crotte, BOIL. *Chaplain décoiffé.* Sa mignonne chaussure fut bientôt percée; elle enfonçait dans la crotte, J. J. ROUSS. *Conf. IX.* || Les chiens ont mangé les crottes ou la crotte, se dit quand la gelée a séché les rues. || Fig. Être, tomber dans la crotte, être, tomber dans une condition basse et misérable. || 3^e Cicatrices, croutes sur la peau. Et fut pour étriller mes galles et mes crottes, REGNIER, *Sat. x.* || Vieilli en ce sens.

— REM. Le sens primitif est fiente de certains animaux; aussi, quand ce mot a passé au sens de boue, on l'a d'abord employé au pluriel. Aujourd'hui, au contraire, avec cette acceptation de boue, il ne se dit guère qu'au singulier.

— HIST. XIV^e s. Les fientes des lievres et des canins sont apelées crottes, MODUS, f° vi, verso. || XV^e s. Sinon aux trahischiens chiens mastins Qui m'ont fait manger dures crotes Et boire eau maintz soirs et matins, Que ores je ne crains pas trois crottes, VILLON, *G. testam.* || XVI^e s. Verole de Rouen et crottes de Paris ne s'en vont jamais qu'avec la piece, LE DUCHAT, sur *Rabelais*, p. 98, dans LACURNE. Ses paroles s'entretiennent comme crottes de chevre [sont sans suite], OUDIN, *Curios. fr. add.* Au jugeant, crotte de chat vaudra autant que marc d'argent, ID. ib.

— ÉTYM. Provenç. *crota de cabra*, crotte de chèvre. On le tire ordinairement de *crusta*, crotte; mais la forme provençale ne permet pas cette dérivation. Diez demande s'il ne viendrait pas du germanique: suédois, *klöt*; allemand, *Kloss*, masse globuleuse; le changement de *l* en *r* ne faisant pas difficulté. Il n'est pas complètement sûr que *crotte*, dans le sens de crotte, cicatrice, soit de même origine que *crotte* dans le sens de boue ou de fiente; à la vérité, on peut croire que *crotte*, dans le sens de galle ou cicatrice, provient d'une comparaison de l'apparence qu'a un visage couturé avec un visage sali par des crottes ou de la crotte; mais il est possible aussi que *crotte* ait ici le sens de creux, cavité, qu'il a dans l'ancien français (voy. GROTTÉ).

CROTTÉ, ÉE (kro-tié, tée), part. passé. || 1^e Sali par la crotte. Un habit crotté. Me vit en se levant si sale et si crotté, REGNIER, *Sat. xi.* Mci crotté jusqu'au cul, et mouillé jusqu'à l'os, ID. ib. L'amour est nu, mais il n'est pas crotté, LA FONT. *Orais.* Il était crotté jusques aux genoux, HAMILT. *Gramm.* 9. || Familièrement. Être crotté comme un barbet, jusques aux oreilles, jusqu'à l'échine, l'être beaucoup. Tandis que Colletet, crotté jusqu'à l'échine, S'en va chercher son pain de cuisine en cuisine, BOIL. *Sat. 4.* || Il fait bien crotté dans les rues, il y a beaucoup de boue. || 2^e Fig. Qui a l'air misérable et sale. Il a l'air crotté. Il est bien crotté. || Poète crotté, un poète misérable. Ce ne seront point quelques poètes crottés et mal vêtus, qui diront du bien de lui, BALZ. *Avis écrit.* Campistron était de ces poètes crottés qui meurent de faim et qui font tout pour vivre, ST-SIM. 205, 2.

CROTTER (kro-té), v. a. Salir de crotte. Crotter son pantalon. Ah! je devais du moins lui jeter son chapeau, Lui ruer quelque pierre ou crotter son manteau, MOL. *Sganar.* sc. 16. || Se crotter, v. refl. Se salir avec de la boue. Prenez garde de vous crotter.

— HIST. XIII^e s. Et lessiez ester les gelines Qui trop ont megres les eschines; Megres sunt et entrepelées, Dures et vieilles et crotées, *Ren.* 2882. || XIV^e s. Si les chiens sont mouillés ou crottés, Ménagier, III, 2. L'en doit laver le lart [tiré des pois où il a bouilli] de l'eau de la char, afin qu'il n'appere point crotté de pois, ib. II, 5. || XV^e s. Les compagnons d'icelles noppes porterent le cochet, autrement dit le plat de l'espousée, en une taverne, où ils firent plein plat de soupes crotées, DU CANGE, *crotatus*. || XVI^e s. Le chemin n'est ny fascheux, ny crotté, MAROT, II, 29. En verité, damoyseille, vous estes crottée, PALSR. p. 445. Qu'on lui face du feu viste, le poure homme est crotté jusques aux genoulx, ID. p. 636. Notre

Dame des Crottes, non pas qu'elle soit crottée, mais pour ce qu'elle est en quelque creux sous terre fait en façon de cave, car ce mot crote en cette signification vient du grec *crypta*, h. EST. *Apol. d'Hérod.* p. 603, dans LACURNE. Nous disons qu'un homme qui est fort crotté est crotté en archidiacre, PASQ. *Recherches*, liv. VIII, p. 700, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Crotte*. Quant à soupe crottée, soupes signifiant tranches de pain, crottées désignait sans doute quelque chose qui les crottait, qui les garnissait, comme dans le *Ménagier* : du lard crotté de poix.

† CROTTIFIER (kro-ti-fié), v. a. Terme burlesque pour dire crotter. Jusqu'à la cheville du pied Le renait crottifié, SCARRON, *Virg. trav.* v.

— ÉTYM. *Crotte*.

CROTTIN (kro-tin), s. m. Nom donné aux excréments formés d'un certain nombre de petites parcellles ou pelotes, comme ceux du mouton, du cheval.

— ÉTYM. Diminutif de *crotte*.

† CROTON (kro-ton), s. m. Morceau de sucre qui n'a pu passer par le sas.

— ÉTYM. *Crotte*, à cause de la forme.

† CROTU, UE (kro-tu, tue), adj. Marqué de petite vérole. Veux-tu que je courre baiser un visage noir et crotu? J. J. ROUSS. *Nouv. Hél.* IV, 8.

— ÉTYM. *Crotte*. On trouve *croteux*: Après cestuy, je vous empoignay la teste d'une croteuse femme d'un officier royal, PALISSY, 95.

† CROU (krou), s. m. Sorte de terre, dite aussi crain, argileuse et pierreuse, qui ne se laisse pas pénétrer par les racines des plantes, et s'oppose plus ou moins à la culture.

— ÉTYM. Le même que *crau*.

† CROUAS (krou-à), s. m. Un des noms provinciaux de la corbine.

† CROUCHAUT (krou-chô), s. m. Nom d'une pièce de bois, qui fait la rondeur du devant d'un bateau.

† CROUE (kroû), s. f. Nom, dans la Lorraine, de portions de terres que les propriétaires abandonnent aux vigneron pour y cultiver des légumes.

CROULANT, ANTE (krou-lan, lan-t'), adj. Qui croule ou est prêt à crouler. Un édifice croulant. Quoi! ni leurs murs croulants n'ont pu les écraser, Ni leurs remparts en feu n'ont pu les embraser! DELILLE, *Énéide*, VII. || Fig. Une société croulante, une société dont une cause quelconque sape les apuis.

— HIST. XIII^e s. Or estoit si vix [vif] et crollans, Roi Guillaume, p. 82, dans le *Gloss. fr. de DU GANGE*.

— ÉTYM. *Crouler*.

† CROULARD (krou-lar), s. m. Nom du traquet ou tarier (oiseau).

† CROULE (krou-l'), s. f. Chasse aux bécasses à l'époque de l'accouplement, au printemps.

CROULEMENT (krou-le-man), s. m. Action de crouler. Le croulement d'un bastion, d'une terrasse. Les rats qui sentent de loin le prochain croulement d'un logis l'abandonnent à temps, ST-SIM. 447, 220.

— HIST. XVI^e s. [Les mœurs changent, se corrompent] Toutesfois, pour la difficulté de nous mettre en meilleur estat, et le dangier de ce croulement... si je pouvois planter une cheville à nostre roue, MONT. III, 64. L'graveure d'un cachet fut cause du plus horrible croulement que cette machine aye onques souffert [la guerre civile de Sylla et Marius], ID. IV, 167. Le croulement et tremblement des coches [voitures], ID. IV, 189.

— ÉTYM. *Crouler*.

CROULER (krou-lé), v. n. || 1^o S'affaisser avec fracas, en parlant de masses solides qui tombent. N'est-ce que quand la maison croule Qu'on permet de crier au feu? BÉRANG. G. nat. Ses greniers crouleront sous leur charge pesante, SEGRAIS, *Géorg.* I. Ces gigantesques monts crouleront à leur tour, LAMART. *Harm.* II, 3. L'illusion n'est plus, et son temple a croulé, BERNIS, *Relig. vengée*, III. Tes greniers crouleront sous tes grains entassés, DELILLE, *Géorg.* I. À demi renversé croule un antique mont Avec les vieux sapins qui couronnent son front, ID. *Parad. perdu*, VI. Et sur son frêle appui le colosse a croulé, ID. *Trois règnes*, I. || 2^o Fig. Je vois crouler sur moi le fatal édifice Que mes mains élevaient avec tant d'artifice, VOLT. *Marianne*, II, 4. Tous leurs systèmes [à ceux-ci ou à ceux-là] croulent par quelque endroit, ID. *Newt.* II, 7. Ce point une fois manqué, il est aisément de voir que tout le système de M. l'abbé Dubos croule de fond en comble, MONTESQ. *Esp.* XXX, 24. L'ouvrage de la sagesse n'est pas éternel, mais celui de la folie s'ébranle sans cesse et ne tarde pas

à crouler, RAYNAL, *Hist. phil.* IV, 33. || 3^o V. a. Agiter, secouer. En ce sens il a vieilli, mais il reste très-usité comme terme provincial. Je les compare à ces ambitieux Qui, monts sur monts, déclarèrent la guerre Aux immortels; Jupin, croulant la terre, Les abîma sous des rochers affreux, LA FONT. *Balade au roi*, 1684, *Poésies mêlées*, LVII. || Terme de marine. Lancer à la mer. Crouler un vaisseau. || Terme de vénerie. Crouler la queue, remuer la queue, en parlant d'une bête qui s'effraye.

— REM. Crouler se conjugue avec l'auxiliaire avoir quand il exprime l'acte: la maison a croulé cette nuit; avec l'auxiliaire être, quand il exprime l'état: la maison est croulée depuis hier.

— HIST. XI^e s. De son algeir [dard] [il] a la haste crollée [agitée], CH. DE ROL. XXXIII. || XII^e s. Par tel vertu [il] l'a [la lance] crolée et brandie, RONC. p. 33. Et de cors et de membres [elle] par fu si avennanz, Qu'onques Dex ne fist homme, tant soit vielz ne crolanz, Se l'osast esgarder, ne li muast talanz, SAX. V. E nostre sires ferrad [frapper] Israel, e croler le frad si cumé fait li rosels par cele riviere, ROIS, 293. Les fundementz des munz sunt esmeuz e crolez; kar nostre sires est curuciez, ib. 205.

|| XIII^e s. Et assemblerent si grant ost qu'avis estoit que toute la terre deust croller dessous aus [eux], CHR. DE RAINS, 144. Et fist garnir Saintes et les autres quatre castiaus moult bien, et s'en revint en France, et n'estoit roiaumes qui contre lui s'osast croller, ib. 195. Et quant il entendit teus paroles, si crolla la tieste, et dist que par l'ame son pere biel li estoit, ib. p. 74. Tapiz s'est desoz une espine, Que ne volt mie estre veuz, Ne s'est crolez, ne s'est meuz, Coiz se tient et puis si escoute, REN. 504. || XV^e s. De paour le corps me croule tous, LA PASS. DE N. S. J. C. || XVI^e s. Adonc veissiez armes bruyre et crouller, Chevaux hennir, harnoys estinceller, J. MAROT, V, 149. À ce seul mot, un gros marteau carré Frappe tel coup contre un portal barré Qu'il fait croussler les tours du lieu infame, MAROT, I, 253. [Les vents] Croulent son tronc d'une horrible menace, Et de fueillars pavent toute la place, DU BELL. IV, 19, recto. Ung aultre jour, s'exerceoyt à la hasche, laquelle tant bien crouloyt, que.... RAB. GARG. I, 23. Abattans les noiz, croullans tous les fructz des arbres, ID. I, 26. C'est un bastiment qui croulera tout, si vous y touchez, MONT. I, 346. La secousse de nos entrailles en est si violente qu'il est malaysé qu'elle ne croule tout le corps, ID. I, 356. J'ay le pied si instable et si mal assis, je le treuve si aysé à crouler et si prest au branle.... ID. II, 323. Ils maintiennent cette matiere, comme gents qui ont peur de s'eschaudler: croulez la tant soit peu; elle leur eschappe, ID. IV, 56. Tout croule autour de nous [change et se ruine], ID. IV, 86. Ils sentent le poids du joug, et ne peuvent tenir de le crouler, ID. IV, 364. Courant ça et là, et croulant sa lance toute teinte du sang qui couloit au long, AMYOT, GALBA, 32. La terre du fossé par sa propre pesanteur croule d'elle-mesme de jour à autre, O. DE SERRES, 409. Pour garder les dents qu'elles s'esbranlent, les affirmir croulans, les nettoier estansordes et sales, ID. 904.

— ÉTYM. Normand, *croller*, remuer; Berry, *groulder*, *grouller*, remuer; wallon, *hrouler*, tamiser; bourguig. *craulai*; provenc. *collar*, *crotlar*; ital. *collare*. Les formes *crodler*, *crotlar*, nécessairement plus anciennes que les autres, conduisent à un verbe bas-latín *co-rotulare* (*rotulare* a donné en effet le provençal *rotlar*), de *co*, avec, et *rotulare*, rouler (voy. ROULER).

CROULIER, IÈRE (krou-lié, lié-r'), adj. Qui s'enfonce sous les pieds, qui s'éboule, qui est mouvant, en parlant de la terre. Terre croulière. Prés crouliers.

— ÉTYM. *Crouler*.

† CROULIÈRE (krou-lié-r'), s. f. Terrain qui est mouvant et qui n'est propre à aucune culture.

— HIST. XV^e s. Et par dessus les montagnes et au plain des valées estoient crolieres et grans marais, FROISS. I, I, 37.

— ÉTYM. *Crouler*.

CROUP (kroup'), s. m. Terme de médecine. Sorte d'angine, commune chez les enfants, et se caractérisant par le développement de fausses membranes dans les voies respiratoires et par une toux singulière qu'on a comparée au cri d'un jeune coq. Le croup, monstre hideux, épervier des ténèbres, Sur la blanche maison brusquement s'abattit, Horrible, et, se ruant sur le pauvre petit, Le saisit à la gorge; ô noire maladie! De l'air par qui l'on vit sinistre perfidie! Qui n'a vu se débattre hélas! ces doux enfants Qu'étreint le croup féroce en ses doigts étouf-

fants? Ils luttent; l'ombre emplit lentement leurs yeux d'ange, Et de leur bouche froide il sort un râle étrange, Et si mystérieux qu'il semble qu'on entend, Dans leur poitrine où meurt le souffle haletant, L'affreux coq du tombeau chanter son aube obscure, V. HUGO, *Contempl.* III, 23. || Faux croup, maladie qui présente les principaux symptômes du croup, la difficulté de respirer et la voix croupale, mais où il n'y a point de fausses membranes; ce qui la rend infiniment moins dangereuse.

— ÉTYM. Mot usité à Edimbourg pour désigner cette maladie, ainsi que le dit Francis Home, dans son *Traité du croup*, 1765, et qui de là est passé dans la langue médicale; génév. group.

CROUPADE (krou-pa-d'), s. f. Terme de manège. Saut d'un cheval, qu'il fait en troussant les jambes de derrière sous le ventre, sans montrer ses fers, et qui est plus relevé que la courbette. Le cheval fit une croupade qui remit Ragotin en selle, SCARR. ROM. COM. CH. 49.

— ÉTYM. *Croupe*.

† CROUPAL, ALE (krou-pal, pa-l'), adj. Terme de médecine. Qui a le caractère du croup. Voix croupale, voix des enfants affectés de croup et qui a été comparée au chant d'un jeune coq ou au son rendu par un tube d'airain dans lequel on souffle avec force.

— ÉTYM. *Croup*.

CROUPE (krou-p'), s. f. || 1^o Partie du cheval et de quelques autres animaux qui s'étend depuis la région lombaire jusqu'à l'origine de la queue. Ce cheval a une belle croupe, n'a guère de croupe. Une croupe, en largeur à nulle autre pareille, MOL. FACH. II, 7. Sa croupe se recourbe en replis tortueux, RAG. PHÈD. V, 6. || Croupe avalée, celle qui tombe trop tôt et qui fait que l'origine de la queue est mal placée. Croupe de mullet, croupe pointue, aiguë. Croupe double, croupe formée par des muscles très-développés, et présentant dans son milieu un sillon longitudinal. || Porter la croupe au mur, faire aller un cheval de côté, la croupe tournée vers la muraille ou la barrière, et la tête et les épaules vers le centre du manège. || Gagner la croupe du cheval de son ennemi, l'approcher par derrière. || Monter en croupe, monter à cheval derrière la personne qui est en selle. Je suis tout seul à pied; lui de m'offrir la croupe, RÉGNIER, SAT. VIII. La dame en croupe et le galant en selle, SÉV. 432. La princesse en croupe se met, LA FONT. *Fiancée*. Porter en croupe belles damoiselles, HAMILT. GRAMM. 4. L'homme... mit son fils en croupe, LA FONT. *FABL.* III, 4. || Prendre quelqu'un en croupe, le mettre derrière soi à cheval. || Fig. Un double ennui Allait en croupe à la chasse avec lui, BOIL. EP. V. Moitié figue, moitié raisin, avec la fraude en croupe, elle [Mme de Chevreuse] arracha le tabouret pour la princesse Guéméné, ST-SIM. 57, 217. || 2^o Terme de chasse qui se dit quelquefois pour cimier. || 3^o Partie renflée d'une montagne. Nous franchîmes une des croupes du mont Sardène [près de Smyrne], CHATEAUB. ITIN. II, 33. Ils s'étaient saisis de la croupe du mont, VAUGEL. Q. C. LIV. III, CHAP. 4. Lorsque ses anciens vainqueurs se réunissent pour l'attaquer dans cette position heureuse, il lâche un grand nombre de bœufs sur la croupe de ses montagnes, RAYNAL, *HIST. PHIL.* IV, 4. Sur la croupe du mont ses mains allaient chercher l'eau qui tombait des cieux dans le creux du rocher, DELILLE, *Trois règnes*, V. || 4^o Terme d'architecture. Partie arrondie du comble qui surmonte le chevet d'une église. || Demi-croupe, la partie du toit formant le retour d'un comble en appentis. || 5^o Intérêt qu'on donne à quelqu'un dans les profits d'une place ou d'une entreprise financière; expression figurée dans laquelle on compare cet intérêt à la place secondaire qu'occupe sur un cheval l'homme mis en croupe.

— HIST. XI^e s. Courte la cuisse et la crupe bien large, CH. DE ROL. CXIII. || XII^e s. Parmi les croupes des destriers-arabis, RONC. p. 72. El destrier monte à la crupe estelée; à son col pent une targe roée, RAOUF DE C. 74. || XIII^e s. Li roncis [le cheval] est magres et las, Crupe ot ague et les flans bas, PARTONOP. V. 777. Lors vindrent ayant les sis batailles des barons de France qui estoient armées, et lor sergent et lor escuier à pié derrière, seur les croupes de leur chevaux, VILLEH. LXXXI. Et se ferirent sous les blasons si roidement, que il rompirent poitraus et chaingles et se portèrent à terre par dessus les crupes des chevaux. CHR. DE RAINS, p. 65. À destre main [elle] batot sa coupe.... Douche suer, mais batés la crupe Ki vous fait faire les pechiés, LAI D'IGNAUR. Garnement de ventres, de braieus, de croupes, de gorges où

d'escroies, *Liv. des mét.* 326. Et Renart prist la queue as denz, Et li renverse sor la crope, *Ren.* 595. || xv^e s. Et si avoient les Escots leurs deux premières batailles establies sur les deux croupes de montagnes, *FROISS.* I, I, 41. || xvi^e s. Il apperçoit un valet portant en croupe une malle rouge, *D'AUB. Vie*, XIII. Il le mit en croupe derrière lui, *id. ib.* XIV. Prenant sur une crouppe de montagne place de bataille, *id. Hist.* I, 273. Ceux-là donnerent en croupe et en flanc, si bien que les Roiaux quittèrent le pied, *id. ib.* 348. Granderis avec huict chevaux et autant d'arquebusiers en crouppe alla enlever un logis, *id. ib.* II, 43. Le roi de Navarre ayant mis les passions huguenottes en crouppe, *id. ib.* 43. Le roi y sejourna quelques jours, pour donner ordre à plusieurs affaires que ses diligences avoient laissées en croupe, *id. ib.* III, 226. Afin que vous ne vous amusiez pas à la beauté de son poil ou largeur de sa croupe, *MONT.* I, 324. Ils eussent fait leurs affaires sans se mesler de celles d'autrui, ains les laisser en croupe [rejeter, laisser derrière soi], *BRANT. Cap. fr. t. II*, p. 342, dans *LACURNE*. Tous mes parents [c'est Alexandre qui parle après sa mort] demeurerent non seulement en croupe, mais aussi furent miserablement meurtris par ceux que j'avois eslevez, *PASQUIER, Recherches*, p. 902, dans *LACURNE*.

— ÉTYM. Bourguig. *crôpe*; Berry, *crope*; namur. *crupe*; saintong. *courpe*; provenç. *cropa*; catal. *gropa*; espagn. *grupa*; portug. *garuppa*; ital. *groppe*. Le radical de ce mot signifiant quelque chose de ramassé, se trouve dans le germanique : scandinave, *kryppa*; allem. *Kropf*, protubérance; et dans le celtique : gaél. *crup*, ramasser, conglomérer.

CROUPÉ, *EE* (krou-pé, pée), *adj.* Terme de manège. Qui a une croupe formée de telle manière. Un cheval bien croupé.

— ÉTYM. *Croupe*.

† **CROUPETON** (À) (krou-pe-ton), *loc. adv.* Dans une situation accroupie.

— HIST. xv^e s. Or resgardez, ils veulent pondre : Veez comme ilz sont à croupetons, *Mart. de St P. et St Paul*. Ainsi le bon temps regretons Entre nous pauvres vieilles softes, Assises bas à croppetons, Tout en ung tas comme pellettes, *VILLON, Regrets de la belle Heaulmyere*.

— ÉTYM. *Croupe*; génev. *à crepetons*; Neufchâtel, *à crepotons*; Lorraine, *à cripotons*.

† **CROUPEUX, EUSE** (krou-peù, peù-z'), *adj.* Terme de médecine. Qui appartient au croup; qui est affecté du croup.

CROUPI, *IE* (krou-pi, pie), *part. passé* de croupir. Ne se dit que des liquides qui sont gâtés par la stagnation. De l'eau croupie.

† **CROUPIAT** (krou-pi-a), *s. m.* Terme de marine. Nœud qu'on fait sur le câble. || Aussière ou grelin frappé sur un des câbles que l'on paumoie à cet effet au moment de s'en servir; on le fait passer par un des sabords de l'arrière.

† **CROUPIEN, IENNE** (krou-piin, piè-n'), *adj.* Terme d'anatomie. Muscles croupiens, les trois muscles qui forment la croupe.

— ÉTYM. *Croupe*.

CROUPIER (krou-pié; l'r ne se lie jamais; au pluriel, l's se lie: des krou-pié-z adroits); *s. m.* || 1^e Celui qui est associé avec le joueur tenant la carte ou le dé. C'est un bon croupier, il conseille bien. Chamillart prit des croupiers [au jeu du roi], parce que le jeu était gros; il y fut heureux, *ST-SIM.* 70, 148. || 2^e Anciennement, celui qui assistait le banquier à la bassette et l'avertissait des cartes qu'il passait. || Le commis qui tient le jeu pour le compte du banquier dans les établissements de jeu. || 3^e Celui qui prend part à quelque affaire de finance, sans s'y faire nommer. Sur les trente-cinq sous réservés aux fermiers généraux, dix-neuf sont partagés à des croupiers inutiles, *NECKER, Compte rendu au roi*, janv. 1781, p. 43. || Celui qui a un intérêt dans la part d'un associé; un sous-associé. || Fig. Celui qui est dans les intérêts d'un autre et les soutient secrètement. Dubois avait obtenu du régent de n'en parler à personne [du traité de La Haye]; mais je n'ai jamais douté que le duc de Noailles et Cañillac, alors ses croupiers, n'en fussent exceptés, *ST-SIM.* 454, 128. Le duc de la Force fut bien averti de se dénier de d'Aumont à Sceaux et de se conduire comme avec le croupier de Mme du Maine, *id. 378, 140*. || 4^e Terme de droit canonique. Confidentiaire prêtant son nom à celui qui plaide pour un bénéfice. || 5^e Adjectivement. Qui est en croupe, derrière une personne en selle. Lorsqu'il l'espérait le moins, le cavalier croupier se laissa tomber à terre et se mit à rire, *SCARRON, Rom. com. I*, 2^e part.

— ÉTYM. *Croupe*; à cause que le croupier est celui qu'on prend pour ainsi dire en croupe, qui devient compagnon, associé.

CROUPIÈRE (krou-piè-r'), *s. f.* || 1^e Partie du harnais qui, passant par-dessous la queue du cheval, vient se rattacher à la selle par-dessus la croupe. Mettre, passer la croupière. Je fis cinq charges en tout; j'en fus quitte pour la croupière de mon courtaut coupée, *ST-SIM.* 42, 140. || Tailler des croupières, se dit des cavaliers qui en poursuivent d'autres l'épée dans les reins, d'assez près pour couper les croupières des chevaux. Les ennemis pensant nous tailler des croupières firent trois pelotons de leurs gens à cheval, *MOL. Amph.* I, 4. Les guerriers du roi très-chrétien à qui vous taillez des croupières, *VOLT. Roi de Prusse*, 444. || Fig. Malmener quelqu'un, lui susciter des embarras. Je m'en vais lui tailler des croupières. || Hausser la croupière, se dit, dans un langage très-libre, d'une femme qui a des galants. || 2^e Terme de marine. Grelin qui, attaché par un bout au câble près de l'ancre avant de la mouiller, passe de l'autre bout par l'un des sabords de l'arrière. || Mouiller en croupière, jeter une ancre du côté de la poupe pour maintenir les ancre de l'avant et empêcher un vaisseau de se tourmenter. || 3^e *S. f. plur.* Pièces qui tiennent en état le devant ou le derrière d'un train de bois.

— HIST. XIII^e s. Tardif, qui porte la baniere, Li a donné une croupiere, *Ren.* 4467. || XVI^e s. La vieille prit le bas du mullet du moine, mit la croupiere dans son cou, le bas sur son ventre, *D'AUB. Fæn.* III, 3. Quelqu'un d'eux qui eut l'œil à la croupiere, vid que ceux qui les devoient soustenir estoient à l'eau, *id. Hist.* III, 249.

— ÉTYM. *Croupe*; saintong. *courpière*; Berry, *croupiere*; provenç. *cropiera*; catal. *gropera*; espagn. *grupera*; ital. *groppiera*.

CROUPION (krou-pi-on), *s. m.* || 1^e Nom donné à la partie inférieure du tronc des oiseaux, composée des dernières vertèbres dorsales; éminence qui est au-dessus du coccyx. L'Albanais voulut me régaler d'une de ces poules sans croupion et sans queue, *CHATEAUB. Itin.* 453. || 2^e Dans les mammifères, la base de la queue. || 3^e Chez l'homme, nom vulgaire de la partie inférieure et postérieure du bassin, formée par le bas du sacrum et par l'os coccyx. || 4^e Dans l'histoire d'Angleterre, nom du long parlement qui fit la guerre à Charles I^r et fut renvoyé par Cromwell.

— HIST. XV^e s. Mais de cela il ne m'en chault, Mes grans deduictz en sont passez; Plus n'en ay le croupion chault, *VILLON, Envoi d'une ballade à sa mie*. || XVI^e s. Deux sergents l'emmenerent, lui donnant du pommeau de la dague dans le croupion pour le faire aller, *D'AUB. Fæn.* III, 6. La commissure de l'os sacrum avec le croupion, *PARÉ*, IV, 35. Le croupion, nommé os coccyx, est composé de quatre petits osselets, *id. XIII*, 45. Que c'est un miserable soupé, si on n'a saoulé les assistans de croupions de divers oiseaulx, et que le seul bequefigue merite qu'on le mange entier, *MONT.* IV, 282.

— ÉTYM. *Croupe*; saintong. *courpignon*; Berry, *cropion*. On trouve *crespon* (qui d'ailleurs ne peut venir de *croupe*) avec un sens très-analogique à *croupion*: XIII^e s. Cil point [pique] l'asne del aguillon Par derriere sor le crespon, *Ren.* 222.

† **CROUPIONNER** (krou-pio-né), *v. n.* Terme de manège. Plier les reins en éllevant plusieurs fois la croupe sans ruer, en parlant d'un cheval faible ou gêné du derrière.

— ÉTYM. *Croupion*.

CROUPIR (krou-pir), *v. n.* || 1^e S'accroupir; sens ancien et qui n'est plus du tout usité. || Par extension et avec un sens spécial, être dans l'ordure, en parlant des enfants, des malades. Cet enfant croupit dans ses langes. || Fig. Demeurer en des conditions comparées à l'état d'un enfant qui croupit dans l'ordure. Croupir en une extrême misère, *VAUGEL. Q. C. liv. v.* Las de vous signaler et de vaincre en tous lieux, Allez, allez croupir en un calme odieux, *BRÉBEUF. Phars. v.* Que ceux qui croupissent dans le péché s'en retirent promptement, *MAUCROIX. Homélie 21*, dans *RICHELET*. Vous n'avez point de honte de croupir dans la même ordure, *BOSS. Bonté*, II. Nous aimons mieux croupir dans notre ignorance que de chercher à en sortir, *id. Hist.* II, 43. Enfin, lui dit-il, c'est l'amour du luxe qui est cause de cette fainéantise où tous les esprits, excepté un petit nombre, croupissent aujourd'hui, *BOIL. Longin, Sublime*, 35. Croupissant comme vous faites tranquillement dans des passions injustes, *MASS. Car. Fausse confiance*. Dans quelle ignorance avaient croupi les peuples d'Occident, *VOLT. Mœurs*, 73. C'est

en vain que je connais les devoirs, si je croupis dans l'erreur, *DIDER. Religion naturelle*, 4. Mais à l'homme on crie en tout lieu, Qu'il s'agit, Ou croupisse au gâte, Tu nais, bonjour, tu meurs, adieu, *BÉRANG. Bohém.* || 2^e En parlant des eaux, être stagnantes, se corrompre par la stagnation. Et fonder un empire où croupissaient des eaux, *MILLEV. Invention poétique*. Au fond des bois croupit une eau dormante et sale; Là, le monstre se plaît aux vapeurs qu'elle exhale, *LA FONT. Adonis*. || Fig. Ces fautes passagères qui, n'ayant pas longtemps croupi dans le cœur, n'ont pas eu le loisir de le gâter, *MASS. Conférences, Voc. à l'état eccl.* || Demeurer dans des conditions de putréfaction, en parlant de matières végétales. De la paille qui croupit dans une mare. Le fumier croupissait dans la cour de cette ferme.

— REM. Croupir se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*, quand on veut exprimer l'action: cette eau a croupi longtemps; et l'auxiliaire *être*, quand on veut exprimer l'état: cette eau est croupie.

— HIST. XIII^e s. El chemin se croupi Renarz, Si coloie [tourne le cou] de toutes parz, *Ren.* 765. Lors s'estoit li prestre avancié; Si a veü trestot debot Renart, qui seur un angle crot, *ib.* 23448. Bleciée fu, si ot peor, Quant ele ne vit son seignor: En la sele où il seit seîr, Vit dant Tybert desus croupir, *ib.* 2614. Et quant el voit la mescheance, Si quiert hon-teuse chevisance, Et s'en vait au bordiau croupir, Plaine de duel et de sopir, *la Rose*, 6183. Si voit-il sovent que ge plore, Et que ge plains et sospir, Por ce qu'il me fait trop croupir Delez la haie, que ge n'ose Passer por aler à la rose, *ib.* 3246. Des autres fu [Povreté] un poi loignet, Cum chien hon-teus en ung coignet, Se cropoit [s'accroupissait] et s'atapissoit, *ib.* 457. Princes nobles, bons rois des Frans, Ne me fai plus croupir sous bans Ni dessous haches, *Un dit de vérité*. || XIV^e s. Qui croust en sa maison, il n'aura jà que paine; N'aventure n'ara qui à honneur le maine, *Guescl.* 16678. Yver fait champs et arbres vieulx, Leurs barbes de neiges blanchir; Et est si froid, ort, pluvieux, Qu'emprès le feu convient croupir, *CH. D'ORL. Ball.* 121. || XVI^e s. Embarrassé d'une grande diversité de choses, l'esprit perd le moyen de se demesler, et cette charge le tient courbe et croupy, *MONT.* I, 439. J'escrivois cecy environ le temps qu'une forte charge de nos troubles se croupit plusieurs mois, de tout son poids, droict sur moi, *id. IV*, 498. Notre esprit se constipe et se croupit en vieillissant, *id. IV*, 221. La plus calamiteuse et fraile de toutes les créatures, c'est l'homme; elle se sent et se veoid logée icy parmy la bourbe et le fient du monde, attachée et clouée à la pire, plus morte et croupie partie de l'univers, au dernier estage du logis et le plus esloingnié de la voulte celeste, *id. II*, 456. La sanie eschauffe les parties qu'elle touche et croupit, et d'elles s'eslevent vapeurs putredineuses, *PARÉ*, VIII, 33.

— ÉTYM. *Croupe*; Berry, *gourmir*, *groumir*; provenç. *crupir*.

CROUPISSANT, ANTE (krou-pi-san, san-t'), *adj.* Qui croupit. L'eau croupissante des marais et des étangs. Dans une plaine marécageuse et souvent inondée, le long d'un grand nombre de canaux remplis d'une eau croupissante, *RAYNAL, Hist. phil.* I, 2.

† **CROUPISSEMENT** (krou-pi-se-man), *s. m.* État de ce qui croupit.

— ÉTYM. *Croupir*.

† **CROUPON** (krou-pon), *s. m.* Cuir de bœuf tanné, sans la tête ni le ventre.

— ÉTYM. *Croupe*.

† **CROUSILLE** (krou-zi-ll', ll mouillées), *s. f.* Terme de pêche. Espèce de parc-en filets qu'on établit, en Provence, au bord des étangs.

† **CROUSTADE** (krou-sta-d'), *s. f.* Terme de cuisine. Préparation de certains mets avec une croûte de pain.

— ÉTYM. *Croûte*.

† **CROUSTILLANT, ANTE** (krou-sti-llan, llan-t'), *ll mouillées*, *adj.* Qui croque comme la croûte.

— ÉTYM. *Croustiller*.

CROUSTILLE (krou-sti-ll', ll mouillées, et non krou-sti-ye), *s. f.* || 1^e Petite croûte. || Par extension, petit repas. Il ne faut pas que les plaisirs deviennent des fatigues et que les chasseurs règlent la vie des dames sur l'heure de leur appétit; je trouve cette vision fort plaisante de faire quelqu'un le maître du temps, du lieu et des mets de vos croustilles, *SEV. 446*. || 2^e Sorte d'agrément qu'on mettait aux coiffures des femmes.

— ÉTYM. Diminutif de *croûte*.

CROUSTILLER (krou-sti-llé, ll mouillées, et non krou-sti-yé), *v. n.* Manger pour boire après le repas

de petites croûtes de pain. Il se met à croustiller. || Activement. ... J'étais occupé à croustiller là-bas les restes du soupé, LEGRAND, *l'Amour diable*, sc. 2.

— ÉTYM. *Croustille*.

CROUSTILLEUSEMENT (krou-sti-lleū-ze-man, *ll mouillées*), *adv.* D'une manière plaisante, graveleuse.

— ÉTYM. *Croustilleuse*, et le suffixe *ment*.

CROUSTILLEUX, EUSE (krou-sti-lleū, lleū-z', *ll mouillées*, et non krou-sti-yeū), *adj.* Qui produit sur l'esprit l'effet que quelque chose de croustillant produit dans la bouche, plaisant, graveleux, dangereux. Des contes croustilleux. Anecdote croustilleuse. Le juge les a prises [les pages], a cherché l'endroit croustilleux, a déchiré les feuillets et les a jetés au feu, BACHAUMONT, *Mém. secrets*, t. xxxiv, p. 94, dans PUGENS.

— REM. D'après De Caillières, 1690, qui donne ces exemples : Cela est croustilleux, cet homme est croustilleux, c'étaient alors des locutions basses. Aujourd'hui ce sont des locutions familières.

— ÉTYM. *Croustille*.

CROÛTE (krou-t'), *s. f.* || 1° La partie extérieure du pain, durcie par la cuisson. [Le dîner de M. le Prince] C'était un potage, et la moitié d'une poule rôtie sur une croûte de pain, ST-SIM. 225, 54. Quand nous mangeons quelque croûte de pain, il nous est avis que nous faisons un bien grand bruit, mais il n'y a personne que nous qui l'entende; ainsi en est-il de ce pauvre rimailleur, *Franci'on*, liv. vi, p. 234. Nous y rencontrâmes un homme de vingt-sept à vingt-huit ans, qui trempait des croûtes de pain dans une fontaine, LESAGE, *Gil Blas*, II, 8. || Familièrement. Casser la croûte, une croûte avec quelqu'un, manger amicalement et sans façon avec lui. || Absolument. Casser la croûte, manger un morceau. || Fig. Ne manger que des croûtes, faire maigre chère. || 2° Absolument, gros morceau de pain où il y a plus de croûte que de mie et que l'on fait tremper dans le pot au feu. Manger une croûte au pot. || Croûte au pot, tranches de pain qu'on met au fond d'une casserole, qu'on laisse grattiner avec un peu de bouillon, qu'on dresse dans la soupière et sur lesquelles on verse le bouillon. || On dit dans un sens analogue croûte au madère. || Croûte aux champignons, croûte de pain frite dans du beurre, sur laquelle on sert les champignons préparés d'une certaine façon. || 3° La pâte cuite qui enferme un pâté, une tourte, un vol-au-vent. || 4° Le dessus de certaines choses. Il s'est fait une croûte de tartre autour du tonneau. Le limon que le Tanaïs avait apporté avait formé une espèce de croûte sur le Bosphore, MONTESQ. *Rom.* 47. Le terrain qui s'étend sous son front escarpé, d'une croûte brillante au loin enveloppé, Trahissait le trésor des mines souterraines, DELILLE, *Paradis perdu*, I. || Croûte terrestre, la portion superficielle du globe terrestre qui est accessible à l'observation des hommes et que l'on suppose portée sur un noyau central de matières en fusion. La terre, selon Woodward, n'est qu'une croûte superficielle et fort mince qui sert d'enveloppe au fluide qu'elle renferme, BUFF. *Théor. de la terre*, 2^e disc. Ainsi Descartes l'a regardé [un corps céleste] comme ayant été autrefois un soleil, obscurci et étouffé depuis par une croûte épaisse dont il s'est couvert, D'ALEMB. *Abus de la critique*, *Oeuvres*, t. IV, p. 255, dans PUGENS. L'étude des tremblements de terre importe à la science, qui commence à dresser des tables et des inventaires de la croûte terrestre, MARCHAND, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LIJ, p. 1259. || Fig. Une croûte d'ignorance et d'avarice a tellement recouvert les principes invariables de la doctrine monétaire.... MIRABEAU, *Collection*, t. V, p. 63. || 5° Terme de marine. Partie irrégulière et inégale d'épaisseur que l'on scie en planche, plus ou moins épaisse, sur une pièce de bois de construction. || 6° Nom vulgaire de petites plaques formées sur la peau ou à l'origine des membranes muqueuses par une humeur muqueuse ou purulente qui se dessèche et se solidifie. Croûtes varioleuses. Croûtes vaccinales. Croûtes dartreuses. || Son corps n'est qu'une croûte, il est tout couvert de gale. || Croûtes de lait, éruption exanthématique qui occupe particulièrement le cuir chevelu et le visage chez les enfants à la mamelle. || 7° Terme de botanique. Partie du lichen qui, produisant les fructifications, est adhérente aux pierres, aux écorces, etc. || 8° Cuir en croûte, cuir plané, poudré, tanné et séché, en sortant de la fosse au tan. || Croûte de garance, superficie dure de la garance pulvérisée et mise en pipe ou en sac. || 9° Terme de peinture. Vieux tableau noirci et gercé par le

temps et que l'on compare à quelque chose de croûteux. Toujours point de coloris, ou plutôt un ton blasard, qui donne l'air d'une croûte à celui-ci [tableau] et qui répugne au spectateur, BACHAUMONT, *Mém. secrets*, t. XXX, p. 170, dans PUGENS. || Mauvais tableau. Ce peintre ne fait que des croûtes. || Tableau douteux, copie qu'on voudrait faire passer pour un original. || 10° Locution populaire. C'est une croûte, c'est une vieille croûte, se dit d'un homme encrouté dans la routine, dans des idées arriérées. || Proverbe. Croûte de pâté vaut bien pain.

— HIST. XIII^e s. Porteron nos avec nos nule chose, Ne pain, ne vin, ne nulle crostre grosse? *Raoul de C.* 286. || XIII^e s. Durs fu li pains et croûte et mie, RUTEB. 173.

— ÉTYM. Artois, *cruste*; bourguig. *crôte*; wallon, *croise*; provenc. *crosta*; espagn. *costra*; ital. *crosta*; du latin *crusta*. Le latin *crusta* signifie tout ce qui enveloppe, et la *croûte de pain* n'y est qu'un sens particulier; par conséquent l'ordre des sens devrait commencer non par la croûte de pain, mais par le sens qui est le plus général. Mais en français, à en juger par l'historique, *croûte de pain* est l'acception ancienne, d'où alors les autres dérivent.

CROÛTELETTE (krou-te-lè-t'), *s. f.* Petite croûte, petit morceau de pain. Manger une croûtelette en goûtant du vin.

— ÉTYM. Diminutif de *croûte*; provenc. *crostela*; catal. *crosteta*; espagn. *costrilla*.

† **CROÛTER** (SE) (krou-té), *v. réfl.* Se courrir de croûte, se durcir en croûte.

— HIST. XVI^e s. On n'en cognossoit rien à l'œil, pour ce que le dessus [de ce bourbier] estoit crousté, AMYOT, *Rom.* 27. Et les glaçons Dont janvier crouste la terre De l'eau prompte à se brider, RONS. p. 337.

— ÉTYM. *Croûte*.

† **CROÛTEUX, EUSE** (krou-teu, teū-z'), *adj.* Qui a des croûtes, des galles.

— HIST. XVI^e s. Lors il advient ron et grately croûteuse, PARÉ, *Introd.* 6. Pustules malignes et croûteuses, ID. V, 7.

— ÉTYM. *Croûte*.

CROÛTIER (krou-tié; l'r ne se lie jamais; au pluriel, l's se lie: des krou-tié-z indignes), *s. m.* Mauvais peintre qui ne fait que des croûtes. || Brocanteur qui se charge de vieux et mauvais tableaux et qui cherche à tromper.

— ÉTYM. *Croûte*.

CROÛTON (krou-ton), *s. m.* || 1° Le bout du pain avant qu'il soit entamé, et aussi un morceau de pain entouré de croûte. Donnez-moi un croûton. Ils veulent absolument qu'on mange un croûton à certains jours, VOLT. *Lettr. Mme du Deffant*, 24 avril 1769. || 2° Petites croûtes grillées ou frites. Purée aux croûtons. || 3° Terme de dénigrement. Mauvais peintre. Ce n'est qu'un barbouilleur, un croûton. || 4° Populairement. Celui qui est entiché de routine, d'idées arriérées.

— ÉTYM. *Croûte*; Berry, *crouston*, *crousson*.

† **CROWN - GLASS** (krōn'-glas'), *s. m.* Espèce de verre constitué par 4 atome quadrisilicate de potasse et 4 atome quadrisilicate de chaux. C'est un verre blanc de la plus belle qualité, qui est employé dans les lunettes achromatiques.

— ÉTYM. Angl. *crown-glass*; proprement verre de couronne; de *glass*, verre, et *crown*, couronne.

CROYABLE (kro-ia-bl'; d'autres disent kroi-ia-bl'), *adj.* || 1° Digne d'être cru, en parlant des personnes et des choses. J'ai voulu être hardi quelquefois, afin d'être croyable toujours, BALZ. à Richelieu. J'entre en des sentiments qui ne sont pas croyables, CORN. *Poly.* III, 5. Ô toi qui me connais, te sembloit-il croyable Que....? RAC. *Phèd.* II, 4. Les dix seigneurs qui étaient avec le dauphin étaient aussi croyables que les dix qui avaient accompagné le duc de Bourgogne, ST-FOIX, *Ess. Paris*, *Oeuvres*, t. V, p. 202, dans PUGENS. On ne croirait pas ces choses, si tout n'était pas croyable de la part d'un homme en démence qui voulait passer pour Dieu, CONDILLAC, *Hist. anc.* II, 10. Mais peut-être que vous avez jugé que cette fortune était tellement au delà de ce que je devais espérer, qu'il vous fallait avec loisir chercher des termes pour me la rendre croyable, voit. *Lett.* 4. || 2° Substantivement. Tout renchérit au delà du croyable, tandis qu'il ne restait plus de quoi acheter au meilleur marché, ST-SIM. 223, 261.

— REM. *Il est croyable que....* veut l'indicatif: Il est croyable que cela est ainsi. *Il n'est pas croyable que.... Est-il croyable que....* veut le subjonctif: Il n'est pas croyable que cela soit ainsi. Avec l'imparfait et la négation ou l'interrogation, le verbe suivant se met également à l'indicatif; mais il peut

se mettre aussi au conditionnel: Il était croyable, il n'était pas croyable, était-il croyable, n'était-il pas croyable que vous iriez dans cet endroit, que vous feriez une telle chose?

— HIST. XII^e s. Li tuen testimonie [témoignages] credable fait sunt mult, *Liber psalm.* p. 136. || XIII^e s. Quiconques veut estre boucliers d'archal à Paris, estre le puet, por tant que il se face creable par devant le prevost de Paris que il soit preudome et loial, *Liv. des mét.* 59. Et à cel record soufist une seule personne creable et envoie de par le [la] cort ou uns serjans serementés, BEAUM. IX, 6. Et s'il ensonioit [s'excusait], et li sires requeroit qu'il se feist creavles de lensoine, il le feroit, ID. LXVII. Or doit regarder li quel tesmong sunt plus creable et de mellor renommée, ID. XL, 36. Se home u ferme venoit avant, qui se fesist creaule que ce fust sien [l'objet mis en gage], il le raveroit quitemment, TAILLAR, *Recueil*, p. 227. Car se li faus traïsters pooot estre veables [visible], De rien qu'il en ostast ne seroit ja creables, J. DE MEUNG, *Test.* 1779. || XIV^e s. Et celui qui noie [nie] ceste raison, il ne a pas paroles plus croyables, ORESME, *Eth.* 296. Je trouve ches aucuns aucteurs, et ce est plus creable.... BERCHEURE, f° 42, verso. La quelle chose fut assez creable au peuple, qui estoit indigné contre son seigneur, Ménagier, I, 6. || XV^e s. Ainsi que leur disoient chacun jour gens creables, chevaliers et escuys, qui bien le cuidoient savoir, FROISS. I, I, 34. || XVI^e s. Il n'est pas croyable combien cela le fasoit aimer, souhaiter et desirer des soudards, AMYOT, *Anton.* 5. La malignité de ce Theophanes n'a pas tant rendu cela croyable, comme le naturel de Pompeius l'a fait tenir pour incroyable, ID. *Pomp.* 70. Saint Paul, estant de son dire croyable, MAROT, I, 278.

— ÉTYM. *Croire*.

CROYANCE (kro-ian-s'; d'autres disent kroi-ian-s'). D'après Vaugelas et Marguerite Buffet on prononçait *créance*, *s. f.* || 1° Action de croire, confiance. Charles XII supportait la fatigue au delà de toute croyance. Puis-je à de tels discours donner quelque croyance? CORN. *Cid*, I, 2. Doit-on quelque croyance à des âmes si noires? ID. *Nicom.* III, 8. Ceux dont il a gagné la croyance et l'appui, ID. *Sertor.* I, 1. Donnez moins de croyance à votre passion, ID. *Cinna*, IV, 4. Et, ce qui n'a pas peine à gagner la croyance MOL. D. *Garc.* V, 4. L'opinion sur les faits, soit moraux, soit physiques, est tantôt de pleine croyance, tantôt de simple adhésion, MARMONT. *Elém. litt.* *Oeuvres*, t. X, p. 506, dans PUGENS. || Crédibilité. L'effet à tes discours ôte toute croyance, CORN. *Héracl.* IV, 6. || 2° Opinion, attente, prévision. Cela est arrivé contre la croyance de tout le monde. || 3° Persuasion ou conviction intime. Tournez sur Vinius toute la défiance Dont veut ternir ma gloire une injuste croyance, CORN. *Oth.* V, 4. La croyance de n'être entendu de personne me faisait parler aussi haut que si j'eusse parlé à quelque confident, SCARR. *Rom. com.* 2^e part. ch. 14. La croyance répandue partout que rien ne leur résistait, faisait tomber les armes des mains à leurs ennemis, et donnait à leurs alliés un invincible secours, BOSS. *Hist.* III, 6. || 4° Foi religieuse. Peut-être qu'après tout ces croyances publiques... CORN. *Poly.* IV, 6. Les décrets des conciles, la doctrine des Pères, l'ancienne tradition du saint-siège et de l'Eglise catholique n'ont plus été comme autrefois des lois sacrées et inviolables; chacun s'est fait à soi-même un tribunal où il s'est rendu l'arbitre de sa croyance, BOSS. *Reine d'Anglet.* Je le vois trop; les soins qu'on prend de notre enfance. Forment nos sentiments, nos mœurs, notre croyance, VOLT. *Zaire*, I, 4. On suppose que la croyance des hommes détermine leur morale, et que des idées qu'ils ont de la vie à venir dépend leur conduite en celle-ci, J. J. ROUSS. *Lett. à l'archev. de Paris*. || Par extension, adhésion accordée comme une espèce de foi à des opinions qui ne sont pas religieuses. Croyances philosophiques. Les croyances morales de l'humanité.

— SYN. **CROYANCE, FOI**. La foi est une persuasion déterminée par l'autorité de celui qui a parlé. La croyance est une persuasion déterminée par quelque motif que ce puisse être.

— HIST. XIII^e s. Leur creance est telle que nul ne peut morir que à son jour, et pour ce ne se veulent il armer, JOINV. 230. || XIV^e s. Il eurent telle croiance par un signe ou argument qui n'est pas suffisant, ORESME, *Eth.* 231.

— ÉTYM. *Croyant* (voy. CRÉANCE).

CROYANT, ANTE (kro-ian, ian-t'); d'autres disent kroi-ian, ian-t'). || 1° *Adj.* Qui a la foi religieuse. Elle est redevenue croyante. Les âmes croyantes.

Une nation croyante. J'étais croyant, je l'ai toujours été, quoique non pas comme les gens à symboles et à formules, J. J. ROUSS. *Dial.* I. M. Lambier, bien qu'homme d'Eglise, était croyant en dedans, IN. *Conf.* II. Le vrai croyant ne peut s'accommoder de toutes ces simagrées; il sent que l'homme est un être intelligent auquel il faut un culte raisonnable, J. J. ROUSS. *Lett. à l'archev. de Paris.* Ma conviction religieuse, en grandissant, a dévoré mes autres croyances; il n'est ici-bas chrétien plus croyant et homme plus incrédulé que moi, CHATEAUB. dans le *Dict. de DOCHÉZ.* || 2^e S. m. et f. Fidèle, en parlant de la religion chrétienne. Abraham mérita d'être le père des croyants, MASS. *Panég. St Benoît.* Le corps des chrétiens se distinguait en croyants ou fidèles, et en catéchumènes, CHATEAUB. *Génie,* IV, III, 2. || Les sectateurs de la religion musulmane se donnent aussi le titre de croyants. Commandeur ou chef des croyants était le titre que prenaient les califés.

— HIST. XII^e s. Cele out à nom Sebile, qui puis fu bien creanz [croyante], *Sax.* v. || XIII^e s. Et bien creant en Dieu et de mout bon courage, *Berte,* LXX. Et disoit que il [le cordelier] ne trouvoit ne es creans ne es mescreans, que onques reaumes se perdist ne chanjast de seigneurie à autre, mez [mais] que par defaute de droit, JÓINV. 499.

— ÉTYM. *Croire.*

† CROYE (krof), s. f. Voy. CROIE.

1. CRU (kru), s. m. || 1^e La quantité dont une chose a cru, a pris croissance. Ces arbres ont bien poussé, voilà le cru de cette année. || 2^e Production. On leur a défendu d'apporter d'autres marchandises que celles du cru de leur pays, MONTESQ. *Esp.* XX, 8. Son vin noir et grossier mais désaltérant et sain est du cru de sa vigne, J. J. ROUSS. *Ém.* III. || 3^e Terroir considéré comme ce qui fait croître les végétaux et leurs produits. Ce vin-là est d'un bon cru. Après ce qui lui vient de son cru, rien ne lui paraît de meilleur goût que le gibier et les truffes que cet ami lui envoie, LA BRUY. III. Droit qui fut fixé à cinq pour cent sur toutes les marchandises des Indes et de la Chine, et à trois pour cent sur toutes celles du cru des îles de France et de Bourbon, RAYNAL, *Hist. phil.* IV, 26. Les seules denrées du cru couvrent notre table, J. J. ROUSS. *Hél.* V, 2. Des vins d'un cru céleste épanchent leurs trésors, DELILLE, *Parad. perdu,* V. || Vin du cru, vin fait sur le lieu même où il est bu. Moi, gai comme un dieu sans nectar, Au vin du cru je me résigne, BÉRANG. *Nourrice.* || Fig. Cet ouvrage est une compilation, l'auteur n'y a rien mis de son cru. Ce que nous désirons aujourd'hui avec tant de chaleur et de besoin vient immédiatement du cru de Dieu, BALZ. *Disc. à la régente.* Le vieux marchand me dit à l'oreille : On voit bien que ce n'est pas de son cru [à M. de Beaufort], RETZ, III, 167. Il est bien nécessaire d'employer de l'argent à des perruques, lorsque l'on peut porter des cheveux de son cru qui ne coûtent rien, MOL. *Avare,* I, 5. C'est de votre cru que vous dites cela, BOSS. *Instr.* 2. Il n'a rien de son cru que le mensonge, ID. I, *Pent.* 4. La pièce est de mon cru, RAC. *Epigr.* Il sait par cœur une infinité de bons contes qu'il a récités tant de fois comme de son cru, qu'il est parvenu à se figurer qu'ils en sont effectivement, LE-SAGE, *Gil Blas,* III, 41. || Fig. Le vin de mon cru, le vin de son cru, les actions, les pensées, les paroles de quelqu'un. Lorsque Mondor osa te dire en face Que tu saignas du nez dix fois au moins, Te citant l'heure et le jour et la place.— Conte grossier que personne n'a cru. Qui n'était pas digne de ma colère : On me connaît, et le vin de mon cru Ne passera jamais pour de l'eau claire, PONS (de Verdun), *les Excuses* dans les *Contes et poésies diverses*, p. 494. || 4^e Terme de chasse. Milieu d'un buisson, dit plus communément creux, où la perdrix se retire quelquefois pour éviter la poursuite des chiens.

— REM. *Cru* n'est pas autre chose que le participe passé du verbe *croître* qui s'écrit *crû*; l'Académie devrait donc l'écrire avec un accent circonflexe, comme elle fait pour *dû*: réclamer son *dû*.

— HIST. XVI^e s. Est dit vin du cru de la ditte ville tout vin qui croist dedans les limites du ruisseau de Saint Jouandeau.... *Nouv. const. génér.* t. IV, p. 944. Je sciais très bien sentir, à mesurer ma portée, que mon terroir n'est aucunement capable d'aulcunes fleurs trop riches que j'y trouve semées et que tous les fruits de mon cru ne les scauroient payer, MONT. II, 99.

— ÉTYM. *Crû*, participe de *croître*.

2. CRU, CRUE (kru, krue), adj. || 1^e Qui n'est point cuit. De la viande crue. Des fruits crus. Préparer les viandes qu'auparavant ils dévoraient crus, J. J. ROUSS. *Imag.* 2^e part. || Fig. La sagesse toute sèche et toute

crue fait mal au cœur, BALZ. liv. VI, lett. 5. Ils n'en suivaient pas la doctrine toute crue, BOSS. *Var.* XI. || 2^e Qui est d'une digestion difficile. Le concombre est très-crue. || 3^e De l'eau crue, eau chargée de sels et qui ne peut dissoudre le savon ni cuire les légumes. L'eau que je buvois était un peu crue et difficile à passer, comme sont la plupart des eaux des montagnes, J. J. ROUSS. *Conf.* VI. || 4^e Qui n'a pas encore subi de préparation. Cuir cru. Soie crue. Métaux crus, ceux qui sont tels qu'ils sortent de la mine. || Chanvre cru, chanvre qui n'a pas été trempé dans l'eau. || 5^e Qui n'a pas encore subi une élaboration suffisante. Ces semences, tant qu'elles sont vertes et crues, demeurent attachées à l'arbre pour prendre leur maturité, BOSS. *Conn.* V, 2. || Terme de médecine. Humeurs crues, matières crues, celles qui n'ont pas reçu le degré de coction nécessaire. || 6^e Qui est à l'état de simple ébauche, en parlant des choses de l'esprit. Ce n'est encore là que sa pensée toute crue. Ronsard avait forcé notre langue par des inversions trop hardies et obscures; c'était un langage cru et informe, FÉN. t. XXI, p. 191. || 7^e Terme de peinture. Un ton cru, ton qui ne se fond pas avec les autres. Couleur crue, couleur trop tranchante. Ce ne sont point les feuilles d'un vert cru qui font les admirables paysages, CHATEAUB. *Itin.* 114. || Lumière, ombre crue, se dit quand les grands clairs ne sont pas séparés des grands bruns par des gradations de nuances. || 8^e Choquant, dur, en parlant des expressions, du langage. Cela est bien cru. Je te vois accablé d'un chagrin si profond, Que j'excuse aisément ta réponse un peu crue, CORN. *la Veuve,* III, 3. || À cru, d'une façon crue. Elle veut qu'en détours la chose s'enveloppe, Et ce mot dit à cru lui cause une syncope, REGNARD, *le Joueur,* II, 4. || Peu décent, trop libre. Ils ont tenu devant elle des discours un peu trop crus. || 9^e À cru, loc. adv. Sur la peau nue. Bottés à cru les gros milours [milords], Armés d'épieux, en habits courts, SCARR. *Virg. trav.* IV. Il prit les bottes qui étaient au pied du lit et les ayant chaussées à cru.... s'allia mettre auprès de l'Olive, ID. *Rom. com.* 2^e part. ch. 2. Leurs transparents seraient plus beaux, si elles voulaient les mettre à cru, SÉV. 324. N'avoir de la dévotion que ce retranchement me paraît être bottée à cru, ID. 548. Un surtout emprunté Vêtut à cru ma triste nudité, VOLT. *P. diable.* || Monter à cru, monter un cheval sans selle ni couverture. Il fut étonné de voir Massinissa, âgé pour lors de plus de quarvingts ans, monté à cru sur un cheval selon la coutume de son pays, donner partout les ordres comme un jeune officier et soutenir les fatigues les plus dures, ROLLIN, *Hist. anc.* OEVRES, t. I, p. 549, dans POUGENS. Les barbares [Francs] montaient à cru des étalons sauvages, CHATEAUB. *Mart.* 190. || Terme d'architecture. Une construction porte à cru, quand elle repose sur le sol même, et non sur des fondements. || Teindre sur le cru, ou teindre à demi-bain, mettre les soies à la teinture, sans qu'elles soient bien décreusées.

— REM. Cet adjectif se met toujours après son substantif.

— HIST. XIII^e s. Riens qu'on peüst mangier [il] n'i ot ne cru ne cuit, BERTHE, XXXVI. Et quanqu'il i aura de cuirier [cuir] cru es charrettes, LIV. DES MÉT. 280. || XIV^e s. Mais les autres plus impurs sont, Por ce que le vif argent ont Trop crud et leur souphre terreste Trop aduste.... NAT. à l'ALCH. ERR. 129. || XV^e s. Au roy fut faict la responce non point creue, mais la plus honneste qu'on l'eust peu entendre, COMM. II, 13. || XVI^e s. Son herbe tant verte et crude que conficte et préparée, RABEL. III, 47. Ils trouvoient trop crud de dire qu'il n'estoit pas plus vraisemblable que la neige feust blanche que noire, MONT. II, 317. Ce fut aussi un estat nouveau quand la ligue formée monstrua les cornes en desployant ses tiflres et ses forces armées à cru de toutes les fonctions et autoritez d'un parti, D'AUB. *HIST.* II, 485. Un feuillant boiteux, qui armé tout à crud se faisoit faire place avec une espée à deux mains, SAT. MÉN. p. 43. Le labeur toutesfois ses membres ne consomme, Tant il est cru [verd] vieillard, RONS. 746. Aucuns font leur mere ou saloir, d'une peau de beuf crue, un peu salée, O. DE SERRES, 839. Armure à cru, MONET, *Dict.* Un discours bien crud, OUDIN, CURIOS. FR. Vous me la ballez crue [vous me la donnez belle], les Marguer. de la Marguerite, t. I, f° 90, dans LACURNE.

— ÉTYM. Liégeois, *crou*; namurois, *crus*, froid et humide en parlant du temps; provenc. *crus*; espagn. et ital. *crudo*; du latin *crudus*.

3. CRU, CRUE (kru, krue), part. passé du verbe *croire.* || 1^e À quoi on donne croyance. Une nou-

velle crue légèrement. Les miroirs trop peu crus par celles qui les consultent. Quel plaisir d'aimer la religion, de la voir crue, soutenue, expliquée par de si beaux génies et par de si solides esprits! LA BRUY. XVI. Il resta encore à la piété de la troisième race [les Capétiens] assez de fondations à faire et de terres à donner; les opinions répandues et crues dans ces temps-là auraient privé les laïques de tout leur bien, s'ils avaient été honnêtes gens, MONTESQ. ESP. XXXI, 10. || 2^e À qui on donne croyance. Un sage ami cru trop tard. Les dieux crus par les païens. || 3^e Regardé comme, tenu pour. Hercule cru fils de Jupiter.

CRÛ, CRUE (kru, krue), part. passé du verbe *croître.* Les arbres crus depuis mon départ. La rivière crue et menacante empêchait le passage.

CRUAUTÉ (kru-ô-té), s. f. || 1^e Penchant à infliger des souffrances et la mort. Exercer sa cruauté contre des innocents. Quels foudres lancez-vous quand vous vous irritez, Si même vos faveurs ont tant de cruautés? CORN. HOR. III, 4. Il y a de la cruauté à tuer un homme, PASC. PROV. 7. Insensé qui ne voit pas que sa cruauté, à laquelle il se confie, le fera périr, FÉN. TÉL. III. Les remparts abattus, les palais mis en cendre Sont de ta cruauté les plus doux monuments, J. B. ROUSS. ODES, IV, 8. La loi séparait sans cesse la monarchie; la crainte, l'ambition et la cruauté voulaient la réunir, MONTESQ. ESP. XVIII, 29. Le tyran le plus dur, l'esclave le plus bas, Si dans une même âme ils confondaient leur être, En lâche cruauté ne l'effacerait pas, MASSON, HELVÉT. II. || 2^e Action cruelle. Les cruautés de Néron. Il exerce des cruautés inouïes, BOSS. HIST. II, 5. Père dénaturé, malheureux politique, Esclave ambitieux d'une peur chimérique, Polyeucte est donc mort, et par vos cruautés Vous pensez conserver vos tristes dignités, CORN. POLY. V, 6. J'en ai fait un martyr, sa mort me fait chrétien; J'ai fait tout son bonheur, il veut faire le mien; C'est ainsi qu'un chrétien se venge et se courrouce; Heureuse cruauté dont la suite est si douce! ID. IB. L'exécution de la douleur m'a fait commettre contre Lichas une cruauté que je me reproche, FÉN. TÉL. XV. || 3^e Chose fâcheuse; acte rigoureux. Quelle cruauté de se voir trahi par ses amis! Vous refusez de me voir, quelle cruauté! Je ne me ferai pas de cruautés comme cette fois [je ne m'infligerais pas une peine si grande], SÉV. 287. || Les cruautés du sort. Que nos plaisirs passés augmentent nos supplices! Qu'il est dur d'éprouver après tant de délices Les cruautés du sort! LA FONT. PSYCHÉ, II, p. 133. Partout environnés des cruautés du sort, Des fureurs des méchants, des pièges de la mort, VOLT. DÉS. DE LISBONNE. Je plains Gusman, son sort a trop de cruauté, ID. ALZ. V, 2. || 4^e La cruauté, les cruautés d'une maîtresse, son indifférence ou ses rigueurs. Que je bénis, seigneur, l'heureuse cruauté Qui vous rend.... — Tu l'as vu comme elle m'a traité, RAC. ANDR. II, 5.

— HIST. XII^e s. Par vos grant cruautez, RONC. P. 14. Membrez vous doit que laide cruauté Fait qui ocist son lige homme demaine, COUCI, XIV. || XIII^e s. Or oés se ceste gens devoient terre tenir, qui si grant cruauté faisoient li uns envers les autres, VILLEH. CXV. [Ils] Lui ont mis cele corde; ce fut grant cruauté, BERTHE, XV. Il meismes n'a pas vergoigne De recongnoistre, ains le tesmoigne, Et sa cruauté pas ne cele, Quant perilleus miroir l'apele, la Rose, 20645. Ne nul testamens ne doit mie estre fes selonc cruauté, mais selonc misericorde, BEAUM. XII, 55. || XIV^e s. Crudelité ou ire, ORESME, ETH. 204. XV^e s. Sire de Laval, respondit le duc, laissez moy faire ma voulenté; car Clisson m'a tant de fois courroucé, que maintenant il est heure que je luy monstre; et partez vous d'icy; je ne vous demande rien; laissez moy faire ma cruauté; car je vueil qu'il meure, FROISS. LIV. III, p. 198, dans LACURNE. Et encors par tel folie As-tu hui fais regres et plains; Tu es un jeune homme tous plains De cruautés [de souffrances], ID. POÉSIES MSS. P. 12, dans LACURNE. Et prendrons tribus et apatissemens sur nos adversaires le plus que pourrons; et sur ceulz de nostre parti ferons aucune cruaulté [imposition] la moindre et la plus douce que faire se pourra, le Jouvencel, f° 34, dans LACURNE. Quant la dame se fust aucun peu avisée et qu'elle eut fort regardé le fondement du temple et la cruauté [aspect horrible] des lance, qui y apparoient, PERCEFOREST, T. IV, f° 73. || XVI^e s. C'est comme une Heleine, pour laquelle les ennemis de la vérité aujourd'hui bataillent en si grande crudelité, en si grande fureur, en si grande rage, CALV. INSTIT. 1161. Comment se vient-il à enflammer de une telle cruauté? ID. IB. 1499. Parquoi, si vous aimez ma vie, en sauvant votre conscience de crudelité,

vous me la sauverez, MARG. *Nouv. xxii.* Que nul ne fait cruauté en la rendant, que les premières s'appellent cruautés, les secondes justice, D'AUB. *Hist. I.*, 466. Je ne leu jamais tant de rigueur (je ne dirai cruauté) comme celle qui fut exercée contre cette dame [Marie Stuart], ny de constance comme celle qui se trouva en elle, PASQUIER, *Rech. liv. vi.*, p. 612, dans LACURNE.

— ÉTYM. Provenç. *cruzeltat*, *cruelat*; catal. *crudeltat*; espagn. *crueldad*; portug. *crueldade*; ital. *crudeltà*; du latin *crudelitatem*, de *crudelis* (voy. CRUEL). *Crudelité* qu'on trouve dans quelques textes était refait sur le latin, qui, à l'origine, avait donné régulièrement *cruelté*, *cruauté*, *cruauté*.

† CRUCHADE (kru-cha-d'), s. f. Sorte de bouillie de maïs.

— ÉTYM. *Cruche*; cette préparation se faisant dans une cruche.

CRUCHE (kru-ch'), s. f. || 1° Vase en poterie à large panse. Aller querir de l'eau avec une cruche. D'un vin pur et vermeil il fait remplir sa coupe; Il l'avale d'un trait, et, chacun l'imitant, La cruche au large ventre est yde en un instant, BOIL. *Lutr. I.* Le pilote couronné de fleurs laissait le gouvernail et tenait en sa main une grande cruche de vin qu'il avait presque vidée, FÉN. *Tél. IV.* || 2° Quantité de liquide contenue dans une cruche. Une cruche d'huile. Répandre une cruche d'eau. Joseph ne cessa de me donner à boire de grandes cruches d'eau, CHATEAUB. *Itin. 245.* Une cruche de vin de Falerne se vendait cent deniers romains, MONTESQ. *Esp. VII.*, 2. || 3° Familièrement. Personne ignorante et stupide. J'aimerais mieux cent fois être grosse pécore, Devenir cruche, chou, lanterne, loup-garou, Et que monsieur Satan vous vint tordre le cou, MOL. *l'Étour. I.*, 44. Cornes cela! vous me prenez pour cruche! Ce sont oreilles que Dieu fit, LA FONT. *Fabl. V.*, 4. Le cousin me connaît; oh! je ne suis pas cruche, Tel que vous me voyez, REGNARD, *le Bal.*, 7. N'y aurait-il pas moyen de réveiller le deux-cents [nom d'un conseil à Genève]? s'il ne voit pas ici son intérêt, ses membres ne sont que des cruches, J. J. ROUSS. *Lett. à M. d'Ivernois, Corresp. t. VI.*, p. 164, dans PUGENS. || Vous le seriez devenir cruche, se dit à ceux qui veulent trop s'opiniâtrer ou trop tourmenter un homme. || Proverbe. Tant va la cruche à l'eau qu'à la fin elle se casse ou qu'enfin elle se brise, c'est-à-dire quand on s'expose souvent à quelque danger, à quelque tentation, on y succombe. || Tant va la cruche à l'eau qu'à la fin elle s'emplit, arrangement du proverbe par Beaumarchais, pour signifier qu'une fille qui s'expose finit par succomber.

— HIST. xv^e s. Jehanne print sa cruye ou bouteille, pour aler à l'eau en une fontaine, DU CANGE, *cruga*. Pour ce est bien dit que tant va la cruche à l'eau que le cul y demeure, LE CHEV. DE LA TOUR, *Instr. à ses filles*, f^r 33, dans LACURNE. || xv^e s. La cruche va si souvent à la fontaine, qu'à la fin elle se rompt le col, DESPER. *Contes*, LXXXI. Telle terre, telle cruche, COTGRAVE. Ce chien, estant en peine d'avoir l'huile qui estoit dans le fond d'une cruche où il ne pouvoit arriver de la langue, alla querir des cailloux et en meit dans cette cruche jusques à ce qu'il eust faict haulser l'huile plus prez du bord, où il la peust attaindre, MONT. II., 176.

— ÉTYM. Kymri, *crwlc*, dont le radical est aussi dans l'allemand: anc. h. allem. *cruoc*, *krōg*; allem. mod. *Krug*.

CRUCHÉE (kru-chée), s. f. La quantité de liquide que contient une cruche. Une cruchée de vin. Va-t'en tout à l'heure à la fontaine de Jouvence, et m'en rapporte une cruchée d'eau, LA FONT. *Psyché*, II, p. 170.

— ÉTYM. *Cruche*.

† CRUCHER (kru-ché), v. n. Ancien terme de musique. Se disait du son du tuyau d'orgue appelé cromorne.

† CRUCHERIE (kru-ché-rie), s. f. Terme très-familier. Bêtise, anerie.

— ÉTYM. *Cruche*.

† CRUCHETTE (kru-ché-t'), s. f. Petite cruche.

— HIST. xv^e s. Cruchette, COTGRAVE.

— ÉTYM. Diminutif de *cruche*.

CRUCHON (kru-chon), s. m. Petite cruche. || Le contenu d'un cruchon. Boire un cruchon de bière.

— HIST. xv^e s. Ung crugeon d'uylle, DU CANGE, *cruga*. || xv^e s. Un cruiion d'huile de noix, D'AUB. *Fœn. III.* 8.

— ÉTYM. Dérivé de *cruche*; provenc. *crugo*.

† CRUCIADE (kru-si-a-d'), s. f. Bulle accordée par les papes aux rois d'Espagne et de Portugal, pour lever sur les ecclésiastiques des décimes destinés aux guerres contre les infidèles.

— ÉTYM. *Cruciade*, croisade.

CRUCIAL, ALE (kru-si-al, a-l'), adj. Terme technique. Qui est fait en croix. Des ferments cruciaux. Ah! quel plaisir je vais prendre à faire sur son corps [un corps à disséquer] une incision cruciale et à lui ouvrir le ventre depuis le cartilage xiphoidé jusqu'aux os pubis! HAUTEROCHE, *Crispin medecin*, II, 4. Le chirurgien me fit d'abord une incision cruciale, VOLT. *Cand. 28.*

— HIST. xv^e s. Faut faire la section triangulaire ou cruciale, de grandeur qu'il sera besoin, PARÉ, VIII, 4.

— ÉTYM. Lat. *crux*, croix (voy. CROIX).

† CRUCIANELLE (kru-si-a-nè-l'), s. f. Terme de botanique. Genre de la famille des rubiacées (*crucianella*).

— ÉTYM. Lat. *crux*, *crucis*, croix.

CRUCIFÈRE (kru-si-fé-r'), adj. || 1° Termé d'architecture. Colonne crucifère, monument de religion, qui porte une croix, dans les cimetières et sur les grands chemins. || 2° Termé de botanique. Plantes crucifères, plantes ainsi nommées à cause de la disposition de leurs pétales qui est en forme de croix. || S. f. plur. La famille des crucifères. La nombreuse famille des crucifères ou fleurs en croix, laquelle compose une classe entière dans presque tous les systèmes des botanistes, J. J. ROUSS. *Lett. sur la botan.*

— ÉTYM. Lat. *crux*, croix (voy. CROIX), et le suffixe *fer*, qui porte.

† CRUCIFIANT, ANTE (kru-si-fi-an, an-t'), adj. Terme de dévotion. Qui crucifie, qui mortifie. On s'unit bien mieux à Dieu en sa volonté crucifiante, FÉN. XVIII, 207. Ôtez de la morale les maximes crucifiantes, la violence, l'humilité, MASS. *Car. Mot. de conv.*

— ÉTYM. *Crucifier*.

CRUCIFIÉ, ÉE (kru-si-fi-é, ée), part. passé. || 1° Mis en croix, soumis au supplice de la croix. Les jésuites, quand ils se trouvent en des pays où un Dieu crucifié passe pour folie, suppriment le scandale de la croix et ne prêchent que Jésus-Christ glorieux et non pas Jésus-Christ souffrant, comme ils ont fait dans les Indes et dans la Chine, PASC. *Prov. 5.* Et nous, continue l'Apôtre, nous prêchons Jésus-Christ crucifié, scandale aux Juifs (et non pas miracle), folie aux gentils (et non pas sagesse), mais qui est aux Juifs et aux gentils appelés à la connaissance de la vérité, la puissance et la sagesse de Dieu, BOSS. *Hist. II.*, 44. Ouvrez les yeux, incrédules; n'est-il pas vrai que la rémission des péchés vous a été prêchée au nom de Jésus-Christ crucifié? ID. *ib. II.*, 40. Cette fable avait indisposé les Siamois contre la religion d'un Dieu crucifié, RAYNAL, *Hist. phil. IV.*, 43. || Substantivement. O ridicule erreur, de vanter la puissance D'un imposteur, d'un fourbe et d'un crucifié! ROTROU, *St Gen. V.*, 2. Si tu ne veux périr, charge sur toi ta croix, Suis du crucifié les douloureuses traces, CORN. *Imit. II.*, 42. C'est ce monde qui doit être pour vous un crucifié, c'est-à-dire un objet d'horreur, MASS. *Car. Elus.* Leur premier législateur [des chrétiens] leur a fait accroire qu'ils sont tous frères, depuis qu'ils ont renoncé à notre religion [le paganisme] et qu'adorant le crucifié, ils vivent selon ses lois : de sorte qu'ils méprisent tout et croient que tout est commun, recevant ses dogmes avec une obéissance aveugle, D'ABLANCOURT, *Lucien, Mort de Peregrinus*. || 2° Termé de dévotion. Mortifié. Quelle vie! une vie souffrante et crucifiée! FLÉCH. *Dauph.* || Fig. Être crucifié avec Jésus-Christ, être entièrement mort au monde.

CRUCIFIEMENT ou CRUCIFIMENT (kru-si-fiman), s. m. || 1° Action de crucifier et aussi le supplice de la croix. L'action du crucifiement semble avoir élevé Jésus pour être l'objet de tout le monde; il est en butte à toute contradiction d'un côté; et de l'autre il est l'objet de l'espérance du monde, BOSS. dans le *Dict. de Docbez*. Nos sibylles ont prédit le crucifiement de cet ami de la vérité, VOLT. *Phil. V.*, 264. || Tableau représentant Jésus-Christ sur la croix. Le crucifiement de Rubens. || 2° Fig. Mortification. Le crucifiement de la chair. Elle [Ste Thérèse] porte la charité jusqu'à l'union intime avec son époux, l'humilité jusqu'à l'anéantissement, la pauvreté jusqu'à l'entier dépouillement des biens et du désir de les posséder, la chasteté jusqu'au continual crucifiement de sa chair, FLÉCH. *Panég. Ste Thérèse*.

— ÉTYM. *Crucifier*; provenç. *crucifamen*; anc. catal. *crucificamen*.

CRUCIFIER (kru-si-fi-é), je crucifiais, nous crucifions, vous crucifiez; que je crucifie, que nous crucifions, que vous crucifiez, v. a. || 1° Infliger le supplice de la croix. Alexandre, ayant pris une

ville où plusieurs rebelles s'étaient enfermés, en emmena huit cents à Jérusalem, et les fit tous crucifier en un même jour, ROLLIN, *Hist. anc. Oeuvres*, t. IX, p. 454, dans PUGENS. ... Et les auteurs du crime Sont fils de ces bourreaux qui t'ont [à Jésus] crucifié, MALH. VI, 37. Ne suffit-il pas de voir par l'Évangile que ceux qui crucifiaient Jésus-Christ avaient besoin du pardon qu'il demandait pour eux, quoiqu'ils ne connaissent pas la malice de leur action? PASC. *Prov. 4.* Il est vrai que, dans la dernière persécution, et trois cents ans après Jésus-Christ, les païens, qui ne savaient plus que reprocher ni à lui ni à ses disciples, publièrent de faux actes de Pilate, où ils prétendaient qu'on verrait les crimes pour lesquels il avait été crucifié, BOSS. *Hist. II.*, 42. || Par exagération. Je me fusse plutôt laissé crucifier Que.... RÉGNIER, *Sat. XI.* || Se faire crucifier pour quelqu'un, lui être complètement dévoué. || Se faire crucifier pour quelque chose, souffrir tout pour cette chose. || 2° Fig. Mortifier, sacrifier. [Celui qui] De la chair et des sens tellement se défie, Qu'à force de ferveur l'esprit les crucifie, CORN. *Imit. III.*, 48. Les macérations vivifient l'âme en crucifiant le corps et la chair, PATRU, *Plaid. 45*, dans RICHELET. Il faut renoncer à tout, tout crucifier pour le suivre, BOSS. *Hist. II.*, 44. Pour lui apprendre à crucifier sa propre chair, ID. *Serm. Quinq. 1.* Nous devons crucifier en nous le vieil homme, ID. *Pén. 3.* La nuit du prétoire, les crachats, les soufflets, les fouets, les dérisions, le bois fatal, ces images affreuses la crucifient par avance [l'âme de J. C.], MASS. *Car. Passion.* Les chrétiens ont crucifié leur chair avec ses désirs, ID. *Car. Riche.* Il faut vous appliquer à crucifier vos sens, ID. *Myst. Misér.* || Absolument. Mais elle est menée par une autre voie, par celle qui crucifie davantage, BOSS. *Anne de Gonz.*

— HIST. XIII^e s. Ne sunt pas fil Jesu, ainz sunt tuit forslieni; N'erent uan [cette année], s'il poent, pur Deu crucifié, TH. *le mart.* 427. E si cum en Calvaire unt Deu crucifié, ib. 450. || XIII^e s. Dame en cui nous nous fions, Devant vous nous crucifions; Dame, par Dieu merchi prions, Et vos crions, Vierge saintisme, *Poësies fr. avant 1300*, t. II, p. 872, dans LACURNE. Que, puisque Dieu laissa son cors crucifié, Berte, XI. Si m'aist Diex li crucefis, la Rose, 149409. Lors m'assailrent tuit de rechief; Chascun à hors bouter me tent: Il ne me grevast mie tant Qui me vosist crucifier, ib. 15274. || XV^e s. Toutes excuses mises derrière, sa commune croit: Crucifige! crucifige! G. CHASTELAIN, *Chron. du duc Philippe*, ch. 55. || XVI^e s. Elle commanda aux bourreaux qu'ils crucifiasent et attachassent son corps en travers à trois crois, AMYOT, *Artax. 24.*

— ÉTYM. Picard, *cruchifé*, mortifié; provenç. et espagn. *crucificar*; de *crux*, croix, et *ficar*, fixer (voy. FICHER). L'italien dit *crociifigere*, dérivé directement du latin *figere*, fixer.

CRUCIFIX (kru-si-fi; l'x se lie: un kru-si-fi-z en ivoire), s. m. || Représentation de Jésus-Christ attaché à la croix. Un crucifix de bois. Baiser le crucifix. Des pieds d'un crucifix devant lequel il avait accoutumé de faire sa prière, il écrit à ERASME des choses si tendres sur les douleurs ineffables de Jésus-Christ, BOSS. *Var. II.*, § 24. Madame demande le crucifix sur lequel elle avait vu expirer la reine, sa belle-mère, comme pour recueillir les impressions de constance que cette âme vraiment chrétienne y avait laissées avec les derniers soupirs, ID. *Duch. d'Orl. M. de Condum* [Bossuet] lui parlait toujours; et elle lui répondait avec le même jugement que si elle n'eût pas été malade, tenant toujours le crucifix attaché sur sa bouche; la mort seule le lui fit abandonner, MM^o DE LA FAYETTE, *Hist. d'Henr. d'Angleterre*, *Oeuvres*, t. III, p. 487, dans LACURNE. Je n'o-sais!... mais le prêtre entendit mon silence, Et, de ses doigts [de la morte] prenant le crucifix: Voilà le souvenir et voilà l'espérance; Emportez-les, mon fils, LAMART, *Nouv. méd. 22.* || Mettre une injure au pied du crucifix, la souffrir patiemment pour l'amour de Dieu. || Fig. et familièrement. Un mangeur de crucifix, un faux dévot. Aller dans les églises manger les crucifix. || Confrérie du crucifix, à Rome, société de bienfaisance. || Populairement. Faire le demi-crucifix, c'est demander l'aumône, parce qu'on n'étend qu'un bras pour la recevoir.

— HIST. XII^e s. Entrée en est el mostier saint Geri; En crois se met devant le crucifix; Dieu reclamâ qui onques ne menti, RAOUl de C. 46. || XIII^e s. Quiconques veut estre ymagiers à Paris, ce est à savoir taillettes de crucifix, LIV. des mét. 455. Se raison vient, point n'en creés; S'el vous aportoit crucifix, Nel creés point ne que ge fiz [ne la croyez pas plus que je ne la crus], la Rose, 15967. Dieu veut que

vous l'alez vengier, Sans controver nul autre es-soine, Ou vous lessiez le patrimoine Qui est du sanc au crucifi: Mal le tenez, je vous afi.... RUTEB. 96. || xiv^e s. Et riches croces à evesques, A abez et à archevesques, Crucefiz et ymagerie D'argent et d'y-voire entaillie, *Dict des marcheans*, dans DE LABORDE, *Émaux*, p. 237. || xvi^e s. Je n'estois pas grand mangeur de crucifix, et je sentois un peu le fagot, *Sat. Mén.* p. 72. Quel devotieux Ypocrate, Qui faisiez semblant de manger Les crucifix, et estre hermite! *l'Amant rendu cordelier*, p. 532, dans LACURNE.

— ÉTYM. Provenç. *crucific*; espagn. *crucifijo*; ital. *crocifisso*; du latin *crucifixus*, de *crux*, croix, et *fixus*, attaché (voy. FIXE).

† CRUCIFIXION (kru-si-fi-kshon), s. f. Action de crucifier. Dans le manichéisme la crucifixion du Christ est le symbole des souffrances de la nature et de l'âme humaine, NICOLAS, *Rev. Germ.* t. VIII, p. 685.

— ÉTYM. *Crucifix*.

† CRUCIFORME (kru-si-for-m'), adj. Qui est en forme de croix. || Terme d'anatomie. Ligaments cruciformes. Petits ligaments en forme de croix qui affermissent l'articulation des phalanges.

— ÉTYM. Lat. *crux* (voy. CROIX), et *forma* (voy. FORME!).

† CRUCIGÈRE (kru-si-jè-r'), adj. Terme d'histoire naturelle. Qui porte une croix.

— ÉTYM. Lat. *crux*, croix, et *gerere*, porter.

† CRUCIROSTRE (kru-si-ro-str'), adj. Terme d'histoire naturelle. Qui a le bec croisé.

— ÉTYM. Lat. *crux*, croix, et *rostrum*, bec.

CRUDITÉ (kru-di-té), s. f. || 1^e Etat de ce qui est cru. La crudité des fruits, des viandes. Le fruit est mûr et garde, en sa douce aperçue, D'un fruit à peine mûr l'aimable crudité, A. CHÉN. *Arcase et Palémon*. || 2^e Alimens crus. Manger des crudités. || 3^e Terme de médecine. La crudité des humeurs, l'état des humeurs qui ne sont pas encore arrivées à ce que les anciens médecins nommaient coction. || Crudité des maladies, état où elles n'offrent encore aucun signe de coccion. || 4^e Mal d'estomac venant de la mauvaise qualité de certains aliments dont la digestion est difficile. || Fig. Tu dis.... Que mes vers à les ouïr lire Te font venir des crudités, MALH. IV, 15. Nos faiseurs de notes ne rapportent dans leurs écrits que la crudité et l'indigestion de leur lecture, BALZ. liv. V, lett. 48. || 5^e Fig. Qualité de ce qui est non mitigé, comme les substances qui ne sont pas mitigées par la cuisson ou la maturation. En ce sens il s'emploie dans les cas suivants. || Crudité de l'eau, état de l'eau qui contient une forte proportion de sels calcaires et qui est froide, indigeste. || Terme de peinture. Effet dur et tranchant des tons crus. || Expression qui est trop libre, ou qui a quelque grossièreté. Les crudités sont de mauvais goût. La politesse n'avait point appris aux héros d'Homère à se quereller noblement, et la crudité des injures qu'Achille dit à Agamemnon n'était encore que de la franchise, MARMONT. *Ess. sur le goût*, OEVRES, t. IV, p. 347, dans POUGENS.

— ÉTYM. Provenç. *cruditat*; ital. *crudità*; du latin *cruditatem*, de *crudus*, cru.

† CRUDIVORE (kru-di-vo-r'), adj. Terme didactique. Populations crudivores, celles qui ne se nourrissent que d'aliments crus.

— ÉTYM. Lat. *crudus*, cru, et *vorare*, manger.

CRUE (krue), s. f. || 1^e Elévation du niveau des eaux d'un cours d'eau, par suite de pluies ou de fonte de neiges. Ce fleuve [Nil], qui prend sa source dans l'Ethiopie, doit son accroissement à des nuages qui, retombant en pluie, occasionnent sa crue périodique, RAYNAL, *Hist. phil.* XI, 3. Montez à travers Blois cet escalier de rues Que n'inonde jamais la Loire au temps des crues, v. HUGO, F. d'aut. 2. || 2^e Croissance. Cet enfant, cet arbre n'a pas pris toute sa crue. || 3^e Autrefois l'augmentation des tailles. La crue de la taille. || Dans l'ancienne pratique et en matière d'inventaire, le cinquième denier au-dessus de la prisée, lequel était attribué aux commissaires-priseurs, parce qu'alors ils étaient responsables. La crue est abolie. Estimation à juste prix et sans crue. || En un autre sens. Je ne sais qui a pu imaginer que nous demandions à prendre le sei de la ferme à bas prix, pour en tirer un petit profit qu'on appelle crue, VOLT. *Lett. Dupont*, 10 oct. 1775.

— HIST. XIII^e s. Ne scet l'en [l'on] dont celle creue [du Nil] vient, mez que de la volenté de Dieu, JOINV. 220. || XV^e s. Qui du marchié le denier à Dieu prent, Il n'y peut mectre ne rabat ne creue, ch. d'ORL. Rond. Octroions que tout le sel qui sera vendu

es grenier à sel de nostre pays de Normandie.... soit vendu à la creue de douze deniers tournois sur chacun minot.... pour les deniers qui vendront [viendront] de ladite creue.... tourner et convertir au profit de nostre dit conseiller, VALLET DE VIRIVILLE, *Chron. de la Pucelle*, p. 78. || XVI^e s. Que les creues des compagnies de gens de pied, et la levée des Suisses n'estoient à autre fin que pour ruiner les huguenots, CASTELNAU, 196. Joinct les ordinaires commissions des creues et recreues, que l'on distribue par toutes les provinces, causées sur levées des deniers, pour la subvention de ses affaires, CARL. IV, 5.

— ÉTYM. Féminin du participe *crù*; provenç. *creguda*; catal. *crescuda*; espagn. *crecida*.

CRUEL, ELLE (kru-él, è-l'), adj. || 1^e Qui aime à infliger des souffrances, la mort. Un tyran cruel. Le cruel Henri VIII fit périr plusieurs de ses femmes. Valérien fut cruel qu'aux chrétiens, BOSS. *Hist.* I, 40. J'ai mendié la mort chez des peuples cruels, RAC. *Andr.* II, 2. Mes inhumaines sœurs sont d'autant plus cruelles, Qu'elles le sont par piété, LAMOTTE, *Odes*, t. I, p. 500, dans POUGENS. Perfide par instinct et cruel par penchant, Son âme est un enfer et sa vie un long crime, MASSON, *Helvét.* II. Dans cette guerre à mort, leur donner la vie [aux prisonniers], c'eût été se sacrifier soi-même; on fut cruel par nécessité; le mal venait de s'être jeté dans une si terrible alternative, SÉGUR, *Hist. de Nap.* IX, 8. || Les plus cruels ennemis, les ennemis les plus acharnés. || Il se dit de quelques animaux. Le tigre est un animal cruel. || 2^e Qui a un caractère de cruauté, en parlant des choses. Un ordre cruel. Une politique cruelle et ambitieuse. Une guerre cruelle, sanglante, acharnée. Cruelle bataille, RAC. *Theb.* III, 4. On fit une cruelle boucherie de ces brigands, VERTOT, *Rétol. rom.* XI, p. 143. Loin de ces lieux cruels précipitez vos pas, RAC. *Iphig.* IV, 10. Je suis persuadé plus que jamais de l'innocence des Calas et de la cruelle bonne foi du parlement de Toulouse, VOLT. *Lett. d'Argental*, 21 juin 1761. Une guerre longue et cruelle, inutile à l'Autriche, funeste à la France, profitable aux seuls Anglais, et glorieuse au seul roi de Prusse, qui, après l'avoir soutenu pendant sept ans contre la moitié de l'Europe, l'a terminée sans perdre un village, D'ALEMB. *Eloges, milord Maréchal*. Ses expériences n'avaient pu être faites sans assujettir un grand nombre d'animaux à des douleurs cruelles; et c'eût été acheter bien cher une vérité inutile; M. de Haller le sentait, CONDORCET, *Haller*. || 3^e Dur, sévère, rigoureux, en parlant des personnes et des choses. Père, tuteur cruel. Une peine cruelle. Des devoirs cruels à remplir. C'est cette vertu même à nos désirs cruelle, Que vous louez encore en blasphemant contre elle, CORN. *Poly.* II, 2. Les dieux depuis longtemps me sont cruels et sourds, RAC. *Iphig.* II, 2. Hélas! fus-je jamais si cruel que vous l'êtes? ID. *Andr.* I, 4. Tous deux hâts du peuple, et tous deux admirés; Enfin, par leurs efforts ou par leur industrie, Utiles à leurs rois, cruels à la patrie, VOLT. *Henr.* VII. Ses parents, à la fois jacobites et catholiques, étaient opprimés, à ce dernier titre, sous des lois cruelles, indignes de la sagesse et de l'humanité des lois anglaises, mais qu'une fausse politique avait crues nécessaires dans le siècle dernier, CONDORCET, *d'Arci*. || 4^e Doulorey, fâcheux. C'est une chose cruelle que d'être abandonné de ses amis. Quels reproches cruels ne nous ferons-nous pas? CORN. *Sertor.* II, 2. Je dois vous annoncer, Léandre, une nouvelle, Mais la trouverez-vous agréable ou cruelle? MOL. *l'Étour.* II, 10. Le ciel eut pour ses vœux une bonté cruelle, LA FONT. *Fabl.* VII, 17. C'est une cruelle chose que de mettre sa vie entre les mains d'un médecin, qui croit fermement qu'il va prendre possession d'une souveraineté en Italie, SÉV. t. X, lett. 1012, dans POUGENS. Ce ne peut être que cette seule curiosité qui vous ait fait faire une si cruelle imprudence, M^{me} DE LAFAYETTE, *Princ. de Clèves*, OEVRES, t. II, p. 185, dans POUGENS. Non, vous ne verrez pas cette fete cruelle, RAC. *Baj.* II, 5. Ah! souvenir cruel, ID. *Andr.* I, 4. Et ton nom paraîtra dans la race future Aux plus cruels tyrans une cruelle injure, ID. *Brit.* V, 6. [C'est lui qui] Veut, la force à la main, m'attacher à son sort Par un hymen pour moi plus cruel que la mort, ID. *Mithr.* I, 2. Mesdames [les sœurs du roi] savaient combien est cruelle pour ceux qui souffrent, la perte du médecin dont ils attendent la conservation de leur vie ou la fin de leurs douleurs, CONDORCET, *Bourdelin*. || Destin, sort cruel, destin, sort tout à fait contraire. Que ma destinée est cruelle! MOL. *le Fest.* III, 4. || 5^e Insensible. Beauté cruelle. Et même en ce moment où ta bouche

cruelle Vient si tranquillement m'annoncer le trépas, RAC. *Andr.* IV, 5. Avec quels yeux cruels sa rigueur obstinée Vous laissait à ses pieds peu s'en faut prosternée! ID. *Phèd.* III, 4. Eh! comment font tant de jeunes filles qui, pendant des mois entiers, résistent à leur penchant, cachent leur amour, et paraissent non-seulement insensibles, mais encore cruelles à un amant qui leur plaît? SAINT-FOIX, *Oracle*, sc. 7. || Dans le langage familier. Cette femme passe pour n'être pas cruelle, elle cède facilement à ceux qui la poursuivent. || 6^e Un cruel homme, un fâcheux, un ennuyeux personnage; une cruelle femme, une femme bien insupportable. || 7^e Substantivement. La mort a des rigueurs à nulle autre pareilles; On a beau la prier; La cruelle qu'elle est se bouche les oreilles, Et nous laisse crier, MALH. VI, 18. Vous triomphez, cruelle, et bravez ma douleur, RAC. *Iphig.* II, 5. Un cruel (comment puis-je autrement l'appeler?) Par la main de Calchas s'en va vous immoler, ID. *Iphig.* III, 6. Je ne t'ai point aimé, cruel? qu'ai-je donc fait? ID. *Andr.* IV, 5. || 8^e Femme qui n'écoute pas un amant. Venge-toi d'une ingrate et quitte une cruelle, CORN. *Nicom.* V, 4. Soulagez mon tourment, disais-je à ma cruelle; Ma mort vous ferait perdre un amant si fidèle Qu'il n'en est point de tel en l'empire amoureux, LA FONT. *Poésies mêlées*, XLV. Mon fils me parle de la grosse cousine d'une étrange façon; il ne désire qu'une bonne cruelle pour le consoler un peu, SÉV. t. VII, p. 649, p. 47, dans POUGENS. Les cruelles ne me sont rien, Je ne crains que les infidèles, FONTEN. *Poésies past. OEVRES*, t. IV, p. 22, dans POUGENS. Ceux qui sont accablés des rigueurs d'une cruelle y viennent soupirer, MONTESQ. *Gnide*, 4. Si elle vous nomme audacieux, vous l'appellerez cruelle; les femmes aiment beaucoup qu'on les appelle cruelles, BEAUMARCH. *Barbier*, IV, 5. || Familièrement. Ne pas trouver de cruelles, être toujours heureux en amour. Jamais surintendant ne trouva de cruelles, BOIL. *Sat.* VIII. || Familièrement. Faire le cruel, se montrer dédaigneux à l'égard des femmes. || 9^e S. f. Cruelle, nom qu'on donne à de l'eau-de-vie rendue plus brûlante par l'addition de substances âcres.

— REM. 1. On dit (les exemples rapportés le prouvent) être cruel à quelqu'un. Mais on dit aussi: Être cruel envers quelqu'un. || 2. Il faut faire attention à la différence de sens que produit quelquefois la place de *cruel*: un homme cruel, c'est un homme qui a de la cruauté; un cruel homme, c'est un homme insupportable.

— HIST. XII^e s. Cruez hom est Rollant, RONC. p. 20 Ja de cruel au dessusse [dans le triomphe] N'orrés [vous n'ouirez] dire bon recort, COUCI, IV. Ha! douce riens cruels, tant mar [je] vous vi, Quant pour ma mort nasquites sans merci, ib. IX. Au mont [monde] n'a [il n'y a], voir, si cruel traïson Qu'un bel semblant et courage felon, ib. IX. Lors vous truis je [je vous trouve] cruel si durement, ib. X. Car tant est fors et crueus sa prisons, ib. XIII. Mais j'ai de ce moult cruel avantage, Qu'il les m'esteut sur mon cuer obeir, ib. XIX. Cele [ma dame] me fut crueus à l'acointier, ib. XXI. Je chanterai, car plus ne m'en puis taire, Pour conforter ma cruel aventure, ib. p. 125. [Ils] Ne leur poissent [puissent] faire un plus cruel cembel [combat], SAX. IX. Si que li rois puist dire.... Qu'ond vers lui ne plaidierent si cruel aversaire, ib. XXXI. || XIII^e s. [Toi] Qui ainsi m'as traïe de traïson cruel, Berte, XXVI. Tant cum Gauvains li bien apris Par sa cortoisie ot le pris, Autretant ot de blasme Keus Por ce qu'il fu fel et crueus, ib. 2406. Et por ce que lor espée esperituel est plus cruel que le [la] temporel, porce que l'ame y enquort, doivent moult garder cil qui l'ont en garde, qu'il n'en fierent sans reson, BEAUM. XLVI, 44. Trop sont li mal cruel à soustenir Ke fine amours me fait sentir souvent, BIBL. DES CHARTES, t. V, 4^e série, p. 487. || XV^e s. Les aucuns en donnent le droit de la guerre qui fut en ce temps si grande et si cruelle en Flandre, FROISS. II, II, 62. Le prince de Galles, qui estoit courageux et cruel comme un lyon, print ce jour grant plaisir à combattre et chacer ses ennemis, ID. LIV. I, p. 195, dans LACURNE. Tout homme armé doit estre par effect Crueulx devant, piteus après victoire, E. DESCH. POÉSIES MSS. F. 109, dans LACURNE. || XVI^e s. Mais la cruelle, accusumée à tromper son poursuivant, S'enfuit comme une fumée Qui se perd au gré du vent, RONS. 549. Par trop cruel à son ennemy Sera rude à son amy, LEROUX DE LINCY, PROV. T. II, p. 367.

— ÉTYM. Bourguig. *crual*, *crouel*; provenç. *cruzel*, *cruel*; espagn. *cruel*; ital. *crudele*, du latin *crudelis*, dérivé de *crudus*. Dans l'ancien français au nominatif singulier *cruels* ou *crueus* pour les deux

genres; au régime *cruel* pour les deux genres, au pluriel nominatif *cruel* pour les deux genres; au régime *cruels* ou *cruens*. De cette forme *cruels* ou *cruens*, on avait tiré un adjectif irrégulièrement formé *cruens*, *cruense*: De plus cruense besta ne fu parole oīe, *Berte*, II; En si cruenses batailles et si perilleuses, *FROISS.* I, I, 1.

CRUELLEMENT (kru-è-le-man), *adv.* || 1^e D'une manière cruelle, avec cruauté. Il le fait mourir cruellement. Cruellement docile aux leçons de ton maître, *VOLT.* *Fanat.* III, 8; || 2^e D'une façon douloureuse. Cruellement humilié. Cruellement blessé, mais trop fier pour me plaindre, *VOLT.* *Zaire*, IV, 2. Cruellement trompé, je t'ai trompé toi-même, *ID.* *Tancr.* V, 6. La marmotte a les quatre dents de devant assez longues et assez fortes pour blesser cruellement, *BUFF.* *Marmotte*. Enfin on atteignit Gjatz avec la nuit; mais cette première journée d'hiver avait été cruellement remplie; l'aspect du champ de bataille, de ces deux hôpitaux abandonnés, cette multitude de caissons livrés aux flammes, ces Russes fusillés... *SÉGUR.* *Hist. de Nap.* IX, 8. || 3^e Familièrement. Cruellement laid, très-laid. Chamillart se trouva d'autant plus flatté [de la demande de la Feuillade] que sa fille était cruellement vilaine, *ST-SIM.* 99, 56. L'esprit y est toujours naturel et exempt de ce jargon ridicule, à la fois puéril et barbare, dont plusieurs de nos pièces modernes sont si cruellement infectées, *D'ALEMB.* *Éloges*, *Boissi*. Sa gloire, cruellement obscurcie par la fin de son règne, au moins si on en juge par les événements, *in. Éloges*, *Card. d'Est*.

— *HIST.* XIII^e s. Et quant il messont, li baillis les doit plus cruelment punir de lor messet que nule autre maniere de gent, *BEAUM.* 25. || XV^e s. [Le prince doit] Requerir crueusement Son ennuemi, et mener doucement Ses vrais subgiez, sans asservir nulli, *E. DESCH.* *Des vertus nécess. au prince*.

— *ÉTYM.* *Cruelle*, et le suffixe *ment*; provenc. *cruzemcn*; catal. *crudelment*; espagn. *cruelmente*; ital. *crudamente*. L'ancien adverbe était *cruelment*, régulièrement formé, et *crueusement*, irrégulièrement formé.

† **CRUENTATION** (kru-an-ta-sion), *s. f.* Nom donné par les anciens médecins au phénomène du suintement et même du jaillissement de sang, plus ou moins de temps après la mort, par les plaies d'une personne tuée; phénomène auquel on attachait une valeur superstieuse et fausse pour la découverte des meurtriers.

— *ÉTYM.* Lat. *cruentatio*, de même radical que *cruor* (voy. ce mot).

† **CRUMÉNIFÈRE** (kru-mé-ni-fè-r'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui porte une bourse.

— *ÉTYM.* Lat. *crumena*, bourse, et *fer*, qui porte.

† **CRUMÉNOPHTHALME** (kru-mé-nof-tal-m'), *adj.* Terme de zoologie. Se dit de poissons qui ont l'œil entouré d'une bourse. || *S. m. pl.* Les cruménophthalmes, famille de poissons de mer du genre des scorpions.

— *ÉTYM.* Mot hybride formé du latin *crumena*, bourse, et du grec ὄφαλος, œil.

CRÛMENT (kru-man), *adv.* D'une manière crue, sans ménagement ni correctif. Mademoiselle, personne n'est encore mort de votre absence, hormis moi; et je ne crains point de vous le dire aussi crûment, parce que je crois que vous ne nous en souciez guère, *VOLT.* *Lett.* 440. Ne lui laissez point penser tout crûment qu'on la sacrifie, *SEV.* 444. Oui, pour vous, dit Cloris, qui passez cinquante ans... Car, pour vous découvrir le fond de ma pensée, Je me plais aux livres d'amour. Cloris eut quelque tort de parler si crûment, *LA FONT.* *Ballade*. Je sens qu'un prince très-délicat sur la charité du prochain pourrait s'effaroucher aisément de ce qui est dit un peu crûment par rapport à sa délicatesse, *ST-SIM.* 265, 66. Non d'un vrai sec et crûment historique, Mais de ce vrai moral et théorique, Qui, nous montrant les hommes tels qu'ils sont, De notre cœur nous découvre le fond, *J. B. ROUSS.* *Ep.* II, 4. Rendre crûment la vérité commune est le talent d'un ouvrier; faire mieux que n'a fait la nature elle-même et l'embellir en l'imitant est l'art réservé au génie, *MARMONT.* *Élém. litt. Oeuvres*, t. VII, p. 45, dans *POUGENS*. Les femmes, à qui l'on reproche tout crûment dans les Harangueuses [d'Aristophane] de se soûler, de ferrer la mule et bien d'autres espiègleries, *ID. ib. t. IX*, p. 398.

— *HIST.* XVI^e s. Ce propos, encore qu'il soit dit un peu trop crûment et temerairement, pourroit sembler véritable, *AMYOT*, *Phoc.* 4.

— *ÉTYM.* *Crû* pour *cruë*, et le suffixe *ment*.

† **CRUOR** (kru-or), *s. m.* Terme d'anatomie. Matière colorante du sang, ou, plus souvent, le caillot lui-même, et, quand il y a couenne, la partie du caillot colorée par les globules sanguins.

— *ÉTYM.* Lat. *cruor*, sang. Il y a dans le celtique: irlandais, *cru*; kymri, *crau*, sang.

† **CRUORIQUE** (kru-o-ri-k'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui appartient au cruor. Éléments cruoriques du sang, parties solides de ce liquide, qui, par leur réunion, constituent le caillot.

— *ÉTYM.* *Cruor*.

CRURAL, **ALE** (kru-ral, ra-l'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui appartient à la cuisse. L'artère crurale. Les nerfs cruraux. || *Plexus crural*, réunion des branches antérieures des quatre dernières paires de nerfs lombaires et des quatre premières paires de nerfs sacrés. || *Arcade crurale*, repli formé par l'aponévrose abdominale et qui est fixé d'une part à l'épine iliaque antérieure supérieure, de l'autre au pubis. || *Canal crural*, aussi nommé *anneau crural*, *anneau fémoral*, canal par où passent les vaisseaux cruraux à leur sortie de l'abdomen.

— *HIST.* XVI^e s. La huitième ramification fait les iliaques, jusques à ce qu'elles soient hors du péritoine, où les crurales commencent, *PARÉ*, I, 22. Le muscle crural, *ID. IV*, 37.

— *ÉTYM.* Lat. *cruralis*, de *crus*, jambe.

† **CRUSCA** (krou-ska), *s. f.* Académie de la Crusca, académie célèbre, établie à Florence en 1582, pour le perfectionnement de la langue italienne. Il faut voir aussi une autre espèce de ménagerie, c'est la salle de l'académie de la Crusca, où le siège de toutes les chaises sur lesquelles on se met est une hotte et le dos une pelle à four; le directeur est élevé sur un trône de meules; la table est un pétrissoir; les garde-robés sont des sacs; on tire les papiers d'une trémie; celui qui les lit a la moitié du corps passé dans un blutoir et cent autres coquillages, *BONNET*, *Contempl. nat.* 3^e part. ch. 20. Les œufs des insectes sont de deux genres: les uns sont membraneux, comme ceux des tortues et des reptiles; les autres sont crustacés, comme ceux des oiseaux, *ID. ib. t. VIII*, p. 421, dans *POUGENS*. || Terme de botanique. Péricarpe crustacé, celui qui est mince, très-fragile, et que l'eau ne peut ramollir. || 2^e Terme de zoologie. Qui est revêtu d'une sorte de croûte, d'une écaille. || *S. m. plur.* Nom d'une classe comprenant tous les animaux articulés, qui ont la tête confondue avec le thorax, une croûte extérieure plus ou moins calcaire, des pieds articulés au nombre de 5 à 7 paires, et qui respirent, soit par des branchies, comme les crabes, les écrevisses, les cloportes, soit par la peau, comme les lernées. || 3^e Terme de médecine. Qui est accompagné de croûtes à la peau. Dartre crustacée. Lèpre crustacée.

— *ÉTYM.* *Crusca*.

CRUSTACÉ, **ÉE** (kru-sta-sé, sée), *adj.* || 1^e Terme de zoologie. Qui a l'apparence d'une espèce de croûte. Les vers dont le corps est logé dans un tuyau crustacé ou pierreux semblent lier les insectes avec les coquillages, *BONNET*, *Contempl. nat.* 3^e part. ch. 20. Les œufs des insectes sont de deux genres: les uns sont membraneux, comme ceux des tortues et des reptiles; les autres sont crustacés, comme ceux des oiseaux, *ID. ib. t. VIII*, p. 421, dans *POUGENS*. || Terme de botanique. Péricarpe crustacé, celui qui est mince, très-fragile, et que l'eau ne peut ramollir. || 2^e Terme de zoologie. Qui est revêtu d'une sorte de croûte, d'une écaille. || *S. m. plur.* Nom d'une classe comprenant tous les animaux articulés, qui ont la tête confondue avec le thorax, une croûte extérieure plus ou moins calcaire, des pieds articulés au nombre de 5 à 7 paires, et qui respirent, soit par des branchies, comme les crabes, les écrevisses, les cloportes, soit par la peau, comme les lernées. || 3^e Terme de médecine. Qui est accompagné de croûtes à la peau. Dartre crustacée. Lèpre crustacée.

— *ÉTYM.* Lat. *crusta*, croûte.

† **CRUSTACÉEN**, **ENNE** (kru-sta-sé-in, è-n'), *adj.* Terme de zoologie. Qui a rapport aux crustacés.

† **CRUSTACITE** (kru-sta-si-t'), *s. m.* Crustacé fossile.

† **CRUSTODERME** (kru-sto-dér-m'), *adj.* Terme de zoologie. Se dit de poissons qui ont la peau dure et croûteuse. || *S. m. pl.* Les crustodermes, tribu de poissons qui ont la peau ainsi constituée.

— *ÉTYM.* Mot hybride formé du latin *crusta*, croûte, et du grec δέρμα, peau.

† **CRUSTULIFORME** (kru-stu-li-for-m'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui a la forme d'un échaudé.

— *ÉTYM.* Lat. *crustula*, diminutif de *crusta*, petite croûte, et *forme*.

CRUZADE (kru-za-d'), *s. f.* Cruzade vieille, monnaie d'or des Portugais, valant 3 fr. 30 c. Cruzade neuve, monnaie d'argent valant un peu moins de 3 francs.

— *ÉTYM.* Portug. *cruzado*, de *cruz*, croix (voy. CROIX); ainsi dite de ce qu'elle a été fabriquée à

l'occasion de la croisade accordée par le pape Nicolas V au roi de Portugal.

† **CRYMODE** (kri-mo-d'), *adj.* Ancien terme de médecine. Fièvre crymode, fièvre caractérisée par un état algide. || *S. m. plur.* Les crymodes, genre d'insectes lépidoptères, de la famille des nocturnes.

— *ÉTYM.* Κρυπτόδης, glacial, de κρύπτω, froid.

† **CRYMOPHILE** (kri-mo-fi-l'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui aime les pays froids.

— *ÉTYM.* Κρύπτως, froid, et φίλος, qui aime.

† **CRYOLITHÉ** (kri-o-li-t'), *s. f.* Spath du Groenland, variété du fluide d'alumine.

— *ÉTYM.* Κρύος, froid; et λίθος, pierre.

† **CRYOMÈTRE** (kri-o-mè-tr'), *s. m.* Terme de physique. Instrument servant à faire connaître l'intensité du froid.

— *ÉTYM.* Κρύος, froid, et μέτρον, mesure.

† **CRYOPHORE** (kri-o-fo-r'), *s. m.* Terme de physique. Instrument congelant l'eau par l'effet de l'évaporation.

— *ÉTYM.* Κρύος, froid, et φέρειν, porter.

† **CRYPTHIE** (kri-fie), *s. f.* Terme de paléographie. Signe en forme d'une demi-circonférence ponctuée au centre (◎), avec lequel on note les passages obscurs.

— *ÉTYM.* Κρύψιος, caché, de κρύπτειν, cacher (voy. CRYPTE).

† **CRYPTORCHIDE** (kri-psor-chi-d'), *s. m.* Voy. CRYPTORCHIDE.

— *ÉTYM.* Κρύψορχις, de κρύπτειν, cacher, et ωρχη, testicule.

† **CRYPTANDRE** (kri-ptan-dr') ou **CRYPTANDRIQUE** (kri-ptan-dri-k'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui n'a pas d'organes mâles apparents.

— *ÉTYM.* Κρύπτως, caché, et ἄνδρος, ἀνδρός, homme, mâle.

† **CRYPTANTHE** (kri-ptan-t'), *adj.* Terme de botanique. Dont les fleurs sont très-peu apparentes.

— *ÉTYM.* Κρύπτως, caché, et ἄνθος, fleur.

† **CRYPTANTHÈRE**, **ÉE** (kri-ptan-té-ré, rée), *adj.* Terme de botanique. Dont les étamines ne sont pas apparentes.

— *ÉTYM.* Κρύπτως, caché, et ἄνθη, anthère.

CRYPTE (kri-pt'), *s. f.* || 1^e Caveau souterrain, servant de sépulcre dans certaines églises. Les premières cryptes ou grottes ont été taillées dans le roc ou maçonnes sous le sol, pour cacher aux yeux des profanes les tombeaux des martyrs; plus tard, au-dessus de ces hypogées vénérés par les premiers chrétiens, on éleva des chapelles et de vastes églises; puis on établit des cryptes sous les édifices destinés au culte pour y renfermer les corps saints recueillis par la piété des fidèles, *VIOLET-LE-DUC*, *Dict. d'arch. Crypte*.

|| 2^e Terme d'anatomie. Synonyme de follicule, sorte de petite glande caractérisée par sa forme de sac.

|| L'Académie dit qu'en ce sens *crypte* est d'ordinaire masculin. Le fait est que les anatomistes lui donnent ce genre; mais il n'y a aucune raison pour faire subir à ce mot, contre l'étymologie et contre l'usage de la langue générale, un changement de genre qui, même suivant la remarque de l'Académie, n'est pas universel. Pour une anomalie semblable, voy. *COTYLE*. || 3^e *S. m.* Genre d'insectes hyménoptères de la famille des pupivores, tribu des ichneumonides.

— *ÉTYM.* Provenc. *crota*, *cropta*; du latin *crypta*, du grec κρύπτη, crypte, de κρύπτως, caché (voy. GROTE).

† **CRYPTIE** (kri-ptie), *s. f.* Simulacre d'expédition dans laquelle les jeunes gens de Sparte s'accoutumaient aux opérations militaires, battaient la campagne et se tenaient en embuscade comme s'ils étaient en présence de l'ennemi; plusieurs auteurs ajoutent que dans cette cryptie on faisait la nuit la chasse aux Hilotes et qu'on tuait ceux qu'on rencontrait.

— *HIST.* XVI^e s. Quant à celle [ordonnance] qu'il appelloient *cryptia*, comme qui diroit la secrète.... ceste ordonnance estoit telle: les gouverneurs qui avoient la superintendance sur les jeunes hommes, à certains intervalles de temps choisissaient ceux qui leur sembloient plus advisez, et les envoyoient aux champs, l'un deçà l'autre delà, portans quand et eux des dagues et ce qui estoit nécessaire pour leur vivre seulement; ces jeunes hommes, estans espars emmy les champs, se cachoient durant le jour en quelques lieux couverts, là où ilz se reposoient, puis sur la nuit s'en alloient espier les chemins, et y tuoient le premier qu'ilz rencontroient des Ilotes, *AMYOT*, *Lyc.* 58.

— *ÉTYM.* Κρύπτεια, de κρύπτως, caché.

† **CRYPTO**.... Préfixe qui, venant de κρύπτως, signifie caché.

† CRYPTOBIOSTE (kri-ptō-bi-o-t'), adj. Terme d'histoire naturelle. Dont la vie est à l'état latent.

— ÉTYM. Κρυπτός, caché, et βίος, vie.

† CRYPTOBRANCHE (kri-ptō-bran-ch'), adj. Terme de zoologie. Qui respire par des branchies cachées.

— ÉTYM. Κρυπτός, caché, et branchie.

† CRYPTOCALVINISTE (kri-ptō-kal-vi-ni-st'), s. m. Nom donné, au xvi^e siècle, à des calvinistes qui, cachant leur croyance, affectaient les pratiques du catholicisme.

— ÉTYM. Κρυπτός, caché, et calviniste.

† CRYPTOCARPE (kri-ptō-kar-p'), adj. Terme de botanique. Dont les fruits sont cachés.

— ÉTYM. Κρυπτός, caché, et καρπός, fruit.

† CRYPTOCÉPHALE (kri-ptō-sé-fa-l'), adj. Terme d'entomologie. Dont la tête est cachée.

— ÉTYM. Κρυπτός, caché, et κεφαλή, tête.

† CRYPTOCÈRE (kri-ptō-sé-r'), adj. Terme d'entomologie. Dont les antennes sont cachées.

— ÉTYM. Κρυπτός, caché, et κέρας, corne.

† CRYPTODÈRE (kri-ptō-dē-r'), adj. Terme d'entomologie. Qui a le cou caché.

— ÉTYM. Κρυπτός, caché, et δέρνη, cou.

CRYPTOGAME (kri-ptō-ga-m'), adj. Terme de botanique. Qui a les organes de la fructification cachés. || S. f. Les mousses, les fougères sont des cryptogames.

— REM. Autrefois on donnait le nom de *cryptogame* aux plantes dont on ne connaissait pas le mode de fructification. Aujourd'hui on réserve le nom de *cryptogame* aux plantes dont les organes sexuels sont peu apparents ou cachés, et l'on appelle *agames* celles dont on ne connaît pas les organes sexuels.

— ÉTYM. Κρυπτός, caché, et γάμος, mariage.

CRYPTOGAMIE (kri-ptō-ga-mie), s. f. Classe des plantes cryptogames; la dernière des vingt-quatre classes de Linné.

— ÉTYM. *Cryptogame*.

† CRYPTOGAMIQUE (kri-ptō-ga-mi-k'), adj. Terme de botanique. Qui appartient à la cryptogamie.

† CRYPTOGASTRE (kri-ptō-ga-str'), adj. Terme d'entomologie. Qui a l'abdomen caché.

— ÉTYM. Κρυπτός, caché, et γαστήρ, ventre.

† CRYPTOGÈNE (kri-ptō-jē-n'), adj. Terme d'histoire naturelle. Qui est engendré dans un lieu caché, dans l'intérieur d'un autre corps vivant.

— ÉTYM. *Crypto-*... préfixe, et γενῆ, engendré.

† CRYPTOGRAMME (kri-ptō-gra-m'), s. m. Terme didactique. Petit écrit en caractères secrets.

— ÉTYM. Κρυπτός, caché, et γράμμα, écrit.

† CRYPTOGRAPHE (kri-ptō-gra-f'), s. m. Celui qui écrit en chiffre. || Instrument propre à écrire en un chiffre qui ne puisse être lu.

— ÉTYM. Voy. CRYPTOGRAPHIE.

CRYPTOGRAPHIE (kri-ptō-gra-fie), s. f. Art d'écrire en caractères secrets qui sont ou de convention ou le résultat d'une transposition des lettres de l'alphabet. La cryptographie est la même chose que l'écriture en chiffre. || L'art d'exprimer secrètement ses sentiments et ses pensées, soit par des mots obscurs, ou par des écrits équivoques, ou par des mouvements et des signes.

— ÉTYM. Κρυπτός, caché, et γράφειν, écrire.

† CRYPTOGRAPHIQUE (kri-ptō-gra-fi-k'), adj. Qui a rapport à la cryptographie.

† CRYPTOLOGIQUE (kri-ptō-lo-ji-k'), adj. Terme didactique. Qui renferme la recherche des effets produits par des causes cachées. Le point de vue cryptologique de chacune des sciences. Mot formé par Ampère dans sa classification des sciences.

— ÉTYM. Κρυπτός, caché, et λόγος, doctrine.

† CRYPTONEURE (kri-ptō-neu-r'), adj. Terme de zoologie. Qui n'a pas de nerfs apparents.

— ÉTYM. Κρυπτός, caché, et νεῦρον, nerf.

† CRYPTONYME (kri-ptō-ni-m'), adj. Terme didactique. Dont le nom est caché. Ouvrage cryptonyme, ouvrage qui contient le nom de l'auteur véritable déguisé par une anagramme. || Auteur cryptonyme, auteur qui a caché ou déguisé son nom.

— ÉTYM. Κρυπτός, caché, et ὄνομα, nom.

† CRYPTOPODE (kri-ptō-po-d'), adj. Terme de zoologie. Qui a des pattes cachées.

— ÉTYM. Κρυπτός, caché, et πόδης, pied.

† CRYPTOPORE (kri-ptō-po-r'), adj. Terme d'histoire naturelle. Qui a des pores peu apparents.

— ÉTYM. Κρυπτός, caché, et πόρος, pore.

† CRYPTOPORTIQUE (kri-ptō-por-ti-k'), s. m. Terme d'architecture. Portique souterrain. || Arc pris en sousœuvre dans un vieux mur et au-dessous

du rez-de-chaussée. || Décoration de l'entrée d'une grotte.

— ÉTYM. Κρυπτός, caché, et πορτίκος, portique.

† CRYPTORCHIDE (kri-ptor-ki-d'), s. m. Terme de pathologie. Celui dont le scrotum ne renferme pas de testicules. || On dit aussi crypsorchide.

— ÉTYM. Κρυπτός, caché, et ὄρχις, testicule.

† CRYPTORCHIDIE (kri-ptor-ki-die), s. f. ou CRYPTORCHIDISME (kri-ptor-ki-di-sm'), s. m. Terme de pathologie. Etat du cryptorchide.

† CRYPTORISTIQUE (kri-ptō-ri-sti-k'), adj. Terme didactique. Qui, à l'aide de ce que l'on découvre en analysant les données de l'observation, sera à déterminer ce qu'elles renferment de caché. Terme formé par Ampère dans sa classification des sciences.

— ÉTYM. Κρυπτός, caché, et ὁρίζειν, déterminer.

† CRYPTOSTÉMONE (kri-ptō-sté-mo-n'), adj. Terme de botanique. Qui n'a point d'étamines visibles.

— ÉTYM. Κρυπτός, caché, et στέμων, filet.

CRYSTAL et ses dérivés, voy. CRISTAL, etc.

† CRYSTALLINE (kri-sta-li-n'), s. f. Terme de chimie. Substance organique, qui existe dans le cristallin. Voy. CRYSTALLINE.

— REM. Puisqu'on a supprimé partout l'*y* dans les dérivés de *cristal*, il vaudrait mieux écrire *cristalline*.

— ÉTYM. *Cristallin*.

C-SOL-UT (sé-sol-ut'). Ancien terme de musique. Le ton d'ut.

— ÉTYM. Dans la suite des notes représentées par des lettres *a*, *b*, *c*, *d*, *e*, *f*, *g*, le *c* distingue l'*ut*; les tons ont été indiqués par les noms de la tonique et de la dominante : *a-mi-la*; *b-fa-si*; *c-sol-ut*, etc.

† CTÉNITE (kté-ni-t'), s. m. Terme de zoologie. Coquillage du genre peigne.

— ÉTYM. Κτείς, κτενός, peigne.

† CTÉNODONTE (kté-no-don-t'), adj. Terme de zoologie. Qui a les dents en forme de peigne.

— ÉTYM. Κτείς, κτενός, peigne, et δόντης, dent.

† CTÉNOBRANCHE (kté-no-bran-ch'), adj. Terme de zoologie. Qui a des branchies pectinées.

— ÉTYM. Κτείς, κτενός, peigne, et branchie.

CUBAGE (ku-ba-ge), s. m. Action de cuber. || Méthode pour cuber. Le cubage des bois de construction. || Quantité d'unités cubiques que renferme un volume donné.

— ÉTYM. Cuber.

† CUBATION (ku-ba-sion), s. f. Action de cuber, de mesurer un solide. || Assez mauvais synonyme, d'ailleurs très-peu usité, de cubage.

— ÉTYM. Cuber.

† CUBATURE (ku-ba-tu-r'), s. f. Réduction géométrique d'un solide quelconque à un cube équivalent en volume. La cubature de la sphère ou la cubature des coins et des pyramides sphériques que l'on démontre égales à des pyramides rectilignes est encore un morceau de M. de Lagny, neuf, singulier et qui seul prouverait un grand géomètre, FONTEN. *Lagny*.

— ÉTYM. Cuber. Cubature est une formation irrégulière faite sur le modèle de *quadrature*; la forme régulière serait *cubure*.

CUBE (ku-b'), s. m. || 1^e Terme de géométrie. Solide à six faces qui sont des carrés égaux. Les dés ont la forme du cube. Cet Ètre Suprême n'a pas pris des cubes, de petits dés pour en former la terre, VOLT. *Dial.* 25. Un cube est un solide dont la base, la hauteur et la profondeur sont égales, CONDILLAC, *Lang. calc.* I, 6. || 2^e Terme d'arithmétique. Le produit d'un nombre par son carré. Si on multiplie quatre par deux, le produit huit prend le nom de cube, parce qu'il est en effet la mesure d'un cube, c'est-à-dire d'un solide qui aurait deux de base, deux de hauteur, deux de profondeur, CONDILLAC, ib. Dieu a ordonné que toutes nos planètes tournassent autour du soleil, de façon que les cubes de leurs distances seraient toujours comme les carrés de leurs révolutions, VOLT. *Dial.* 25. || 3^e Adjectivement. Mètre, pied cube, mesure qui a un mètre, un pied, dans les trois dimensions. || La racine cube d'un nombre, le nombre qui, multiplié deux fois par lui-même, reproduit le nombre donné. Deux est la racine cube de huit.

— HIST. XIII^e s. Se aucune chose remaint, li nombres que tu proposes n'est pas cubes, mais tu as le plus grant desous, *Comput*, f° 16. Se tu vels trover le combe d'un piler reont.... ib. f° 20. || XIV^e s. Espace remplie de huit cubes, ORESME, *Thèse de MEUNIER*. || XVI^e s. Les quelles paroles ayant été prises au bond par un ou deux du nombre du cube quadré [les Seize], *Sat. Mén. Catholicon, avant-propos*.

— ÉTYM. Lat. *cubus*, de κύβος.

CUBÉ, ÉÉ (ku-bé, bée), part. passé. Une pyramide cubée a pour expression la base multipliée par le tiers de la hauteur.

† CUBÈBE (ku-bè-b'), s. m. Terme de botanique. Fruite du *piper cubeba* ou *cubeba officinarum*, et du *cubeba canina*.

— HIST. XIV^e s. Citoual, cubebbes [employé dans la cuisine], *Ménagier*, II, 5. || XVI^e s. Aussi est bon, mascher des cubebes, gingembre, et boire de bon vin, o. DE SERRES, 903.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *cubeba*; portug. *cubebos*; ital. *cubebe*; de l'arabe *cubaba*.

† CUBÉBIN (ku-bé-bin), s. m. ou CUBÉBINE (ku-bé-hi-n'), s. f. Terme de chimie. Principe neutre découvert dans le cubèbe.

— ÉTYM. *Cubèbe*.

CUBER (ku-bé), v. a. || 1^e Terme de géométrie. Évaluer le volume d'un solide. Cuber des bois de construction. || 2^e Terme d'arithmétique. Elever un nombre au cube ou troisième puissance. || 3^e Se cuber, v. rés. Être cubé. Le bois se cube.

— HIST. XIII^e s. Se tu vels trover la mesure de l'espere [sphère] reonde, tu troveras le dyametre du cercle, tu comberas ce dyametre en son quarré, et si note bien que.... *Comput*, f° 20.

— ÉTYM. *Cube*.

† CUBILOT (ku-bi-lo), s. m. T. de métallurgie. Cylindre portant plusieurs tuyères sur les côtés.

CUBIQUE (ku-bi-k'), adj. || 1^e Terme de géométrie. Qui appartient au cube. Forme cubique. Qu'on mette dans un vivier cent pieds cubiques d'eau, VOLT. *Newt.* III, 11. || 2^e Terme d'arithmétique. La racine cubique d'un nombre, le nombre qui, multiplié deux fois par lui-même, donne le nombre proposé. 3 est la racine cubique de 27. || 3^e Ancien terme d'algèbre. Équation cubique, équation du troisième degré.

— HIST. XIV^e s. Nombre solide et cubique : figure cubique ou quarrée, ORESME, *Thèse de MEUNIER*. || XVI^e s. Extraire la racine cubique d'ung nombre, c'est chercher ung nombre qui multiplié en soy et puis ceste multiplication encores multipliée par celiuy nombre, ceste seconde multiplication soit égale au nombre proposé de qui on a extrait la racine, EST. DE LA ROCHE, *Arismetique*, f° 33, verso.

— ÉTYM. *Cubus*, de κύβος, cube.

CUBITAL, ALE (ku-bi-tal, ta-l'), adj. || 1^e Terme d'anatomie. Qui appartient au cubitus ou à la partie d'avant-bras où cet os se trouve. Nerf cubital. Muscles cubitaux. || Os cubital, troisième os de la première rangée du carpe, plus connu sous le nom de pyramidal. || 2^e Qui a une coudée de longueur. || Ecriture cubitale, se disait, par exagération, d'une écriture dont les caractères étaient très-allongés.

— ÉTYM. Lat. *cubitális*, de *cubitus*, coudée ou cubitus.

† CUBITO-CARPIEN, ENNE (ku-bi-to-kar-piin, pié-n'), adj. Terme d'anatomie. Qui a rapport au cubitus et au carpe. Muscle cubito-carpien.

† CUBITO-MÉTACARPIEN, IENNE (ku-bi-to-méta-kar-piin, pié-n'), adj. Terme d'anatomie. Muscle cubito-métacarpien, ou, substantivement, le cubito-métacarpien oblique, nom donné par les vétérinaires à un petit muscle situé obliquement à la partie inférieure de l'avant-bras du cheval.

— ÉTYM. *Cubitus*, et *métacarpien*.

† CUBITO-PHALANGIEN, IENNE (ku-bi-to-fa-lan-jiin, jié-n'), adj. Terme d'anatomie. Muscle cubito-phalangien, ou, substantivement, cubito-phalangien, nom donné par les vétérinaires à un muscle fléchisseur situé dans la région postérieure de l'avant-bras du cheval.

— ÉTYM. *Cubitus*, et *phalangien*.

CUBITUS (ku-bi-tus'), s. m. Terme d'anatomie. Os de l'avant-bras, qui en occupe la partie interne et s'étend du coude au carpe. || Le 4^e article des pattes antérieures des hexapodes et la nervure interne ou postérieure de leurs ailes.

— HIST. XVI^e s. La situation du radius est oblique, et celle du cubitus droite, PARÉ, IV, 26.

— ÉTYM. Lat. *cubitus*, l'os cubitus, de κύβος, le coude (voy. COUDE).

† CUBO (ku-bo), s. m. Nom, au Japon, depuis la révolution de 1585, de l'empereur temporel par opposition au dairo qui est l'empereur spirituel.

† CUBOCUBE (ku-bo-ku-b'), s. m. Terme de mathématique. Cube du cube ou neuvième puissance.

— ÉTYM. *Kubókubos*.

† CUBOÏDE (ku-bo-i-d'), adj. Terme didactique. Qui a la forme d'un cube. || Terme d'anatomie. L'os cuboïde, ou, simplement, le cuboïde, os court et cubique, situé à la partie antérieure et supérieure du tarse, et articulé avec le calcaneum. || Terme de minéralogie. Se dit d'un rhomboïde très-peu différent du cube.

— HIST. XVI^e s. Le dernier des nommés [os du

tarse] est appellé cyboïde, pour la similitude qu'il a avec un dé, combien qu'il ne luy ressemble gueres, PARÉ, IV, 38.

— ÉTYM. Κυβοειδής, de κύβος, cube, et εἶδος, forme.

† CUBO-PRISMATIQUE (ku-bo-pri-sma-ti-k'), adj. Terme de minéralogie. Qui participe du cube et du prisme.

† CUCERON (ku-se-ron), s. m. Insecte qui dévore les légumes.

CUCUBALE (ku-ku-ha-l'), s. m. Terme de botanique. Genre de plantes qui, ayant été démembré, ne contient plus qu'une espèce (*cucubalus baccifer*).

† CUCULES (ku-ku-lé) ou CUCULIDES (ku-ku-li-d'), s. m. plur. Terme d'histoire naturelle. Famille d'oiseaux analogues au coucou.

— ÉTYM. Lat. *cuculus*, coucou.

† CUCULLAIRE (ku-kul-lé-r'), adj. Qui est en forme d'un capuchon. Muscle cucullaire, nom donné quelquefois au muscle trapèze à cause de sa ressemblance avec le capuchon d'un moine, lorsqu'on le considère avec son congénère.

— ÉTYM. Lat. *cucullus*, capuchon.

† CUCULLE (ku-ku-l'), s. f. Les chartreux nomment cuculle ce que les autres religieux appellent scapulaire.

— ÉTYM. Lat. *cuculla*, capuchon.

† CUCULLIFÈRE (ku-kul-li-fé-r'), adj. Terme d'histoire naturelle. Qui porte des appendices en forme de capuchon ou de cornet.

— ÉTYM. Lat. *cucullus*, capuchon, et *fer*, qui porte.

† CUCULLIFOLIE, ÈE (ku-kul-li-fo-li-é, èe), adj. Terme de botanique. Qui a des feuilles en forme de capuchon.

— ÉTYM. Lat. *cucullus*, capuchon, et *folium*, feuille.

† CUCULLIFORME (ku-kul-li-for-m'), adj. Terme d'histoire naturelle. Qui a la forme d'un capuchon ou d'un cornet.

— ÉTYM. Lat. *cucullus*, capuchon, et *forme*.

† CUCUMÉRACÉ, ÈE (ku-ku-mé-ra-sé, sée), adj. Terme de botanique. Qui ressemble à un concombre.

— ÉTYM. Lat. *cucumer*, concombre.

† CUCUMÉRIN, INE (ku-ku-mé-rin, ri-n'), adj. Terme d'histoire naturelle. Qui ressemble à un grain de courge.

— ÉTYM. Lat. *cucumer*, concombre.

† CUCUMIFORME (ku-ku-mi-for-m'), adj. Terme didactique. Qui a la forme d'un concombre.

— ÉTYM. Lat. *cucumis*, concombre, et *forme*.

† CUCUPHE (ku-ku-l'), s. m. Ancien terme de pharmacie. Espèce de bonnet à double fond, contenant entre ses deux fonds un mélange de poudres aromatiques.

— ÉTYM. Bas-lat. *cucufa*, coiffe, qui est une forme, avec réduplication, du bas-latin *cusa* (voy. COIFFE).

CUCURBITACÉE (ku-kur-bi-ta-sée), adj. f. Terme de botanique. Plantes cucurbitacées, plantes herbacées, à tiges rampantes, telles que les melons, les concombres, etc., et, substantivement, les cucurbitacées, famille de plantes dont la courge est le type.

— ÉTYM. Lat. *cucurbita*, courge.

† CUCURBITAIN (ku-kur-bi-tin), s. m. Voy. CUCURBITIN.

CUCURBITE (ku-kur-bi-t'), s. f. || 1^e Partie de Palambic qui s'introduit dans le fourneau et dans laquelle on met la matière à distiller. || 2^e Nom d'une pierre argileuse, dont la figure approche de celle du concombre.

— HIST. XIV^e s. Par alambics et descensoires, Cucurbites, distillatoires, Par pelicans et matheras, Oncques tu ne l'arresteras Cestuy vif-argent tant folage, Nat. à l'alch. err. 40.

— ÉTYM. Lat. *cucurbita*, courge (voy. ce mot), à cause de la forme.

† CUCURBITÉ, ÈE (ku-kur-bi-té, tée), adj. Qui est en forme de courge. Les branches du calebassier se chargent de fruits cucurbités dont on peut faire toute sorte de vaisselle, BERN. DE ST-P. Harm. 6, Science des enfants.

— ÉTYM. Lat. *cucurbita*, courge.

† CUCURBITIN, INE (ku-kur-bi-tin, ti-n'). || 1^e Adj. Terme de botanique. Qui a de la ressemblance avec un potiron, en parlant des baies de certaines plantes. || 2^e S. m. Terme d'histoire naturelle. Nom donné au *tænia* (*tænia solium*), parce qu'il est composé d'anneaux qui ressemblent à des semences de

courge. Les anciens nommaient cucurbitins ces anneaux qui sont souvent rendus isolés et qu'ils prenaient pour des vers particuliers. Chaque anneau paraît un véritable ver; et ce sont ces anneaux ainsi détachés qui ont été nommés par erreur vers cucurbitins, de leur ressemblance avec la graine de courge, BONNET, Nouv. rech. *Tænia*.

— ÉTYM. Lat. *cucurbita*, courge.

† CUCURI (ku-ku-ri), s. m. Sorte de chien de mer.

† CUDELÉ, ÈE (ku-de-lé, lée), adj. Ancien terme de vétérinaire. Affecté d'eaux aux jambes en parlant d'un cheval.

† CUEILLAGE (keu-lla-j', ll mouillées), s. m. || 1^e Action de cueillir les fruits. || Saison où on les cueille. || 2^e Action d'enlever le verre en fusion avec la sarbacane. || Quantité de matière prise à la fois.

— ÉTYM. Cueillir.

† CUEILLAISON (keu-llé-zon, ll mouillées), s. f. Terme d'agriculture. Epoque de cueillir.

— ÉTYM. Cueillir.

† 1^e CUEILLE (keu-ll', ll mouillées), s. f. Terme d'agriculture. L'action de cueillir. La cueille est faite.

— ÉTYM. Voy. CUEILLIR. On a dit au masculin dans le XV^e siècle : Soit la terre labourée Et la revenue en cueil, E. DESCH. Poésies mss. f° 69, dans LACURNE.

† 2^e CUEILLE (keu-ll', ll mouillées), s. f. Terme de marine. Largeur d'une pièce de toile à voile.

— ÉTYM. Cueillir, dans le sens de rassembler.

† CUEILLÉE (keu-llée, ll mouillées), s. f. Faisceau de fils redressé par l'engin de l'épinglier.

— ÉTYM. Cueillir, dans le sens de rassembler.

† CUEILLEMENT (keu-llé-man, ll mouillées), s. m. Action de cueillir.

— HIST. XVI^e s. Cueillement, COTGRAVE.

— ÉTYM. Cueillir.

CUEILLETTE (keu-llé-t', ll mouillées, et non keu-yé-t'), s. f. || 1^e Récolte de certains fruits. La cueillette des olives, des pommes. Oui, d'abord vivant de nos miettes, Il [l'homme] prit de nous [singes] l'art des cueillettes, BERANG. Orangs-out. || 2^e Collecte, produit d'une quête. Faire une cueillette pour les pauvres. || En ce sens il est vieux. || 3^e Terme de marine. Charger un navire en cueillette, à la cueillette, le charger de marchandises appartenant à divers. Si le vaisseau est chargé à cueillette ou au quintal ou tonneau, le marchand qui voudra retirer ses marchandises avant le départ du vaisseau, pourra les faire décharger à ses frais, en payant la moitié du fret, ORDONN. août 1684. || 4^e Récolte des chiffons à faire le papier.

— HIST. XIII^e s. Si que il apert que les coilloites aient perdu le droit du cours de lor nature, BEAUM. XLIV, 34. || XIV^e s. La queuillette de 40 000 livres paris que la ville de Paris paie pour la chevalerie du roy Loys fils le roy Philippe le bel, DU CANGE, auxilium. Les fruiz des vignes venuz à meurté et presque en estat de cueillette, ID. collecta. || XV^e s. Or avint ainsi que messire Henri de Flandre se mit un jour en la compagnie et cueillette de plusieurs chevaliers, FROISS. I, I, 86. Le comté Derby fit une cueillette et un amas de gens d'armes et d'archers, ID. I, I, 232. En temps d'esté, doit on assiger les chasteaux et citez, assin que ilz ne puissent faire leur cueilte, CHRIS. DE PISAN, Charles V, II, ch. 34. || XVI^e s. On lui avoit laissé plus de rameaux que de coutume, parce qu'on la vouloit arracher après la cueillie, PALISSY, 30. Le laboureur attend patiemment le temps et saison de cueillette, après avoir semé, ID. 192. Cueillettes d'aumosnes pour les pauvres et nécessité des eglises, D'AUB. Hist. II, 174. Il y a plus de proufit de faire tousjours suffisante cueillette des fruits, que d'en avoir une fois à grand foison, LA BOETIE, 233. Il envoya vers le pape luy remontrer la disette du pays et le prier de luy donner deux cueillettes l'an d'après, Moyen de parvenir, p. 310, dans LACURNE.

— ÉTYM. Le même que collecte; provenç. *cuhida*; portug. *colheita*; ital. *colletta*.

† CUEILLEUR, EUSE (keu-llleur, lleu-z', ll mouillées), s. m. et f. || 1^e Celui, celle qui cueille. || Être fait en cueilleur de pommes, Être mal accoutré, ou être accoutré comme quelqu'un se préparant à quelque ouvrage rustique, à quelque travail pénible. || 2^e Celui qui prend le verre fondu dans le pot. || 3^e Pièce du rouet à filer l'or.

— HIST. XIV^e s. Willaume Lefevre cueilleur ou receveur du paage du pont de Pinguigny, DU CANGE, collectorius. || XVI^e s. Adventuriers en cueilleurs de châtaignes furent transmis ung baston blanc au poing, J. MAROT, t. V, 98. Diogenes recoursa ses manches jusques es coubtes, se troussa en cueilleur

des pommes, RAB. Pant. III, prol. Il s'en alloit par les rues, tantost habillé en marinier, tantost en maister, tantost en cueilleur de prunes, et toujours en sou, DESPER. Contes, LXX. Mon galland fut mis en cueilleur de pommes, H. EST. Apol. d'Hérod. p. 461, dans LACURNE.

— ÉTYM. Cueillir; wallon, *codeù*; namurois, *codeù*; provenç. *cuhidor*.

CUEILLI, IE (keu-lli, llie, ll mouillées, et non keu-yi), part. passé de cueillir. Des fruits cueillis à point. Les plantes cueillies le matin à la rosée ou le soir à l'humidité ou le jour durant la pluie, ne se conservent point; il faut absolument choisir un temps sec, J. J. ROUSSEAU, Lettre élément. sur la botanique. || Fig. [Lode] Vante un baiser cueilli sur les lèvres d'Iris, Qui mollement résiste, et, par un doux caprice, Quelquesfois le refuse afin qu'on le ravissee, BOIL. Art p. II.

† CUEILLIE (keu-llie, ll mouillées), s. f. || 1^e Terme de maçonnerie. Trait de plâtre par lequel les maçons commencent pour dresser un enduit. La cueillie sert aussi à former les angles. || 2^e Terme d'épinglier. Faisceau de fils de laiton redressés par l'engin.

— ÉTYM. Cueillir.

CUEILLIR (keu-llir, ll mouillées, et non keu-yir), je cueille, nous cueillons; je cueillais; je cueillis; je cueillerai; je cueillerais; cueille, cueillons, cueillez; que je cueille, que nous cueillions; que je cueillisse; cueillant, cueilli, v. a. || 1^e Détacher des fruits, des fleurs, des feuilles de la tige. Cueillir des fruits, des fraises, des raisins. Cueillir une rose. Cueillir des feuilles de mûrier. Les nymphes se mirent à cueillir des fleurs, FÉN. Tél. VII. Ces herbes ne sont pas d'une vertu commune; Moi-même, en les cueillant, je fis pâlir la lune, CORN. Médée, IV, 2. Telle qu'une bergère au plus beau jour de fête De superbes rubis ne charge point sa tête, Et, sans mêler à l'or l'éclat des diamants, Cueille en un champ voisin ses plus beaux ornements, BOIL. Art p. II. Le gouvernement fait cueillir tous les ans cette plante par dix mille soldats tartares, dont chacun doit rendre gratuitement deux onces du meilleur ginseng, RAYNAL, Hist. phil. V, 24. || Cueillir un bouquet, cueillir des fleurs pour en faire un bouquet. Il oublie à les voir [les fleurs] l'emploi qui le demande, Et s'égare à cueillir une beile guirlande, A. CHÉN. Idylles, *Hylas*. || Fig. Quelque fruit que par là j'espére de cueillir, CORN. Cinna, III, 3. || Cueillir des palmes, des lauriers, ramper des victoires. C'est le fruit que j'attends des lauriers qui m'attendent; Heureux si mon destin, encore un peu plus doux, Me les faisait cueillir sans m'éloigner de vous, CORN. Pomp. IV, 3. Tout le fruit qu'on en cueille est de se mettre mal, Et d'avancer par là les desseins d'un rival, MOL. le Dép. I, 2. Mayenne.... Songe à cueillir le fruit sans en être complice [du crime de J. Clément], VOLT. Henr. V. || 2^e Cueillir un baiser, prendre un baiser à une femme. C'est du poison que j'ai cueilli sur tes lèvres, J. J. ROUSS. Hél. I, 44. Il [l'Amour] dormait; un souris sur sa bouche formé L'entr'ouvrira mollement; et de jeunes abeilles Viennent cueillir le miel de ses lèvres vermeilles, A. CHÉN. Idylles, imité de Platon. || 3^e Cueillir, dans le langage des maçons, faire une cueillie. Cueillir une fenêtre en plâtre. || 4^e Terme de marine. Plier une manœuvre en rond ou en ellipse. || 5^e Prendre le verre fondu avec la canne. || 6^e Boucler la soie étendue sur les platines. || 7^e Couper le fil destiné à faire les épingle. || 8^e Se cueillir, v. refl. Être cueilli. C'est en cette saison que les pommes se cueillent.

— REM. L'orthographe de cueillir et de ses formations est très-irrégulière. Le c y prend un u après lui à la manière du q; et cet u est supposé encore après l'e pour en former le son eul; l'orthographe rationnelle serait *cœuillir*, où l'v de œ rappellerait l'étymologie, en même temps qu'il conserverait le son dur du c comme dans cœur, et l'u placé après l'e donnerait le son eu qu'on doit entendre, tandis que eil ne peut faire que eil, comme dans pareil, JULLIEN, Thèses de gramm. p. 121.

— HIST. XI^e s. Rolans sis niez me coillit en haür [haine], Ch. de Rol. CCLXXIV. || XII^e s. Par vos barons en fut raisons cellie [accueillie], RONC. p. 10. Ele fist tant que ele m'ot bien pris Par traison que [elle] cueille et moute ploie [multiplie], Couci, p. 124. L'arcevesques Thomas ad esté mis servanz; Mes rentes ad cueilleites tutes par plusurs ans, Th. le mart. 33. Mais à voz letres puis e veoir e sentir Que ne puis pas les grapes des espines cuillir Ne des runces les fiche... ib. 85. L'arcevesque Thomas ad vers le rei mespris; Il de tut le reaume ad esté poestis, E les rentes cueilletes tutes e ans e diz, ib. 53. || XIII^e s.

La dame est jà par la verdour [verdure], En un verger cueillant la flour, Audefr. LE BASTARD, *Roman-cero*, p. 9. Et cil des cinc nés [navires], si tost comme il porent apercevoir le jor, cueillirent leur voiles et s'en alerent sans parler à nullui, VILLEH. CXLVIII. Celui qui queut la coutume [perçoit la taxe], *Liv. des mét.* 7. Plus en quiaut [il en cueille plus] de pleine jaloie [sorte de mesure], *Ren.* 4927. Mès or vendent [les juges] les jugemens, Et bestornent les erremens, Et taillent et cuellent et saient [scient], Et les povres gens trestout paient, *la Rose*, 5607. Mais li termes moult lons estoit, Com li ert vis, du fruit cuellir, *Fl. et Bl.* 386. Les plusor vont les pierres en lor manches coillir [ramasser en leurs manches], *Ch. d'Ant.* VIII, 493. Gentius dus [duc], monté sont en la cité garnie, Trente ou plus, ne savons, Diez lor soit en aile! Tant avoit sor l'eschiele de nos-
tre gent coillie [rassemblée], Que por le fais des ar-
mes est rompue et froisie, *ib. vi*, 827. Encore, qui
acate, et, por doute de rescousse, queut blés, mars
ou vins, en l'eritage qu'il a acété, ains le tans de
droite meurison, BEAUM. XLIV, 34. Et li rescoveres
vient ains le tans qu'il fust poins de coillir, *id. XLIV*,
34. Et s'ele ne se pot partir [partager] si comme
viviers ou travers ou teles cozes sanlavles, li sires
les doit fere coillir porfitavlement as cos [coûts] des
compagnons, *id. XXI*, 34. Une des galies le roy le
queilli et l'aporta en nostre nef, là où il nous conta
comment ce li estoit avenu, JOINV. 287. || XIV^e s.
Après ce que les fruis sont cuillis, ORESME, *Eth.* 246.
|| XV^e s. Et avoit intention d'arriver à Harfleur; mais
un iourment le prit et cueillit en mer, qui lui dura
plus de quinze jours, FROISS. I, 1, 214. Tous ces
seigneurs s'estoient cueillis en grant desir de la ve-
nir, et faire leur pouvoir de la conquerir [la ville],
id. I, 1, 86. Il prit et cueillit environ quarante lances
de bons compagnons, *id. I, 1*, 79. Elle sera tou-
jours coincte, jolie et bien cueillie, *Aresta amorum*,
p. 241, dans LACURNE. Et le chevalier qui tant avoit
aydé à monseigneur Yvain, dit qu'il ne le laissera
devant qu'il soit guary; si fait cueillir le pavillon à
son nepveu et une coute pointe; car il pense bien
que mestier il aura de pavillon, se gesir le convient
hors de la ville, *Lancelot du Lac*, t. I, f° 149. Puis
osta son heaulme, et abbatit sa ventaille pour mieulx
cueillir le vent, car il avoit eu trop de chault, *ib.*
t. III, f° 48. Et avoit cueilly et perceu grant argent
contant, COMM. IV, 42. Vestus de toile blanche et
deliée cueillie [ramassée] à l'entour d'eux si migno-
nement que c'estoit merveilles à veoir la beaulté de
leur vesture, *Perceforest*, t. I, f° 24. Et quant ce
vint à l'approcher, Lionnel baisse sa lance et va
cueillir la ventaille du heaulme du chevalier, et lui
rompt le laz, et emporte son heaulme enmy le camp,
ib. f° 408. Car là [il] cueilloit cuer et hardement
en tous ses faitz, *ib. t. II*, f° 82. Adonc fut temps de
nappes oster; si les cueillirent escuyers et sergents;
après se leverent dames et damoiselles et chevaliers,
ib. t. I, f° 434. || XVI^e s. Le doulx fruit d'amourettes,
lequel veult Venus estre secrètement et furtivement
cueilly, RAB. *Pant.* II, 48. Les mousches en sont tant
friandes que merveilles, et se y cueilleroyent facil-
lement, et y feroient leurs ordures, *id. ib. II*, 45. Roses aussi de diverses couleurs, S'on ne les cueult,
sans profiter perissent: Et s'on les cueult, les cueill-
lans les cherissent, MAROT, II, 288. Fol, dit-il, ce
que tu semes ne cueille point de vigueur, sinon
qu'il soit mort auparavant, CALVIN, *Instit.* 795. Je
cueilliray tellement la somme de ce qu'il dit là, que
j'useray mesme de ses mots tant qu'il me sera pos-
sible, *id. ib. 404*. Pour la culture de la terre, si
je m'en voulois mesler, je cueillirois plus d'orge et
de froument, LA BOËTIE, 229. Cæsar, s'esmerveillant
de son gentil cuer, luy alla au devant avec grands
cris de joye pour le cueillir et caresser, AMYOT, *Cé-
sar*, 20. Parc de vignoble où il se cueult tous les
ans environ deux cents queues de vin blanc et clai-
ret, CARL. II, 40. On fera une couture, en cueil-
lant et comprenant du processus du peritoine tant
profondement qu'il en soit retrassi, PARÉ, VI, 45.
L'on cueillira les noisilles ou avelaines devant qu'elles
aient grené, O. DE SERRES, 860. Livres auxquels on
peut cueillir quelque plaisir, *Nuits de Straparole*,
ép. t. I, p. 2. Quant il vit l'englois qui tel orgueil
demena, il cueilly force et hardement, et prist en
soy grant air, et proposa de illec vivre ou mourir
où il conquerroît honneurs, MENARD, *Hist. de du
Guescl.* p. 232, dans LACURNE. La Cypris de sa main
cueut trois pommes dorées, BAÏF, *Oeuvres*, p. 186,
dans LACURNE.

— ETYM. Wallon, *code*; namurois, *coudé*; Berry, *quillir* (prononcé *ki*); provenc. *coillir*, *cuelhir*, *cuhir*; catal. *cullir*; espagn. *coger*; portug. *colher*;

ital. *cogliere*; du latin *colligere*, de *col*, *cum*, et *legere*, recueillir. Les formes en *ir* sont irrégulières, et proviennent d'une transformation de *colligere* en *cueillir*; du reste, la conjugaison suit *colligere*, et non *cueillir*: *je cueille*, *côlligo*; *il cueille* ou, anciennement, *il queut*, *côlligit*; au futur, *je cueillirai* (*cuciller-ai*), et non *cueillir-ai*, qui s'est dit cependant au XVI^e siècle et au XVII^e. « À la cour tout le monde dit *cueillira* et *recueillira*; à la ville tout le monde dit *cueillera* et *re-
cueillera*; et, cela présupposé, que s'ensuit-il autre chose, sinon que *cueillira* et *recueillira* est comme il faut parler? VAUGEL. *Rem. t. II*, p. 885. » L'usage a prononcé pour *cueillirai*, qui suit la conjugaison de *colligere*, contre *cueillirai* qui suit la conjugaison de *cueillir*. Dans certaines provinces on dit *cueiller*, de la 1^{re} conjugaison.

† CUEILLISSAGE (*keu-lli-sa-j'*, *ll* mouillées), s. m. Action de cueillir la soie sur les platinés. || Mouvement du métier à bas qui plie le fil étendu sur les aiguilles.

— ETYM. *Cueillir*. La formation est barbare, *cueillir* n'ayant jamais fait *cueillissant* au participe présent; il faudrait dire *cueillage*.

CUEILLOIR (*keu-lloir*, *ll* mouillées, et non *keu-
yoir*), s. m. Panier où l'on met la cueillette. || Cor-
beille attachée au bout d'un long bâton pour cueillir
les fruits des hautes branchés. Les dômes découpés
en feuillage ou creusés en forme de corbeille de-
viennent autant de corbeilles, CHATEAUB. *Génie*,
III, v. 5. || Espèce de cisaille pour cueillir des fruits
délicats.

— ETYM. *Cueillir*.

† CUFFAT (*ku-fa*), s. m. Sorte de tonne, employée
dans les puits de mines, pour transporter le minerai
et les mineurs.

— ETYM. Bas-lat. *cupha*, qui s'est dit pour *cupa*,
coupe, sorte de vase.

† CUFIQUE (*ku-fi-k'*), adj. Voy. COUFIQUE.

† 1. CUIDER (*kui-dé*), v. n. Terme vieilli et tombé
en désuétude. || 1^o Croire, penser. Me cuideant trom-
per, tu voudrais faire accroire.... RÉGNIER, *Éleg.* 2.
Il se plaît aux trésors qu'il cuide ravager, *id. Sat. IX*.
Tel, comme dit Merlin, cuide engeigner autrui, Qui
souvent s'engeigne soi-même, LA FONT. *Fabl.* IV,
41. || 2^o Se cuider, v. réfl. Se pavanner, faire l'outri-
cuideant. Quelques vieux et plats courtisans, comme
Dangeau, Cavvoie, regrettèrent de n'avoir plus à se
cuider parmi les sots et les ignorants, dans les rai-
sonnements et l'amusement journalier d'une cour
qui s'éteignait avec le roi, ST-SIM. 417, 21.

— HIST. XI^e s. Et des mellors qui al champ [de
bataille] quient estre, *Ch. de Rol.* CLV. Si grand
duel [deuil] a, sempres cuida morir, *ib. CCLV*. || XII^e s.
Je le cuida à mon neveu doner, *Roncisv.* p. 157.
Bien [je] cuida vivre sans amour Des ore en pais
tout mon aé [âge, vie], *Couci*, II. Or quidout qu'il fust
tels cum il l'out ainz veu, *Th. le mart.* 39. || XIII^e s.
Cil qui onques mès ne l'avoient veüe ne cuidoient
mie que si riche cité peüst avoir en tout le monde,
VILLEH. LXI. Quiconque cuide ne qui die Que soit
folor ou musardie De croire que songes aviengne,
Qui ce voldra, pour fol m'en tiengne, *la Rose*, 44.
|| XV^e s. Ceste beste [l'ours] est de telle nature que
ce qu'elle tient, soit homme ou beste, quant il ne
se remue plus, elle le laisse là, cuydant qu'il soit
mort, COMM. IV, 3. || XVI^e s. Je cuide qué soyé des-
cendu de quelque riche roy, RABEL. *Garg.* I, 1. Ils
marchoient en desordre, comme ceux qui cuidoient
bien estre hors de tout dangier, MONT. I, 343. Or
est-ce bien un grand abus, s'on cuide Que d'inventer
la fontaine soit vide, LA BOËTIE, 479. Si cuida The-
seus au commencement user de force, mais il fut
contraint par les brigues et menées de ses adver-
saires de s'en deporter, AMYOT, *Thés.* 43.

— ETYM. Provenç. *cuidar*, *cuiar*; espagn. *cuidar*;
ital. *coittare*; du latin *cogitare*, penser, de *cum*,
avec, et *agitare* (voy. AGITER).

† 2. CUIDER (*kui-dé*), s. m. Panier long pour cueil-
lir et porter les fruits.

CUILLER ou, suivant l'orthographe de quelques-uns, dit l'Académie, CUILLÈRE (*kui-llè-r'*, *ll* mouillées, et non *kui-yé-r'*; la pronunciation est la même pour les deux orthographies, bien que, pour la première, quelques-uns disent *kui-llé*; ce qui est une prononciation tombant en désuétude. Henri IV ayant dit à Malherbe qu'il fallait prononcer *cuiller*, et le faire faire masculin, Malherbe répondit que, tout puissant qu'était le roi, il ne ferait pas qu'on dit ainsi en deçà de la Loire. D'autre part Ménage remarque que le petit peuple de Paris prononce *cueillé*, la *cueillé du
pot*, et que les honnêtes bourgeois y disent *cueillère*; l'usage a aussi écarté la prononciation *cueillère*,

s. f. || 1^o Petite palette creuse tenue par un manche, dont on se sert pour porter à sa bouche les ali-
ments peu consistants ou pour les servir à table. Cuiller de fer, d'argent, d'étain. Cuiller à potage.

Cuiller à ragout. [Dans les catacombes] Anciens cal-
lices, anciennes croix, anciennes cuillers pour ad-

ministrer la communion, CHATEAUB. *Italie*, 38.

|| Cuiller à pot, cuiller large et profonde, avec laquelle on prend le bouillon dans le pot-au-feu pour tremper la soupe. || Cuiller à punch, grande cuiller dans laquelle la palette, au lieu d'avoir sa longueur dans la direction du manche, l'a perpendiculairement à ce manche; de plus elle est terminée par des goulots à droite et à gauche, afin de pouvoir verser commodément la liqueur soit dans les verres pour la boire, soit dans le bol lui-même lorsqu'on brûle l'eau-de-vie. || Petite cuiller se dit des cuillers à café. || Biscuit à la cuiller, biscuit long et mince, fort léger, qu'on trempe ordinairement dans le vin; ainsi nommé parce que, pour le faire, on en répand la pâte en long sur le papier avec la cuiller. || Terme de botanique. Pétales, feuilles en cuiller, pétales, feuilles qui en ont la forme. || Chevaliers de la cuiller, nom que prirent, dans le XVI^e siècle, des nobles du pays de Vaud, s'étant vantés, dans une orgie, de manger les Génevois à la cuiller.

|| 2^o Ustensile de cuisine. Cuiller de bois. || Par extension, nom d'instruments de formes diverses employés dans les arts. Cuiller à fondre du plomb. Cuiller à brai. || Cuiller à projection, demi-sphère creuse, en fer ou en fonte, munie d'un manche à bois, à l'aide de laquelle, dans les laboratoires, on fait fondre les métaux, les alliages, on verse certains corps dans les creusets chauffés au rouge. || Outil pour transporter les boulets rouges du gril à la pièce. || Pierre creusée en rond ou en ovale pour recevoir l'eau d'un tuyau de descente. || Morceau de fer qui embrasse le bout de l'essieu des roues de devant d'un carrosse. || 3^o Tarière de sabotier. || 4^o Terme de marine. Sorte de foret acéré et coupant, pour percer les pompes. || Instrument pour décharger les bouches à feu. || 5^o Herbe à cuillers, cochléaria. || 6^o Nom vulgaire de la spatule, espèce de héron qui ne diffère du héron que par le bec, qu'il a de la forme d'une cuiller, d'où il tire son nom. || 7^o Nom de certaines coquilles de mer.

— HIST. XII^e s. Il s'abaissta [se baissa], si a pris un cuillier, Bat. d'Aleschans, v. 3886. Cuilliers, cupes, hanas d'argent, d'or esmeré, Th. le mart. 152. || XIII^e s. Quilliers de boys ou de fust, *Liv. des mét.* 321. Lors sai je bien et puis savoir, Li vilain dit raison et voir, Qui dit qu'entre bouche et quiller Avient sovent grand encombrer, *Ren.* 4077. || XIV^e s. Autre plus petit estuy pour mettre une petite cuillier d'or de la royne, DE LABORDE, *Émaux*, p. 238. Cuillers d'argent, quatre douzaines, *Ménagier*, II, 4. || XV^e s. On ne perdroit pas ceans une cuillier d'or ou d'argent, ni rien qui soit, que il ne le scust tantost, FROISS. II, III, 22. Vela à tel pot, tel culier, COQUILL. *Plaidoy. de la simple*. Une petite cuillier à nectoyer la langue, DE LABORDE, *Émaux*, p. 238. Après mengier, cuiller, LEROUX DE LINCY, *Prov. t. II*, p. 193. || XVI^e s. Trudon, prenez toutes ces cuillères d'argent, et ce drageouer, RAB. *Pant.* IV, 43. On dit que bien souvent entre bec et cuiller Il vient destourbier, J. LE HOUX, *Vau de Vire*, 26. Faut mettre en la vessie l'autre bout qui est cave en façon de cueiller, PARÉ, XV, 45. Une cuillere d'argent, ID. XX bis, 26. Plein une cuillier, ID. XXIV, 49. Avec une cuiller on recueillira le beurre, O. DE SERRES, 285. Les grosses pieces de fruit seront plongées dans l'eau, une à une, avec la cueiller persée, ID. 869. Entre tant de maisons armées, moy seul, que je scache, en France, de ma condition, ay fié puremenz au ciel la protection de la mienne, et n'en ay jamais osté ny cueillier d'argent, ny tiltre, ny tapisserie, MONT. III, 9. Entre la bouche et la cueiller souvent advient grant destourbier, COTGRAVE.

— ETYM. Wallon, *cui*; Berry, *quillière* (prononcé *ki*); saintong. *chillère*, *chuliére*; provenç. *cuhlier*, *cuiller*, *cuhier*, *cullier*; du latin *cochlear*, par comparaison de la cuiller avec la coquille du limaçon. Le wallon *cui* vient du nominatif *cochlear*, avec l'accent sur *co*.

CUILLERÉE (*kui-llè-rée*, *ll* mouillées, et non *kui-ye-rée*), s. f. Quantité contenue dans une cuiller. Une cuillerée de potage, de sirop. Une cuillerée à café équivaut à cinq grammes d'eau commune; une cuillerée à bouche équivaut à quatre cuillerées à café, et par conséquent à vingt grammes; il faut huit cuillerées à bouche pour un verre ou une verree.

— HIST. XVI^e s. Deux ou trois cuillerées d'huile d'amandes douces, PARÉ, XVIII, 16. On en donnera,

avec de l'huile d'olive, une cuillerée d'argent, o. DE SERRES, 941.

— ÉTYM. Cuiller.

CUILLERON (kui-lle-ron, ll mouillées, et non kui-ye-ron), s. m. Partie creuse d'une cuiller, || Cuilleron ou balancier, appendice placé derrière les ailes des insectes diptères. || Pétales ou autre partie d'une fleur ou plante qui a la forme d'une cuiller. || Pièce qui, dans un fusil de munition, retient la baguette.

— ÉTYM. Diminutif de cuiller.

† **CUINE** (kui-n'), s. f. Cornue qui servait à la distillation de l'eau-forte.

— HIST. xvi^e s. Cornue, cuenne, recipiens, PARÉ, t. III, p. 638.

— ÉTYM. Origine inconnue.

1. **CUIR** (kuir), s. m. || 1^o Peau épaisse de certains animaux. L'épaisseur du cuir qui couvre l'éléphant. || Terme d'anatomie. Cuir chevelu, la peau qui recouvre le crâne et où naissent les cheveux. || 2^o Peau des animaux séparée de la chair et corroyée. Cuir de vache. Les cuirs, fruit unique des courses des boucaniers, avaient été le premier objet d'exportation de St-Domingue, RAYNAL, *Hist. phil.* XIII, 35. Nos cuirs dorés, où il n'entre pas la moindre parcelle d'or, montrent que nous savons au moins, dans certains arts, imiter la sage économie de la nature, BONNET, *Palingén. phil.* 1^{re} part. ch. 4. || Par plaisir, un orfèvre en cuir, un savetier.

|| Cuir bouilli, cuir cuit et préparé qu'on emploie sous diverses formes. || Un visage de cuir bouilli, visage de mauvaise couleur. || Cuir cru, vert ou en vert, cuir qui n'a reçu aucune préparation. || Cuir plaque, cuir tanné et corroyé dans son tan. || Cuir à l'orge, cuir qu'on fait fermenter dans une pâte d'orge. || Cuir à œuvre, cuir mince des petits bœufs. || Cuir de Valachie, cuir préparé dans un passement d'orge. || Cuir en triple, cuir pelé et rincé. || Cuir de Transylvanie, cuir préparé à la farine de seigle. || Cuir de poule, cuir qui sert à faire des gants. || Cuir de Russie ou de Roussi, cuir de vache préparé en Russie. La locution cuir de Russie est la seule correcte; cuir de Roussi en est une vieille corruption. Ses souliers étaient si couverts de rughans, qu'il ne m'est pas possible de vous dire s'ils étaient de roussi, de vache d'Angleterre ou de maroquin, *Récit en prose et en vers de la farce des précieuses*, Paris, 1660. || Cuir de Russie est aussi la peau de phoque tannée avec l'écorce du bouleau noir. || 3^o Cuir à rasoir, ou, simplement, cuir, bande de cuir tendue sur une palette pour donner le fil aux rasoirs. || 4^o Familièrement, la peau. Le beau corps, le beau cuir! LA FONT. *Roi Cand.* C'est bien le cuir plus doux! ID. *Berc.* Une grosse Aricie [l'Aricie de la Phèdre de Racine], au cuir rouge, aux crins blonds, N'est là que pour montrer deux énormes tétons, Que malgré sa froideur Hippolyte idolâtre, DESHOUILLERES, *Poésies*, t. II, p. 219, dans LACURNE. || Entre cuir et chair, sous la peau. || Fig. et familièrement. Pester entre cuir et chair, s'impatienter sans oser le faire paraître. || 5^o Cuir de laine, épaisse et forte étoffe croisée. || 6^o Cuir des arbres, le *rhacodion xylostome*. || Cuir de montagne, cuir fossile, asbeste. || Proverbe. Faire du cuir d'autrui large courroie, se dit de ceux qui sont libéraux du bien d'autrui.

— HIST. xi^e s. En [pour cela, pour servir son roi] doit hom perdre et du quir et du peil, *Ch. de Rol.* LXXVII. Dur [ils] ont le quir ensement come fer, ID. ccxxxv. || XII^e s. Sur l'espaulle senestre l'espée li cula, Le mantel e les dras tresqu'al cuir encisa, E le bras maistre Edward près tut en dous colpa, *Th. le mart.* 150. Coustume est de meçine, ke ele la chalor des entrailhes trait par defors el cuir, et de ce dont ele navret par defors sanet ele par dedens, *Job*, 489. Un cuir boli [sorte d'armure] a en son dos git, Par desore ot un clavain asautré, DE LABORDE, *Émaux*, p. 239. || XIII^e s. La carre du roi Phyton fut de cuir d'éléphant bouilli, dont le tabernacle et la marcelle fu peint à collors et à vernis, ID. ib. Si garnissiez si vos chasteaux De perrieres, de mangoneax; Si faites cuir et verge atraire, Fer et merrien por engin faire, *Partonop. Ms. de St-Germain*, f° 168, dans LACURNE. Qui cuir voit tailler, Corroies demande, Ce dit li vilains, *Prov. du vilain*, *Ms. de St-Germ.* f° 74, dans LACURNE. Ouvrier de cuir bouilli, *Liv. des mét.* 164. Au mains ne puet il pas tout perdre, S'il se devoit au cuir aerde, *la Rose*, 10824. Uns Turs i mist la sele, qui fu à or veruis, Moult fu riches li frains qu'il li a el chief mis; Son poitral li laca qui fu de cuir bolis, *Ch. d'Ant.* IV, 189. S'il y a sanc dont cuirs soit perchiés, li bateres doit estre pris.... BEAUM. XXX, 17. Les veines petites entre cuir et chair, ALEBRANT, f° 13. || XIV^e s. Une courroie de cuir de Lyon, sans nulle ferrure, DE

LABORDE, *Émaux*, p. 241. Une ceinture de cuir de lioun, harnessé d'or od camaeux, ID. ib. p. 240. Deux escrins de cuir bouilli que il fit à la royne, l'un pour une nef d'argent, et l'autre pour un charriot d'argent qui porte une nef, ID. ib. p. 239. Un livre couvert de cuir rouge à empreintes, ID. ib. p. 240. || XV^e s. Un estuy de cuir noir, où il a quatre compas d'argent, ID. ib. Un grant livre couvert de cuir vermeil et emprant de plusieurs fers, ID. ib. Le service de la chappelle du Roy, couvert de cuir rouge marqueté, ID. ib. Jamais mestier apprendre ne voudray; Car ces ouvriers ont trop courbes les dos; Je voy qu'ils n'ont que le cuir et les os, EUST. DESCH. *Poésies mss.* f° 238, dans LACURNE. Lors s'affiche es estriers dont les couroyes estoient de cuir de soye, *Perceforest*, t. II, f° 46. || XVI^e s. Un de ces venerables coupeurs de cuir [bourse], DESPER. *Contes*, LXXXIII. L'épiderme, le vray cuir, le pannicule charneux meslé avec la gresse, PARÉ, I, 2. Un bonnet de cuir bouilli, ID. VIII, 22. On gardera ceste composition bien enveloppée dedans un cuir, ID. xxiv, 8. Le fin cuir transparent qui trahit sous la peau Mainte veine en serpent.... D'AUB. *Tragiques*, liv. III. Il ne faut pas toujours estre chaussé ainsi: Il faut qu'il ait souvent la botte de Roussi, Et l'esperon aux pieds, encore qu'il ne pense Que de passer le jour à l'entour d'une danse, *Discours sur la mode*, en 1613.

— ÉTYM. Génev. *cuer, couer* (l'r sonne); wallon, *cûr*; namurois, *cû*; provenc. *cuer, cur*; anc. catal. *cuyr*; espagn. *cuero*; ital. *cuojo*; du latin *corium*; grec, *χόριον*.

2. **CUIR** (kuir), s. m. Terme populaire. Faute de langage qui consiste à prononcer à la fin d'un mot qu'on lie à un autre, un *t* pour un *s*, j'étais-t à la campagne, et réciproquement, il étais-z à la campagne, ou à intercaler une liaison là où il n'en faut point, j'ai-z été. Faire un cuir, des cuirs. À faire mon d'voir toujours prête, Not' maître, je v'nons vous offrir C'te paire de rasoirs pour vot' fête; Acceptez-la z'avec un cuir, DÉSAUGIERS, *le Diner de Madelon*, sc. 3.

— ÉTYM. On prétend que ce mot vient du substantif *cuir*, employé pour désigner la peau des animaux, et qu'on s'en est servi en ce sens à raison de l'analogie que présentent les expressions *écorcher un mot* et *faire un cuir* avec l'action d'enlever la peau des animaux pour en faire du cuir; peut-être aussi est-ce à *cuir de rasoir* qu'il faut le rapporter, ces lettres ainsi prononcées étant de prétendus adoucissements de la prononciation, comme le cuir adoucit le rasoir.

CUIRASSE (kui-ra-s'), s. f. || 1^o Arme défensive qui recouvre le buste. Cuirasse de cuir, d'acier. Il y avait des cuirasses d'un métal si dur, qu'elles étaient absolument à l'épreuve des coups; Zoile, habile ouvrier dans ce genre, en offrit deux à Démétrius surnommé Poliorcète, et, pour en montrer l'excellence, il fit lancer une flèche par une machine nommée catapulte qui n'était qu'à vingt-six pas de distance, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. XI, 4^{re} part. p. 377, dans POUGENS. Avec quelque force que la flèche fût lancée, à peine effleura-t-elle la cuirasse, et y laissa-t-elle quelque trace, ID. ib. Ce qu'il y avait de plus admirable dans cette cuirasse, c'est que chacun des fils, quoiqu'il fût fort délié, était composé de trois cent soixante plus petits fils qu'on distinguait aisément, ID. ib. p. 378. || Endosser la cuirasse, prendre le parti des armes. Il prit, quitta, reprit la cuirasse et la haine, VOLT. *Henr.* IV. || Le défaut de la cuirasse, l'intervalle entre le bord de la cuirasse et les autres pièces qui s'y joignent. || Fig. Trouver le défaut de la cuirasse, trouver l'endroit faible, le côté sensible. || 2^o Sorte de revêtement osseux que produisent les écailles serrées de certains poissons. || 3^o Cuirasse marine ou flottante, appareil destiné à soutenir sur l'eau en laissant la faculté de mouvoir les bras et les jambes. || 4^o Revêtement en fer qui protège les navires contre l'action du boulet.

— HIST. XIII^e s. Qui lor veist d'une part et d'autre pourpoins, quiries et escus enarmer, et sieles et poitras apparellier.... CHR. DE RAINS, p. 76. Li uns endosse sa cuirasse, L'autre prent son chapel de fer, Ren. 3454. Lor darz, lor arz et lor cuirées Orient delez eus apoïées, *la Rose*, 15891. || XV^e s. Et devez savoir que les Sarrazins ne sont pas si bien armés ni si forts comme sont les chrestiens.... Et s'arment le plus de cuiries et portent targe à leurs cols moult legeres, FROISS. III, IV, 15. || XVI^e s. Ce qui faisoit en tout peu moins de six cens arquebusiers et soixante cuirasses [cuirassiers], D'AUB. *Hist.* I, 314. Ils se firent faire place avec huict cornettes de cui-

rasses [comme ils les appelloient] et dix d'arquebusiers à cheval, ID. ib. I, 315. Il lui planta une harquebusade dans l'estomac de sa cuirasse, ID. ib. II, 330. Gens cousus en leurs cuirasses comme tortues, ennemis de l'aise et du repos, ID. ib. III, 289.

— ÉTYM. *Cuir*; provenç. *cuirassa*, *cuirassa*; espagn. *coraza*; ital. *corazza*. L'ancien français disait *cuirie* ou *cuirée*. Cuirasse est formé de *cuir*, avec le suffixe *ace* ou *asse*, sur l'exemple du provençal, de l'espagnol et de l'italien.

CUIRASSÉ, ÉE (kui-ra-sé, sée), part. passé. || 1^o Armé d'une cuirasse. || 2^o Terme de zoologie. Revêtu d'une sorte de cuirasse. || 3^o Fig. Âme cuirassée contre les revers. || Il croyait le surprendre, mais il l'a trouvé bien cuirassé, il l'a trouvé sur ses gardes. || En un mauvais sens, dont l'âme est endurcie. Cuirassé aux affronts. Cuirassé contre les remords. Hypocrite, jaloux, cuirassé d'impudence, Vous ne l'ignorez pas, votre méchanceté Donna seule à vos vers quelque célébrité, GILB. *Apologie*.

† **CUIRASSEAU** (kui-ra-sô), s. m. Prononciation fort commune, mais fort mauvaise, de la liqueur nommée curaçao (voy. CURAÇAO).

CUIRASSER (kui-ra-sé), v. a. Armer, revêtir quelqu'un d'une cuirasse. || Se cuirasser, v. réfl. Se revêtir d'une cuirasse. || Fig. Se cuirasser contre la pitié, contre les remords.

— ÉTYM. *Cuirasse*.

CUIRASSIER (kui-ra-sié; l'r ne se lie jama's; au pluriel, l's se lie: les kui-ra-sié-z et les dragons), s. m. Soldat armé d'une cuirasse. || Aujourd'hui cavalier portant casque et cuirasse. Régiment de cuirassiers. Revel le suit de près; sous ce chef redouté Marche des cuirassiers l'escadron indompté, BOIL. *Ép.* IV. Le roi lui montre le nouveau flanc de l'ennemi: il faut l'enfoncer jusqu'à la hauteur de la gorge de leur grande batterie; là, pendant que la cavalerie légère poussera son avantage, lui, Caulaincourt, tournera subitement à gauche avec ses cuirassiers, pour prendre à dos cette terrible redoute, dont le front écrase encore le vice-roi, SÉGUR, *Hist. de Nap.* VII, 41.

— HIST. XVI^e s. Cuirassier, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Cuirasse*.

† **CUIRATIER** (kui-ra-tié), s. m. Celui qui travaille à la préparation des cuirs.

— ÉTYM. *Cuir*.

CUIRE (kui-r'), je cuis, nous cuisons; je cuisais; je cuisis; je cuirai; je cuirais; cuis, cuisons; que je cuise, que nous cuisions; que je cuisisse; cuissant, cuit, v. a. || 1^o Préparer les aliments par l'action de la chaleur. Cuire du bœuf dans une marmite. Cuire du pain, des pommes au four. || Par extension, il se dit de la préparation qu'on donne à de certaines choses par l'action du feu. Cuire du plâtre, de la chaux, de la brique. Cuire du fil, de la soie. || Dans le style familier, faire périr par le supplice du feu. C'était [ma nation] un composé d'ignorance, de superstition, de bêtise, de cruauté et de plaisanterie; on commença par pendre et par faire cuire tous ceux qui parlaient sérieusement contre les papegauds, VOLT. *Dial.* 10. || Un boute-tout-cuire (voy. BOUTE-TOUT-CUIRE). C'est une vraie boute-tout-cuire, Qui ne fait que sauter et rire, Et ne va jamais qu'au galop, SCARRON, *Virg. trav.* II. || 2^o Opérer la cuisson, en parlant du feu, de la chaleur. Un feu doux et modéré cuît un rôti à point. || 3^o Absolument. Ce boulanger cuît deux fois par jour, il met deux fois une fournée de pain à cuire. || 4^o Amener à maturation, en parlant du soleil et de la chaleur. Le soleil n'est pas assez chaud pour cuire les melons. || 5^o Terme de médecine. Digérer, élaborer. Il y a des aliments que l'estomac a peine à cuire. Cuire un rhume. || 6^o V. n. Devenir cuit. Il faut que cette viande cuise dans son jus. Être plus ou moins facile à cuire. Ces légumes, ces pois ne cuisent pas bien. || Fig. J'ai été ravie de ce discours, mettons-le cuire, nous y penserons quelque jour, SÉV. 379. Je vous ai vu mettre cuire des pensées et rêver profondément pour des sujets qui le méritaient moins, ID. 460. || 7^o Causer une douleur brûlante. Je me suis brûlé, la main me cuît. Les yeux me cuisent comme du feu. C'est un mal [l'amour] qui jamais n'entendit raillerie, Qui cuît et qui chatouille, et qui sut de tout temps Donner à corps perdu sur les honnêtes gens, HAUTEROCHE, *Crisp. music.* V, 3. Un aiguillon qui, prompt à la venger, Cuit plus d'un jour à qui l'ose outrager, J. B. ROUSS. *Ép.* I, 4. || En cuire, v. impers. Être l'occasion d'un désagrément, d'un regret, d'un repentir. Il vous en cuira quelque jour. Il pourra bien vous en cuire. Chacun d'eux s'éveilla chapon, Dont cuît à la pauvre volaille, PIRON, *Fabl.* || 8^o Se cuire, v. réfl. Devenir cuit. Le gigot à la casserole se cuît

à petit feu. || Fig. Tout se cuisait de loin en Bretagne, on y flattait les Bretons d'une conquête d'indépendance qui ne serait due qu'à leur union et à leur fermeté, ST-SIM. 479, 195. || Proverbes. Trop gratter cuit, trop parler nuit, c'est-à-dire il faut se garder de trop parler. || Vous viendrez cuire à mon four, vous aurez quelque jour besoin de moi, et j'aurai l'occasion de me venger.

— HIST. x^e s. Elle colpes non avret, por o no s'coist [ne fut pas brûlée], *Eulalie*. || XIII^e s. Aucunes fois les fait on sainnier [les artères de la tête], et cuire [brûler] après chou [ce] qu'ele sont trancies, ALEBRANT, f° 42. Riens qu'on peüst manger, [il] n'i ot ne cru ne cuit, *Berte*, xxxvi. Haister [rôti] [il] quisait sur le bracer D'un sangler parcreü et grant, *Lai del desiré*. Que nuls ne cuise ou rotisse oues [oies] ou veel, agniaux, chevraus ou cochons, se il ne sont bons, loyaux et souffisans pour manger et pour vendre, *Liv. des mét.* 176. Nul talemelier ne doit cuire au dimenche ne au jour de Noel, ne... ib. 40. Li rois Nobles est en mal point, N'en puet partir en nule guise Que de cest siege ne se cuise, *Ren.* 27646. Forment li delt et cuit sa plaie, ib. 2094. Ceus [ces vents] versent bléz et vignes cuisen, Et flors et frui d'arbres abatent, *la Rose*, 2814. Il ot angoisse en la pointure, Mès moult m'assoage [soulage] l'ointure; D'une part r'oint, d'autre me cuit, Ainsinc m'aide, ainsinc me nuit, ib. 1889. Atten e suessre la detrece, Qui orendroit te cuit et blece, ib. 2042. Les bras li ont loiés et les piés environ, Les garés [jarrets] li ont quis à fu et à charbon, À soufre tout ardant, et puis après à plon, *Ch. d'Ant.* v, 340. Autant vaut fours qui ne cuist, comme chartre qui n'est uzée, BEAUM. L, 4. || XIV^e s. Pain bien à point cuit ou bien fait, ORESME, *Eth.* 65. || XV^e s. Cher sire, un jour viendra que telles choses vous seront si renouvelées qu'elles vous cuiront, FROISS. III, IV, 56. Veullent au roy monstrer que je suis cuis; Il m'aidera par leur bonne raison De trois cens frans; d'autre chose ne ruis [je ne demande], E. DESCH. *Poésies mss.* f° 223, dans LACURNE. Les chasteauxx pris par malefice, Dont maint pais ont esté cuis, ib. f° 299. Et pour ce dit vray le proverbe, que à grant peine peut fuyr celluy qui a les pieds cuicitz, *Perceforest*, t. IV, f° 22. Et tant plus me doit cuire quand vous avez faict contre mon gré, CHASTEL. *Chr. des D. de Bourg.* II, ch. 5. Vente, gresle, gelle, j'ay mon pain cuict, Je suis paillard, la pailarde me duit, VILLON, *Ball.* || XVI^e s. Je pourrai bien avoir telle haine qu'elle vous cuira, MARG. *Nouv.* XLIII. Ils les cuisent et apprestent à diverses saulces, MONT. I, 406. Ils font cuire le corps du trespassé, ID. I, 442. Ils en font des grils à cuire viande, ID. I, 237. Si n'y en eut-il pas un à qui les paroles de Marcellus ne cuissent plus que ses propres bleueures, AMYOT, *Marcel.* 43. On leur bailloit leur orgue toute mondée et escorchée, à fin qu'ils la cuissent mieulx et la digerassent plus tost, ID. *Eum.* 22. Le jour il dormoit ou se promenoit tout ytre pour cuire et digerer le vin qu'il avoit trop pris la nuict, ID. *Anton.* 12. Si vous y faillez, vostre desobeissance sera chastiée par vos envieux, qui eleveront en risées les merveilles de Dieu dans mes deliverances et vous feront cuire de vostre curieuse vanité, D'AUB. *Vic.* III. Si je voulois cuire, le sour cherroit [tomberait], OUDIN, *Curios. fr.* add. Elle a payé au boulanger, il ne luy cuit plus, ID. ib.

— ÉTYM. Wallon, *cûre*, cuire, cût, cuit; saintong. *cheure*; bourguig. *cœu*, cuit; provenç. *cozer*, coire; espagn. *cocer*; ital. *cucere*; du latin *coquere*, de même radical que le grec *κέρασμα*, le sanscrit *pacha* (le *p* sanscrit devenant souvent *c* en latin, comme dans *pancha*, *πέντε*, *quinque*, cinq, et la syllabe *cha* étant ici représentée en grec par *στ* et en latin par *qu*). Dans l'ancien français, *cuire*, outre son sens ordinaire, avait celui de faire périr par le supplice du feu.

† CUIRET (kui-ré), v. a. Garnir de cuir une malle de bois. Malle cuirée.

— HIST. XIII^e s. Dont fist Hues d'Aire faire un chat [machine de guerre], et le fist bien cuirier et acesmer [parer], H. DE VALENC. XXXIV.

— ÉTYM. *Cuir*.

† CUIRET (kui-ré), s. m. Morceau de cuir que le chapelier met entre la chanterelle et la corde de l'arc. || Peau pelée.

— ÉTYM. *Cuir*.

† CUIRIE (kui-rie), s. f. Ancien nom de la cuirasse (voy. CUIRASSE à l'historique).

† CUIRIER (kui-rié), s. m. Terme de pêche. Tablier de cuir.

— ÉTYM. *Cuir*.

† CUISAGE (kui-za-j'), s. m. Terme de charbonnier. Réduction du bois en charbon.

— HIST. XIV^e s. L'argent pour le cuisage de sept hostiaux de pain, DU CANGE, *cuechum*.

— ÉTYM. *Cuire*.

CUISANT, ANTE (kui-zan, zan-t'), adj. || 1^o Qui se cuit facilement. Ces légumes sont cuisants. || 2^o Qui cause une douleur brûlante, vive. Douleur cuisante. Elle [une fourrure] garantirait des froids les plus cuisants, LA FONT. *Fabl.* v, 20. Un mal cuisant déchire ma poitrine, Ma faible voix s'éteint dans les douleurs, BÉRANG. *Malade*. || Fig. Et que leur belle muse à mordre si cuisante, RÉGNIER, *Sat.* ix. Fuyez ce médisant, son parler est cuisant, ID. ib. XII. || Terme de botanique. Tiges cuisantes, tiges parsemées de poils piquants et qui causent une certaine inflammation par la piqûre. || 3^o Fig. Qui cause une vive peine morale. Mais puisque dans un mal si doux et si cuisant Votre vertu combat et son charme et sa force, CORN. *Cid*, I, 4. Et l'on doit mettre au rang des plus cuisants malheurs La mort d'un ennemi qui coûte tant de pleurs, ID. *Cinna*, I, 4. Je sens au fond du cœur mille remords cuisants, ID. ib. III, 2. Mon plus cuisant chagrin est de ne vous voir pas, ID. *Perthar*, IV, 5. Quel caprice, Philon, l'amène jusqu'ici M'expliquer elle-même un si cuisant souci? ID. *Tite et Bér.* III, 4. Travaux cuisants, ROTROU, *St Gen.* III, 7. C'est prendre peu de part à mes cuisants soucis Que de rire et me voir en l'état où je suis, MOL. *Dép. am.* IV, 4. Et quelque mal cuisant que m'aient causé vos yeux, ID. *l'Étour*, I, 3. Ce qu'elle pouvait moins supporter que tout le reste était le souvenir de l'état où elle avait passé la nuit, et les cuisantes douleurs que lui avait causées la pensée que M. de Nemours aimait ailleurs et qu'elle était trompée, M^{me} DE LA FAYETTE, *Princ. de Clèves*, *Œuvres*, t. II, p. 154, dans POUGENS. L'horreur, les cuisants remords, la consternation, la fureur, la rage, le désespoir marchent avec lui, FEN. *Tél.* XX. Il a excité dans votre cœur des remords vifs et cuisants, MASS. *Carême*, *Pass.* Plus leur salut [des pécheurs] lui paraît déploré, plus ses entrailles sont déchirées de mille douleurs cuisantes et secrètes, ID. *Confér. Zèle contre les vices*. Chagrins toujours cuisants! honte toujours nouvelle! VOLT. *Sémiram.* II, 4. Mes bons amis, du sort et de l'envie On brave ainsi les traits cuisants, BÉRANG. *Mes cheveux*.

— HIST. XIII^e s.Ore me dist vostre boche Les folies paroles cuisanz, *Ren.* 20683. Car riens n'en puet à chief venir [des femmes], Quant des secrez sunt parçonieres, Tant sunt orguilleuses et fieres, Et tant ont les langues cuisans Et venimeuses et nuisans, *la Rose*, 16867. || XIV^e s. Navets sont durs et mal cuisans, jusques à ce qu'ils aient esté au froid et à la gelée, MÉNAGIER, II, 5. || XV^e s. Pauvreté, chagrine, dolente, Tousjours despitueuse et rebelle, Dit quelque parole cuysante; S'elle n'ose, si le pense elle, VILLON, *Grand test.* || XVI^e s. Son feu, je le confesse, est plus actif, plus cuisant et plus aspre [l'amour], MONT. I, 209. Les fevres creues en un champ sont cuisantes. — Il y a d'autres eaux desquelles les legumes seront cuisants, PALISSY, 17.

— ÉTYM. *Cuire*.

† CUISEUR (kui-zeur), s. m. Ouvrier qui dirige le feu d'un fourneau à briques. || Celui qui fait cuire du vin.

— HIST. XIII^e s. Si le fournier faisait dommage aux cuiseurs [ceux qui vont cuire à un four], le sire leur devroit amender, *Ordonn. des rois*, t. I, p. 499.

— ÉTYM. *Cuire*.

CUISINE (kui-zi-n'), s. f. || 1^o Pièce d'une maison, où l'on fait cuire les mets. Portez ces provisions à la cuisine. Ustensile de cuisine. Chef, garçon, aide de cuisine. || Fonder la cuisine, pourvoir à la subsistance. Dans un nouveau ménage, il faut commencer par fonder la cuisine. Si c'est sur mon bien seul qu'il fonde sa cuisine, Je t'assure déjà qu'il mourra de famine, Et qu'il n'aura pas lieu de rire à mes dépens, REGNARD, *Légat*, III, 3. || Se ruer en cuisine, manger avidement beaucoup; et fig. dépenser beaucoup pour la bonne chère. || Fig. La cuisine est bien froide, n'est guère échauffée dans cette maison, on y fait maigre chère. La beauté, les attractions, l'esprit, la bonne mine. Échauffent bien le cœur, mais non pas la cuisine, CORN. *Mélie*, I, 4. Dans sa retraite où le pauvre homme n'eut Pour le servir qu'une vieille édentée, Cuisine froide et fort peu fréquentée, LA FONT. *Faucon*. J'étais assis près d'un maître casard, Lequel me dit: Vous avez bien la mine D'aller un jour échauffer la cuisine De Lucifer; et moi, prédestiné, Je rirai bien quand vous serez damné, VOLT. *Défense du mondain*. || Faire aller, faire rouler la cuisine, avoir soin de ce qui regarde la dépense ordinaire de la table. || Familièrement. Du latin de cuisine, du latin mauvais et plat tel que le faisaient

les cuisinières et les marmitons dans les anciens collèges, où c'était la règle que tout le monde parlât latin. || Cuisine-bouche, cuisine où l'on apprête les mets qui doivent être servis au roi. || Cuisine-poêle, ustensile propre à chauffer les appartements et à faire cuire les mets. || 2^o Le personnel de la cuisine. Il a laissé sa cuisine à Paris. || 3^o L'ordinaire d'une maison, la chère qu'on y fait. Faire maigre cuisine. Jamais idole, quel qu'il fût, N'avait eu cuisine aussi grasse, LA FONT. *Fabl.* IV, 8. Qui vous a pu plonger en cette humeur chagrine? A-t-on par quelque édit réformé la cuisine? BOIL. *Sat.* III. || Faire la cuisine, apprêter à manger. Au noble hôtel de la Vermine, On est logé très-proprement: Rivarol y fait la cuisine, Et Chamcenetz l'appartement, BEAUMARCH. *Epigr.* || Flaireur de cuisine, parasite. Tu viens ici mettre ton nez, Impudent flaireur de cuisine, MOL. *Amphit.* III, 7. || Fig. et familièrement. Être chargé de cuisine, être gras, avoir gros ventre. || 4^o L'art d'apprêter les mets. Savoir la cuisine. La cuisine française. La cuisine anglaise. Et Malherbe et BALZAC, si savants en bons mots, En cuisine peut-être auraient été des sots, MOL. *Femm.* sav. II, 8. Qu'importe qu'elle manque aux lois de Vaugelas, Pourvu qu'à la cuisine elle ne manque pas, ID. ib. II, 7. Enfin son goût pour cette nation [Anglais] était si décidé qu'il en préférait même la cuisine à la nôtre trop justement célèbre dans toute l'Europe, D'ALEMB. *Éloges*, *Milord Maréchal*. || 5^o Fig. et familièrement, cuisine se dit quelquefois des préparatifs et triportages pour les affaires. La cuisine politique. La cuisine électorale. || 6^o Boîte longue à différents compartiments, où l'on mettait divers ingrédients propres pour les ragouts. || 7^o Terme de marine. Caisse de tôle, divisée en plusieurs parties, pour mettre les chaudières, casseroles, etc.

— HIST. XII^e s. Par devers la quisine sunt entré el vergier, TH. *le mart.* 44. E à sa quesine furent assis, chascun jur, dis bues gras de garde e vint ki veneient de la cumune pasture, ROIS, 239. || XIII^e s. Si prist la reube à un garchon et se mist en la quisine à tourner les capons, CHR. *de Rains*, p. 46. Chacun jor jusqu'à quaroime, cosine à huile, et à chacun un haran, DU CANGE, *coquina*. Que touz ceulz qui voudront tenir estal ou fenestre à vendre cuisine, sachent apparailler toute maniere de viandes communes et prouffitables au peuple, *Liv. des mét.* 175. Et vit la cuisine fumer Où il ot fait feu alumer, *Ren.* 937. Vins en pos ou en barix, ou viandes prestes à envoier à la quisine, BEAUM. 33. || XIV^e s. Tost et isnelement est en fuite tournés; En le [la] quisine vint li cuivers desfaés, BAUD. *de Seb.* VIII, 950. Vous deux qui avez perdu, paierez chascun un pot de servoise, et nous autres paierons la cuisine et le pain, DU CANGE, *coquina*. || XV^e s. Il en est temps, car vo biaulté decline, En charité donnez de vo quisine Aux povres gens, EUST. DESCH. *Poésies mss.* f° 206, dans LACURNE. || XVI^e s. Il y en eust deux qui se lasserent de trotter, pour ce qu'ils estoient un petit chargés de cuisine [d'embonpoint], DESPER. *Contes*, XXVIII. Il leur dist: Seigneurs, la table est mise leens pour nous disner et aisier, et est la cuisine au feu et le vin au celier; de quoys il nous fauldra boire et mengier, MENARD, *Hist. de du Guesclin*, f° 427, dans LACURNE. Elle commença à se remuer en cuisine, *Nuits de Straparole*, t. II, p. 225, dans LACURNE. Il dit que le premier bastiment d'une maison doit estre la cuisine, c'est à dire le revenu et le fonds pour l'entretenir, DUVERDIER, *Biblioth.* p. 153; dans LACURNE. Grasse cuisine, maigre testament, COTGRAVE. De grasse cuisine povreté s'avoisine, ID. Mauvais chien ne veut jamais compagnon en cuisine, ID. Cuisine estroite fait bastir grande maison, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 194.

— ÉTYM. Saintong. cheunne; wallon, couhène; namurois, coujène; rouchi, cuisené; bourguig. cuisenée; provenc. cozina; espagn. cocina; portug. cozinha; ital. cucina; du latin coquina, de coquere, cuire (voy. CUIRE).

CUISINER (kui-zi-né), v. n. Faire la cuisine. Elle aime à cuisiner. Il cuisine assez bien.

— HIST. XIII^e s. Et en l'iave et en rost [ils] ont la char quisiné, CH. *d'Ant.* v, 16. || XVI^e s. Ils apprennent à se chauffer, à se vestir, à donner à boire, à cuysiner, et n'y a rien de tout cela qu'ils seachent bien faire, s'ils ne l'ont appris, AMYOT, *Que la vertu se peut apprendre*, 4.

— ÉTYM. Cuisine; provenc. cosinar; espagn. cocinar; portug. cosinar; ital. cucinare.

† CUISINERIE (kui-zi-ne-rie), s. f. Terme très-familier pour dire la manière de faire la cuisine.

— HIST. XVI^e s. Cuisinerie, MONET, *Dict.*

— ÉTYM. Cuisiner.

CUISINIER, IÈRE (kui-zin-ié, niè-r), s. m. et f.
 || 1^e Celui, celle dont la fonction est de faire la cuisine. Un bon cuisinier. Une mauvaise cuisinière. Que de son cuisinier il s'est fait un mérite. Et que c'est à sa table à qui l'on rend visite, MOL. *Mis.* III, 5. Un jour le cuisinier, ayant trop bu d'un coup, Prit pour oison le cygne, et, le tenant au cou, Il allait l'égorger, puis le mettre en potage, LA FONT. *Fabl.* III, 12. Un bon cuisinier coûtait quatre talents, MONTESQ. *Esp.* VII, 2. Après m'avoir dit en passant que Cadmus, l'aïeul de Bacchus, le fondateur de Thèbes, commença par être cuisinier du roi de Sidon, BARTHÉL. *Anach.* ch. 25. || Fig. La gaîté, les travaux rustiques, les folâtres jeux sont les premiers cuisiniers du monde, J. J. ROUSS. *Ém.* IV. || 2^e Personne qui sait faire la cuisine. || 3^e Le Parfait Cuisinier, la Cuisinière bourgeoise, livres où l'on traite de la cuisine. Mitheccus qui nous a donné le Cuisinier sicilien, BARTHÉL. *Anach.* ch. 25. Le Cuisinier français, qui n'est pas un bon livre, Nous donne quelques-fois des maximes à suivre : J'emprunterai de lui ce refrain bien connu : Servez chaud.... BERCHOUX, *Gastron.* II.

— HIST. XIII^e s. Que se aucune personne est devant estal ou fenestre de cuisinier pour marchander ou acheter des dits cuisiniers, que si aucuns des autres cuisiniers l'appele devant que l'on soit partiz de son gré de l'estal ou fenestre, si soit en la peine de cinq sols, *Liv. des mét.* 137. || XVI^e s. Ainsi tu attraperais quelque benefice, que tu ferois tenir par quelque cuisinier de prestre et tu prendrois le revenu, PAILLY, 81. Il donna la maison d'un citoyen de Magnezie à un cuisinier, pour autant qu'il avoit bien appareillé un soupper, AMYOT, *Anton.* 27. Style de ramoneur de cheminée ou de cuisinier, RAB. p. 109, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Cuisine*; saintong. *cheunier*; bourguig. *cusenei*; provenç. *cosiner*; espagn. *cocinero*; portug. *cozinheiro*; ital. *cuciniere*.

CUISINIÈRE (kui-zin-ié-r'), s. f. Ustensile en fer-blanc, où l'on met la viande rôtir à la broche. On l'appelle aussi rôtoissoire.

— ÉTYM. *Cuisinier*.

† **CUISSAGE** (kui-sa-j'), s. m. Terme de droit féodal. Droit qu'avait le seigneur de mettre la jambe dans le lit de la nouvelle mariée la première nuit des noces, et aussi, dans quelques localités, droit de coucher avec la nouvelle mariée la première nuit : droits qui d'ordinaire étaient rachetés à prix d'argent. Les seigneurs avaient imaginé le droit de cuissage, VOLT. *Mœurs*, 51.

— HIST. XVI^e s. Je me suis laissé dire qu'il n'y a pas longtemps qu'aucuns seigneurs, mesme ecclesiastiques, avoient droit par ancienne coutume de mettre une jambe dans le lit où couchoit l'espousée la premiere nuit de ses noces; il y en eut un le quel voulant outrepasser les limites de son devoir d'une effrenée lubricité, fist perdre cette coutume au pris de sa vie, DU VERDIER, *Div. leçons*, p. 96. dans LACURNE.

— ÉTYM. *Cuisse*.

CUISSARD (kui-sar; le d ne se lie pas : un kui-sar épais; au pluriel, l's ne se lie pas : des kui-sar épais; cependant plusieurs la lient : des kui-sar-z épais), s. m. || 1^e Partie de l'armure qui couvrait les cuisses de l'homme d'armes. Les Troyens et les Grecs, armés de piques, de massues, d'épées, de flèches et de javelots, couverts de casques, de cuirasses, de cuissards et de boucliers, les rangs pressés, les généraux à leur tête, s'avancèrent les uns contre les autres, BARTHÉL. *Anach.* introd. part. 4^{re}. Contemplez ces armes, ces casques, ces cuissards Des Nemours, des Clissons, des Coucis, des Bayards; J'aime à les revêtir de ces armes antiques, DELILLE, *Imag.* IV. || 2^e Instrument destiné à remplacer le membre inférieur après l'amputation de la cuisse. Dans ce sens, plusieurs écrivent *cuissart*; ce qui est une inutile variation d'orthographe.

— HIST. XIII^e s. Cuissots, braconnière de maille. Avoir te fault, et n'y fais faille, DU CANGE, *cuissetus*. Un cuisiaux gamboizez, ID. ib. || XV^e s. Il l'aconsuivit bas ens es cuisses, et lui perça du glaive tout autre les cuisseaux, FROISS. II, II, 81. || XVI^e s. Les jambes armées de greves et de cuissots, vestus de hocquetons noirs, AMYOT, *P. Em.* 30. Il leur persuada de s'armer les cuisses et jambes de bons cuissots et bonnes gresves, ID. *Philop.* 13. Voici comment je voudrois qu'ils fussent accommodez, à scavoir de corcelets noirs assez legers, car les pesans accablent, avec les cuissots, demi brassals et la bourguignote, LANOUE, 237. Armés de greves, genouillères, cuissots, cuyrasse, CARL. VII, 13.

— ÉTYM. *Cuisse*. Les anciens textes ne donnent que *cuissau* ou *cuissot*.

† **CUISSARDÉ, ÉE** (kui-sar-dé, dée), adj. Armé de cuissards.

CUISSE (kui-s'), s. f. || 1^e La partie du corps de l'homme et des animaux qui s'étend de la hanche jusqu'au genou. || Terme de manège. Aide des cuisses, mouvements des cuisses, par lesquels le cavalier fait mouvoir à son gré le cheval. || Chez les ruminants et les solipèdes, la partie qu'on nomme vulgairement cuisse, est, à proprement parler, la jambe : car c'est là qu'est le tibia, l'os de la cuisse étant très-court et comme caché par les chairs, contre l'abdomen. || 2^e Une cuisse de noix, un des quartiers de la noix. || 3^e Terme d'architecture. Cuisse de triglyphe, la côte qui est entre deux glyphe. || 4^e Pilier qui supporte la couronne et l'arche dans une verrière. || Matière vitrifiée qui a coulé des pots dans le fond du four. || 5^e Sorte de coquille, du genre des huîtres. || 6^e Terme de serrurerie. Cuisses de grenouilles, certains anneaux de clefs limés et arrondis. || 7^e Rose cuisse de nymphe, ou cuisse de nymphe, variété de rose blanche avec une nuance rosée.

— HIST. XI^e s. [Un cheval qui a] Courte la quisse et la croupe bien large, *Ch. de Rol.* cxiii. || XII^e s. Entre ses cuisses [le cheval] fu souz lui mort jetez, *Ronc.* p. 96. Là où parlout al rei saint Thomas à cheval, De quisse en quisse sist, sovent changot estal, L'une quisse en la selle et l'autre contreval, *Th. le mart.* 144. || XIII^e s. D'un couteau en vo [votre] cuisse vous conviendra ferir, *Berte*, XIII. Et se porterent à terre par dessus les cropes des chevaux lorskie entre les cuisses, *Chr. de Rains*, p. 65. Oïl, dit Renart, par ma foi, Je le tieng par col et par cuisse; Ne m'eschapera que je puisse, *Ren.* 2909. Devant li mete ou cuisse ou ele, Ou bœuf ou porc devant li taille, Selonc ce qu'il auront vitaille Soit de poisson, ou soit de char, *la Rose*, 13606. La quisse d'asne crue font cent sous acater [dans une famine]; Cinq sous vent on la poire, quant on la peut trouver, *Ch. d'Ant.* IV, 598. || XIV^e s. Wistaces de Boulongne va ferir Galerant, Cousin germain Gaufroi, le felon soudoiant; La cuisse li abat, toute li va rasant, *Baud. de Seb.* VII, 287. || XVI^e s. Il fut dict, que de chacun costé on ne pourroit amener que cent gentilshommes la lance sur la cuisse, D'AUB. *Hist.* I, 140.

— ÉTYM. Bourguig. *queusse*; provenç. *cueissa*, *coissa*, *cuyssa*; portug. *coxa*; ital. *coscia*; du latin *cora*.

† **CUISSEAU** (kui-sô), s. m. Terme de boucherie. Partie du veau prenant un peu au-dessous de la queue dans toute la circonférence de l'animal, et se prolongeant jusque vers le rognon.

— ÉTYM. *Cuisse*.

CUISSE-MADAME (kui-se-ma-da-m'), s. f. Poire de forme allongée et de couleur sauve. || On dit aussi cuisse-dame. || Au plur. Des cuisses-madame.

† **CUISSETTE** (kui-sé-t'), s. f. La moitié des fils d'une portée, en termes d'ourdisseur.

— ÉTYM. Diminutif de *cuisse*. Autrefois la *cuisette* était une sorte d'étoffe. Or a bonne pane de gris, De menu vair et de cuissettes, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 514, dans LACURNE. Le quel sera tenu faire pour son chef d'œuvre ung manteau de cuissettes noires, du nombre de huit cens jambes et huit tiers de hauteur, *Ordonn.* juillet 1486.

† **CUISSIÈRE** (kui-siè-r'), s. f. Garniture de peau qui recouvre la cuisse gauche du tambour, depuis le genou jusqu'aux reins, pour la préserver du frottement.

— ÉTYM. *Cuisse*.

CUISSON (kui-son), s. f. || 1^e Action de cuire ; opération qui consiste à soumettre dans des vases, et pendant un temps limité, à l'action d'une température d'eau moins 100°, des substances organiques solides ou dissoutes. || Pain de cuisson, le pain de ménage que l'on fait chez soi. || Cuisson du sucre, se dit de la préparation du sirop de sucre. || 2^e Espèce de douleur, qui est causée par une brûlure légère, par la piqûre des orties, par certaines affections cutanées, par le frottement trop prolongé des parties.

— HIST. XIII^e s. Où François par mesaventure Reçurent si male cuisson, G. GUIART, t. II, p. 241, v. 6248 (15228). Et que toutes cuisson de plates et toutes trumelles de plates soient faites en ceste maniere ou en meilleur, *Liv. des mét.* 372. || XVI^e s. S'il y a grande ardeur, cuisson et douleur, on fera asseoir le malade en un demy bain, PARÉ, XI, 25. Il faut que, pour donner cuisson à la farine, le laict cuise semblablement longtemps, ID. XVIII, 29. Viandes froides et de difficile cuisson [digestion], ID. I, 14. Et Dionysius Heracleotes, affligé d'une cuisson vehemente des yeux, feut renégé à quitter ces resolutions stoïques, MONT II, 214.

— ÉTYM. Génev. *cuisson*; picard, *cuchon*; du latin *cocationem*, de *coquere*, cuire.

CUISSET (kui-so; le t ne se lie pas dans le parler ordinaire; au pluriel, l's se lie : des cui-so-z appétissants; cuissots rime avec dos, faux, sauts, etc.), s. m. Terme de vénérerie. Cuisse de cerf, de chevreuil, de sanglier. || Pièce d'armes, voy. **CUISSARD**.

— HIST. XVII^e s. Prenez un cuissot de porc, MÉNAGIER, II, 5.

— ÉTYM. *Cuisse*.

CUISTRE (kui-str'), s. m. || 1^e Valet de collège. J'ai été cuistre dans le collège de l'Assomption. || 2^e Par extension, pédant encrassé. Quelque ancré qu'il fût [Godet, évêque de Chartres], son extérieur de cuistre le rassura [Fénélon], ST-SIM. 34, 135. M. Furia est un cuistre, ancien cordonnier comme son père, P. L. COUR. I, 64. Nul front sinistre; Propos de cuistre, Airs de ministre N'y sont point permis, BÉRANG. *Cocagne*. Allez, cuistre fiefé, MOL. *Bourg. gent.* II, 4. Pauvre enfant, se disait le vieillard, tu chantes comme l'oiseau que tient en joue le chasseur : tout le monde conspire à te marier avec ce cuistre, CH. DE BERNARD, *Un Homme sé-rieux*, § 13.

— HIST. XI^e s. Revint li costre à l'Imagine el muster, ST ALEXIS, XXXVI. || XIII^e s. À un soir vint à la chapie; Et li coustres ferme les huis, *Roman de Robert le Diable*. || XV^e s. Le coustre, tenant le lieu de son compagnon estant à Rome.... LOUIS XI, *Nouv. XLII*. || XVI^e s. Cuistre (domestique qui cuit pour les écoliers), OUDIN, *Dict.*

— ÉTYM. Diez le tire de *cocistro*, qui est dans les Gloses d'Isidore avec le sens de cuisinier; mais on ne trouve aucun exemple ancien de ce mot; ce qui serait étrange, s'il venait de cette glose, au lieu que cela sera tout naturel si l'on suppose que *cuistre* n'est qu'une autre prononciation de *coustre*, sacristain (qui vient, lui, du latin *custos*, gardien, avec épenthèse de l'r; voy. *CUSTODE*; allem. *Küster*); le sens aura facilement passé de serviteur d'église à serviteur de collège.

CUIT, CUITE (kui, kui-t'), part. passé de cuire. || 1^e Qui a subi la cuisson. Du pain bien cuit. Des pommes cuites. Du vin cuit. À l'heure dite il courut au logis De la cigogne son hôtesse, Loua très-fort sa politesse, Trouva le dîner cuit à point, LA FONT. *Fabl.* I, 18. || Fig. Avoir du pain cuit, avoir une fortune assurée et pouvant dispenser de tout travail.

|| Proverbe. Liberté et pain cuit, c'est-à-dire les deux plus grands biens en ce monde sont d'être libre et d'avoir ce qui est nécessaire à la vie. || 2^e Qui a subi le feu une préparation comparée à la cuisson. Terre cuite. Statue cuite. || 3^e Qui a subi élaboration, coction. Les aliments cuits dans l'estomac. Un rhume cuit et qui tire à sa fin. || 4^e Fig. Qui est à point. Nous avons dans la tête un fort joli mariage, mais il n'est pas cuit; la belle n'a que quinze ans, et l'on veut qu'elle en ait davantage pour penser à la marier, SÉV. 242. || Familièrement. Il est cuit, c'est un homme cuit, c'est-à-dire sa fortune est ruinée, son crédit est perdu; ou, dans un langage plus que familier, il va mourir. On dit aussi : Il a plus de la moitié de son pain de cuit, il ne vivra plus longtemps.

CUITE (kui-t'), s. f. || 1^e Sorte de cuisson donnée à la porcelaine, aux briques, au plâtre, etc. La première, la seconde cuite. || 2^e Ce qu'on cuite en une fournée. Toute la cuite est perdue. || Maître de cuite, celui qui dirige cette opération. || 3^e Concentration d'un liquide. La cuite d'un sirop. || 4^e Petit-lait provenant de la fabrication des fromages de Gruyère.

— HIST. XIII^e s. Et se son levain est fait, il puet cuire la cuite du levain, *Liv. des mét.* 14. || XVI^e s. Exceptez les escrevices, que l'on cardinalise à la cuycte, RAB. *Gar.* I, 39. Il inventa les horologes et quadrans pour entendre le temps de la cuycte de pain, ID. *Pant.* IV, 64. Telles chairs, bien que grasses, ne sont jamais de bonne cuite, se diminuans de beaucoup au feu, O. DE SERRES, 841. À quoi aura aidé, un peu de gros vin rouge, qu'aurés auparavant jetté dans le moust, sur la fin de sa cuite, ID. 847.

— ÉTYM. *Cuite*; Berry, *cuisse*.

† **CUIVRAGE** (kui-vra-j'), s. m. Action de cuirer, de recouvrir de cuivre; résultat de cette action. Le cuirrage s'obtient au moyen du cyanure de cuivre dissous dans les cyanures alcalins.

— ÉTYM. *Cuirrer*.

CUIVRE (kui-vr'), s. m. || 1^e Métal rougeâtre, moins dur que le fer; les anciens chimistes l'appelaient Vénus, à cause de sa tendance à s'unir avec les autres métaux. Avant la première guerre punique le cuivre était à l'argent comme 960 est à 1; il est à peu près aujourd'hui comme 73 1/2 est à 1, MONTESQ. *Esp.* XXII, 5. À la suite de l'argent paraît

le cuivre qui a avec ce métal une grande affinité; il est lui-même suivi de l'étain, du plomb, du fer, BONNET, *Contempl. nat.* 3^e part. ch. 4. Le cuivre précieux que, depuis un temps immémorial, on tire des mines de Délos et que l'art industriel convertit en vases élégants, BARTHÉL. *Anach.* 76. || Cuivre jaune, voy. LAITON. Le cuivre naturel est rouge; et ce qu'on nomme cuivre jaune est du cuivre jauni avec la calamine [c'est-à-dire allié au zinc, qui, en une certaine proportion, lui donne la teinte de l'or], ROLLIN, *Hist. anc.* Oeuvres, t. x., p. 505, dans POUGENS. || Cuivre vierge, celui qui sort de la mine. Cuivre blanc, alliage de cuivre, d'arsenic et de zinc. Cuivre noir, celui qui n'a pas été encore parfaitement purifié. Cuivre de rosette, celui qui a été entièrement purifié des autres métaux. || 2^e Terme de graveur. Planche gravée sur cuivre. Acheter les cuivres d'un ouvrage. || Couper le cuivre, manier le burin. || 3^e Terme de musique. L'ensemble des instruments à vent dont le corps est métallique. Le cuivre ou les cuivres dominent dans cet orchestre. Et moi, je vais rester, souffrir, agir et vivre; Voir mon nom se grossir dans les bouches de cuivre De la célébrité, v. HUGO, *Vox*, 29. || 4^e Terme de minéralogie. Cuivre bleu, variété bleue de carbonate de cuivre. Cuivre corné, chlorure de cuivre. Cuivre gris, sulfure de cuivre antimonifère. || Banc de cuivre, pierre dure et jaunâtre, employée à pavier les cours des maisons.

— HIST. XIII^e s. Sus un coffre ferré de cuivre, *Lai de l'ombre* || XIV^e s. Roches sont moult agues, et li fosses [souit] on toudis; Car li ors croist desous, et argens et vernis, Qœuvres, metaus, estains, tout croist en che pourpris, Baud. de Seb. XIII, 64. || XV^e s. Venus par le cuvry entendon, Et aussi c'est moult bien son nom, LA FONT. 445.

— ÉTYM. Lat. *cuprum*, de Kúπρος, l'île de Chypre, à cause du cuivre qu'on trouvait dans cette île.

4. CUIVRÉ, ÉE (kui-vré, vrée), adj. || 1^e De couleur de cuivre, c'est-à-dire rougeâtre (il ne faut pas confondre cuivré et bronzé). Teint cuivré. Peau cuivrée. Dans la syphilis certaines taches de la peau ont une teinte cuivrée. Tout son corps frotté d'huile avait une couleur cuivrée, CHATEAUB. *Natch*, II, 357. Colonne! il, m'a semblé qu'éblouissant mes yeux Tes bataillons cuivrés cherchaient à redescendre! v. HUGO, *Odes*, III, 7. || 2^e Voix cuivrée, voix qui a un timbre éclatant comme celui des instruments de cuivre. On dit dans le même sens: voix métallique.

— ÉTYM. Cuivre.

† 2. CUIVRÉ, ÉE (kui-vré, vrée), part. passé. Revêtu de lames de cuivre.

† CUIVRÉE (kui-vrée), s. f. Fausse dorure faite avec du cuivre en feuilles.

— ÉTYM. Cuivre.

† CUIVRER (kui-vré), v. a. Revêtir de cuivre en feuilles. || Pratiquer l'opération du cuivrage. || Se cuvrir, v. réfl. Être revêtu de cuivre. Tous ces ouvrages doivent se cuvrir.

— ÉTYM. Cuivre.

† CUIVRETTE (kui-vré-t'), s. f. Terme de musique. Petite anche de cuivre dans certains instruments à vent.

— ÉTYM. Cuivre.

† CUIVREUX, EUSE (kui-vré-u, vré-z'), adj. Qui a rapport au cuivre, qui en est formé. || Terme de musique. Qui a le son du cuivre. || Terme de peinture. Qui approche de la couleur du cuivre. Tons cuivreux.

— ÉTYM. Cuivre.

† CUIVRIQUE (kui-vri-k'), adj. Terme de chimie. Qui a rapport au cuivre. Oxyde cuivrique, deutoxyde de cuivre.

— ÉTYM. Cuivre.

† CUIVROT (kui-vro), s. m. Outil d'horloger, pour recevoir les tiges des pièces qu'il s'agit de tourner.

† CUJELIER (ku-je-lié), s. m. Un des noms vulgaires de la farlouse ou alouette des bois (*alaude cujelier*), appelée aussi cochelerie, cochelevier, turlut et turlutoir, LEGOARANT.

CUL (ku; l'ne se prononce jamais, même devant une voyelle) ou CU (ku), s. m. || 1^e Le derrière de l'homme et des animaux. Il tomba sur son cul. Donner des coups de pied au cul. Chacune sur le cul au foyer s'accroupit, RÉGNIER, *Sat.* xi. Trébuchant par le cul s'en va devant derrière, m. ib. Revenez, mes fesses perdues, Revenez me donner un cul, SCARRON, *Poésies diverses*, Oeuvres, t. vii, p. 233, dans POUGENS. Qui le fit aller choir sur le cul, aux pieds des comédiennes, après une rétrogradation fort précipitée, id. *Rom. comique*, ch. 40. Voulez-vous parler que je vais donner un coup

de pied au cul de Béchameil, et qu'il m'en saura le meilleur gré du monde? ST-SIM. 148, 34. Pour moi, j'ai pratiqué toujours cette leçon dans ma petite philosophie; et je ne suis jamais revenu au logis, que je ne me sois tenu prêt à la colère de mes maîtres, aux réprimandes, aux injures, aux coups de pied au cul, aux bastonnades, aux étrivères; et, ce qui a manqué à m'arriver, j'en ai rendu grâces à mon bon destin, MOL. *Scapin*, II, 8. Depuis la nuque du col jusqu'au cul, VOLT. *Cand.* 2. Quoi! vivrez-vous donc toujours, Vieux petits culs nus d'amours? BÉRANG. *Pauvres am.* || Cul par-dessus tête, chute dans laquelle on fait la culbute. Ils renversent cul par-dessus tête le pauvre homme et le cheval, SÉV. 186. || Il a le cul rompu, se dit de celui qui marche mal et en traînant les jambes. Il est crotté jusqu'au cul, il est très-crotté. || Avoir toujours le cul sur une chaise, être constamment assis. || Avoir le cul sur la selle, être à cheval. On dit d'un officier actif et vigilant, qu'il a toujours le cul sur la selle. || Par extension. Avoir le cul sur la selle, être toujours assis. Si vous étiez dans un autre état, je vous dirais de marcher... je suis persuadée que la plupart des maux viennent d'avoir le cul sur la selle, SÉV. 79. || Demeurer entre deux selles le cul par terre, échouer dans la poursuite de deux choses. Je vois ces héros retournés Chez eux avec un pied de nez, Et le protecteur des rebelles Le cul à terre entre deux selles, LA FONT. *Lettres*, xxiii. || Faire une chose à écorche-cul, la faire à regret en rechignant. || La tête a emporté le cul, se dit d'une personne qui est tombée la tête la première. || Terme de joueur. À cul levé, c'est-à-dire que celui qui perd s'en va. Jouer à cul levé. || Aller de cul et de tête, s'y prendre avec ardeur, mais sans précaution et sans mesure. M. de Vendôme fit donner ses troupes d'arrivée, de cul et de tête, sans ordre et sans règle, ST-SIM. 204, 234. || Il perdrat son cul s'il ne tenait, se dit d'un homme négligent qui perd tout ce qu'il a, d'un joueur qui perd tout son avoir au jeu. || Tenir quelqu'un au cul et aux chausses, le censurer sans ménagement. On n'est point plus ravi que de vous tenir au cul et aux chausses, MOL. *l'Av.* III, 6. Cette locution signifie aussi serrez de près. || Donner du pied au cul à un valet, le chasser de son service. Donner du pied au cul à quelqu'un, le chasser honteusement. Et qui me donneriez bientôt du pied au cul, Lorsque vous me verriez être sans quart d'écu, SCARRON, *Hér. ridic.* dans LEROUX, *Dict. comique*. || Prendre son cul pour ses chausses, se méprendre grossièrement. || Montrer le cul, avoir des habits très-mauvais. Monsieur mon père, on me voit le cul de tous les côtés [je suis en guenilles], HAUTEROCHE, *Crispin médecins*, I, 6. || Montrer le cul, signifie aussi avoir peur. Il avait fait le brave, mais, au faire et au prendre, il montra le cul. || Se lever le cul devant, n'être pas de bonne humeur, en se levant, et durant la journée. || Arrêter quelqu'un sur le cul, l'arrêter tout court. Le feu de l'infanterie arrêta la cavalerie sur le cul. || Mettre une personne à cul, la mettre dans l'impossibilité d'échapper plus longtemps. || Être à cul, être sans ressources. || En avoir dans le cul, être perdu, vaincu, sans ressource. Nous en avons eu dans le cul, SCARRON, *Virg. trav.* I. || Ils se tiennent tous par le cul comme des hennetons, ou comme des juifs, se dit de plusieurs gens alliés en même famille. || Ce sont deux culs dans une chemise, ce sont des gens intimement liés. || Un bout de cul, un petit homme gros et trapu. || Baiser le cul de la vieille, se dit d'un joueur qui a perdu sans avoir pu gagner ni prendre un seul point. || Baiser ou lécher le cul à quelqu'un, lui témoigner une soumission servile et aussi faire tout ce qu'il veut. Le chancelier me répondit qu'il voulait me baisser au cul, et que cela [le projet de paix] fut exécuté, ST-SIM. 152, 216. || Toutes ces locutions sont du langage très-familier ou du langage bas. || 2^e L'anus par où sortent les excréments. || Fig. et bassement. Péter plus haut que le cul, entreprendre des choses au-dessus de ses forces, prendre des airs au-dessus de son état. || Bassem. On lui boucherait le cul d'un grain de millet, se dit d'une personne qui a une grande peur. || 3^e La personne. Cul de plomb, homme sédentaire. Je fis le cul de plomb, travaillant des mieux avec les autres clercs, *Pièces comiques*, dans LEROUX, *Dict. comique*. || Cul blanc, nom de petits merciers qui vont par la campagne vendre de menues marchandises qu'ils portent sur leur dos. || Cul-de-jatte, personne estropiée qui ne peut faire usage de ses jambes. De pauvres culs-de-jatte. Il est cul-de-jatte. Locution tirée de ce que les pauvres qui sont culs-de-jatte ont le derrière appuyé sur

une espèce de jatte. Souvent le doux penser me flatte De n'être plus un cul-de-jatte, Et qu'un jour je pourrai marcher, Et où vous serez, vous chercher, SCARRON, *Poésies div.* Oeuvres, t. vii, p. 40, dans POUGENS. Je suis un cul-de-jatte à qui membres tortus Font grand mal à toute heure, ID. ib. p. 45. La pauvre veuve [Maintenon] rougit, non pas de la réputation du cul-de-jatte [Scarron] attaquée, mais d'entendre prononcer son nom et devant le successeur [Louis XIV], ST-SIM. 66, 103. Qu'on me rende impotent, Cul-de-jatte, goutteux, manchot, pourvu qu'en somme Je vive, c'est assez, je suis plus que content, LA FONT. *Fabl.* I, 45. Vous n'êtes qu'un manchot, et vous osez prétendre à ma fille? Savez-vous bien que je l'ai refusée à un cul-de-jatte? LESAGE, *Diable boiteux*, ch. 8. || 4^e Cul-de-poule, renflement en forme du cul de la poule. || Fig. et familièrement. Faire le cul de poule, faire une espèce de moue en avançant et pressant les lèvres. || Cul-de-poule, partie arrondie de la plaque de couche d'un fusil. || Terme de chirurgie. Éminence qui se forme à l'ouverture de quelques fistules. || Terme de vétérinaire. Cul-de-poule, ulcère dont les bords sont saillants; éminence que la graisse forme près de l'anus du cheval. || Terme de serrurerie. Cul-de-poule, renflement que l'on donne au corps d'une espagnolette, au droit de la poignée. || 5^e Le dos. Nous étions campés le cul dans le Necker, à la petite portée de canon d'Heidelberg, ST-SIM. 22, 258. On campa le cul à Manheim et la gauche appuyée au bord du Necker, ID. 29, 87. || 6^e Cul s'est dit de certains jupons rembourrés que mettent les femmes et qu'aujourd'hui on nomme plus déceintement tournure. Si l'on porte encore des culs, dans ce cas je vous prierai de m'en envoyer deux, M^{me} DE GENLIS, *Adèle et Théodore*, t. II, lett. 28. || 7^e Par extension, la base, le fond de certains objets. Le cul d'une bouteille, d'une barrique. Quelques grains de sel dans le cul d'un pot de terre cassé, LESAGE, *Guzm. d'Alfarache*, I, 5. || Mettre un tonneau sur le cul, le lever sur son fond, et aussi le vider. L'on mange peu; l'on boit en récompense; Quelques tonneaux sont mis sur cul, LA FONT. *Fianc.* Un baril défoncé, deux bouteilles sur cul, Qui disaient, sans goulet: nous avons trop vécu, RÉGNIER, *Sat.* XI. || Cul de bouteille, se dit de la couleur d'un vert très-foncé. Cette nuance est cul de bouteille. || Terme de vétérinaire. L'œil de ce cheval est cul de verre, il est de couleur de bouteille, et par conséquent il a une cataracte. || 8^e Cul d'artichaut, la partie charnue d'un artichaut, celle qui porte le soin. Ils ont un goût supérieur à celui de nos choux et semblable à celui des culs d'artichaut, BERN. DE ST-PIERRE, *Étude*, 5. On vous a déjà reproché de dire... un cul d'artichaut, un cul-de-lampe, un cul-de-sac; à peine vous permettez-vous de parler d'un vrai cul devant des matrones respectables, et cependant vous n'employez pas d'autre expression pour signifier des choses auxquelles un cul n'a nul rapport, VOLT. *Disc. aux Velches*. || 9^e Le derrière d'une charrette. Mettez cela au cul de la charrette. Mettre une charrette à cul, la mettre les limons en l'air. || 10^e Cul de basse-fosse, cachot souterrain creusé dans la basse fosse même. || Par extension. Vous rebutez mes vœux, vous me poussez à bout; Mais un cul de couvent me vengera de tout, MOL. *Éc. des femmes*, v. 4. || 11^e Cul-de-sac, rue qui n'a qu'une issue; maintenant de préférence on dit impasse. Nous descendimes à la contrée des Francs [à Boulaq], espèce de cul-de-sac dont on ferme l'entrée tous les soirs, CHATEAUB. *Itin.* III, 80. Un mur pour vue, un cul-de-sac pour rue, peu d'air, peu de jour, peu d'espace, des grillons, des rats, des planches pourries, J. J. ROUSS. *Confes.* v. || Par extension, un cul-de-sac, un lieu qui n'a pas d'issue. Avancer est chose impossible dans la position où nous nous trouvons; par pitié ou par amitié, tire-moi de ce cul-de-sac [l'extrême de l'Italie], P. L. COUR. *Lett.* I, 164. || Fig. Un cul-de-sac, un emploi qui ne peut mener à rien. Bissy vit que ses affaires à Rome par rapport à la Lorraine et à ses espérances prenaient un tour à ne lui plus faire regarder Toul comme un cul-de-sac, ST-SIM. 345, 23. || Terme de marine. Cul-de-sac, enfoncement de la mer dans les terres. || Terme de pêche. Fond du filet. || 12^e Terme d'architecture. Cul en pendentif, voûte sphérique qui est rachetée par quatre fourches ou pendentifs. || Cul de niche, fermeture cintrée d'une niche sur un plan circulaire. || Cul-de-four, voy. FOUR. || 13^e Cul-de-lampe. Terme d'architecture. Tout support en encorbellement qui n'est pas un corbeau, c'est-à-dire qui ne présente pas deux faces parallèles perpendiculaires au mur, VIOLET-LE-DUC. Le cul-de-

lampe est dit ainsi parce qu'il imite le cul d'une lampe, le bas, le fond d'une lampe portée à la main. || Cabinet saillant en dehors d'une maison, et dont la partie inférieure a cette forme. || Terme de construction militaire. Cul-de-lampe, encorbellement qui sert à maintenir une tourelle, une guérite de rempart qui ne monte pas de fond. || Terme d'imprimerie. Cul-de-lampe, ornement aujourd'hui peu employé et qui servait à remplir un blanc de page. Des culs-de-lampe. Que voulait-il qu'un musicien fit de toutes ces comparaisons façonnées en ariettes, qui terminent des scènes comme des culs-de-lampes, ou qui plutôt sont dans le chant comme des bouquets d'artifice pour obtenir l'applaudissement? MARMONT. *Élém. litt. Oeuvres*, t. ix, p. 104, dans POUGENS. || Terme de fonderie. Cul-de-lampe, partie du canon comprenant le relief de la culasse et du bouton. || Terme de serrurerie. Cul-de-lampe, le faux fond d'une serrure, le bouton d'une porte. || Terme de pêche. Cul-de-lampe, enceinte qu'on forme derrière les bords d'un étang pour retenir l'eau. || Cul-de-lampe, nom de plusieurs coquilles univalves. || 14^e Terme de fortification. Cul de chaudron, fond arrondi de l'entonnoir d'une mine, lors qu'elle a fait explosion. || 15^e Terme de serrurerie. Cul de chapeau, se dit des extrémités de la platine d'une targette, d'un verrou, qui sont découpées en demi-rond. || 16^e Terme de marine. Le cul, l'arrière d'un vaisseau, la poupe. || Mettre cul en vent, mettre vent en poupe par un gros temps. || Cul de pot, nœud qui se fait au bout d'un cordage pour y former un bouton. || Cul-rond, grand bateau de pêcheur en forme de gondole. || Cul ou queue d'une poulie, partie de la caisse de la poulie opposée au point d'attache. || 17^e Terme d'artillerie. Faux-cul, masse de matière, ou gâteau qui se forme sous les pilons des mortiers à poudre. || 18^e Paille-en-cul, oiseau de mer dit aussi paille-en-queue, et oiseau des tropiques, qui, à la queue, a deux longues plumes dépassant toutes les autres. || Au plus. Des paille-en-cul, des paille-en-queue. || Cul-blanc, nom de la bécassine et d'un autre. Des culs-blancs. Le motteux ou cul-blanc niche, comme le todier, sous terre, mais d'une manière différente, et avec des précautions que le todier n'est pas obligé de prendre, BONNET, *Contempl. nat.* 12^e part. ch. 28. || Cul d'or, espèce de merle d'Afrique (*turdus aurigaster*), insectivore. || Cul rouge, rossignol de muraille. || Cul rousset, gorge bleue et rossignol de muraille. || Cul luisant, femelle du ver luisant. || Cul de singe, nom vulgaire d'une coquille du genre pourpre. || 19^e Cul de mullet, variété de figue. || Cul noué, variété de pomme à cidre. || Cul tout nu, le colchique d'automne. || Cul de chaudron, nom vulgaire de l'amélançier, plante.

— HIST. XIII^e s. Mal se cuevre cui li cul pere [parfait], *Prov. du vilain, Ms. de St Germ.* f° 75, dans LACURNE. Son cul [il] a par l'oreille pris [il a pris son cul à deux mains, il s'est mis à courir]. Si a passée la charriere, *Fabliaux mss.* p. 422, dans LACURNE. || XIV^e s. Si fort au mur justot, et de tel des-trier, Que de cul et de pointes versoit jus dou des-trier, *Baud. de Seb. XIII*, 690. Icellui Cervoise donna au dit Dufresne avecques le cul de sa dague deux ou trois cops sur la teste, DU CANGE, *culata*. || XV^e s. Je serai le premier à recouvrir les torfaits lesquels on nous fait encore tous les jours par la simplessé et la lascheté de vous et par especial de nostre chef le roi qui est allié par mariage à son adversaire; ce n'est pas signe qu'il le veuille guerroyer. Neunil, il a le cul trop pesant; il ne demande que le boire et le manger, FROISS. III, IV, 56. Et firent de grans blasphèmes au Roy, comme montrer leur cul et autres villénies, J. DE TROYES, *Chron.* 1476. Tu seras partout diffamé; Car, quant l'en te monstreroit les voies De marier, tu respondrois à ceuls qui t'en parlloient lors, En ce blasmant, le cul dehors, Alle-guant franchise, franchise; Et tu as fait de femme prise, EUST. DESCH. *Poésies mss.* f° 418, dans LACURNE. Mais au dessous fault faire voile Depuis les reins jusques au piet Du cul de robe qui leur chiet [leur tombe, aux femmes] Contre val comme un fons de cuve Bien fourré, où elle s'encuve; Et ainsi ara la meschine Gresle corps, gros cul et poitrine, ib. f° 431. Qui fait les choses mal aler, Qui nous a fait tant de dolour, Les fous ès estas eslever, Les saiges laisser en descour, Les vaillans mettre au cul du four, ib. f° 434. Deux grans chandeliers, fais à cul de lampe, et en icelui cul de lampe avoit sept des plus grans miroirs qu'on troeue, ayant chacun huit branches estoiffées de feullages pour au bout de chacune branche mettre ung flambeau de cirre ar-dant, DE LABORDE, *Émaux*, p. 204. Quarante hom-

mes d'armes qui estoient au roi, furent chassés cul par dessus teste par les coureurs et quelque nombre de gens de l'avant-garde du duc, *Bibl. des Chartes*, 4^e série, t. I, p. 430. Vouster, joustier, rompre la lance, Et mettre ung homme le cul par terre, COQUILLART, *Blason des armes et des dames*. || XVI^e s. Là environ cent villageois armés de fondes et de quelques arbalestes arresterent sur cul cette armée, D'AUB. *Hist.* I, 68. Sommerive se sauva par le pont de fourches, et le fit rompre à son cul, id. ib. I, 153. Ils firent encore une grande sortie, où ils mirent haut le cul tous les gabions, id. ib. II, 46. En l'orifice de toutes ces fistules se voit quelque callosité eminente, que les chirurgiens appellent vulgairement cul de poule, PARÉ, XI, 24. J'ay crainte, madame, à parler par reverence, que ce povre duc n'en soit de deux sellés le cul à terre, *Lett. de Louis XII*, t. IV, p. 252, dans LACURNE. La lance lui fit voler du poing, et meit son cheval du cul, lequel fut puissant et se releva, JEAN D'AUTON, *Annales de Louis XII*, p. 147, dans LACURNE. Encores que ce gros cul empesche les femmes qui le portent, si est-ce que, quand elles veulent, elles le laissent; et en ay veu plusieurs qui disoient: apportez moy mon cul, j'ay laissé mon cul à la maison, et me suis tant advancée que je suis venue icy sans mon cul, BOUCHET, *Serées*, liv. III, p. 64, dans LACURNE. Voulant faire marcher son homme à la première poincete d'un assaut qui se donnoit à Vezelay, il le trouva tout autre qu'il n'estoit, mangeant le cul de poulet sur le bon homme [le paysan], ib. p. 69. Entre deux sellés le cul à terre, GÉNIN, *Recreat.* t. II, p. 239. Qui vous fait mal, Macée, pour nous faire une mine pire qu'un excommuniement? vous vous estes levée le cul le premier; vous estes bien engrongnée, la *Comédie des proverbes*, I, 5. On reclust Balde au fonds de la terre soubz le cul du diable, et ne luy octroye on point une seule dragme de jour ou de lumiere, MERLIN COCAIE, t. I, p. 135, dans LACURNE. Après avoir rué plusieurs coups l'un sur l'autre, et voyant que leur force ne diminuoit en rien, delibera jouer à quite ou double, parquoy baissant la teste et se parant au mieux qu'il peult, entra sur Macarée de cul et de teste, luy ruant un coup de taille, duquel il pensoit luy couper les jarretz, D. *Flores de Grece*, f° CVIII, dans LACURNE. Ce n'est qu'un cul et une chemise, OUDIN, *Curios. fr.* Il est bien caché à qui l'on voit le cul, id. ib. Quand il a quelque chose à la teste, il ne l'a pas au cul, id. ib. Il s'est sauvé par le cul de sa bourse [à force d'argent]; id. ib. Gratter son cul au soleil [avoir patience], OUDIN, *Dict.*

— ÉTYM. Saintong. *chul*; provenc. *cul*; espagn. et ital. *culo*; du latin *culus*; il y a aussi dans le gaélique *cúl*; *kymri*, *kil*, *cul*.

† CULAIGNON (ku-lé-gnon), s. m. Terme de pêche. Fond d'un filet.

— ÉTYM. *Cul*.

† CULAR (ku-lar), s. m. Partie de l'équipage d'un gros marteau de forge.

— ÉTYM. *Cul*.

CULASSE (ku-la-s'), s. f. La partie qui fait le fond du canon, d'une arme à feu. || Terme de marine. Le gros de la vergue d'une ancre. || Terme de jardinage. Partie de la racine qui se trouve immédiatement au-dessous du collet. || Terme de bijoutier. Partie inférieure d'un diamant taillé en biseau.

— ÉTYM. *Cul*; saintong. *chulasse*.

† CULASSEMENT (ku-la-se-man), s. m. Action de culasser.

— ÉTYM. *Culasser*.

† CULASSER (ku-la-sé), v. a. Mettre la culasse d'une arme à feu.

— ÉTYM. *Culasse*.

† CULATE (ku-la-t'), s. f. Terme militaire. Partie qui, étant en arrière de la lumière ou du noyau du canon, aboutit à un gros bouton de métal.

— HIST. XVI^e s. Culat de canon, OUDIN, *Dict.*

— ÉTYM. *Cul*.

† CULAVE (ku-la-v'), s. f. Vase de terre ou de bois pour faire recuire des ouvrages de verre.

† CUL-BAS (ku-bâ), s. m. Sorte de jeu analogue au jeu dit commerce, sauf qu'on s'y défait de ses cartes au lieu d'en amasser.

— ÉTYM. *Cul*, et *bas*, adj.

CUL-BLANC (ku-blanc), s. m. Voy. CUL.

† CULBUTABLE (kul-bu-ta-bl'), adj. Qui peut être culbuté, renversé. Ce ministère est aisément culbutable.

— ÉTYM. *Culbuter*.

† CULBUTANT (kul-bu-tan), s. m. Variété de pigeon.

CULBUTE (kul-bu-t'), s. f. || 1^e Sorte de saut qui

consiste à faire un tour sur soi-même, en se renversant en avant ou en arrière. Jusqu'à ce que la maudite bête, ne se ressentant plus de sa chute, se remit à faire ses ronds et ses culbutes ordinaires, LE SAGE, *Gil Blas*, VII, 46. Ne savez-vous pas que, parmi les Velches, il y a des tigres acharnés à dévorer les hommes, comme il y a des singes occupés à faire la culbute? VOLT. *Lett. Richelieu*, 18 févr. 1774. Nos marchands turcs faisaient des espèces de culbutes religieuses, CHATEAUB. *Itin.* III, 70. || Faire la culbute, tomber en roulant; et fig. tomber de la faveur dans la disgrâce, de la richesse dans la pauvreté. Je suis bien aise qu'il n'ait point fait la culbute, SEV. 582. On dit que toutes les pièces nouvelles à Fontainebleau ont fait la culbute, VOLT. dans le *Dict. de DOCHEZ*. || À la culbute, en désordre, à la diable. Tout a été à la culbute à cause de ces huit jours que j'ai été sans lettres, SEV. 420. || 2^e Anciennement, nœud de rubans de couleur que les jeunes demoiselles portaient presque sur le derrière de la coiffe. || Proverbe. Au bout du fossé la culbute, voy. BOUT.

— REM. Régnier écrivait culebute : Et du haut jusqu'au bas je fis la culebute, SAT. XI. La Fontaine aussi : Non sans rire en secret, songeant à cette chute, De mon invention et de sa culebute, *Florentin*, I, 8.

— HIST. XV^e s. Maistre Bidault de Cullebutte, Grand abatteur de prime lutte, COQUILLART, *Enquête de la simple et de la rusée*. || XVI^e s. Faire faire la culbute, OUDIN, *Curios. fr.* Chrysippus disoit qu'un philosophe fera une douzaine de culbutes en public, voire sans hault de chausses, pour une douzaine d'olives, MONT. II, 349.

— ÉTYM. Voy. CULBUTER.

CULBUTÉ, EE (kul-bu-té, tée), part. passé. Renversé comme par une culbute. Culbuté par un grand chien qui courait impétueusement. || Par extension. L'infanterie culbutée par la cavalerie. Une fortune culbutée par des jeux de bourse. Ceux qui ne furent point tués, blessés ou démontés, et qui purent arriver jusqu'au bout du défilé, furent aisément culbutés, et mirent le désordre dans notre gendarmerie qui devait les soutenir, SAINT-FOIX, *Ess. Paris, Oeuvres*, t. V, p. 423, dans POUGENS.

CULBUTER (kul-bu-té), v. a. || 1^e Faire faire la culbute à quelqu'un, le renverser violemment. Il le culbuta du haut en bas de l'escalier. J'ai transi de vous voir passer de nuit cette montagne [Tarare] que l'on ne passe jamais qu'entre deux soleils et en li-tière; je ne m'étonne pas si vos parties nobles ont été si culbutées, SEV. 21. || Par extension. Culbuter l'ennemi, le rompre et le mettre en fuite. Caulaincourt répondit : vous m'y verrez tout à l'heure mort ou vif; il part aussitôt et culbute tout ce qui lui résiste; puis, tournant subitement à gauche avec ses cuirassiers, il pénètre le premier dans la redoute sanglante où une balle le frappe et l'abat, SÉGUR, *Hist. de Napol.* VII, 41. Dix mille chevaux russes, dans une rencontre d'avant-garde, avaient culbuté Sébastiani et sa cavalerie, ID. ib. VI, 4. || Fig. Culbuter quelqu'un, le faire tomber du pouvoir; ruiner son crédit. Une coalition dans le parlement culbuta le ministère tory. Les amis de Law tirèrent sur le temps et culbutèrent le garde des sceaux, ST-SIM. 451, 444. || Terme d'imprimerie. Se dit en parlant des feuilles que l'on met tout de suite en retrait sur la même forme et que l'on retourne in-octavo. || 2^e V. n. Tomber, faire la culbute. Il fit un faux pas et culbuta. Heurtant une porte.... ainsi [aussitôt] qu'elle obéit, je vins à culbuter, RÉGNIER, SAT. X. || Fig. Tomber du pouvoir ou de la richesse. Il faut relever d'anciennes familles qui relèveront la monarchie si elle culbute en Espagne, P. L. COUR. II, 267. Qu'un ministre culbute, il doit tout, à l'en croire, emporter dans sa chute, C. DELAV. *la Popularité*, IV, 3. La Touane et Sauvion, trésoriers de l'extraordinaire des guerres, culbutèrent et firent banqueroute, ST-SIM. 92, 215. || 3^e Se culbuter, v. réfl. Faire la culbute. Et les petits en même temps, Voletants, se culbutants, LA FONT. *Fabl.* IV, 22. (La Fontaine a écrit ici *culebuter*, comme il écrivait *culbute*; voy. CULBUTE.)

— HIST. XVI^e s. Les forts chevaux qui de peur tressbuscherent, Culebutans tous ensemble, arrachèrent Leurs cols du joug, MAROT, IV, 72. Et d'où vient que l'yrrognerie, la morsure du chien enragé, une fievre ardente, un coup en la teste, une fumée montant de l'estomach, et autres accidens, feront culbuter et renverseront entièrement le jugement.... CHARON, *Sagesse*, I, 14.

— ÉTYM. *Cul*, et *buter* ou *bouter*, mots qui d'ailleurs sont étymologiquement identiques.

† CULBUTEUR (kul-bu-teur), *s. m.* Terme de physique. Petite figure représentant grossièrement un homme, et qui descend toute seule les degrés d'une sorte d'escalier, en faisant sur elle-même une culbute à chaque marche, par le seul déplacement de son centre de gravité.

— ÉTYM. *Culbuter*.

CULBUTIS (kul-bu-ti), *s. m.* || 1^e Amas confus de choses culbutées, en désordre. || Scarron écrit *culebutis*: Ça, mettons la main à la plume, Et du rude culebutis De ces grands hommes mal bâties Faisons une gaie peinture, *Gigantom.* ch. v. || 2^e Action de culbuter, culbute. Hélas! si contre quelque butte Il eût fait une culebute, Par cet heureux culebutis Nous eussions été garantis, SCARRON, *Virg. trav.* II.

— ÉTYM. *Culbuter*.

CUL-DE-FOUR (ku-de-four), *s. m.* Voy. FOUR.

CUL-DE-JATTE (ku-de-ja-ti), *s. m.* Voy. CUL.

CUL-DE-LAMPE (ku-de-lan-pi), *s. m.* Voy. CUL.

CUL-DE-POT ou **CUL DE POT** (ku-de-po). Voy. CUL.

CUL-DE-POULE (ku-de-poule), *s. m.* Voy. CUL.

CUL-DE-SAC (ku-de-sak), *s. m.* Voy. CUL.

CULÉE (ku-lée), *s. f.* || 1^e Terme d'architecture. Massif de maçonnerie qui soutient, dans leur poussée, les voûtes des dernières arches d'un pont. || Culée d'arc-boutant, pilier qui soutient les retombées d'un arc-boutant d'église. || Terme de ponts et chaussées. Rang de pieux pour soutenir les terres. || 2^e La culée du cuir est la partie la plus proche de la queue de l'animal. || 3^e Terme de marine. Action de culer, chemin fait par l'arrière; coup que la quille d'un vaisseau donne quelquefois contre le fond. Schouten, en parlant d'un tremblement de terre qui se fit aux îles Moluques, dit que les montagnes furent ébranlées, et que les vaisseaux qui étaient à l'ancre sur trente ou quarante brasses, se tourmentèrent comme s'ils se fussent donné des culées sur le rivage, BUFFON, *Théorie de la terre*, art. XVI. || 4^e Terme d'eaux et forêts. Souche.

— ÉTYM. *Culer*.

† CULEMENT (ku-le-man), *s. m.* Terme de marine. Action d'un navire qui cule.

— ÉTYM. *Culer*.

CULER (ku-lé), *v. n.* || 1^e Terme de marine. Aller en arrière. Mettre ou brasser les voiles à culer. Le navire est masqué par une épouvantable rafale et forcé de culer entre une mer horrible, *Presse scientifique*, t. II, p. 447. || Le vent cule, il souffle d'une direction plus d'arrière qu'auparavant. || 2^e Fig. Reculer en parlant des personnes et des animaux. || On dit aussi la charrette cula.

— HIST. xv^e s. Et s'estant culé dedans ledit ruisseau, le renart entroit petit à petit pour faire fuir toutes les puces du corps en sa teste, PALISSY, 87.

— ÉTYM. *Cul*; saintong. *chuler*.

† CULERON (ku-le-ron), *s. m.* Terme de manège. Partie de la croupière qui porte la queue du cheval.

— HIST. xv^e s. Culeron, OUDIN, *Dict.*

— ÉTYM. *Cul*.

† CULETIN (ku-le-tin), *s. m.* Terme de pêche. Voile que les pêcheurs de morue mettent pour hâter la dérive d'un vaisseau qui va côté en travers.

† CULETON (ku-le-ton), *s. m.* Terme de forges. Partie opposée à la tête des soufflets.

† CULICIDE (kul-li-si-d'), *s. m.* Terme de zoologie. Nom d'une famille d'insectes ayant pour type le genre cousin.

— ÉTYM. Lat. *culex*, cousin.

† CULICIFORME (kul-li-si-for-m'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui ressemble à un cousin.

— ÉTYM. Lat. *culex*, cousin, et *vorare*, manger.

CULIER (kul-lié), *adj. m.* Usité seulement dans cette locution : boyau culier, le rectum.

— HIST. xv^e s. On en a de vache et brebis, De bœufs, de pourceaux, de moutons, Boyaulx culliers, pance et le pis, Teste de veau.... EUST. DESCH. *Poésies mss.* f° 346, dans LACURNE. || xvi^e s. Un d'entre eux print un morceau de gros boyau culier [dans un plat de tripes], PARÉ, *Introd.* 2.

— ÉTYM. *Cul*.

CULIÈRE (kul-lié-r'), *s. f.* || 1^e Sangle de cuir au derrière d'un cheval pour maintenir le harnais. || 2^e Terme d'architecture. Pierre creuse qui reçoit la chute des eaux d'un tuyau de descente.

— HIST. XIII^e s. Il trouva un Turc qui estoit monté sur le cheval Monseigneur Gauchier de Chasteillon, et estoit la culiere toute sanglante du cheval, JOINV. 251.

— ÉTYM. *Cul*.

CULINAIRE (ku-li-nè-r'), *adj.* Qui se rapporte à la cuisine. Préparation culinaire. L'art culinaire, l'art de préparer les aliments.

— HIST. xvi^e s. Culinaire, COTGRAVE.

— ÉTYM. Lat. *culinarius*, de *culina*, cuisine.

† CULINAIREMENT (ku-li-nè-re-man), *adv.* À la façon d'un cuisinier, selon l'art culinaire. Culinairerement parlant.

— ÉTYM. *Culinaire*, et le suffixe *ment*.

† CULIT-API (ku-li-ta-pi), *s. m.* Arbre dont l'écorce est aromatique et sert de parfum (rubiacées).

CULLAGE (ku-la-j'), *s. m.* Terme de féodalité. Droit prétendu par les seigneurs sur les nouvelles mariées la première nuit de leurs noces, et qui se rachetait moyennant argent. || Se disait aussi d'une espèce de pourboire que le nouveau marié, en certaines contrées, payait à ses compagnons la première nuit de ses noces. || On trouve aussi l'orthographe *culage*.

— HIST. xv^e s. Item a le dit seigneur au lieu de St Martin droit de cullage quant on se marie, du CANGE, *collecta*. || XVI^e s. Les quelz compagnons envoyeroient ou dit hostel où se faisoient des nopces pour demander à l'espousé son culage, ainsi qu'il ont accoustumé de faire ou dit lieu [St-Leu] en Rethelos, ID. *culagium*.

— ÉTYM. *Cul*.

† CULLETER (ku-le-té), *v. a.* Avoir le cul sur quelque chose, sur une selle, un siège. || Terme vieilli.

— HIST. xv^e s. Ce bon chevalier, qui tout le jour avoit culleté sa selle tant à la queste des lievres comme pour querir logis, LOUIS XI, *Nouv. LXXXI*.

— ÉTYM. *Cul*.

† CULMIFÈRE (kul-mi-fè-r'), *adj.* Terme de botanique. Qui porte un chaume, comme le blé, le seigle.

— ÉTYM. Lat. *culmus*, chaume, et *fer*, qui porte.

† CULMINANCE (kul-mi-nan-s'), *s. f.* Terme de géologie. Nom donné aux points les plus élevés d'un terrain, d'une chaîne Le piton du Trenze, pyramide haute, rudement sculptée, n'est, malgré son aspect ardu, que l'extrémité d'une arête détachée des culminances granitiques du Bois-des-Armes, FOURNET, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LI, p. 444.

— ÉTYM. *Culminant*.

CULMINANT, ANTE (kul-mi-nan, nan-ti'), *adj.* Terme d'astronomie. Qui culmine. || Point culminant, point du ciel où un astre atteint sa plus grande hauteur sur l'horizon. || Par extension. Le mont Blanc est le point culminant des Alpes. || Fig. Le plus haut degré. Le point culminant de sa fortune.

— ÉTYM. *Culminer*.

CULMINATION (kul-mi-na-sion), *s. f.* Terme d'astronomie. La plus grande élévation qu'un astre atteigne au-dessus de l'horizon; le moment de cette plus grande élévation. La longitude de Batna a été provisoirement déduite de la carte de la province de Constantine et de l'observation de quelques culminations lunaires combinées avec les observations correspondantes de Greenwich, *Comptes rendus*, Acad. des sciences, t. LI, p. 991.

— ÉTYM. *Culminer*.

CULMINER (kul-mi-né), *v. n.* Terme d'astronomie. Atteindre son point culminant en parlant d'un astre. L'astre culmine quand il passe au méridien. La médaille représente un combat, avec un soleil qui culmine sur la tête des combattants, VOLT. *Siecle de Louis XIV*, 9.

— ÉTYM. Lat. *culminare*, de *culmen*, sommet (voy. COMBLE 3).

CULOT (kul-lo; le t ne se lie pas dans le parler ordinaire), *s. m.* || 1^e Terme enfantin. Petit cul. Si tu n'es pas sage, je te donnerai sur ton culot. || 2^e La partie la plus basse d'une lampe d'église. || La partie la plus basse d'un bénitier de chambre. || 3^e Terme de fondeur. Lingot qui reste au fond du creuset après la fonte. || Masse métallique qui se trouve au fond du creuset, après une fonte en petit qu'on a exécutée dans un laboratoire. || Plateau de terre cuite sur lequel on pose le creuset dans le fourneau pour le garantir de l'action vive du feu. || 4^e Résidu noirâtre qui s'amasse au fond d'une pipe. || 5^e Terme d'architecture. Ornement de sculpture et d'architecture approchant de la forme d'une tige d'où naissent des fleurs, des feuillages. || 6^e Terme de métier. Escabelle sur laquelle le miroiter pose la sébile au vif-argent. || Terme de chandelier. Culot du moule. espèce de petit entonnoir mobile fait de fer-blanc ou d'étain. || 7^e Terme de marine. Fond d'une gargousse. || Terme d'artillerie. La partie d'une bombe diamétralement opposée à la fusée et où le métal a le plus d'épaisseur. || Terme d'artificier.

Base de la fusée sur laquelle on appuie la cartouche pour la charger. || 8^e Nom vulgaire du dernier éclos d'une couvée. || Nom vulgaire du dernier expulsé des foetus chez les mammifères qui font plusieurs petits, comme les chiennes, les lapines, les truies, etc. lequel, occupant le fond de la corne utérine, est généralement plus petit et moins vigoureux que les autres. || Populairement, le dernier né des enfants dans une famille. || Fig. Le culot d'une compagnie, le dernier reçu dans une compagnie. || 9^e S. m. pl. Terme de géognosie. Dykes terminés en cônes ou en dômes.

— HIST. xvi^e s. Avec des marchands estrangers pour fournir quantité de cuivres, rosette, potin, culot, hallebardes, estain, mitraille et autres metaux, SULLY, *Mém. t. IV*, p. 78, dans LACURNE. Qui ne chassie culot, ne chaste culasse, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Cul*; wallon, *coullo*, *houlo*.

† CULOTTAGE (ku-lo-ta-j'), *s. m.* Action de culotter. || Action de noircir, en fumant, le bas du fourneau d'une pipe.

— ÉTYM. *Culotter*.

CULOTTE (ku-lo-t'), *s. f.* || 1^e Vêtement d'homme, qui couvre depuis la ceinture jusqu'au bas des jambes. || Culotte courte, et, par abréviation, culotte, vêtement qui couvre depuis la ceinture jusqu'au dessous des genoux. Culotte à boucles. Je ne lui ai point fait de visite [à M. de Gérando], parce qu'il m'eût fallu pour cela une culotte et un chapeau d'une certaine façon, P. L. COUR. *Lett. II, 9.* || Culotte de peau, culotte faite en peau qui a été autrefois à l'usage des militaires; et, figurément et familièrement, un militaire qui n'a rien d'élevé au-dessus de sa profession. Ce n'est qu'une culotte de peau. Une vieille culotte de peau. || Fig. Dans cette maison c'est la femme qui porte la culotte, elle est plus matelassée que son mari. || On dit aussi une paire de culottes, ou, simplement, des culottes. Apportez-moi mes culottes. Les culottes du médecin ne tomberaient pas d'elles-mêmes le soir, entraînées par le poids de l'argent.... DIDER. *Lett.* || 2^e Terme de boucherie. Partie de la cuisse du bœuf qui comprend l'échine depuis le dessus de la queue jusqu'au filet et à peu près, en allant en pointe vers le pis, entre la tranche grasse et la bavette. || Terme de cuisine. Culotte de pigeon, la partie de derrière d'un pigeon. || 3^e La culotte d'un pistolet, le morceau de métal rond et creux qu'on attache au bout de la poignée d'un pistolet. || 4^e tuyau de plomb, de fonte, de tôle ou de terre cuite, ayant deux branches et destiné à réunir deux suites de tuyaux ou embranchements. || 5^e Culotte de Suisse, nom de certains verres à pinte dont on se servait pour boire, ainsi nommés parce qu'ils étaient rayés comme la culotte que portaient alors les Suisses. || 6^e Culotte de Suisse, coquille univalve. || Culotte de velours, variété de coq. || Culotte de chien, espèce d'oranger. || Culotte de Suisse, variété de poire de la forme de la poire d'Angleterre, mais rayée de bandes vertes et jaunes qui alternent. || Culotte se dit, dans les grandes feuilles de l'anémone, de la moitié qui est la plus proche de la queue. || 7^e Partie d'une pipe noircie par le tabac. || 8^e Terme de marine. Culotte ou paire de culottes, sorte d'étendard. || Tailler des culottes à un navire, le forcer à mettre toutes ses voiles dehors pour la fuite. || 9^e Dans un langage très-familier, au domino et à quelques autres jeux, perte de toutes les parties que l'on joue. Quelle culotte! Donner une culotte. || C'est aussi, au domino, la perte d'un seul coup, quand cette perte est d'un nombre de points élevés. On dit aussi qu'un domino est culotte quand il n'y en a pas d'autre semblable dans les dés pris. Ainsi le joueur qui pose le double six n'ayant pas d'autre six pose un dé culotte. || 10^e Dans un langage très-trivial, sedonner, prendre une culotte, s'enivrer.

— REM. On emploie souvent culotte pour pantalon; il y a cependant une différence entre ces deux parties de l'habillement: la culotte se dit de tout le vêtement inférieur, allant jusqu'au bas de la jambe, mais plus souvent s'arrêtant au genou; le pantalon ne se dit que du vêtement qui descend jusque sur le cou de pied.

— ÉTYM. *Cul* ou *culot*; saintong. *chulotte*.

CULOTTÉ, ÉE (ku-lo-té, tée), *part. passé*. Cet homme est mal culotté. Votre Majesté Est mal culottée, *Chanson du roi Dagobert*. || Pipe culottée. || On dit que les pieds de certains oiseaux sont culottés, lorsque les plumes des cuisses sont allongées et pendantes.

CULOTTER (ku-lo-té), *v. a.* || 1^e Mettre, attacher la culotte à quelqu'un. Culotter un enfant. || Absolument. Ce tailleur culotte bien, il fait des culottes

qui vont bien. || 2^e Populairement, culotter une pipe, lui donner, à force de fumer dedans, un certain enduit noir dans le bas du fourneau qui rend l'usage de cette pipe beaucoup plus agréable. Elle [Malvina] fumait des panatellas et culottait des pipes avec un bonheur particulier, REYBAUD, *Jérôme Paturot*, I, 14. Maintenant, guerrier, ajouta Malvina, acceptez cette pipe, et culottez-la en mon honneur, ID. ib. || 3^e Se culotter, v. refl. Mettre sa culotte. Cet enfant ne peut encore se culotter. || Devenir culotté. Cette pipe commence à se culotter.

— ÉTYM. *Culotte*.

+ CULOTTEUR (ku-lo-teur), s. m. Celui qui culotte des pipes.

— ÉTYM. *Culotter*.

CULOTTIER (ku-lo-tié; l'r ne se lie jamais), s. m. Celui qui fait et qui vend des culottes de peau, des gants, des guêtres de cuir, etc. || Adjectivement. Marchand culottier.

— ÉTYM. *Culotte*.

+ CULOTTIÈRE (ku-lo-tièr'), s. f. Ouvrière qui fait des culottes, des pantalons. || Adj. Marchande culottière.

— ÉTYM. *Culotte*.

+ CULOTTIN (ku-lo-tin), s. m. Anciennement, espèce de culotte fort étroite. || Fig. Enfant nouvellement culotté.

— ÉTYM. *Culotte*.

CULPABILITÉ (kul-pa-bi-lité), s. f. Etat de celui qui est coupable, ou de ce qui est coupable. La culpabilité de l'accusé n'est pas douteuse. La culpabilité d'une action.

— REM. Ce mot ne se trouve ni dans Richelet, ni dans Furetière, ni dans les anciennes éditions de l'Académie.

— ÉTYM. Lat. *culpabilis*, coupable (voy. ce mot).

+ CUL-ROUSSELET (ku-rou-se-lè), s. m. Un des noms vulgaires de la sylvie rouge-queue (oiseaux insectivores), appelée aussi rossignol de muraille, LE GOARANT.

— ÉTYM. *Cul*, et *rousset*, diminutif de *roux*.

+ CUL-ROUSSET (ku-rou-sè), s. m. Nom sous lequel Buffon a décrit l'*embérize des prairies* (oiseaux granivores), nommée par d'autres bruand du Canada. || Un des noms vulgaires de la sylvie suédoise (granivore) dite aussi gorge-bleue, ou fauvette gorge-bleue de certains auteurs, LÉGOARANT. || Au plur. Des culs-roussets.

— ÉTYM. *Cul*, et *rousset*, diminutif de *roux*.

CULTE (kul-t'), s. m. || 1^e Honneur qu'on rend à la divinité. Le culte du vrai Dieu. Le culte divin. Les théologiens distinguent trois sortes de culte : celui de la latrie qui n'appartient qu'au souverain être; celui de dulie, qui se rend aux saints; et celui d'hypotholie qu'on doit à la sainte Vierge. La réponse des Juifs était aisée : Les illusions des magiciens n'ont jamais un effet durable, ni ne tendent à établir, comme a fait Moïse, le culte du Dieu véritable et la sainteté de vie, BOSS. *Hist.* II, 42. Quel est cet aveuglement dans une âme chrétienne, et qui le pourrait comprendre, d'être incapable de manquer aux hommes et de ne craindre pas de manquer à Dieu; comme si le culte de Dieu ne tenait aucun rang parmi les devoirs, ID. *Anne de Gonz.* || 2^e Dans les religions polythéistiques, honneurs qu'on rend aux dieux. Le culte des idoles, des faux dieux. Les Chinois rendent à leurs ancêtres une espèce de culte. Qui oserait raconter les cérémonies des dieux immortels et leurs mystères impurs? Leurs amours, leurs cruautés, leurs jalousies et tous leurs autres excès étaient le sujet de leurs fêtes, de leurs sacrifices, des hymnes qu'on leur chantait, et des peintures que l'on consacrait dans leurs temples; ainsi le crime était adoré et reconnu nécessaire au culte des dieux, BOSS. *Hist.* II, 5. Platon, qui voyait la Grèce et tous les pays du monde remplis d'un culte insensé et scandaleux, ne laisse pas de poser comme un fondement de sa république, qu'il ne faut jamais rien changer dans la religion qu'on trouve établie et que c'est avoir perdu le sens que d'y penser, ID. ib. Ces enseignes étaient aux soldats un objet de culte, ID. ib. II, 9. Il se mêlait de la politique dans les honneurs qu'ils [les païens] rendaient à Jésus-Christ : ils prétendaient qu'à la fin les religions s'uniraient et que les dieux de toutes les sectes deviendraient communs; les chrétiens ne connaissaient pas ce culte mêlé et ne méprisèrent pas moins les condescendances que les rigueurs de la politique romaine, ID. *Hist.* II, 42. Ne descendez-vous pas de ces fameux lévites Qui, lorsqu'au dieu du Nil le volage Israël Rendit dans le désert un culte criminel.... RAC. *Ath.* IV, 3. || Fig. Se vouer au culte des muses, s'adonner à la poésie, aux arts libéraux. || 3^e Religion considérée dans ses

manifestations extérieures. Interdire, abolir, rétablir un culte. La liberté des cultes. Après avoir marqué que les Romains avaient honoré les dieux sans statues pendant plus de 470 ans, VARRON ajoute que, si l'on avait conservé cette coutume, le culte des dieux en serait plus pur et plus saint, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. II, p. 442, dans POUGENS. Moins un culte est raisonnable, plus on cherche à l'établir par la force, J. J. ROUSS. *Lettre à l'Arch. de Paris*. Ne confondons point le cérémonial de la religion; le culte que Dieu demande est celui du cœur, et celui-là, quand il est sincère, est toujours uniforme, ID. *Em.* IV. Je lui dirai le culte où mon cœur est lié, VOLT. *Zaire*, v, 3. Pour un de ces tyrans que notre culte abhorre, ID. *Tancr.* II, 6. || Le culte extérieur, les cérémonies qui se pratiquent au dehors des temples. La religion des Natchez se bornait à l'adoration du soleil; mais cette croyance était accompagnée de beaucoup de culte, et, par conséquent, suivie de mauvais effets, RAYNAL, *Hist. phil.* XVI, 7. || Le culte domestique, les prières, les lectures pieuses, etc. qui se font en commun dans la famille. || 4^e Par extension, vénération profonde. Ils rendaient à sa mémoire une sorte de culte. Impatient des cultes qu'on rend à la fortune d'un ministre, HAMILT. *Gramm.* 5. Fagon aimait en tout la médecine jusqu'au culte, ST-SIM. II, 158. Oui, j'eus pour Scipion Ce culte qu'il est doux d'accorder au génie, M. J. CHÉN. *Gracques*, II, 3. Eh! qui pourrait compter tous les cultes divers Qui font de l'intérêt le dieu de l'univers? DELILLE, *Imag.* VIII.

— REM. Vaugelas observe que *culte* est fort nouveau dans la langue; que Coeffeteau n'en a jamais usé, le rejetant à cause de sa rudesse et de la mauvaise équivoque, et que plusieurs personnes de la cour, hommes et femmes, le condamnent et ne le peuvent souffrir; mais pourtant qu'il est employé par les meilleurs écrivains, Bossuet, Bourdaloue, Fléchier, etc. *Culte* a heureusement triomphé de tous ces obstacles.

— ÉTYM. Lat. *cultus*, de *cultum*, supin de *colere*, cultiver.

+ CULTELLAIRE (kul-tèl-lè-r'), adj. Terme didactique. Qui a la forme d'un couteau. Cautèle cultellaire.

— HIST. XVI^e s. Des quels cauterelles aucuns sont cultellaires, les autres ponctuels, les autres olivaires, PARÉ, XVI, 33.

— ÉTYM. Lat. *cultellus*, couteau.

+ CULTELLATION (kul-tèl-la-sion), s. f. Terme d'arpentage. Quand le terrain à mesurer a une déclivité très-sensible, on est obligé d'effectuer le chaînage en descendant, et le porte-chaine tient la poignée de la chaîne à une certaine hauteur au-dessus du sol, pour qu'elle soit au même niveau que l'autre poignée. Se retournant alors vers le porte-chaine pour juger de la hauteur à laquelle il doit tenir sa poignée, il met en contact avec celle-ci extérieurement la fiche plombée et la laisse tomber verticalement, en ayant soin de ne faire aucun mouvement qui puisse donner à cette fiche une impulsion oblique. Elle s'implante dans le sol par la pointe, marquant ainsi le pied de la verticale. Le porte-chaine l'enlève et la remplace par une fiche ordinaire, que le chaîneur lève ensuite après que la fiche suivante a été plantée. Cette manière de déterminer le pied de la verticale qui correspond à la poignée de la chaîne élevée au-dessus du sol constitue ce que l'on appelle la *cultellation*. Dans l'origine, on se servait, au lieu de la fiche plombée, d'un couteau qu'on tenait suspendu la pointe en bas et qu'on laissait tomber; en s'implantant dans le sol il marquait le pied de la verticale, BRETON DE CHAMP.

— ÉTYM. Lat. *cultellus*, à cause du couteau, *cultellus*, qui était employé à cette opération.

+ CULTISME (kul-ti-sm'), s. m. Système de recherche et d'affection qui prévalut pendant quelque temps dans la littérature espagnole, et l'école du poète Gongora.

— ÉTYM. Espagn. *culto*, poli, recherché, et la terminaison *isme* qui signifie l'étude spéciale et exclusive d'une chose.

CULTIVABLE (kul-ti-va-bl'), adj. Susceptible de culture. Un sol cultivable. Les pays les plus aisément cultivables sont nécessairement les premiers peuplés et les premiers florissants, VOLT. *Mœurs, introd. Syrie*.

— ÉTYM. *Cultiver*.

CULTIVATEUR, TRICE (kul-ti-va-teur, tri-s'), s. m. et f. || 1^e Celui qui cultive la terre ou un certain produit de la terre. Un riche cultivateur. Un cultivateur de lin, de trèfle. L'agriculture ne peut se perfectionner que lorsque des propriétaires riches, devenus cultivateurs, s'occupent des pro-

grès de l'art par curiosité, par intérêt, par ce sentiment naturel qui attache l'homme à l'objet de ses travaux, CONDORCET, *Duhamel*. Sages cultivateurs, dans vos humbles asiles Vos hivers sont remplis, vos loisirs sont utiles, ST-LAMBERT, *Saisons, hiver*. Un sage cultivateur doit dépenser ses moments avec la même économie que ses revenus, BARTHÉL. *Anach.* ch. 59. Nouveau cultivateur, armé d'un aiguillon, L'Amour guide le soc et trace le sillonn; Il presse sous le joug les taureaux qu'il enchaîne; Son bras porte le grain qu'il sème dans la plaine, A. CHÉN. p. 74. || Dans certaines provinces, celui qui est à la tête d'une exploitation agricole. || *Au féminin*, cultivateuse. Dans un village habite une demoiselle L... cultivateuse, âgée de 74 ans, *Journ. des Débats*, 2 déc. 1860. || Adj. Les peuples cultivateurs. Le premier fondement d'une société cultivatrice ou commerçante est la propriété, RAYNAL, *Hist. phil.* XVIII, 35. Le fer cultivateur et le bronze qui tonne, DELILLE, *Trois règnes*, v. || 2^e S. m. Cultivateur, charre légère, remplaçant la houe dans les binages, employé conséquemment dans la culture des plantes en lignes, et caractérisé par l'existence du versoir. || Nom donné aussi, dans la pratique, aux binoirs, aux buttoirs, aux houes à cheval, aux ratissoirs, aux scarificateurs, aux extirpateurs, qui remplacent dans quelques circonstances le cultivateur proprement dit.

— REM. *Cultivateur* n'est, dans le Dictionnaire de l'Académie, qu'à partir de l'édition de 1762. Mais c'était un mot tombé en désuétude; car il est dans les plus anciens textes de la langue.

— HIST. XI^e s. À tei dunrai la terre de Chanaan; cum il esteient de petit nombre, e très poi [peù] li cultivateur de li [elle], *Liber psalm.* f° 155. E Jacob cultivateur fud en la terre de Cham, ib. p. 156. || XIX^e s. Aus cultivateurs et laboureurs de terre. — Les cultivateurs des terres et les pasteurs, ORESME, *Thèse de MEUNIER*. || XVI^e s. Cultivateur de paix [celui qui aime la paix], JUVEN. DES URSINS, *Hist. de Charles VI*, p. 290, dans LACURNE. || XVI^e s. Au moyen de l'industrie et diligence des cultivateurs d'icelle [langue française], DUBELL. I, 6, verso.

— ÉTYM. *Cultiver*; provenç. *cultivaire*, *cultivador*; espagn. *cultivador*; ital. *cultivatore*. Le provençal *cultivaire* et le vieux français *cultivere* sont le nominatif singulier: le provençal *cultivador* et le vieux français *cultivedur* sont le régime singulier; au pluriel, le nominatif est *cultivedur*, et le régime *cultivedurs*. *Cultivedur* ou *cultivedor* s'est changé en *cultiveur*; et *cultivateur* est plus récent et tiré directement de *cultiver*; *cultiveur* était plus court et plus logique.

+ CULTIVATION (kul-ti-va-sion), s. f. Travail nécessaire pour mettre la terre en culture. On juge avec raison que, lorsqu'une nation n'est recherchée ni dans sa nourriture, ni dans son habillement, ni dans son logement, il suffit, pour la faire subsister dans l'abondance et dans l'aisance, d'employer le quart des citoyens aux travaux journaliers de la culture et des arts grossiers, CONDILLAC, *Comm. goûts*, part. I, ch. 26. Loin d'attaquer la culture des colonies par des impôts, on devrait l'encourager par des libéralités, RAYNAL, *Hist. phil.* XIII, 51. Celui qui, comme Penn, ordonnerait la culture de sa colonie, et lui défendrait la guerre, celui-là, sans doute, serait un dieu sur la terre, ID. ib. XIX, 9, — HIST. XVI^e s. *Cultivation*, COTgrave.

— ÉTYM. *Cultiver*. CULTIVÉ, ÈE (kul-ti-vé, vée), part. passé. || 1^e Mis en culture. Un terrain bien cultivé. Les pays ne sont pas cultivés en raison de leur fertilité, mais en raison de leur liberté, MONTESQ. *Esp.* XVIII, 3. Tout terrain qui n'est pas cultivé appartient également à tous les hommes, CONDILLAC, *Hist. anc. Lois*, ch. 15. Qu'elle est belle cette nature cultivée! que par les soins de l'homme elle est brillante et pompeusement parée! BUFF. *Morceaux choisis*, p. 21. || 2^e Fig. Les bons sentiments cultivés dans cet enfant par sa mère. Les lettres et les sciences cultivées dans nos pays. Pour de l'esprit, elle n'en manque pas; elle l'a même assez cultivé, LESAGE, *Gil Blas*, IV, 6. Il étudia la langue anglaise, presque inconnue en France à l'époque où il aurait pu l'apprendre, mais devenu pendant son ministère la langue étrangère la plus cultivée, CONDORCET, *Maurepas*. || Un esprit cultivé, un homme instruit, orné de connaissances agréables. Un bon esprit cultivé est, pour ainsi dire, composé de tous les esprits des siècles précédents, FONTEN. *Digr. anc. et mod. Œuvres*, t. IV, p. 191, dans POUGENS. Si ce siècle n'est pas celui des grands talents, il est celui des esprits cultivés, VOLT. *Lett. Mme du Deffant*, 24 sept. 1766. Il n'y a rien de suivi dans les conseils

de ces nations sauvages et mal cultivées, boss. *Hist.* III, 3. || 3^e Entretenu, conservé. D'honorables amitiés cultivées avec un soin digne de louange.

† CULTIVEMENT (kul-ti-ve-man), s. m. L'action de cultiver. Le cultivement des terres.

— HIST. XIV^e s. Toutes choses appartenantes au cultivement [culte] des démons, ORESME, *Éth.* 414. Je regarderai l'onneur et le cultivement de Dieu et des églises, *Chr. de St-Denis*, t. I, f° 180, dans LACURNE. || XV^e s. Une autre porcion de peuple fu par lui commise au labour et coultivement des terres, CHRIST. DE PISAN, *Charles V*, II, 2. || XVI^e s. On laisse les pauvres ignares pour le cultivement de la terre, PALISSY, 47.

— ÉTYM. *Cultiver*; provenç. *cultivament*; ital. *coltivamento*.

CULTIVER (kul-ti-vé), v. a. || 1^e Travailler la terre pour lui faire produire les végétaux utiles aux besoins de l'homme et des animaux domestiques. Cultiver un jardin. Il cultive son champ de ses propres mains, FÉN. *Tél.* VI. Un des premiers soins du prince était de faire fleurir l'agriculture; et les satrapes dont le gouvernement était le mieux cultivé avaient la plus grande part aux grâces, BOSS. *Hist.* III, 5. || Se livrer, s'adonner à la culture de certaines plantes. Cultiver la vigne. Je ne veux, je n'attends rien de vous, et je mourrai en cultivant ma vigne, MARMONT. *Contes moraux*, *Lauré*. Je confie à vos soins Les plantes que par choix cultivait ma tendresse, C. DELAVIGNE, *Paria*, III, 4. || 2^e Fig. Cultiver la poésie, la musique. M. Lieutaud [médecin à la cour] donnait à l'étude tout le temps que ses devoirs lui laissaient; il cultiva les sciences dans son nouveau séjour comme il les avait cultivées dans sa patrie; il demeurait à Versailles, mais il ne vivait pas à la cour, CONDORCET, *Lieutaud*. Il apprit à cultiver les vertus, FÉN. *Tél.* XXI. L'histoire naturelle peut passer aujourd'hui, par la manière dont elle est traitée, pour la plus intéressante de toutes les sciences que les hommes cultivent, et celle qui vous ramène le plus naturellement de l'admiration des ouvrages à l'amour de l'ouvrier, J. J. ROUSS. *Projet d'éducation*. Combien de citoyens aujourd'hui prévenus Pour ces arts séduisants que l'Arabe cultive! VOLT. *Tancr.* I, 4. Nos modestes aïeux Parlaient moins de vertus et les cultivaient mieux, GILBERT, XVIII^e siècle. || 3^e Former, développer. Cultiver sa mémoire. Les Grecs, naturellement pleins d'esprit et de courage, avaient été cultivés de bonne heure par des rois et des colonies venues d'Egypte, BOSS. *Hist.* III, 5. Leur esprit était vif et ferme; mais ils prenaient peu de soin de le cultiver, mettant leur confiance dans leurs corps robustes et leurs bras nerveux, ID. *ib.* III, 3. Dans les douceurs qu'il goûtait avec ses enfants, il ne cessait de leur inspirer les sentiments de la véritable vertu; et ce jeune prince, son petit-fils, se sentira éternellement d'avoir été cultivé par de telles mains, ID. *Louis de Bourbon*. Il est temps de montrer cette ardeur et ce zèle Qu'au fond de votre cœur mes soins ont cultivé, RAC. *Ath.* IV, 2. Vous cultivez déjà leur haine et leur fureur, ID. *Athal.* II, 7. Soumise à mon époux et cachant mes ennuis, De son fatal hymen je cultivais les fruits, ID. *Phèd.* I, 3. Ce malheureux Brutus Dont Caton cultivait les farouches vertus, VOLT. *M. de Cés.* I, 4. Ces semences de haine Que mes soins en secret cultivaient avec peine, ID. *Sémir.* II, 4. J'avais cultivé quelques talents agréables, J. J. ROUSS. *Hél.* I, 4. Avec quelle tendresse Ce père infortuné cultiva ma jeunesse, DUCIS, *Hamlet*, II, 5. Et ceux qui, de nos arts utiles inventeurs, Ont défriché la vie et cultivé les mœurs, DELILLE, *Énéide*, VI, 893. || Faire prospérer. De ton trône agrandi portant seul tout le faix, Tu cultives les arts, tu répands les biensfaits, BOIL. *Ep.* VIII. || 4^e Entretenir des relations amicales et bienveillantes avec quelqu'un. J'ai toujours eu beaucoup d'attaché à le cultiver [Ménage], et je n'ai jamais voulu manquer de reconnaissance à tous les bons offices qu'il m'a rendus, SEGRAIS, *Mémoires*, t. II, p. 109. Vous devez cultiver avec soin Mgr Giori, BOSS. *Lett. quiét.* 258. Il est doux de voir ses amis par goût et par estime; il est pénible de les cultiver par intérêt, LA BRUY. IV. Les respecter, les cultiver, leur plaire, MASS. *Car. Mélange*. Ces soins et ces empressements à cultiver l'estime des hommes, ID. *Car. Tiédeur*. 2. On ouvre sa maison à des serviteurs de Dieu, on cultive leur amitié; on conserve avec eux des liaisons d'estime et de confiance, ID. *ib.* *Véritable culte*. Vous n'en cultivez pas moins des liaisons fatales à votre innocence, ID. *ib.* *Rech.* Est-ce la prudence chrétienne qui cultive les grands pour en faire les protecteurs de la vérité? ID. *Confér.* 4, *Cond. des clercs dans le monde*. || C'est un homme qu'il faut cultiver, c'est une con-

naissance à cultiver, c'est un homme dont il faut entretenir la bienveillance. || 5^e Se cultiver, v. refl. Être cultivé. Ces terres se cultivent facilement. || Fig. Le plaisir de la société entre amis se cultive par une ressemblance de goût sur ce qui regarde les mœurs, et par quelque différence d'opinions sur les sciences, LA BRUY. V. L'amitié qui se cultive aux dépens du devoir, n'a plus de charmes, J. J. ROUSS. *Lettre à M. Moulton*, t. V, p. 172, dans POUGENS.

— HIST. XI^e s. Cil qui custivent la terre, *L. de Guili*, 33. || XIX^e s. Sunt lur ententes totes mises à la terre de lung gastic, Povre, deserte et enermie, Cum coitivée fuit à dreit, BENOIT, *Chron.* V, 7058. Elle [la terre] ert maleite soz ta main, Tu la cotiveras en vain, ADAM, *Mystère*, p. 35. || XIII^e s. Se la terre n'est bien semée Et cultivée et gaegniée, El ne vaut guere, *Choses qui faillent en ménage*. || XIV^e s. Les champs qui n'avoient pas este coutivez, BERCHEURE, f° 39, verso. || XV^e s. Belle sœur, cy garde prenon; Quand elle [la vigne] est fouie et fuenbrée [fumée] Et tailliée et bien cultivée.... MIR. *de Ste Genev.* || XVI^e s. Terre portoit les fructs tost et à poinct Sans cultiver, MAROT, IV, 47. Pour la couple de ceux qui l'ont eue en garde [nostre langue] et ne l'ont cultivée à suffisance, DUBELL. I, 5, verso. Il destourna le peuple au labourage, à fin que, cultivant la terre, il se cultivast et s'addoucist aussi soy mesme, AMYOT, *Numa*, 28. Laissant durant ce temps là les terres en repos, en les cultivant toutesfois; à ce que les herbes y croissans, n'en succent la substance, O. DE SERRES, 90.

— ÉTYM. Saintong. *coutiver*; provenç. *cultivar*, *cotivar*; ital. *coltivare*; d'un adjectif *cultif* qu'on peut supposer dérivé de *cultus*, participe passé de *colere*.

† CULTORISTE (kul-to-ri-st'), s. m. Nom de poètes espagnols de l'école de Gongora, qui se livrèrent au cultisme.

— ÉTYM. Voy. CULTISME.

† CULTRICOLLE (kul-tri-ko-l'), adj. Terme d'histoire naturelle. Qui a le cou ou le corselet en forme de couteau.

— ÉTYM. Lat. *cultus*, couteau (voy. COUTRE), et *collum*, col.

† CULTRIDENTÉ, ÉE (kul-tri-dan-té, té), adj. Terme de zoologie. Qui a les dents en forme de couteau.

— ÉTYM. Lat. *cultus*, couteau, et *dent*.

† CULTRIFOLIE, ÉE (kul-tri-fo-li-é, ée), adj. Terme de botanique. Qui a les feuilles en forme de couteau.

— ÉTYM. Lat. *cultus*, couteau, et *folium*, feuille.

† CULTRIFORME (kul-tri-for-m'), adj. Terme d'histoire naturelle. Qui a la forme d'un couteau.

— ÉTYM. Lat. *cultus*, couteau, et *forme*.

† CULTRIROSTRE (kul-tri-ro-str'), adj. Terme de zoologie. Qui a le bec en forme de couteau.

— ÉTYM. Lat. *cultus*, couteau, et *rostrum*, bec.

† CULTURAL, ALE (kul-tu-ral, ra-l'), adj. Qui est relatif à la culture. Les procédés culturaux. L'administration des forêts a été quelquefois conduite à sacrifier la question culturelle à la question financière.

— ÉTYM. Culture.

CULTURE (kul-tu-r'), s. f. || 1^e Travail de la terre, ensemble des opérations propres à obtenir du sol les végétaux dont l'homme et les animaux domestiques ont besoin. La culture du blé, du tabac, de la garance, de la vigne. L'antiquité admira les riches moissons d'un pays que la négligence de ses habitants laisse maintenant sans culture, BOSS. *Hist.* III, 4. Le choix que ces deux illustres poètes ont fait de cette matière pour la traiter en vers, nous marque en quel honneur étaient chez les anciens la culture des terres et la nourriture des troupeaux, deux sources innocentes de richesses et d'abondance pour un pays, ROLLIN, *Hist. anc.* *Oeuvres*, t. II, p. 600, dans POUGENS. On peut juger de l'attention que l'on donnait à la culture des terres par le soin que prit l'un des plus puissants rois de Syracuse [Hiéron II] de composer un livre sur cette matière, où il donnait de sages avis et d'excellentes règles pour entretenir et augmenter la fertilité du pays, ID. *ib.* t. x, p. 416. La culture des champs, la guerre sont nos arts, VOLT. *Minos*, II, 4. Aussi ne voit-on les prodiges de la culture et de l'abondance que dans les campagnes divisées entre une foule de possesseurs, MARMONT. *Pays. nord.* *Oeuvres*, t. XVII, p. 91. Ils ont pour maxime de tirer de la culture tout ce qu'elle peut donner, non pour faire un plus grand gain, mais pour nourrir plus d'hommes, J. J. ROUSS. *Hél.* IV, 10. St Boniface, avec les religieux de son ordre,

commença toutes les cultures dans les quatre évêchés de Bavière, CHATEAUB. *Génie*, IV, VI, 7. || Grande culture, exploitation d'un vaste terrain, d'une grande ferme, d'après les meilleurs procédés, et employant les machines soit pour labourer, soit pour moissonner, soit pour faucher, etc. Petite culture, celle des petites parcelles, qui se fait généralement à bras. Culture alterne, assolement où l'on cultive chaque année des plantes diverses, sans laisser reposer la terre. || Mode d'exploitation du sol. Culture jardinière, maraîchère. Culture à moitié fruits. || Culture a aussi la signification générale d'agriculture; c'est en ce sens qu'on dit la culture pastorale. || Bail à culture ou locataire perpétuelle, convention par laquelle on affermait un bien à perpétuité, à la condition de le cultiver et de payer une redérence. || 2^e Terrain cultivé. L'étendue des cultures. On a constaté le bon état des cultures. || 3^e Action de cultiver un végétal, un produit de la terre. Culture du blé, de la vigne, du chanvre, du mûrier. La culture des arbres isolés fait des progrès. || Les cultures, nom donné, dans certaines colonies, à la culture de plantes particulières, telles que la canne à sucre, le café, le poivre, etc. Si les premiers Français qui parurent à St-Domingue avaient songé à établir des cultures, ils auraient occupé, comme ils le pouvaient, la partie de l'île qui est située à l'est; elle a des plaines vastes et fertiles, RAYNAL, *Hist. phil.* XIII, 46. || 4^e Fig. La culture des lettres, des sciences, des beaux-arts. Le peu de connaissance que j'ai, je le dois à la culture des bonnes lettres, PATRU, *Harangue de Cicéron pour Archias*, dans RICHELET. Quoique livré presque uniquement à des études et à des ouvrages ecclésiastiques, il n'avait pas entièrement abandonné la culture des lettres, D'ALEMB. *Éloges*, FLEURY. Si la culture des sciences est nuisible aux qualités guerrières, elle l'est encore plus aux qualités morales, J. J. ROUSS. *Disc. rétabl. des sciences*. || Instruction, éducation. Un esprit sans culture. La culture du cœur, des sentiments. Des premiers ans du roi [Charles IX] la funeste culture N'avait que trop en lui corrompu la nature, VOLT. *Henr.* III. Tout ce qui flatte le plus notre vanité n'est fondé que sur la culture que nous méprisons, VAUVEN. *Max.* 587.

— HIST. XIII^e s. Si comme je voi demander à Jehan une couture de terre ou toz les heritages qui furent Pierre.... BEAUM. VI, 28. Li leus [le loup] s'en va grant aleure Droit au jument par la couture, *Ren.* 7536. Vigne de noble fruit chargée Sans humaine cultiveure, Violete non violée, Cortilz touz enceinz à closture, RUTEB. II, 42. || XVI^e s. A esté baillé à Jehan une aucquette ou couture, DU CANGE, *auca*. Et les vivans contens de la pasture Produicte alors sans labeur ne culture, MAROT, IV, 47. Que si les anciens Romains eussent été aussi negligens à la culture de leur langue.... DUBELL. I, 6, *recto*. Que le jardinier se resolve de ne lui espargner la culture, ne l'arrouser au besoin, O. DE SERRES, 530. Meslant non seulement à la culture des terres et ornement des villes les arts de deçà, mais aussi meslant les vertus grecques et romaines aux originelles du pays, MONT. IV, 49.

— ÉTYM. Berry, *couture*; picard, *couture*, grand champ cultivé; provenç. et espagn. *cultura*; ital. *cultura*; du latin *cultura*, de *cultum*, supin de *cultere*. Dans l'ancien français, *couture* ou *culture* signifie une pièce de terre cultivée.

CUMIN (ku-min), s. m. Terme de botanique. Plante ombellifère, dont les graines sont quelquefois employées pour aromatiser le pain, le fromage (*cuminum cymimum*, L.). On nous présente d'abord plusieurs espèces de coquillages, les uns tels qu'ils sortaient de la mer; d'autres cuits sur la cendre ou frits dans la poêle; la plupart assaisonnés de poivre et de cumin, BARTHÉL. *Anach.* ch. 26. || Cumin bâtarde, nom vulgaire de la *lagocécie cuminoidé* (ombellifères). || Cumin cornu, nom vulgaire de la *nigelle cultivée* (renonculacées) et particulièrement de ses semences. On l'appelle encore faux cumin. || Cumin des prés, nom vulgaire du *carum carvi* (ombellifères), dit aussi carvi.

— HIST. XIII^e s. Sur poivre, sur coumin, sur espices, sur cire, Berte, LXIV. Il puet vendre poivre, coumin, canele, réglisse et cire qui ne soit pas ouvrée, *Liv. des mét.* 32. Je ne suis pas de ces povres preescheurs, ne de ces povres herbiers qui portent boites et sachet, et si estendent un tapiz, car teiz veut poivre et coumin et autres espices, RUTEB. 256. || XVI^e s. Dragée faite d'anis, de fenouil, commun et carvi, O. DE SERRES, 917.

— ÉTYM. Kúmuov, de l'hébreu *kamon*.

† CUMINÉE (ku-mi-née), s. f. Nom d'une tribu de

la famille des ombellifères, ayant pour type le cumin.

† CUMINIQUE (ku-mi-ni-k') ou CUMINYLIQUE (ku-mi-ni-li-k'), adj. Terme de chimie. Acide cuminique ou cuminylique, acide produit par l'action de la potasse caustique sur l'essence de cumin.

— ÉTYM. *Cumin*.

† CUMINOÏDE (ku-mi-no-i-d'), adj. Terme de botanique. Qui ressemble au cumin.

— ÉTYM. *Cumin*, et *εἶδος*, forme.

CUMUL (ku-mul), s. m. || 1^e Terme de jurisprudence. Action de cumuler une chose avec une autre. Le cumul des peines. Le cumul de la réserve et de la quotité disponible est permis, c'est-à-dire la qualité d'héritier à réserve et celle de légataire peuvent être réunies. || 2^e Dans la langue générale, jouissance simultanée de plusieurs emplois ou de plusieurs traitements. Loi sur le cumul des places. Le cumul de deux chaires n'est pas interdit.

— ÉTYM. Voy. CUMULER.

† CUMULARD (ku-mu-lar; le *d* ne se lie pas : ku-mu-lar éhonté; *au plur.* des ku-mu-lar éhontés; cependant quelques-uns disent en liant : des ku-mu-lar-z-éhontés), s. m. Terme familier, toujours pris avec un sens de reproche. Celui qui occupe simultanément plusieurs places rétribuées.

— ÉTYM. Voy. CUMULER.

CUMULATIF, IVE (ku-mu-la-tif, ti-v'), adj. Terme de jurisprudence. Qui cumule. Disposition cumulative, disposition de loi répétant une autre disposition qui a le même objet.

— ÉTYM. *Cumul*.

† CUMULATION (ku-mu-la-sion), s. f. Action de cumuler. Cumulation de deux moyens. Système de la cumulation des peines.

— ÉTYM. *Cumuler*.

CUMULATIVEMENT (ku-mu-la-ti-ve-man), adv. Avec cumul, à la fois. Statuer cumulativement.

— HIST. xvi^e s. Les roys vos ayeul, pere et frere, voulans empescher l'acroissement de ces seditions, ont, après plusieurs commutations d'edictz, assemblé cumulativement toutes les puissances de leurs cours souveraines, CONDÉ, *Mémoires*, p. 624.

— ÉTYM. *Cumulative*, et le suffixe *ment*.

CUMULÉ, ÉE (ku-mu-lé, lée), part. passé. Des places cumulées par un homme avide.

CUMULER (ku-mu-lé), v. a. || 1^e Terme de jurisprudence. Assembler, réunir. Cumuler plusieurs genres de preuves, des droits, des actions. || 2^e Dans le langage général, avoir simultanément la jouissance de plusieurs emplois, de plusieurs traitements. Cumuler plusieurs places. || Absolument. Occuper plusieurs emplois. Il cumule.

— HIST. xiv^e s. Touz les malx que tu as ousé fere en cumulant l'un sur l'autre, BERCHEURE, f° 69, recto. || xvi^e s. Et en cumulant mal sur mal, Li mastins.... Vint son orde pence alachier, Tellement que par son outraige Nous despissa sur le visage, EUST. DESCH. *Poésies mss.* f° 406. Or et argent sont cause de grant mal Qui tousjouors va cumulant, ID. ib. f° 433. || xvi^e s. Du Dieu vivant superbes adversaires, Qui monts sur monts s'efforcent cumuler, MAROT, I, 274.

— ÉTYM. Lat. *cumulare* (voy. COMBLE 4).

† CUMULO-STRATUS (ku-mu-lo-strat-u-s'), s. m. Terme de météorologie. Voy. CUMULUS.

— ÉTYM. Lat. *cumulus*, et *stratus*, étendu, stratifié.

† CUMULUS (ku-mu-lus'), s. m. Terme de météorologie. Nom des nuages, communs dans les beaux jours d'été, qui ressemblent à des montagnes de neige lorsqu'ils sont à l'horizon. || Cumulo-stratus, nuages plus entassés et plus denses qui répandent sur l'atmosphère une teinte noire ou bleuâtre.

— ÉTYM. Lat. *cumulus*, tas, âmas.

† CUNCTATEUR (kon-kta-teur), s. m. Général ou homme d'État qui sait temporiser. || Temporiseur. Je reverrai Mariamne et Zulime quand je retrouverai ma tête, j'entends ma tête poétique; à présent je suis tout en prose; me voilà cunctateur; attendons; Zulime, Mariamne, Olympie, tout cela viendra si je vis, VOLT. *Lett. d'Argental*, 10 déc. 1762.

— HIST. xvi^e s. Cela fit haster ce cunctateur de gagner Orleans, D'AUB. *Hist.* I, 104.

— ÉTYM. Lat. *cunctator*, de *cunctari*, temporiser.

† CUNÉAIRE (ku-né-è-r'), adj. Terme de botanique. Qui a la forme d'un coin.

— ÉTYM. Lat. *cuneus*, coin.

† CUNÉEN, ENNE (ku-né-in, è-n'), adj. Terme d'anatomie. Qui appartient aux os cunéiformes. Articulations cunéennes, ligaments cunéens, articulations et ligaments qui unissent entre eux les os cunéiformes.

— ÉTYM. Lat. *cuneus*, coin, à cause de la forme de ces os.

† CUNÉIFOLIÉ, ÉE (ku-né-i-fol-i-é, èe), adj. Terme de botanique. Qui a des feuilles cunéiformes.

— ÉTYM. Lat. *cuneus*, coin, et *folium*, feuille.

CUNÉIFORME (ku-né-i-for-m'), adj. Qui est en forme de coin. || Ecriture cunéiforme, écriture des Assyriens, des Mèdes et des Perses, formée de figures en fer de lance ou en clous, diversement combinées. L'écriture cunéiforme des Perses est aujourd'hui déchiffrée et expliquée; sur celle des Assyriens et des Mèdes, beaucoup plus difficile, on n'a encore que des essais; cependant on lit les noms propres et certains autres mots, du moins dans le système assyrien. || Terme de botanique. Feuilles, pétales cunéiformes. || Terme d'anatomie. Les os cunéiformes, et, substantivement, les cunéiformes, nom de trois os de la seconde rangée du tarse. Le premier, le second, le troisième cunéiforme.

— HIST. xvi^e s. L'os basilaire ou cunéiforme, PARÉ, III, 4.

— ÉTYM. Lat. *cuneus*, coin, et *forme*.

† CUNÉIROSTRE (ku-né-i-ro-str'), adj. Terme de zoologie. Qui a le bec en forme de coin.

— ÉTYM. Lat. *cuneus*, coin, et *rostrum*, bec.

† CUNÉO-CUBOÏDIEN, IENNE (ku-né-o-ku-bo-i-diin, diè-n'), adj. Terme d'anatomie. Qui a rapport aux cunéiformes et à l'os cuboïde.

— ÉTYM. Lat. *cuneus*, coin, et *cuboïde*.

† CUNÉO-SCAPHOÏDIEN, IENNE (ku-né-o-skafo-i-diin, diè-n'), adj. Terme d'anatomie. Qui a rapport aux os cunéiformes et à l'os scaphoïde.

— ÉTYM. Lat. *cuneus*, coin, et *scaphoïde*.

† CUNETTE (ku-nè-t'), s. f. Terme de fortification. Fossé creusé au milieu d'un grand fossé de forteresse. On dit aussi cuvette.

— ÉTYM. Diminutif de *cuna*, mot bas-latin, qui se trouve pour *cava*, cuve.

† CUNICULAIRE (ku-ni-cu-lè-r'), s. m. Terme de zoologie. Nom d'une famille de rongeurs qui renferme le lapin et les mammifères voisins. Les cuniculaires.

— ÉTYM. Voy. CUNICULÉ.

† CUNICULÉ, ÉE (ku-ni-ku-lé, lée) ou CUNICULE, EUSE (ku-ni-ku-leù, leù-z'), adj. Terme didactique. Qui renferme une excavation longue et profonde, en forme de terrier de lapin.

— HIST. xvi^e s. Il avoit d'autres ulcères sinueuses et cuniculeuses autour du genouil, PARÉ, IX, 14.

— ÉTYM. Lat. *cuniculus*, lapin, terrier (voy. CONIN).

CUPIDE (ku-pi-d'), adj. || 1^e Qui désire ardemment. Relevé, courageux, et cupide d'honneur, RÉGNIER, Sat. v. || Peu usité en ce sens. || 2^e Qui a de la cupidité, avide d'argent. Un administrateur cupide. Une cupide ardeur. Frappant du même coup, par un sage décret, Et sur l'homme cupide et sur l'homme indiscret, ARNAULT, *Blanche et Montcassin*, I, 2.

— REM. On a dit que ce mot était dû à Röderer; mais, comme on voit, il est bien plus ancien.

— HIST. xv^e s. Plus encores infiniment estoit cupide et insatiable de richesses, l'*Amant ressuscité*, p. 106, dans LACURNE. || XVI^e s. Cupide, COTGRAVE.

— ÉTYM. Lat. *cupidus*, de *cupere*, désirer.

† CUPIDEMENT (ku-pi-de-man), adv. D'une façon cupide.

— ÉTYM. *Cupide*, et le suffixe *ment*.

† CUPIDIQUE (ku-pi-di-k'), adj. Qui a rapport à Cupidon. || Peu usité.

— HIST. xvi^e s. Et si delibera, Pour rencontrer cette dame pudique, De m'en aller au temple cupide, MAROT, dans LEROUX, *Dict. comique*.

— ÉTYM. Voy. CUPIDON.

CUPIDITÉ (ku-pi-di-té), s. f. || 1^e Dans un sens général, vif désir quelconque. En quelque état que l'on soit, il ne peut être permis d'agir par cupidité, ni de se conduire par sa volonté et par son caprice, NICOLE, *Ess. mor.* 2^e traité, ch. 8. || 2^e Passion ardente de posséder quelque chose. Les hommes se révoltent contre Jésus, parce qu'ils ne veulent pas se convertir, s'humilier, se mortifier, combattre leurs cupidités et leurs passions, BOSS. dans le *Dict. de docbez*. Vous qui devez réprimer vos cupidités, vous êtes contraint de satisfaire celles des autres, ID. ib. Il s'applique à discerner la cause du juste d'avec celle du pécheur; à découvrir la vérité au travers des voiles du mensonge et de l'imposture dont les cupidités humaines le couvrent, FLÉCH. le Tellier. Je déracinais de mon cœur les cupidités et les convoitises qui donnent du prix à tout ce que je quittais, J. J. ROUSS. *Promenade* 3^e. Nous, jouet des partis à la fois suscités Par votre faste vain et vos cupidités, LEMERC. *Frédég. et Bruneh.*

III, 5. Il est probable qu'au fond de ces tracasseries il y avait quelque cupidité de domination, CHATEAUB. dans le *Dict. de docbez*. || 3^e En particulier, désir immoderé de fortune, d'argent. On ne doit attendre d'approbation que des véritables gens de bien et d'honneur, désintéressés et un peu éclairés, parce que la cupidité de tous les autres se trouvera lésée dans cet établissement, VAUB. *Dîme*, p. 203. Dans ce pays heureux la cupidité était étrangère, MONTESQ. *Lett. pers.* 42. Tant que le luxe régnera chez les grands, la cupidité régnera dans tous les coeurs, J. J. ROUSS. *Gouvern. de Pologne*, ch. 3. La barbare et dévorante cupidité des gens d'affaires, à qui la protection donnait un nouvel essor, RAYNAL, *Hist. phil.* IV, 4. Il n'est rien d'indigne et de bas que la cupidité n'engende, MARMONT. *Bélis*. XIII. Bientôt régnerait moins de cupidité. Et de meilleures mœurs et plus d'égalité, M. J. CHÉN. *Gracques*, II, 3. Des temples dépouillés les trésors vénérables abandonnés en proie à la cupidité.... DELAV. *Vépres sicil.* II, 6. || Dans le langage philosophique, le désir des biens matériels, le penchant à les acquérir.

— REM. Ce mot était condamné par les puristes du XVII^e siècle, Vaugelas, Chifflet, Bouhours, *Nouv. remarques*, ne le concède qu'à la chaire et dans le sens théologique; et il ne voudrait pas qu'on dît la cupidité de régner, la cupidité des richesses. Aujourd'hui il est en plein usage, soit absolument pour exprimer la soif des richesses, soit, ce qui est moins commun mais usité toutefois, avec un complément. Pourtant Th. Corneille l'avait défendu: « Il me semble que ce n'est point mal parler que de dire : la terre n'a point d'endroits si cachés où, pour trouver l'or et les diamants, la cupidité des hommes ne fasse fouiller (VAUGEL. *Rem. notes*, t. II, p. 535, dans POUGENS). » L'Académie de son côté en avait assuré l'existence: « Cupidité est un fort bon mot dont il ne faut point faire scrupule de se servir pour signifier la concupiscence; d'ailleurs, comme il marque un désir immoderé, on croit qu'on ne le doit pas condamner en cette phrase : la cupidité, l'insatiable cupidité des richesses (*Observ.* sur VAUGEL. p. 328, dans POUGENS). »

— HIST. xvi^e s. Cupidité commande, Richesse est honorée, E. DESCH. dans le *Dict. de docbez*. Donne-toi garde des rochiers de cupidité effrenée, J. LE MAIRE, *Pallas parlant à Paris*. || XVI^e s. Ilz estoient tous deux jeunes et ardents de cupidité d'honneur, AMYOT, *Lucull.* 10. La cupidité d'avoir un tel livre si beau et si rare, BRANT. *Charles-Quint*. J'ai pris plaisir de voir, en quelque lieu, des hommes, par devotion, faire vœu d'ignorance, comme de chasteté, de pauvreté, de penitence: c'est aussi chasser nos appetits desordonnez, d'esmousser ceste cupidité qui nous espoisonne à l'estude des livres, et priver l'ame de ceste complaisance voluptueuse qui nous chatouille par l'opinion de science, MONT. II, 195. Les cupiditez sont ou naturelles et nécessaires, comme le boire et le manger; ou naturelles et non nécessaires... ou elles ne sont ny naturelles ny nécessaires; de ceste dernière sorte sont quasi toutes celles des hommes, ID. IV, 184. Les autres [désirs] sont outre nature, procedans de nostre opinion et fantaisie, artificiels, superflus, que nous pouvons, pour les distinguer par nom des autres, appeler cupidités, CHARRON, *Sagesse*, I, 24.

— ETYM. Provenç. *cupiditat* et *cobeitat*; ital. *cupidità*; du latin *cupiditatem*, de *cupidus*, cupide. Le provençal *cobeitat* est la forme ancienne, *cupiditat* la forme refaite sur le latin; et *convoiter* (voy. ce mot) a été fait comme *cobeitat*.

† CUPIDON (ku-pi-don), s. m. Terme de mythologie. Nom du dieu de l'amour, fils de Vénus. En même temps j'aperçus l'enfant Cupidon, dont les petites ailes s'agitent le faisaient voler autour de sa mère; quoiqu'il eût sur son visage la tendresse, les grâces et l'ennouement de l'enfance, il avait je ne sais quoi dans ses yeux perçants qui me faisait peur, FÉN. TÉL. IV. || Au plur. Les Cupidons, petits génies ailés qui accompagnent l'Amour et Vénus. Trois douzaines de Cupidons qu'une actrice a mis sur la paille, BÉRANG. *Pauvres amours*. || Fig. Homme qui se croit beau et qui fait l'aimable.

— HIST. XIII^e s. Car Cupido li fils Venus Sema ici d'amors la graine, la Rose, v. 1599. || XVI^e s. De Cupido le diadesme Est de roses un chapelet, MAROT, I, 174. Parler de Venus ou de Cupidon met la femme en seve et saison, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. I, p. 56.

— ETYM. Lat. *cupido*, de *cupere*, désirer, *cupidus*, désireux.

† CUPRATE (ku-pra-t'), s. m. Terme de chimie. Sel de deutoxyde de cuivre.

— ETYM. Lat. *cuprum*, cuivre.

† CUPRESSIFOLIÉ, ÉE (ku-prè-ssi-fo-li-é, ée), adj. Terme de botanique. Dont les feuilles ressemblent à celles du cyprès.

— ÉTYM. Lat. *cupressus*, cyprès, et *folium*, feuille.

† CUPRESSIFORME (ku-prè-ssi-for-m'), adj. Terme de botanique. Qui ressemble au cyprès.

— ÉTYM. Lat. *cupressus*, cyprès, et *forme*.

† CUPRESSINÉ, ÉE (ku-prè-ssi-né, née), adj. Terme de botanique. Qui ressemble au cyprès. || S. f. plur. Les cupressinées, tribu de conifères ayant pour type le genre cyprès.

— ÉTYM. Lat. *cupressus*, cyprès.

† CUPPRESSITE (ku-prè-ssi-t'), s. f. Nom donné à des végétaux fossiles analogues au cyprès.

— ÉTYM. Lat. *cupressus*, cyprès.

† CUPRICOLLE (ku-pri-kol'), adj. Terme d'entomologie. Qui a le cou ou le corselet de couleur cuivreuse.

— ÉTYM. Lat. *cuprum*, cuivre, et *collum*, col.

† CUPRIDES (ku-pri-d'), s. m. plur. Terme de minéralogie. Famille qui renferme le cuivre.

— ÉTYM. Lat. *cuprum*, cuivre.

† CUPRIFÈRE (ku-pri-fé-r'), adj. Terme de minéralogie. Qui renferme du cuivre. Minerai cuprifère.

— ÉTYM. Lat. *cuprum*, cuivre, et le suffixe latin *fer*, qui porte.

† CUPRIPENNE (ku-pri-pé-n'), adj. Terme de zoologie. Qui a les ailes ou les élytres couleur de cuivre.

— ÉTYM. Lat. *cuprum*, cuivre, et *penna*, aile.

† CUPRIQUE (ku-pri-k'), adj. Terme de chimie. Acide cuprique, acide métallique produit par la transformation de l'oxyde de cuivre sous l'influence de la potasse chlorée.

— ÉTYM. Lat. *cuprum*, cuivre.

† CUPRIOSTRE (ku-pri-ro-str'), adj. Terme de zoologie. Qui a le bec ou la trompe couleur de cuivre.

— ÉTYM. Lat. *cuprum*, cuivre, et *rostrum*, bec.

† CUPROFULMINATE (ku-pro-ful-mi-na-t'), s. m. Terme de chimie. Fulminate de cuivre.

— ÉTYM. Lat. *cuprum*, cuivre, et *fulminate*.

† CUPROXYDE (ku-pro-ksi-d'), s. m. Terme de minéralogie. Oxyde de cuivre.

— ÉTYM. Lat. *cuprum*, cuivre, et *oxyde*.

† CUPULAIRE (ku-pu-lé-r'), adj. Terme d'histoire naturelle. Qui a la forme d'une cupule. || Bractées cupulaires, celles qui forment une cupule ovale et membraneuse sous la baie.

— ÉTYM. *Cupule*.

CUPULE (ku-pu-l'), s. f. Terme de botanique. Assemblage de petites bractées, soudées entre elles par la base, formant une espèce de coupe ou godet qui entoure les fleurs et persiste autour du fruit. Le gland, la noisette, la fève, la châtaigne, se développent dans une cupule.

— HIST. XVI^e s. Cupule, COTGRAVE.

— ÉTYM. Lat. *cupula*, diminutif de *cupa* (voy. CUVE et COUPE).

† CUPULÉ, ÉE (ku-pu-lé, lée), adj. Terme de botanique. Qui est muni d'une cupule.

— ÉTYM. *Cupule*.

† CUPULIFÈRE (ku-pu-li-fé-r'), adj. Terme de botanique. Qui porte une cupule. || S. f. plur. Les cupulifères, famille de plantes distantes des amentacées, dont le caractère essentiel consiste en ce que chaque fleur femelle est recouverte, en partie ou en totalité, par une cupule écaillueuse.

— ÉTYM. *Cupule*, et le suffixe latin *fer*, qui porte.

† CUPULIFORME (ku-pu-li-for-m'), adj. Terme de botanique. Qui a la forme d'une cupule.

— ÉTYM. *Cupule*, et *forme*.

† CURABILITÉ (ku-ra-bi-li-té), s. f. Qualité de ce qui est curable.

— ÉTYM. *Curable*.

CURABLE (ku-ra-bl'), adj. Qui peut être guéri. Ce mal est curable.

— HIST. XIV^e s. Moult de maladies puent advenir aux faulcons, de quoy les uns sont curables et les autres non, *Modus*, f° xci, verso. Passion curable tant comme par aage comme par pauvreté, ORESME, *Thèse de MEUNIER*.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *curable*; portug. *curavel*; ital. *curabile*; du latin *curare* (voy. CURE).

CURAÇAO (ku-ra-so, et non, comme disent quelques personnes, kui-ra-so), s. m. Liqueur qui est faite avec de l'eau-de-vie, de l'écorce d'oranges amères et du sucre.

— ÉTYM. *Curaçao*, une des Antilles.

4. CURAGE (ku-ra-j'), s. m. Action de curer; résultat de cette action.

— ÉTYM. *Curer*.

2. CURAGE (ku-ra-j'), s. m. Terme de botanique. Nom vulgaire du *polygonum poivre d'eau*, dont

la saveur est acre et brûlante, dit aussi poivre d'eau, persicaire acre, persicaire brûlante.

— HIST. XVI^e s. Curage s'esleve mieux et plustost plantée de racine, que par semence, et en terroir humide qu'en sec; en latin s'appelle persicaria, à cause que ses fueilles ressemblent aucunement celles du pescher, o. DE SERRES, 624.

— ÉTYM. Origine inconnue.

† CURANDERIE (ku-ran-de-rie), s. f. Métier du curandier. Ils se transporteront dans les blanchisseries ou curanderies, à l'effet de vérifier si les toiles que les blanchisseurs ou curandiers ont entre les mains sont revêtues des marques prescrites, *Instruction Necker, impr. du cabinet du roi*, 1781.

† CURANDIER (ku-ran-dié), s. m. Ancien nom de ceux qui blanchissent les toiles. Les curandiers ou blanchisseurs ne pourront recevoir aucunes pièces de toiles qu'elles ne soient revêtues de la marque, *Lett. pat. 28 juin 1780*, art. 44.

— ÉTYM. *Curer*.

† CURARE (ku-ra-r'), s. m. Poison avec lequel les indigènes de l'Amérique méridionale empoisonnent leurs flèches et qui est d'une extrême énergie.

— ÉTYM. Mot américain.

† CURARINE (ku-ra-ri-n'), s. f. Terme de chimie. Principe extrait du curare.

CURATELLE (ku-ra-tè-l'), s. f. Terme de droit. Charge de curateur. La curatelle d'un mineur, d'une succession vacante. Même ses parents, à ce que dit M. Perrault, agirent pour obtenir qu'il fut mis en curatelle, D'OLIVET, *Hist. Acad. t. II*, p. 191, dans PUGENS.

— REM. L'Académie écrit *curatelle* avec deux *ll*; tandis qu'elle écrit *cautèle*, *clientèle*, avec l'accent et une seule *l*; il vaudrait mieux écrire uniformément d'une façon ou de l'autre.

— ÉTYM. *Voy. CURATEUR*.

CURATEUR (ku-ra-teur), s. m. || 1^o Celui qui est chargé d'assister un incapable, de régir des biens par autorité de justice. Curateur d'un mineur émancipé, d'un contumax, d'une succession vacante. Établir, nommer un curateur. || Curateur au ventre, celui que le conseil de famille nomme pour veiller aux intérêts de l'enfant dont une femme est grosse lors du décès de son mari. || Curateur au mort, curateur du mort, autrefois celui que le juge nommait d'office pour défendre un homme accusé de s'être donné la mort. || Curateur à la mémoire, celui qui est chargé de poursuivre la réhabilitation d'un condamné. || Fig. Il faudrait lui donner un curateur, se dit d'un homme qui fait des dépenses excessives. || 2^o Membre du conseil d'une université en Hollande et dans quelques pays du nord. Le succès de ses leçons [de Boerhave] fut tel que, sur un bruit qui courut qu'il devait passer ailleurs, les curateurs de l'université de Leyde lui augmentèrent considérablement ses appointements, à condition qu'il ne les quitterait point, FONTEN. Boerhave. || 3^o Terme d'histoire romaine. Officier municipal préposé à diverses fonctions de police ou d'administration.

— HIST. XIV^e s. Curateurs et gardes des choses communes de l'ostel, ORESME, *Thèse de MEUNIER*. J'ai bien vint et cinq ans, hors sui d'avouerie; Curator ne tutor ne m'ont plus en baillie, *Girart de Ross*, v. 893. Il y a différence entre tuteur et curateur; car, à proprement parler, le tuteur est ordonné à la cure des pupilles, et le curateur à la cure de ceux qui sont furieux et qui gouverner ne se scauroient, ou de ceux qui sont expatriez, ou de ceux qui sont sousaagez ou langoureux, BOUTEILLER, *Somme rural*, titre XIII, p. 58, dans LACURNE. Toutefois qu'il plaira à Dœurri, lui venu en aaige, ou à son tuteur ou curieur, DU CANGE, *aagiatus*. || XVI^e s. Tuteur et curateur n'est qu'un, LOYSEL, 180. Luy encore vivant, son frere Marcus, comme son curateur, eut l'administration de ses biens, AMYOT, *Lucull. 87*. Le mineur deceu peut, pendant sa minorité, estre restitué pour raison de la deception, erreur ou faute faicté par son tuteur ou curateur; et pour ce faire luy doit estre pourvu de curateur ad causam, *Coust. génér. t. II*, p. 783.

— ÉTYM. Provenç. *curaire*, *curador*; espagn. *curador*; ital. *curatore*; du latin *curatorem*, de *curare*, soigner (voy. CURE). En provençal, *curaire* est au nominatif, de *curator*; *curador* est au régime, de *curatorem*.

CURATIF, IVE (ku-ra-tif, ti-v'), adj. Qui a rapport à la cure d'une maladie. Moyens curatifs. Indications curatives, celles qui font connaître le traitement à employer. Traitement curatif, celui qui est employé pour obtenir la guérison, par opposition à traitement préservatif. || Substantivement, au masculin. Employer les curatifs.

— HIST. XVI^e s. La troisième partie de medecine, nommée therapeutique, c'est à dire curative des maladies et autres affections qui offensent et blessent la santé, PARÉ, *Introd. 3*.

— ÉTYM. Lat. *curare*, soigner (voy. CURE).

CURATION (ku-ra-sion), s. f. Terme de médecine. Ensemble des moyens employés pour obtenir la guérison d'une maladie.

— HIST. XIV^e s. Les auteurs temptent et se efforcent de dire et de mettre en escript non pas tant seulement les curacions, mes, avecques, la maniere comme il convient faire les cures, ORESME, *Eth. 332*. || XV^e s. Entre les curacions [soins] des besognes, que nous avons et devons avoir pour le bien et utilité et conservation de nostre domination, le souverain desir que nous avons, c'est de nourrir paix, amour et union entre nos subjectz, MONSTREL. t. I, ch. 96, p. 455, dans LACURNE. || XVI^e s. En la curation des maladies spirituelles et mauvaises coutumes, LANOUÉ, 197. D'en entreprendre la curation, j'en laisse la charge aux medecins, PARÉ, *Au lecteur*.

— ÉTYM. Provenç. *curation*; espagn. *curacion*; ital. *curazione*; du latin *curationem*, de *curare* (voy. CURE).

CURATRICE (ku-ra-tri-s'), s. f. Celle qui est chargée d'une curatelle. Elle est curatrice de son mari, de ses enfants.

— ÉTYM. *Curateur*.

† CURCULIONIDE (kur-ku-li-o-ni-d'), s. m. Terme d'histoire naturelle. Les curculionides, la famille des charançons.

— ÉTYM. Lat. *curculio*, charançon.

CURCUMA (kur-ku-ma), s. m. Terme de botanique. Plante dont la racine est appelée dans le commerce safran des Indes et curcuma, dite terre-mérite, quand elle est réduite en poudre, et donnant une matière colorante jaune que les alcalis changent en rouge de sang et qui dévient par là un réactif chimique.

— ÉTYM. Arabe, *courcoum*, qui vient du sanscrit *kunkuma*, safran. On le trouve écrit aussi *cultuma*.

† CURCUMINE (kur-ku-mi-n'), s. f. Terme de chimie. Matière colorante jaune du curcuma.

4. **CURE** (ku-r'), s. f. || 1^o Soin, souci. Ce mot ne se dit guère qu'avec le verbe *avoir* et sans article. Il n'a cure de rien. L'âne, qui goûta fort l'autre façon d'aller, Se plaint en son patois; le meunier n'en a cure, LA FONT. *Fabl. III*, 4. Les Biron le succèrrent [Noyer] si parfaitement qu'il est mort sur un fumier, sans que pas un d'eux en ait eu souci ni cure, ST-SIM. 479, 192. Sa femme languit et meurt; le mari n'en a cure, et c'est là, dit-on, ce qui l'a tuée, P. L. COUR. *Lett. II*, 95. || Proverbes. On a beau prêcher à qui n'a cure de bien faire, se dit de ceux qui n'ont aucun soin de profiter des instructions qu'on leur donne. || A beau parler qui n'a cure de bien faire, les belles paroles de celui qui se conduit mal ne persuadent pas. || 2^o Terme de médecine. Traitement d'une maladie, d'une blessure, qui en produit la guérison. Il a entrepris cette cure. Cure difficile. Il en fit prendre soin, la cure fut complète, CORN. *Poly. I*, 4. Un médecin d'importance qui fait des cures merveilleuses, MOL. *Am. médecin*, III, 4. S'il fait cette cure, il ne sera pas mal à la cour, SÉV. 422. Votre prieur a fait là une belle cure, ID. 441. Ce qui arriva de cela [une saignée de pied], c'est que ma difficulté de respirer ne diminua point, et que, le lendemain, ayant marché mal à propos, le pied m'enfla de telle sorte que j'en fus trois semaines dans le lit; c'est là toute la cure qu'il [Perrault le médecin] m'a jamais faite, que je prie Dieu de lui pardonner en l'autre monde, BOIL. *Longin*, Subl. *réflex. I*. Tous deux [les médecins] s'étant trouvés différents pour la cure, Leur malade paya le tribut à nature, LA FONT. *Fabl. V*, 42. Par là, le plus difficile étant fait, il formait en lui-même le plan de la cure et le suivait avec une constance inébranlable... FONTEN. *Chirac*. Cette cure coûta à M. Littré quatre mois de soins les plus assidus et les plus fatigants, ID. *Éloges. Littré*. Chaque médecin [en Egypte], si l'on en croit Hérodote, se renfermait dans la cure d'une seule espèce de maladie, les uns pour les yeux, d'autres pour les dents, et ainsi du reste, ROLLIN, *Hist. anc. Oeuvres*, t. I, p. 94, dans PUGENS. || Cure radicale, celle qui consiste à faire disparaître complètement une affection interne ou chirurgicale. Cure palliative, celle qui ne fait qu'enlever quelques-uns des symptômes d'une maladie et qui en laisse subsister le fond. || Cure d'eaux minérales, cure de bains de mer, saison passée aux eaux, afin d'en faire un emploi mé-

thodique pour un but déterminé. || On dit de même: cure de petit-lait, cure de raisin, usage du petit-lait, du raisin pendant un certain temps et en grande quantité chaque jour. || 3^e Terme de fauconnerie. Peloton de chanvre, de coton ou de plume qu'on fait avaler à un oiseau de chasse pour dessécher son flegme. Les oiseaux se portent mieux quand ils ont rendu leur cure. Ce faucon tient sa cure. Armer les cures, les préparer pour les faire avaler || Se dit aussi des excréments des oiseaux de proie. || 4^e Revêtement des moules à laiton avec de la bouse de vache.

— SYN. 1^e CURE, CURATION. Il y a cette différence entre cure et curation, que le premier de ces mots indique un traitement achevé et le second un traitement proposé ou actuellement employé. || 2^e CURE, GUÉRISON. Il y a cette différence entre cure et guérison, que le premier se rapporte au médecin, et le second au malade. On fait une cure, on procure une guérison. On dit une belle cure, c'est-à-dire qui fait honneur à celui qui l'a entreprise; et l'on dit une guérison prompte et parfaite. Enfin, cure exigeant l'intervention d'un traitement, ne se dit guère que des maux qui ont quelque durée, quelque gravité, tandis que guérison se dit de toute espèce de maux, petits ou grands.

— HIST. XI^e s. Ce sait hom bien, n'ai cure de menace, *Ch. de Rol.* xx. Dist Oliviers: n'ai cure de parler, ib. xc. Qui si sont fier, n'ont cure de leur vie, ib. clxxxiv. || XII^e s. Nos bons Franzois n'ont cure de fuir, *Ronc.* p. 60. J'aim et desir ce qui de moi n'a cure, *Couci*, p. 125. || XIII^e s. Et Tybers et la vieille n'ont cure d'arrester [de s'arrêter], *Berte*, xvii. Com cele qui n'avoit fors de bien faire cure, ib. xlvi. Et fist souper ses chevaliers et sa gent de haute cure et donner avoine as chevaux, *Chr. de Rains*, p. 15. De l'autre amor dirai la cure [guérison] Selonc la devine Escripture, *la Rose*, 4415. Ton cuer ne porras apaier, Ains iras encor essaier Se tu verras par aventure Ce dont tu ires en si grant cure, ib. 2348. || XIV^e s. La cure des filz appartient au pere, ORESME, Eth. 247. Il met sa cure et son entente à si bonnes sciences, id. ib. Prol. Et qui ne les fait, il n'a cure de estre bon, id. ib. 41. Avoir cure et diligence de savoir particulierement les comptes des mises et receipts, c'est condicione de homme qui a vice de parvifcence, id. ib. 443. || XV^e s. Monseigneur Jean le Bel, qui grand cure et toute bonne diligence mit en cette matiere, FROISS. Prol. Ils en trouverent si grand foison [de richesses], que garçons n'avoient cure de draps fourrés de vair, id. I, I, 266. Si fit adonc en ce temps de celui qui puis fut le roi de France, la plus belle cure dont on pust ouir parler, ib. II, II, 70. Et prenoit tout le soin et la cure de l'ost [Charles de Bourgogne], COMM. vi, 43. || XVI^e s. Nous ne sommes point si malades les uns que les autres, ni d'une mesme maladie: et pour tant il n'est ja mestier que la cure soit pareille en tous, CALVIN, Inst. 552. Il faut rejetter loin toutes cures [soins] estranges, par lesquelles l'entendement soit transporté là et là, id. ib. 675. Il se jecta en la pauvreté, pour se desfaire des indignitez et cures de la maison, MONT. iv, 77. Consumer son ame de cures et d'ennuis, AMYOT, Comm. il faut nourrir les enfans, 37. Ceux qui louent les hommes vertueux sans les aimer, ceux-là reverent bien leur renommée, mais ilz ne portent point d'affection à leur vertu, ny n'ont cure de l'imiter, id. C. d'Utiq. 45. Comme le medecin Menecrates, pour avoir esté heureux en la cure de quelques maladies desesperées, eust esté surnommé Jupiter, id. Agésil. 34. Il ne s'est fait cure tant grande et difficile fust-elle, où ma main et mon conseil n'ayent esté requis, PARE, Au lecteur. Je mets après cela la cure generale, puis la particulière, avec les instrumens propres pour la curation de quelque maladie que ce soit, id. ib. Il est tout presché qui n'a cure de bien faire, COT-GRAVE.

— ÉTYM. Wallon, *keure*; provenç. espagn. et ital. *cura*; du latin *cura*, *coira*, *coera*, que quelques étymologistes ont essayé de ramener à une forme *cov*, *cav*, radical de *cavere*, avoir soin, prendre garde.

2. CURE (ku-r'), s. f. || 1^e Terme du culte catholique. Anciennement bénéfice, aujourd'hui charge ecclésiastique dont le titulaire a soin de la conduite des âmes dans une certaine étendue de pays qu'on nomme une paroisse. Si j'avais quelque pauvre cure de bonnes gens à desservir, J. J. ROUSS. Ém. iv. || Dans le langage ordinaire, cure signifie aussi succursale. || 2^e Le presbytère, l'habitation du curé. Aller à la cure.

— HIST. XIV^e s. [Le pape Jean] la cure de Ste Eglise gouvernoit, et l'avoit receue après le pape Hormisde, *Chron. de St Denis*, t. I, f° 18, dans LACURNE. || XV^e s.

On ne peut desservir deux cures, Ne prendre gaiges en deux cours, *Ch. d'Orl. Chanson*, 91.

— ÉTYM. Voy. CURÉ; saintongeois, *chure*; wallon, *keure*.

4. CURÉ (ku-ré), s. m. || 1^e Prêtre placé à la tête d'une paroisse, et soumis dans l'exercice de ses fonctions à l'évêque du diocèse. On ne peut pas faire une loi qui obligeât les curés à dire la messe, PASC. PROV. 6. Ce que je trouvai de plus ferme à Paris dans la consternation, furent les curés; ils travaillèrent dans ces sept ou huit jours-là parmi le peuple avec un zèle incroyable, RETZ, *Mém.* liv. III, p. 105, dans POUGENS. Feu M. le duc de Bourgogne avait la plus grande estime pour les curés de Paris; il était persuadé qu'il fallait leur faire l'accueil le plus favorable à la cour, et leur accorder, autant qu'il était possible, les petites grâces qu'ils demandaient pour des familles; SAINT-FOIX, *Ess. Paris*, *Oeuvres*, t. IV, p. 214, dans POUGENS. Mon bon ami, je ne trouve rien de si beau que d'être curé; un bon curé est un ministre de bonté, comme un bon magistrat est un ministre de justice, J. J. ROUSS. ÉM. IV. De bons curés seront, quand on le voudra bien, dans les villes et dans les campagnes, des missionnaires perpétuels, et de plus des arbitres, des conciliateurs, de fidèles dépositaires de la confiance des familles, des liens de concorde, de zélés surveillants de la tranquillité publique, MARMONT. *Élém. litt.* t. VI, p. 70, dans POUGENS. Le curé ne doit connaître ni saisons, ni distance, ni contagion, ni soleil, ni neige, s'il s'agit de porter l'huile au blessé, le pardon au coupable, ou son Dieu au mourant, LAMART. dans le *Dict. de pochez*. Coupable ou malheureux, vous n'avez rien à taire; Pardonner, soulager, c'est tout mon ministère; Je suis l'œil et la main et l'oreille de Dieu, Sa Providence à tous, le curé de ce lieu, ID. ib. Un mort s'en allait tristement S'emparer de son dernier gîte; Un curé s'en allait gaiement Enterrer ce mort au plus vite, LA FONT. *Fabl.* VII, 41. || Spécialement, en termes d'administration, le curé d'une église paroissiale, par opposition à la succursale. || Dans le langage ordinaire, par politesse, on donne le nom de curé au simple succursaliste. || Familièrement. C'est Gros-Jean qui remontre à son curé, se dit d'un ignorant qui prétend conseiller un plus habile que lui. || Curé primitif, titre porté par certaines communautés régulières qui avaient jadis possédé des cures et qui en avaient gardé quelques droits. || Monsieur le curé n'aime pas les os, que lui donnez-vous à manger? Jeu d'enfants ou attrape fondée sur l'homophonie d'*os* et de la voyelle *o*. Il faut répondre par un mot dans le nom duquel la voyelle *o* n'entre pas: des navets, du veau, un canard, etc. Mais si l'on dit des carottes, des abricots, etc. on donne un gage. || 2^e Morceau de chapeau dont le coutelier se sert pour tenir les pointes des pièces sur le polissoir. || 3^e Variété de tulipe d'un gris de lin fort pâle. || Proverbes. Il faut faire carême-prenant avec sa femme et Pâques avec son curé. || Vous allez trop vite à l'offrande, vous ferez choir M. le curé, se dit à ceux qui s'empressent trop de faire quelque chose. || Il a affaire au curé et aux paroissiens, se dit de celui qui a affaire à plusieurs parties ensemble. || Qui croit sa femme et son curé est en danger d'être damné, c'est-à-dire une femme est capable de faire damner un homme nonobstant les bonnes instructions de son curé.

— HIST. XIII^e s. Laie gent aiment moult leur bon prestre curé, J. DE MEUNG, *Test.* 700. Sans avoir cu-reur [souci], [les moines] ont l'avoir, Et li curez n'en puet avoir, S'à peine non, du pain pour vivre, Ne acheter un petit livre Où il puisse dire complies, RUTEB. 493. || XIV^e s. Je més la main à vous pour che que vous devés A monsignor che prestre qui est no bons curés, BAUD. de SEB. VII, 681.

— ÉTYM. Bas-latin, *curatus*, curé, de *cura*, soin (voy. CURE 1): celui qui est chargé d'un soin, du soin des âmes. Quelques-uns ont voulu le rattacher au latin *curio*, prêtre de la curie; mais la forme du mot ne le permet pas.

2. CURÉ, ÉE (ku-ré, rée), part. passé. Nettoyé. Un fossé bien curé.

† CUREAU (ku-rô), s. m. Instrument du tondeur de draps.

— ÉTYM. Curer.

CURE-DENT (ku-re-dan), s. m. Instrument étroit et pointu dont on se sert pour ôter des dents ce qui s'y est engagé. || Cure-dent d'Espagne, sorte de carottes. || Au plur. Des cure-dents.

— HIST. XV^e s. Ung curedent, onquel est mis en œuvre ung diamant nommé la lozenge et une grosse pointe de dyamant et une grosse perle, DE LABORDE,

Émaux, p. 242. || XVI^e s. De quatre choses Dieu nous garde: Des patenostres du vieillard [le connétable de Montmorency], De la grand main du cardinal, Du cure-dent de l'amiral, Et la messe de l'Hospital, du FAIL, *Contes d'Eutrapel*, f° 107.

— ÉTYM. Curer et dent.

CUREÉ (ku-rée), s. f. || 1^e Terme de vénérie. Portion de la bête que l'on donne aux chiens après qu'elle est prise. Curée chaude, morceau de la bête qu'on donne aux chiens aussitôt qu'ils l'ont prise. Curée froide, celle qu'on leur prépare ailleurs et qui se fait de morceaux de pain trempés au sang de la bête, qu'on met sur sa peau avec quelques morceaux de chair tels que la cervelle et le col. Témoin les chiens dont on anime le courage pour la chasse d'un animal en leur donnant curée, BOSS. *Conn. de Dieu*, v. 4. || Sonner la curée, sonner du cor pour appeler les chiens à la curée. L'âme plus altérée que ne l'aurait un chien au son de la curée, REGNIER, *Sat.* x. || Mettre les chiens en curée, augmenter leur ardeur par la curée qu'on leur donne. On dit aussi que les chiens sont en curée, quand ils sont animés par l'attente de la curée. || FIG. Mettre en curée, exciter par l'appât de quelque avantage; être en curée, être excité par quelque appât. M. le duc, en curée de l'usurpation du service seul de la communion du roi, ST-SIM. 189, 26. || Faire curée, se dit des chiens qui dévorent la bête avant l'arrivée du veneur. Il tombe en ce moment, La meute en fait curée; il lui fut inutile de pleurer aux veneurs à sa mort arrivés, LA FONT. *Fabl.* v, 15. || FIG. Et ce sont vrais Satans dont la gueule altérée de l'honneur féminin cherche à faire curée, MOL. *Ec. des f.* III, 4. || Défendre la curée, empêcher à coups de fouet que les chiens n'approchent trop tôt de la curée. || 2^e Par extension, toute espèce de pitance. Eh! qu'importe quel animal? Dit l'un de ces matins, voilà toujours curée, LA FONT. *Fabl.* VIII, 25. [La grenouille] Prétend qu'elle en fera gorge chaude et curée, ID. *Fabl.* IV, 41. [le Sénat] Dont plus de la moitié piteusement étale une indigne curée aux vautours de Pharsale, CORN. *Pomp.* I, 4. || FIG. Pour recueillir les restes de Moscou, dont l'incendie n'a que trop légitimé le pillage, et pour arracher les soldats à cette grande curée, SÉGUR, *Hist. de Napol.* VIII, 7. Cette convoitise des offices et états (curée autrefois réservée aux nobles limiers) est devenue plus âpre depuis que tous y peuvent prétendre, P. L. COUR. I, 168. || Être âpre à la curée, être très-avide de butin, de lucre. Le ministre se mit à rire en me voyant si âpre à la curée, LESAGE, *Gil Blas*, VIII, 9. || Curée des places, la poursuite des places, particulièrement après un changement de régime qui fait beaucoup de vacances. La curée qui suivit la révolution de 1830. *La Curée*, titre d'une pièce des *Jambes* de BARBIER.

— HIST. XIV^e s. L'apprentis demande comme on doit faire la curée aux chiens. Modus respond: pren le foye du cerf, le poumon, le jargel et le cuer, et soit decoupé par morceaux sur le cuir et sur le sang qui est sur le cuir, et fay effondre la pance et vuidier et très bien laver, et puis descouper sur le cuir, avecques les autres choses, et soit la brouaille ou bouelle [boyaux] gardée à part; et puis pren du pain, et soit descouppé par morceaux, et qu'il y ait plus pain que chair; puis soit soublevé le cuir hault aux mains d'un chascun costé, et soit meslé ensemble aux mains la chair et le pain dedans le cuir; et quant il sera bien meslé, si soit estendu le cuir à terre, et soit ce dedens esparty sur le cuir; et puis doit on laisser aller les chiens sur le cuir à la curée, MODUS, f° XXIII, verso. || XV^e s. La prise de l'ourse vue et la curée faite, jà estoit basse nonne, FROISS. III, IV, 24. Lequel veneur pria au dit Symon qu'il voulsist aler querir un cheval pour faire la curée aux loups, auxquels loups icellui veneur avoit intention de chacier, DU CANGE, *curea*. || XVI^e s. Alleguant que de laditte entreprise, ores qu'elle fut bien executée, ne dependoit point tant d'avantage aux affaires du Roy, comme de desavantage d'une curée donnée (si mal en advenoit) aux ennemis, M. DU BELL. 367. Scribonia, conseillant Libo son nepveu de se tuer plus tost que d'attendre la main de la justice, luy disoit que c'estoit proprement faire l'affaire d'autrui, que de conserver sa vie pour la remettre entre les mains de ceux qui la viendroient chercher trois ou quatre jours aprez, et que c'estoit servir ses ennemis, de garder son sang pour leur en faire curée, MONT. II, 32.

— ÉTYM. Cuir, parce que, comme on voit dans MODUS, la curée se donnait dans un cuir. À la vérité on aurait pu songer à *courée*, *corée* (de *cor*, cœur), mot très-usité dans l'ancien français et dans quelques provinces pour signifier les viscères de la

poitrine (*cœur* et *poumon*), à cause que ces viscères du cerf se donnaient aux chiens en curée; mais la forme *curée* et le fait qu'on ne trouve pas *corée* avec le sens de *curée*, excluent cette étymologie. Voici un exemple de *curée*: Le curé incontinent s'en va acheter force courées [mou] de veau et de mouton, et les mit toutes cuire en une grande oulle, DESPER. *Contes*, XXXVI.

† CURE-FEU (ku-re-feu), s. m. Instrument pour ôter le mâchefer du fourneau. || *Au plur.* Des cure-feux.

— ÉTYM. *Curer*, et *feu*.

† CURE-LANGUE (ku-re-lan-gh'), s. m. Lame d'ivoire, d'écailler, de corne, dont on se sert pour raceler la langue. || *Au plur.* Des cure-langues.

— ÉTYM. *Curer*, et *langue*.

† CUREMENT (ku-re-man), s. m. Action de curer les puits, les fossés, etc.

— ÉTYM. *Curer*.

CURE-MÔLE (ku-re-mô-l'), s. m. Machine servant à curer un port. || *Au plur.* Des cure-môles.

— ÉTYM. *Curer*, et *môle*.

CURE-OREILLE (ku-ro-rèll'), ll mouillées), s. m. Petit instrument dont on se sert pour se nettoyer les oreilles. || *Au plur.* Des cure-oreilles.

— HIST. XVI^e s. Pour une douzaine de curoreilles d'ivoire, à deux sols pièce, DE LABORDE, *Émaux*, p. 242. À Gilles Suramond, orfèvre du Roy, pour ung estuif d'or garny d'un curedans et un cure-oreille, ID. ib. Disans cela se pouvoit faire à-tout [avec] une cur'aureille, O. DE SERRES, 197.

— ÉTYM. *Curer*, et *oreille*.

† CURE-PIED (ku-re-pié), s. m. Instrument de palefrenier pour nettoyer le dedans du pied des chevaux. || *Au plur.* Des cure-pieds.

— ÉTYM. *Curer*, et *pied*.

CURER (ku-ré), v. a. || 1^e Enlever des immondices accumulées. Curer un puits, un fossé, un port. || Curer la charrue, la débarrasser de la terre qui s'y attache. || Curer une vigne en pied, ôter du cep des vignes tout le bois inutile. || Se curer les dents, les oreilles, se nettoyer les dents, les oreilles avec un cure-dent, un cure-oreille. || Terme d'eaux et forêts. Enlever les branches mortes, les chicots, les souches mal venues. || 2^e Terme de fauconnerie. Donner une cure à un oiseau. || V. n. Rendre la cure, en parlant de l'oiseau. Le faucon a curé.

— SYN. CURER, ÉCURER. Si vous nettoyez quelque chose en le frottant avec du grès, du sable, etc. pour le rendre clair, vous écurez, mais, si vous ôtez d'une concavité quelconque ce qu'elle peut renfermer de sale, vous curez. On doit donc dire et l'on dit: écurer des couteaux, des chandeliers, etc. et curer des puits, des fossés, des rivières.

— HIST. XIII^e s. Ne sueffre sor toi nule ordure Lave tes mains, et tes dens cure, la Rose, 2176. Et furent les fossés curez dehors et dedans, JOINV. 275. || XIV^e s. Nous loons un bon homme aucune foiz en disant qu'il ne cure des honneurs mondains, ORESME, Eth. 49. Aucune foiz par négligence ou pour ce que l'en n'en cure, sont aucun ars empirez et oubliez en tout ou en partie par procès de temps, ID. ib. v., 46. || XV^e s. Toutes voies point il [le comte de Foix] n'arresta jusques à tant qu'il lui eust donné cinq coups d'une dague; et puis après commanda le comte qu'il fust mis dans la fosse, et il le fut, et là mourut, car il fut povrement curé de ses plaies, FROISS. II, III, 40. || XVI^e s. Plus on attend, plus s'enracine le mal; toutesfois il est encores guérissable, moyennant qu'on le cure par les causes plustost que par les accidens, LANOUE, 254. Gens de bras pour appanir les chemins, bastir ponts à passer les eaux, curer les rivieres, AMYOT, Lucull. 49. Le temps de curer [émonder] les jeunes arbres est lorsqu'ils sont en seve, pour tant plus facilement en estre leurs plaies recouvertes, O. DE SERRES, 639.

— ÉTYM. Berry, *cuer*, nettoyer; provenç. *curar*, soigner et curer; du latin *curare* (voy. CURE). Dans l'ancien français, *curer* signifiait à la fois soigner, avoir souci, et nettoyer.

† CURET (ku-ré), s. m. Peau de buffle ou d'autre animal servant, dans la dorure de quelque pièce, à frotter les pierres sanguines avec de la potée d'étain.

— HIST. XV^e s. Ainsi que le suppliant ot lié ses beufs à la charrue, aperçut qu'il avoit oublié son curet dont il curoit sa terre et sa charrue, DU GANGE, *curata*.

— ÉTYM. *Curer*. Dans l'ancien français, *curet* signifiait ce qu'on nomme aujourd'hui *curoir*.

† CURÈTE (ku-rè-t'), s. m. Terme d'antiquité. Prêtre de Cybèle.

— ÉTYM. Koúptēc, proprement les jeunes, de κούπος, jeune homme.

† CURETTE (ku-rè-t'), s. f. Terme de chirurgie. Instrument, en forme de cuiller, qui sert à extraire les corps étrangers, et particulièrement de petits calculs de la vessie, après l'opération de la taille. || Terme de couverturier. Petit instrument qui a un manche de bois et des dents de fer, dont on se sert pour curer les chardons qui sont remplis de laine. || Terme de marine. Sorte de gratter servant à nettoyer l'intérieur des pompes. || Terme de métiers. Instrument pour nettoyer un trou de mine. || Outil pour nettoyer le coutre de la charrue. || Outil de bois propre à nettoyer le métal des armes. || Terme de bota-nique. Nom de plusieurs champignons.

— HIST. XVI^e s. Instrument d'argent nommé curette, propre pour l'extraction d'une pierre, sonder s'il y en a d'autres, et aussi pour recueillir et amasser le sable, PARÉ, XV, 45.

— ÉTYM. *Curer*:

CUREUR (ku-reur), s. m. Celui qui cure et nettoie les puits, etc.

— HIST. XV^e s. Vous savez que devant il y a pailles et fumiers qui sont boutez tous hors des estables des cureurs de chevaux, le *Jouvencel*, f° 40, dans LA-CURNE.

— ÉTYM. *Curer*.

CURIAL, ALE (ku-ri-al, a-l'), adj. Qui concerne une cure ecclésiastique. Fonction curiale. Droits curiaux. La maison curiale, le presbytère.

— ÉTYM. *Cure* 2.

† CURIALE (ku-ri-a-l'), s. m. || Terme d'histoire romaine. Membre de la classe appelée aux honneurs et aux charges des cités sous l'Empire. La seconde classe des citoyens était celle des curiales ou décurions, c'est-à-dire des propriétaires aisés, membres, non du sénat romain, mais de la curie ou corps municipal de leur cité, GUIZOT, *Hist. de la civilisation en France*, 2^e leçon. Aucun curiale ne pouvait, par un acte personnel et volontaire, sortir de sa condition; il leur était interdit d'habiter la campagne, d'entrer dans l'armée, d'occuper des emplois qui les auraient affranchis des fonctions municipales, avant d'avoir passé par toutes ces fonctions, depuis celle de simple membre de la curie jusqu'aux premières magistratures de la cité, ID. ib. Les curiales ainsi enfermés de gré ou de force dans la curie, ID. ib. Ils administraient les affaires du municipé, ses dépenses et ses revenus, soit en délibérant dans la curie, soit en occupant les magistratures municipales; dans cette double situation, les curiales répondaient non-seulement de leur gestion individuelle, mais des besoins de la ville, auxquels ils étaient tenus de pourvoir eux-mêmes, en cas d'insuffisance des revenus, ID. ib.

— ÉTYM. Latin, *curialis*, de *curia*, curie. Vers la fin de l'empire *curialis* avait reçu parfois le sens de courtisan; ce sens fut repris dans la latinité du moyen âge; et au XV^e siècle on voit, dans le français, *curial* avec le sens de courtisan: O curial, tant en court a d'envie Et de tourment qui d'accroître ne cesse, Que dire puis partout sans villenie: Foulz la poursuit, et sages la delesse, EUST. DESCH. *Poésies mss.* f° 26, dans LACURNE. Dieux, qu'à ces cours ont de dueil et de peine Ces curiaux qui dedans sont boutés, ID. ib. f° 103. Cet emploi de *curial* vint d'une confusion avec une fausse étymologie de *cour* (voy. COUR).

† CURIATE (ku-ri-a-t'), adj. Terme d'histoire romaine. Qui se compose de la réunion des curies. Comices curiates. || Qui est voté par les curies assemblées. Loi curiate.

— ÉTYM. Lat. *curiatus*, de *curia*, curie.

CURIE (ku-rie), s. f. || 1^e Terme d'antiquité romaine. Division de la tribu chez les Romains. Romulus partagea le peuple romain en trois tribus, et chaque tribu en dix curies; mais il n'y avait de curies que pour le peuple de l'enceinte de Rome; et voter par curies, c'était voter en appelant seulement au vote les gens de la ville. Le peuple chercha toujours à faire par curies les assemblées qu'on avait coutume de faire par centuries, et à faire par tribus les assemblées qui se faisaient par curies, MONTESQ. Esp. XI, 14. || Comices par curie, l'assemblée des patriciens, AMPÈRE, *Hist. rom. à Rome*, t. II, p. 332. Les curies n'étaient composées que de *gentes* [familles] patriciennes; elles se rassemblaient dans le *Comitium*, ID. ib. Chaque curie avait une voix qui exprimait l'opinion de la majorité de ses membres, ID. ib. || Le lieu où s'assemblait le sénat. || 2^e Par extension, le sénat des villes municipales. || La classe des curiales. || 3^e Ensemble des diverses administrations qui constituent le gouvernement papal.

— ÉTYM. Latin, *curia*, curie, et édifice consacré à une curie, lieu d'assemblée. Les étymologistes la-

tins dérivent *curia* de *cura*, soin; mais ceux d'aujourd'hui pensent qu'il n'est guère possible de séparer *curia* de *centuria*, et que, celui-ci étant une contraction de *centumviria* (voy. CENTURIE), celui-là doit être une contraction de *co-viria*, de *cum*, avec, et *vir*, homme: réunion d'hommes.

CURIEUSEMENT (ku-ri-eù-ze-man), adv. || 1^e Avec soin. Aussi bien, que sert-il de regretter des plaisirs absents et de chercher curieusement tous les défauts de sa condition? BALZ. *Liv. VII, lett. 26*. Les Egyptiens conservaient curieusement les corps morts, boss. *Hist. III*, 3. Un autre décrit curieusement et fort au long les petites choses, et passe légèrement sur les grandes, RAC. *Extrait du Traité de Lucien: Comment il faut écrire l'histoire*. Ceux de ses auditeurs qui auraient le mieux entendu finesse, auraient jugé, non sans fondement, que cette manière de s'exprimer, si curieusement éloignée de la forme ordinaire, renfermait implicitement un trait de satire trop aiguise pour être senti par la multitude, D'ALEMB. *Oeuvres*, t. x, p. 420, note 3, dans POUGENS. || Avec soin et délicatesse. Tablette curieusement sculptée. || 2^e Avec curiosité, avec désir de voir et de savoir. Observer, s'enquerir curieusement.

— HIST. XII^e s. E à ordener coriolement chascone part covient à celui qui fait l'estoire [l'histoire], *Machabées*, II, 2. || XIII^e s. Il m'est avis que c'est reasons, porce que cascuns gart plus curieusement celi dont il est hoirs, BEAUM. LXIX, 2. || XIV^e s. Elle [une voie] estoit moult curieusement gardée, *Chron. de St-Denis*, f° 171, dans LACURNE. Punissez-les des peines dessus contenues hastivement et curieusement, *Ordonn. des rois de Fr.* t. II, p. 88. || XV^e s. Et si disoit-on que plusieurs femmes y alloient curieusement de nuict et de jour, JEAN DE TROYES, *Chron. 1478*. || XVI^e s. Il nourrit curieusement la mere d'Eudamidas, MONT. I, 246. Personne n'est exempt de dire des fadaises; le malheur est de les dire curieusement, ID. t. III, p. 4, dans LACURNE. Entre ceux qui sont adonnez (mais trop curieusement) à la poursuite de divers objets, LANOUE, 458. Il faut traicter ce mal bien curieusement, de peur de faire tomber le malade en convulsion, PARÉ, XV, 24. Des confitures et issues de tables curieusement labourées et apprestées, AMYOT, *Lucull.* 80. Sans mot dire, ny curieusement enquérir ny chercher que c'estoit, ID. *Crassus*, 7.

— ÉTYM. *Curieuse*, et le suffixe *ment*; provenç. *curiosamen*; espagn. et ital. *curiosamente*.

CURIEUX, EUSE (ku-ri-eù, eù-z'), adj. || 1^e Qui a cure de, soin de, souci de. Il est vrai que Platon, curieux observateur des antiquités, fait le royaume de Troie, du temps de Priam, une dépendance de l'empire des Assyriens, boss. *Hist. III*, 4. On peut croire que les Assyriens étaient peu connus du côté de l'Occident, puisqu'un poète [Homère] si savant et si curieux d'orner son poème de tout ce qui appartenait à son sujet, ne les y fait point paraître, ID. ib. Ceux qui connaissent tant soit peu les antiquités savent combien les premiers temps étaient curieux d'ériger et de conserver de tels monuments et combien la postérité retenait soigneusement les occasions qui les avaient fait dresser, ID. ib. II, 3. Peu curieux à bien remarquer ce qui paraît, mais profond à pénétrer ce qui se cache, ST-ÉVREM. II, 451. Elle n'est curieuse que d'une propreté fort simple, MOL. *l'Av.* II, 6. Et le cheval qu'à l'herbe on avait mis, Assez peu curieux de semblables amis [le loup et le renard].... LA FONT. *Fabl.* XII, 47. Il y a des âmes sales, pétries de boue et d'ordure, épries du gain et de l'intérêt, comme les belles âmes le sont de la gloire et de la vertu; curieuses et avides du denier dix; uniquement occupées de leurs débiteurs.... LA BRUY. VI. Les mœurs dans cet âge [l'enfance] sont assez les mêmes, et ce n'est qu'avec une curieuse attention qu'on en pénètre la différence, ID. XI. Il semble souvent que nous soyons plus curieux de montrer que nous savons beaucoup de choses, que de faire voir que nous savons bien celles que nous traitons, CONDILLAC, *Art d'écr.* IV, 1. || En parlant des choses. [Il] Examine d'un œil et d'un soin curieux Où les vagues rendront ce dépôt précieux, CORN. *Pomp.* II, 2. C'est les examiner d'un soin trop curieux, ROTR. *Vencesl.* IV, 1. Vous voulez qu'on évite un soin trop curieux, Et des vains ornements l'effort ambitieux, LA FONT. *Fabl.* V, 4. Une espèce de miséricorde inquiète et curieuse, qui songe à tous les maux qu'on peut souffrir, FLÉCH. III, 380. || 2^e Qui est désireux de voir et de savoir. Je suis curieux de voir la fin de cette aventure.... Si Votre Majesté Est curieuse de beauté, Qu'elle fasse venir mon frère, LA FONT. *Joc.* Nos soldats furent curieux de voir le pays, FÉN. *Tél.* X. Curieux, incertains, quelle fortune aurait co-

un grand roi, une grande reine, LA BRUY. *Dis.* à l'Acad. Les astrologues n'avaient garde de rechercher une précision qui aurait rendu leur art impraticable; et ceux qui les consultaient, curieux qu'on leur dit l'avenir, étaient contents, pourvu qu'on leur prédit quelque chose, CONDILLAC, *Traité des sys.* ch. 5. || Absolument. Vous êtes curieuse et voulez trop savoir, CORN. *Héracl.* II, 8. Elle bénit mille fois le défaut du sexe, se sut très-bon gré d'être curieuse, bien fâchée de n'avoir pas contrevenu dès le premier jour aux défenses qu'on lui avait faites et à ses serments, LA FONT. *Psyché*, I, p. 85. Elle était femme et, partant, curieuse; L'œil toujours sur sa boîte, on la voit soucieuse, LAMOTTE, *Fabl.* IV, 7. Les hommes sont toujours curieux, toujours portés naturellement à rechercher la cause de ce qu'ils voient; j'entends les hommes qui ont un peu plus de génie que les autres, FONTEN. *Sur l'histoire, Œuvres*, t. IX, p. 353, dans POUGENS. || En parlant des choses. Ah! que vous enflammez mon désir curieux! RAC. *Esth.* II, 7. Déchirera son sein et d'un œil curieux Dans son cœur palpitant consultera les dieux, ID. *Iphig.* IV, 4. Et sa suite a trompé mon désir curieux, MOL. *Sgan.* v. Télémaque lui fit diverses questions curieuses, FÉN. *Tél.* VIII. Sans cesse je vous suis d'un regard curieux, C. DELAV. *Vépres sicil.* I, 4. || 3^e Indiscret, qui cherche à pénétrer ce qui ne le regarde pas. Ne soyez pas si curieux que de fouiller dans mes papiers. || En bonne part. C'est un homme curieux, qui ne néglige aucune occasion de s'instruire. Il n'y a qu'à répondre qu'ils n'ont point connu cette partie de l'histoire et qu'ils ne sont pas moins contraires aux plus curieux et aux mieux instruits des auteurs de leur nation qu'à l'Ecriture, BOSS. *Hist.* I, 7. La secte des philosophes italiennes et celle des ioniques la remplissaient [la Grèce] de grands hommes, parmi lesquels il se mêla beaucoup d'extravagants, à qui la Grèce curieuse ne laissa pas de donner le nom de philosophes, ID. *Hist.* I, 8. On n'est curieux qu'à proportion qu'on est instruit, J. J. ROUSS. *Ém.* v. || 4^e Qui recherche, rassemble des objets rares, précieux. Il est curieux de tableaux, de vieux livres. || 5^e Digne de curiosité. Travail curieux. Un livre curieux. L'aventure est curieuse. Voilà qui est curieux. Il faut sur des sujets plus grands, plus curieux, Attacher de ce pas ton esprit et tes yeux, BOIL. *Sat.* x. Valentin Conrart, premier secrétaire de l'Académie française, n'avait point fait d'études; c'est ce que nous apprend un passage curieux de l'histoire de l'Académie par l'abbé d'Olivet, D'ALEMB. *Éloges, Marivaux.* On peut voir, dans les œuvres de Fontenelle, une lettre curieuse de ce philosophe sur cet opéra de Bellérophon, qui n'était pas de cet inimitable poète lyrique [Quinault] et qui était presque digne d'en être, ID. *Éloges, Lamotte.* La nature a mille détails qui seraient vrais, qui rendraient même l'imitation plus vraisemblable et qu'il faut pourtant éloigner, parce qu'ils manquent d'agrément ou d'intérêt ou de décence, et que nous cherchons, au théâtre et dans l'imitation poétique en général, une nature exquise, curieuse et intéressante, MARMONT. *Élém. littér. Œuvres*, t. VIII, p. 148, dans POUGENS. || Sciences curieuses, se disait de celles qui, étant connues de peu de personnes, avaient des secrets particuliers. || Bête curieuse, animal rare et qui excite la curiosité; et fig. et familièrement, personne qu'on veut voir comme une bête de ce genre. Ils en auraient savamment parlé dans de belles relations, comme d'une bête fort curieuse qui ressemblait assez à l'homme, J. J. ROUSS. *Inég. note 4.* || 6^e S. m. Ce qu'il y a de remarquable, de digne de curiosité. Le curieux de l'affaire est que.... || 7^e Celui, celle qui a de la curiosité. C'est un curieux. Il faut punir cette petite curieuse. Le sens de sa parole [de Dieu] est souvent si sublime Et si mystérieux, Qu'à trop l'approfondir il égare, il abîme L'esprit du curieux, CORN. *Imit.* I, 5. Rien n'échappe aux regards de notre curieuse, BOIL. *Sat.* x. Un curieux, qui s'approcha de trop près du lieu où nous étions enfermées, reçut un coup mortel qui lui ôta pour jamais la lumière du jour, MONTESQ. *Lettr. pers.* 47. || 8^e Amateur de curiosités. Le cabinet d'un curieux. J'ai reçu, l'autre semaine, dix-huit cents livres de ce curieux pour les deux grands tableaux dont votre père avait refusé deux mille écus quelque temps avant que de partir, REGNARD, *Retour impr. sc. 4. Causeries d'un curieux*, variétés d'histoire et d'art tirées d'un cabinet d'autographes et de dessins par Feuillet de Conches. || Société des Curieux de la nature, société de naturalistes fondée à Augsbourg, en Allemagne, en 1670, et qui a publié un recueil encore consulté aujourd'hui.

— HIST. xi^e s. Et li Franceis dolent et curius

[soucieux], CH. DE ROL. cxxxv. || xii^e s. Returnum; par aventure, mis peres ad jà les adnes mis à nunchaleir, e pur nus est curius [inquiet], ROIS, 29. || xiii^e s. Las! j'en doi bien avoir paor, Quant je voi que losengeor, Et traîtor, et envieus Sunt de moi nuire curieus, la Rose, 4056. Ce sunt cil qui sunt curieus De desprisier et de blasmer Tous ceus qui font miex à aimer, ib. 1040. Il qui fu moult ententif et moult curious à metre le dit roiaume en bon point et en bon estat, ASS. DE J. I, 22. Moult doivent penre garde li pere et le [la] mere à qui il font nourrir leur enfant; car nourrices poi curieuses ont mis maint enfant à mort, BEAUM. LXIX, 5. Sui de moi croizier curieux, Por venir à la joie cleire, RUTEB. 134. || XIV^e s. Ou avoir robes curieuses, Joiaus, deniers, chevaus, destriers Dont d'or fin fussent li estriers, MACHAULT, p. 96. En convent de nonnains [elle] se mist religieuse; De vraie humilité fut tousjours curieuse, GIRART DE ROSS. v. 2391. Li peres [les sénateurs] curieux de l'estat du commun, BERCHEURE, f° 67, verso. || XV^e s. Et si devant ils avoient esté curieux et soigneux du faict du Royaume, encors delibererent de l'estre plus, JUVÉN. CHARLES VI, 1380. || XVI^e s. Curieux de cognostre qui il estoit, MONT. I, 8. Pour se sauver des continualles et curieuses recherches qu'on faisoit de luy, ID. I, 138. Mettre son argent es choses curieuses et superflues, AMYOT, *Caton*, 36. Un corps bien complexionné n'a que faire, ny de nourriture, ny de vesture curieuse et superflue, ID. *Arist. et Caton comp.* 8. Il n'y auoit homme, tant fust-il curieux ou subtil à rechercher et reprendre les fautes d'autrui, qui peult trouver un seul point à blasmer en luy, ID. *Cimon et Lucul.* 2. Quant à luy, il n'estoit aucunement curieux de viandes exquises, ID. *Alex.* 42. Les curieux laissoient perdre et abandonnent leurs affaires propres pour vaquer à enquêter ceulx d'autrui, ID. *De la curiosité*, 42. Quiconque se veut bien aider de telles armes, il en doit estre curieux, comme on est d'un cheval, LANOUE, 314.

— ETYM. Provenç. *curios*; espagn. et ital. *curioso*; du latin *curiosus*, de *cura* (voy. CURE 4).

CURIOSITY (ku-ri-on), s. m. Prêtre qui présidait aux sacrifices d'une curie. || Le chef d'une curie.

— ETYM. Lat. *curio*, de *curia*, curie.

CURIOSITY (ku-ri-o-si-té), s. f. || 1^e Souci, soin. De rendre un cœur content, de combler une âme de joie, de prévenir d'extrêmes besoins ou d'y remédier, leur curiosité ne s'étend point jusque-là, LA BRUY. IX. Pour moi qui ai peut-être examiné leur vie avec autant de curiosité que personne, ST-ÉVREM. II, 121. || 2^e Penchant à voir et à savoir. Satisfaire, contenter sa curiosité. Curiosité indiscrete. Curiosité défendue. Depuis qu'assujettie aux Romains, Athènes n'avait plus à traiter de la paix et de la guerre ni des affaires d'Etat, elle s'était toute tournée à la curiosité, BOSS. dans le *Dict. de DOCHÉZ*. La curiosité quelquefois nous trahit, CORN. *Othon*, IV, 4. Eh bien, soit jalouse ou curiosité, ID. *Perthar.* III, 2. La curiosité n'est pas, comme l'on croit, un simple amour de la nouveauté; il y en a une d'intérêt qui fait que nous voulons savoir les choses pour nous en prévaloir; il y en a une autre d'orgueil qui nous donne envie d'être au-dessus de ceux qui ignorent les choses et de n'être pas au-dessous de ceux qui les savent, LA ROCHEF. *Prem. pens.* 57. J'ai naturellement fort peu de curiosité pour la plus grande partie de tout ce qui en donne aux autres gens, ID. *Portrait*. La faiblesse humaine est d'avoir Des curiosités d'apprendre Ce qu'on ne voudrait pas savoir, MOL. *Amph.* II, 3. Mais pour les nouveautés On peut avoir parfois des curiosités, ID. *Éc. des mar.* I, 5. La curiosité qui vous presse est bien forte, ID. *Tart.* II, 2. Imprudence, babil et sotto vanité, Et vain curiosité Ont ensemble étroit parentage; Ce sont enfants tous d'un lignage, LA FONT. *Fabl.* x, 3. Voilà Psyché fort embarrassée! deux curiosités à la fois! y a-t-il femme qui y résistât? ID. *Psyché*, I, p. 63. L'apprehension, le dépit, la pitié, la colère, et le désespoir, la curiosité principalement; tout ce qui porte à commettre quelque forfait et tout ce qui en détourne, s'empara du cœur de notre héroïne et en fit la scène de cent agitations différentes, ID. *Psyché*, I, p. 82. Si la curiosité me prenait de savoir si ces propositions sont dans Jansenius, son livre n'est pas si rare ni si gros que je ne le pusse lire tout entier pour m'en éclaircir, PASC. *Prov.* 4. Vous ne pensiez pas que personne eût la curiosité de savoir qui nous sommes, ID. ib. 8. La curiosité n'est que vanité; le plus souvent on ne veut savoir que pour en parler, ID. *Pensées*, part. I, art. 5. Vous serez peut-être en curiosité de savoir qui m'y a mené; je vous le vas dire, SEGRAIS, *l'Imaginaire*, t. II p. 150. Mais

j'ai vu près de vous ce superbe Hippolyte; Et même, en le voyant, le bruit de sa fierté A redoublé pour lui ma curiosité, RAC. *Phèd.* II, 1. Ce qui augmenta encore la douleur de sa perte [de Sésostris], c'est que son fils Bocchoris n'avait nl humanité pour les étrangers, ni curiosité pour les sciences, ni estime pour les hommes vertueux, ni amour de la gloire, FÉN. *Tél.* II. La curiosité, cette faiblesse si commune aux hommes, cesse presque d'en être une, quand elle a pour objets des temps et des hommes qui attirent les regards de la postérité, VOLT. *Louis XIV*, 28. La curiosité n'est que le désir de quelque chose de nouveau; et ce désir ne peut naître que lorsqu'on a déjà fait des découvertes, et qu'on croit avoir des moyens pour en faire encore, CONDILLAC, *Trait. sens.* part. II, ch. 7. Parmi tant de malheurs, on cherche avec une curiosité triste le destin de la ville de Rome, MONTESQ. *Rom.* 19. Dans l'ordre de nos besoins et des objets de nos passions, le plaisir tient une de nos premières places, et la curiosité est un besoin pour qui sait penser, D'ALEMB. *Disc. prél. Encycl. Œuvres*, t. I, p. 195, dans POUGENS. Cette erreur [l'astrologie], chère à son amour-propre [de l'homme] et nécessaire à son inquiète curiosité, est aussi ancienne que l'astronomie, LAPL. *Exp.* v, 4. Tertullien disait qu'après Jésus-Christ la curiosité ne nous était plus d'aucun usage, et que l'exercice nous en était interdit depuis que l'évangile nous avait été annoncé, BOURDAL. *Car. Sur la paix chrétienne*. || La curiosité d'une chose, l'intérêt qu'elle excite en tant que chose curieuse. On en a vu [des ânes] d'assez bien dressés pour faire curiosité de spectacle, BUFF. *Ané.* || Familièrement. Pour la curiosité du fait, pour s'assurer si une chose dont on doute est réelle. Vous m'obligez, pour la curiosité du fait, de me communiquer une lettre si singulière. || Pour la curiosité du fait, se dit aussi pour exprimer qu'on voudrait être témoin de quelque chose. Ainsi on dira à un avocat qui ne plaide jamais: Je voudrais vous entendre plaire une fois, pour la curiosité du fait. || 3^e Indiscretion, espionnage. Sa curiosité fut punie. Il eut la curiosité d'écouter à la porte. Une curiosité téméraire. || 4^e Goût d'amateur pour certaines choses. J'avais la passion de bâtir, la curiosité des tableaux. La curiosité n'est pas un goût pour ce qui est bon ou ce qui est beau, mais pour ce qui est rare, unique, pour ce qu'on a et ce que les autres n'ont point; ce n'est pas un attachement à ce qui est parfait, mais à ce qui est couru, à ce qui est de mode; ce n'est pas un amusement, mais une passion, et souvent si violente qu'elle ne le cède à l'amour et à l'ambition que par la petitesse de son objet, LA BRUY. XIII. || 5^e Choses rares, nouvelles, singulières. Magasin de curiosités. Nous ne pûmes voir les curiosités de la foire. Il manquait encore à la collection d'histoire naturelle quantité de choses des Indes; il jugea qu'il ne pouvait avoir promptement ces curiosités qu'en les allant chercher en Angleterre et en Hollande, FONTEN. *Marsigli*. || Se dit aussi des passages rares, peu connus, intéressants, dans les auteurs. On indique les sources, on marque souvent les origines et les progrès, on ramasse cent belles curiosités de l'histoire naturelle, de la physique expérimentale et de la pratique des arts, *Préf. du Dict. de FURETIÈRE*. || La curiosité, les curieux, les amateurs de choses curieuses. Le nom de cet amateur subsistera longtemps dans la curiosité. Peu usité en ce sens. || Espèce de grande boîte que portent sur le dos certains savoyards et où ils montrent des choses curieuses.

— HIST. xiii^e s. Vie, senz, curioseté En dras, e vivre ad grant plenté, MARIE, *Purgatoire*, 1429. || xv^e s. Ont tous, par bonne délibération, fait très humble regatiation à vostre royale majesté de la très noble curiosité et souvenance que avez perseverramment à la conservation, paix et union de vos très humbles sujets, GODEFROY, *Observ. sur Charles VIII*, p. 503, dans LACURNE. || xvi^e s. Les seconds sont gens qui ont de la doctrine, lesquels sont sollicitez par la curiosité de leur esprit, de sonder les plus belles œuvres de nature, LANOUE, 458. La curiosité grande qu'il avoit de telz arts, et de telz ouvrages qu'il amassa de tous costez à gros frais, AMYOT, *Lucul.* 78. Paulus Aemilius trouva l'armée qui estoit pleine de babil et de curiosité, pour autant que chasque soudard se mesloit de faire du capitaine, ID. *Galba*, 4. Un sien serviteur auquel il avoit commandé faire ledit cataplasme, (faute de curiosité) l'avoit meslé avec une portion d'unguent auquel il y avoit du vif-argent, PARÉ, VI, 3.

— ETYM. Provenç. *curiositat*, *curiozat*; espagn. *curiosidad*; ital. *curiosità*; du latin *curiositatem*, de *curiosus*, curieux.

† CURLE (kur-l'), s. f. Rouet de cordier pour le fil de caret.

† CURLU (kur-lu), s. m. Nom du courlis en Bourgogne.

† CUROIR (ku-roir) ou CURON (ku-ron), s. m. Bâton pour nettoyer la charrue.

— HIST. XIV^e s. Le signifiant trouva sa charrue, où il print un baston que l'en appelle cureur, DU GANGE, *curata*. || XVI^e s. Des fourchettes, tenailles et curoires qu'on tient dans les foyers, D'AUB. *Fæn.* IV, 43.

— ÉTYM. *Curer*. Dans l'ancien français on disait aussi *curet*.

† CURRENTE CALAMO (ku-rrin-té-ka-la-mo). Expression adverbiale signifiant au courant de la plume; c'est-à-dire qu'on écrit rapidement et sans soigner son style.

— ÉTYM. Lat. *currente calamo*, avec le calame courant (le calame était la plume des anciens).

† CURSEUR (kur-seur), s. m. Terme de géométrie. Petit corps qui glisse dans une fente ou coulisse pratiquée au milieu d'une règle, d'un compas, etc. || Terme d'astronomie. Fil qui, traversant le champ d'un micromètre, et se mouvant au moyen d'une vis, sert à renfermer les deux bords d'un astre pour en mesurer le diamètre apparent.

— ÉTYM. Lat. *cursor*, coureur, de *cursum*, spin de *currere*, courir (voy. COURIR).

CURSIF, IVE (kur-sif, si-v'), adj. Qu'on écrit à la main courante. Écriture cursive. Lettres cursives. Caractères cursifs. De cette espèce d'écriture cursive [des inscriptions] les traits de chaque lettre, à peine ébauchés, se doivent le plus souvent deviner, P. L. COUR. II, 355. || Substantivement. La cursive, écriture courante, sorte d'écriture autrement nommée anglaise (voy. ce mot).

— ÉTYM. Voy. CURSEUR.

† CURSIVEMENT (kur-si-ve-man), adv. D'une manière cursive.

— ÉTYM. *Cursive*, et le suffixe *ment*.

† CURSORIPÈDE (kur-so-ri-pè-d'), adj. Terme d'ornithologie. Qui a des pattes propres à la course.

— ÉTYM. Lat. *cursor*, coureur (voy. CURSEUR), et *pes*, *pedis*, pied.

† CURTIPIÈDE (kur-ti-pè-d'), adj. Terme d'histoire naturelle. Qui a un pied ou un support court.

— ÉTYM. Lat. *curtus*, court, et *pes*, *pedis*, pied.

† CURTIROSTRE (kur-ti-ro-str'), adj. Terme d'histoire naturelle. Qui a le bec ou le rostre court.

— ÉTYM. Lat. *curtus*, court, et *rostrum*, bec.

† CURTITUDE (kur-ti-tu-d'), s. f. Terme didactique peu usité. État de ce qui est court. L'extrême curtilde des anneaux (je demande grâce pour cette expression) m'en avait vraisemblablement imposé, et d'autant plus que je n'avais point vu encore de *tænia* à anneaux longs, BONNET, *Nouv. rech. taxia*.

— ÉTYM. Latin, *curtus*, court (voy. ce mot).

CURULE (ku-ru-l'), adj. Terme d'antiquité romaine. Chaise curule, fauteuil d'ivoire sur lequel les premiers magistrats de Rome s'asseyaient et qui avait les pieds courbes et des ornements d'ivoire. || Magistrats curules, ceux qui siégeaient sur une chaise curule. Partager avec les nobles les magistratures curules, MONTESQ. *Rom.* 8. || Édilité curule, édilité qui donnait droit à une chaise curule.

— HIST. XIV^e s. Celle curule estoit la cele et la chaire en laquelle se seoient les mestres des offices, BERCHEURE, f° 43, verso. || XVI^e s. Chaire curule comme ilz l'appellent, c'est à dire qui se porte sur un chariot par la ville, ANYOT, *Marius*, 6.

— ÉTYM. Même radical que dans *currus*, char, comme le montre l'exemple cité d'Amyot, bien que *currus* ait deux r; mais anciennement les Romains n'avaient pas de lettres doubles, et ils écrivaient *curus*.

† CURURE (ku-ru-r'), s. f. Produit du curage des étangs, des mares, des puits, composé de substances terreuses et de détritus organiques dans un état variable de décomposition.

— HIST. XIV^e s. Quiconque vouldra bouter, bâayer ou nettoyer devant son huis, faire le devra et pourra, par si que tantost la dicta cureure et nettoyeure sera ostée et portée au lieu accoustumé, *Ordonn. des Rois de Fr.* t. III, p. 97.

— ÉTYM. *Curer*.

† CURVATEUR (kur-va-teur), adj. Terme didactique. Qui courbe.

— ÉTYM. Lat. *curvare*, courber.

† CURVATIF, IVE (kur-va-tif, ti-v'), adj. Terme didactique. Qui se courbe légèrement. Feuilles curvatives, celles dont le mulement, dans le bourgeon, est à peine sensible, à cause de leur peu de largeur.

— ÉTYM. Lat. *curvare*, courber.

† CURVEMBRYÉ, ÉE (kur-van-bri-é, ée), adj. Terme de botanique. Qui a un embryon recourbé.

— ÉTYM. Lat. *curvus*, courbe, et *embryon*.

† CURVICAUDE (kur-vi-kô-d'), adj. Terme de zoologie. Qui a une queue recourbée.

— ÉTYM. Lat. *curvus*, courbe, et *cauda*, queue.

† CURVICAULE (kur-vi-kô-l'), adj. Terme de botanique. Qui a une tige courbée.

— ÉTYM. Lat. *curvus*, courbe, et *caulis*, tige.

† CURVICOLLE (kur-vi-ko-l'), adj. Terme de zoologie. Qui a le cou courbé.

— ÉTYM. Lat. *curvus*, courbe, et *collum*, col.

† CURVICOSTÉ, ÉE (kur-vi-ko-sté, stée), adj. Terme de zoologie. Se dit des poissons marqués de petites côtes courbes.

— ÉTYM. Lat. *curvus*, courbe, et *costa*, côte.

† CURVIDENTÉ, ÉE (kur-vi-dan-té, tée), adj. Terme d'histoire naturelle. Qui est muni de dents recourbées.

— ÉTYM. Lat. *curvus*, courbe, et *dens*, dent.

† CURVIFLORE (kur-vi-flo-r'), adj. Terme de botanique. Qui a des fleurs à corolle courbe.

— ÉTYM. Lat. *curvus*, courbe, et *flos*, *floris*, fleur.

† CURVIFOLIÉ, ÉE (kur-vi-fo-li-é, ée), adj. Terme de botanique. Qui a des feuilles recourbées.

— ÉTYM. Lat. *curvus*, courbé, et *folium*, feuille.

† CURVIGRAPHÉ (kur-vi-gra-f'), s. m. Instrument de mathématiques servant à tracer des courbes.

— ÉTYM. Mot hybride, composé du latin *curvus*, et du grec γράφειν, tracer.

CURVILIGNE (kur-vi-li-gn'), adj. Terme de géométrie. Formé par des lignes courbes. Figure curviligne.

— ÉTYM. Lat. *curvus*, courbe, et *linea*.

† CURVINERVÉ, ÉE (kur-vi-nér-vé, vée), adj. Terme de botanique. Qui a des feuilles à nervures courbées.

— ÉTYM. Lat. *curvus*, courbe, et *nervus*, nervure.

† CURVIPÈDE (kur-vi-pè-d'), adj. Terme de zoologie. Qui a des jambes courbées.

— ÉTYM. Lat. *curvus*, courbe, et *pes*, *pedis*, pied.

† CURVIROSTRE (kur-vi-ro-str'), adj. Terme de zoologie. Qui a le bec recourbé.

— ÉTYM. Lat. *curvus*, courbe, et *rostrum*, bec.

† CURVISÈTE (kur-vi-sè-t'), adj. Terme d'histoire naturelle. Qui a des soies recourbées.

— ÉTYM. Lat. *curvus*, courbe, et *seta*, soie.

† CURVITÉ (kur-vi-té), s. f. Courbure. Peu usité.

— HIST. XIV^e s. La concavité et la curvité de telle ligne, ORESME, *Thèse de MEUNIER*.

— ÉTYM. Provenç. *curvitat*; espagn. *curvidad*; ital. *curvità*; du latin *curvitatem*, de *curvus* (voy. COURBE).

CUSCUTE (ku-sku-t'), s. f. Terme de botanique. Plante parasite (convolvulacées) dont la tige s'attache aux herbes voisines peu de temps après sa germination, y prend sa nourriture au moyen de sucs et étouffe les végétaux envahis. La cuscute commune, *cuscuta europaea*, L.

— ÉTYM. De l'arabe *cochoút*, d'après Defrémery; espagn. *cuscuta*; ital. *cuscuta*, *cussuta*, danois, *kaskute*.

† CUSPARIN (ku-spa-rin), s. m. Terme de chimie. Principe neutre découvert dans l'écorce de l'angusture vraie (*galipea cusparia*).

† CUSPIDÉ (ku-spi-d'), s. f. Terme de botanique. Pointe aiguë et allongée.

— ÉTYM. Lat. *cuspis*, *cupidis*, pointe.

† CUSPIDÉ, ÉE (ku-spi-dé, dée), adj. Terme d'histoire naturelle. Muni d'une pointe aiguë et dure. Dents cuspidées.

— ÉTYM. *Cuspide*.

† CUSPIDIFÈRE (ku-spi-di-fé-r'), adj. Terme d'histoire naturelle. Qui porte des pointes.

— ÉTYM. *Cuspide*, et le suffixe latin *fer*, qui porte.

† CUSPIDIFOLIÉ, ÉE (ku-spi-di-fo-li-é, ée), adj. Terme de botanique. Qui a des feuilles cuspidées.

— ÉTYM. *Cuspide*, et le latin *folium*, feuille.

† CUSPIDIFORME (ku-spi-di-for-m'), adj. Terme d'histoire naturelle. Qui a la forme d'une pointe.

— ÉTYM. *Cuspide*, et *forme*.

† CUSSET (ku-sé), s. m. Nom d'une variété de pomme à cidre dans les environs d'Avranches.

† CUSSON (ku-son), s. m. Se dit quelquefois pour cosson.

† CUSSONÉ, ÉE (ku-so-né, née), adj. Piqué par les vers, en parlant du bois.

— ÉTYM. *Cusson*.

4. CUSTODE (ku-sto-d'), s. f. || 1^o Rideau. Vieil en ce sens. || Fig. Donner le fouet sous la custode, réprimander en secret. || 2^o Courtines à côté du maître autel. || Pavillon qu'on met sur le saint ciboire. || 3^o Partie intérieure d'un carrosse qui est à chaque côté du fond, et contre laquelle on s'appuie. || 4^o Chaperon d'un fourreau de pistolet.

— HIST. XIV^e s. Icelle supplante prist huit cu-

vellettes d'argent estans en une custode [boîte], DU CANGE, *custoda*. || XV^e s. Et cheut le tonnerre en la chambre de la reyne, et brusla toutes les custodes et courtines de son lict, ID. ib. Quelque une qui a front ridé Porte devant une custode [voile]. Et puis on dit qu'elle a cuidé Trouver une nouvelle mode, COQUILL. *Droits nouv.* Trois custodes de cuir, peintes d'or, où a en chacune custode deux fluetes d'ivoire que grandes que petites, DE LABORDE, *Émaux*, p. 242.

|| XVI^e s. À Jehan Ancel, orsebvre, pour une custode de cuivre, xx sous, ID. ib. Des temples saintcs rompus les édifices, Piller, rober custodes et calices, J. MAROT, v, 58. La nourrice eut le fouet sous la custode, et l'eust eu par les quarrefours, n'eust esté de crainte de deshonorer la maison, ID. XVI, 2. Les fenêtres et portes de sa chambre, et custodes de son lit seront closes et fermées, PARÉ, XVIII, 34. Colettes, cuissins, oreillers, matras, couvertes, rideaux, pavillons, custodes, o. DE SERRES, 884. Charles IX, quelques moments avant sa mort, dit qu'on lui tirast sa custode [rideau], voulant essayer de reposer; sa nourrice s'approcha du lit tout doucement, et tira la custode, Journ. d'Henri III, t. I, p. 33, an 1574, dans LACURNE. On entreprend contre Charles une tragedie [les Vêpres siciliennes] qui fut jouée à trois personnages dont Prochite estoit sous la custode... PASQUIER, *Rech. liv. VIII*, p. 744, dans LACURNE.

— ÉTYM. Bas-lat. *custoda*; voy. le suivant.

† 2. CUSTODE (ku-sto-d'), s. m. Dans les couvents de capucins et de récollets, religieux qui fait l'office du provincial en l'absence du provincial. || Titre de dignité dans quelques églises. || Titre du président de l'Académie des Arcades à Rome. || En Italie, nom des gardiens des monuments, des musées.

— HIST. XII^e s. Ilc avoit un segrestain [sacristain] Custode e garde e marroglier [marquillier], BENOÎT, *Chron.* t. II, p. 346, v. 25447. || XIII^e s. En un leu [lieu] dont il ert [était] custodes, RUTEB. 262.

— ÉTYM. Provenç. *custodi*; espagn. *custodio*; ital. *custode*; du latin *custos*, *custodis*, que les étmologistes latins décomposent en *cus-to*s pour *cur-to*s, de *curare*, soigner. Le sacristain se dit en Normandie *custou*.

† CUSTODIE (ku-sto-die), s. f. Subdivision d'une province de moines mendians.

— ÉTYM. Provenç., espagn. et ital. *custodia*, garde, surveillance; du latin *custodia* (voy. CUSTODE 2).

CUSTODI-NOS (ku-sto-di-nôs'), s. m. Prêtre-nom qui garde un bénéfice ou un office pour le rendre à un autre dans un certain temps et qui, n'en ayant que le titre, laisse les fruits à celui qui possède en effet. M. le comte sentait du scrupule de posséder, sous le nom de custodi-nos, plus de 100000 livres de rente en bénéfices, RETZ, I, 47.

— HIST. XVI^e s. Les princes seculiers ont, sur ces commandes, basti tantost des économies, tantost des custodios et depositaires, la pluspart gens de nulle valeur, qui, sous de grandes soutanes et bonnets à l'épiscopale, gardent les éveschez et abbayes qui à un capitaine et guerrier, qui à un huguenot, qui à gens mariez, qui à une dame, PASQUIER, *Lett. II*, p. 607, dans LACURNE.

CUTTER (ko-tr'), s. m. Terme de marine. Petit navire de guerre à un seul mât. On écrit aussi cotre.

— **ÉTYM.** Angl. *cutter*.

† **CUVAGE** (ku-va-j'), s. m. Endroit où on met les cuves. Les commis entrèrent par une porte qui y communiquait et qui leur parut être celle d'une espèce de cellier ou cuvage faisant partie de la maison voisine, *Arrêt du Conseil d'Etat*, 22 juillet 1721. || Les cuves dont un héritage est garni. || Action de cuver le vin. Plusieurs jours de cuvage.

— **ÉTYM.** *Cuve*.

CUVE (ku-v'), s. f. || 1° Grand vaisseau de bois qui n'a de fond que d'un côté, composé de douves, lié avec des cerceaux en bois ou en fer, et dans lequel se met la vendange. La cuve de Clairvaux passait pour tenir quatre cents muids. Les celliers sont ouverts, la cuve est réparée, *ST-LAMBERT, Saisons*, III. Près de la cuve qui baignonne. On voit s'égayer le vieillard, *BÉRANG. Champs*. || A fond de cuve, en manière de grande cuve. Fossé à fond de cuve, fossé qui n'a point de talus. || Fig. Déjeuner, dîner à fond de cuve, déjeuner, dîner amplement. || 2° Par extension, grand vaisseau de bois en forme de cuve, dans lequel se font diverses opérations. Cuve de brasseur. Cuve de teinturier. || 3° Grand vase en pierre, en marbre, en bronze destiné à contenir de l'eau, tel que les baignoires, les fonts baptismaux. || 4° Nom, dans les laboratoires, de vases rectangulaires, en bois ou en pierre, remplis d'eau ou de mercure, et dans lesquels on manipule les gaz. || 5° Terme de forges. Partie cylindrique et centrale du haut fourneau, dans laquelle s'opèrent les charges et qui est superposée à la partie dite les étalages. || 6° Cuve de Vénus, un des noms du chardon à foulon.

— **HIST.** XII^e s. Isnelement fu li fons aprestés; C'est une cuve de vert marbre listés, *Guill. d'Orange, Variantes*, t. II, p. 341. || XIII^e s. Si m'estuet que j'aille as estuves, Tout aions nous ceans des cuves; N'i vaudroit riens baing sans estuves, *la Rose*, 1456. Malbailliz fu et deceuz, Car dedenz la cuve est cheuz, *Ren. 12016*. || XIV^e s. Fist le roy dresser pierres et mangonneaux et une tour sus quatre roes et une cuve de boys, et fist appareiller et amasser quant que il peut assembler de tourmens [machines de guerre], puis les fist lancer de toutes parts et assaillir par grant vertu, *Chron. de St-Denis*, t. II, f° 30, dans *LACURNE*. || XV^e s. Et y a un très beau clos... et dedans ce clos, très grand foison de vignobles; car, an par autre, y ont bien les frères entre cent et six vingts cuves de vin, *FROISS. II, III, 100*. Et [elle] si dira: encor je vueil Une futaine, monseigneur, Et me faut un mantel greigneur, Que je n'ay adroit fors de cuve [nom d'une sorte d'habillement de femme], *EUST. DESCH. Poésies mss. f° 496*, dans *LACURNE*. || XVI^e s. Cet assaut opiniastre et très bien dessendu principalement par les feux artificiels, fit en fin quitter la basse-court aux Anglois et se retirer dans la cuve, où ils se rendirent à vie sauve, *D'AUB. Hist. I, 28*. Le peuple qui courroît aux barricades y trouva tant de tonneaux et de cuves plaines de bled au lieu de terrè, que... id. ib. II, 343. Espatules droites et renversées, cuves, cuvettes, cuveaux, chaires à demi baings, *PARÉ*, t. III, p. 639. Les fossés sont creusés en talussant, non à fons de cuve et droite pente, *O. DE SERRES*, 745. Grosse ville close, dont les fossez sont moult larges, plains d'eau vive, faitz à fons de cuve, *P. CHOQUE*, dans *LEROUX DE LINCY, Bibl. des Chart.* 5^e série, t. II, p. 446. Il y avoit aux carrefours à Rome des vaisseaux et demy cuves pour y apprester à pisser aux passants, *MONT. I, 372*.

— **ÉTYM.** Berry, *cube*; *cue*; wallon, *couve*; provenc. et espagn. *cuba*; du latin *cupa*; comparez *coupe*, vase.

CUVÉ, ÉE (ku-vé, vée), part. passé. Le vin trop cuvé sent la rafle. Ces gens qui, leur boisson cuvée.... LA FONT. *Fér.* Assez souvent d'un vin bien pris et mal cuvé Je vous ai vu le chef plus lourd qu'à l'ordinaire, *RÉGNARD, Ménechmes*, I, 2. || Fig. Cet homme, sa colère cuvée, se repentit de ce qu'il avait fait.

CUVEAU (ku-vô), s. m. Petite cuve.

— **HIST.** XV^e s. Qui fait vignes, li coûx [le coût] est grans; Car bastons y fault à oultraige, Cuves, cuvaux, queux, reliaige.... *EUST. DESCH. Poésies mss. f° 363*, dans *LACURNE*. Chaudiere, baignoire et cuviaux, ib. f° 442. || XVI^e s. Pour ton ber [ô vin], tu eus un cuveau; Tu es sain; mais, abreuvé d'eau, C'est alors qu'il t'empire, *J. LE HOUX*, XVI.

— **ÉTYM.** Diminutif de *cave*; bourguig. *quevea*, provenç. *cubel*.

CUVÉE (ku-vée), s. f. || 1° Quantité de vin qui se fait à la fois dans une cuve. Il a fait trois cuvées de vin. Ces tonneaux sont de la même cuvée. Dans presque tous les cantons de la Grèce on fait plus ou moins infuser des pommes de pin au fond des cuvées, *CHATEAUB. Itin. I, 176*. || La première, la seconde, la troisième cuvée, expressions qui indiquent des époques différentes de cuvage du vin, ou bien aussi des qualités différentes. || 2° Fig. et familièrement. Seconde cuvée, nouvelle façon. || Il est de la dernière cuvée, il est fait depuis peu. || En voici d'une autre cuvée, se dit d'un conte, d'un récit qu'une personne commence quand une autre vient d'en finir un. || 3° Mélange de vins que font certains marchands.

— **HIST.** XVI^e s. Prenant en tel endroit là le vin que désirés garder, meslangé du premier et du dernier de la cuvée, *O. DE SERRES*, 227.

— **ÉTYM.** *Cuvé*.

CUVELAGE (ku-ve-la-j'), s. m. Ensemble des étais et des planches dont on garnit l'intérieur des puits de mine, afin d'en prévenir les éboulements ou d'épêcher l'irruption des eaux. Les cuvelages toujours immersés durent plus longtemps que le reste du boisage. || Action d'introduire, dans un puits artésien, un tube qui, partant du point le plus bas du puits, s'élève jusqu'à son sommet.

— **ÉTYM.** *Cuveler*.

CUVELÉ, ÉE (ku-ve-lé, lée), part. passé. Puits de mine cuvelé.

CUVELER (ku-ve-lé). L'il se double quand la syllabe qui suit est muette : je cuvelle, je cuvellerai), v. a. Faire le cuvellement d'un puits. || Se cuveler, v. réfl. Être cuvelé. Les mines se cuvellent.

— **ÉTYM.** *Cuve*, par l'intermédiaire de *cuvel* ou *cuveau*; *cuveler*, c'est faire une sorte de *cuve* à l'intérieur du puits de mine. Il y avait dans l'ancien français *cuvelée*, signifiant plein un cuveau: Chascune pieche de sieu [suif], quvelée ou augie [plein une auge], se elle poise cinq livres ou plus, doit obole de rivage, *Liv. des mét. 305*.

† **CUVELLEMENT** (ku-vè-le-man), s. m. Opération qui consiste à garnir d'étais et de planches un puits de mine.

— **ÉTYM.** *Cuveler*.

CUVER (ku-vé), v. n. || 1° Séjourner dans la cuve, en parlant de la vendange. Lorsqu'on laisse cuver les vins nouveaux sous la râpe.... DESC. *Méth. 5*. Elle prépare un vin sec en l'empêchant de cuver, J. J. ROUSS. *Hél. V, 7*. || Fig. Là les vapeurs du vin nouveau cuvèrent à loisir, LA FONT. *Fabl. III, 7*. || 2° V. a. Fig. et familièrement. Cuver son vin, dissiper son ivresse en dormant. Sitôt que leur vin fut cuvé, Et que le soleil fut levé, SCARRON, *Virg. trav. dans LEROUX, Dict. comique*. Sogdien, de concert avec Pharnacias, un des eunuques de Xerxes, vint un jour surprendre le nouveau roi, qui, après s'être enivré un jour de fête, s'était retiré dans sa chambre pour y cuver son vin, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. III, p. 567, dans *POUGENS*. Peins-nous ses feux [de Tibère] qu'en secret tu redoutes, Quand sur ton sein il cuve son nectar, BÉRANG. *Octavie*. || Fig. Se calmer, revenir à la raison. Surville, ayant cuvé son vin, mit en usage tout ce qu'il put pour satisfaire la Barre, ST-SIM. 150, 191. Memnon cuve un peu son vin et il l'envoie chercher de l'argent, VOLT. *Memnon*. || On dit dans le même sens cuver sa colère. On le laissa cuver sa colère. || 3° Meler plusieurs sortes de vins.

— **HIST.** XVI^e s. Les vins moins sujets à corruption, sont ceux qui le moins auront cuvé, *O. DE SERRES*, 227. Et, puisqu'il me fault faire la honte toute entière, il n'y a pas un mois qu'on me surprint ignorant de quoy le levain servoit à faire du pain, et que c'estoit que faire cuver du vin, *MONT. III, 59*.

— **ÉTYM.** *Cuve*; Berry, *cuber*.

† **CUVERIE** (ku-ve-rie), s. f. Nom, en quelques provinces, de l'endroit du cellier où se trouvent les cuves. || Art de faire cuver la vendange. Les habitants de la ville de Châteaudun se sont avisés de faire bâtir des maisons et cuveries au delà de la fausse porte de l'un des faubourgs de ladite ville, où ils ferment leurs vins et boissons, *Arrêt du Conseil d'Etat*, 13 oct. 1722.

— **ÉTYM.** *Cuver*.

CUVETTE (ku-vè-t'), s. f. || 1° Vase large et à bords très-évasés. Un bloc de marbre était si beau Qu'un statuaire en fit emplette : Qu'en sera, dit-il, mon ciseau? Sera-t-il dieu, table ou cuvette? LA FONT. *Fabl. IX, 6*. || 2° Terme d'architecture. Sorte d'entonnoir où affluent les eaux de descente pour s'écouler par un tuyau. || 3° La cuvette d'un baromètre, petit vase plein de mercure où plonge l'extrémité inférieure d'un baromètre, et, par extension, l'extré-

mité du tube recourbé et fort élargi qui remplace la cuvette primitive dans les baromètres recourbés. || 4° Terme de fortification. Le même que cunette. || 5° Petit fossé creusé entre chaque arbre bordant une route ou une avenue. || 6° Petit bassin en bois ou en pierre pour la facilité des arrosements. || 7° Vaisseau qui reçoit l'eau d'une source pour la distribuer à différents endroits. || 8° Marbre à cuvette, marbre formant le dessus d'un guéridon ou d'une toilette. || 9° Appareil adapté aux sièges de garde-robe pour empêcher les mauvaises odeurs. || 10° Plaque de cuivre qui couvre en arrière le mouvement de certaines montres. Montre à cuvette. || Partie de la harpe qui sert de base à l'instrument et qui contient les pédales.

— **HIST.** XIV^e s. Une cuvette de bort [bois] d'Illande à faire les fons pour baptiser, DE LABORDE, *Émaux*, p. 167. || XVI^e s. Les inquisiteurs faisoient lier les prisonniers la teste entre les jambes, et les faisoient mourir dans des cuvettes pleines d'eau, D'AUB. *Hist. I, 252*. La cuvete ou fouloire est mise sur la cuve [pour le vin], O. DE SERRES, 244. Les chairs de pourreau sont salées en menues pieces dans des cuvettes ou grands barils, et là gardées toute l'année, ID. 837.

— **ÉTYM.** Diminutif de *cuve*.

CUVIER (ku-vié; l'r ne se lie jamais; au pluriel, l's se lie : des cuvié-z en bois), s. m. Cuve pour la lessive. || Cuve où se trempe l'acier.

— **HIST.** XIII^e s. Lors s'en ira chez l'estuvier; Mès ja ne cuve ne cuvier Par aventure ne querra, Mès o son ami se gerra, *la Rose*, 14576.

— **ÉTYM.** *Cuve*.

† **CYAME** (si-a-m'), s. m. Terme de zoologie. Animal parasite qui vit sur la baleine.

— **ÉTYM.** Κύαμος, fève; dit ainsi par assimilation.

† **CYAMOÏDE** (si-a-mo-i-d'), adj. Terme d'histoire naturelle. Qui ressemble à une fève.

— **ÉTYM.** Κύαμος, fève, et εἶδος, forme.

† **CYANATE** (si-a-na-t'), s. m. Terme de chimie. Sel produit par la combinaison de l'acide cyanique avec une base.

— **ÉTYM.** *Cyanique*.

† **CYANE** (si-a-n'), s. m. Terme de chimie. Synonyme de cyanogène.

— **ÉTYM.** Voy. *CYANOGÈNE*.

† **CYANÉICOLLE** (si-a-né-i-ko-l'), adj. Terme de zoologie. Qui a le cou bleu.

— **ÉTYM.** Lat. *cyaneus*, de κυάνεος, κύανος, bleu, et *collum*, col.

† **CYANÉPHIDROSE** (si-a-né-fi-drô-z'), s. f. Terme de médecine. Sueur abondante qui colore le linge en bleu.

— **ÉTYM.** Κύανος, bleu, et ἐφιδρωσίς, épanchement de sueur, de έπι, sur, et ἡρώς, sueur:

† **CYANEUX** (si-a-neu), adj. m. Terme de chimie. Acide cyaneux, un des acides du cyanogène.

— **ÉTYM.** Voy. *CYANIQUE*.

† **CYANHYDRIQUE** (si-a-ni-dri-k'), adj. Terme de chimie. Acide cyanhydrique, produit de la combinaison de l'hydrogène avec le cyanogène, dit anciennement acide hydrocyanique et acide prussique.

— **ÉTYM.** *Cyani*... préfixe, et *hydrique*, affixe qui signifie en chimie *hydrogène*.

† **CYANI**... préfixe signifiant bleu et venant de κύανος, bleu.

† **CYANIBASE** (si-a-ni-ba-z'), s. f. Terme de chimie. Combinaison de cyanogène qui joue le rôle de base dans d'autres composés.

— **ÉTYM.** *Cyane*, et *base*.

† **CYANICORNE** (si-a-ni-kor-n'), adj. Terme de zoologie. Qui a les cornes ou les antennes bleues.

— **ÉTYM.** *Cyani*... préfixe, et *corne*.

† **CYANIDE** (si-a-ni-d'), s. m. Terme de chimie. Combinaison du cyanogène avec un métalloïde ou un métal électro-négatif.

— **ÉTYM.** *Cyane*.

† **CYANIPÈDE** (si-a-ni-pè-d'), adj. Terme de zoologie. Qui a les pattes bleues.

— **ÉTYM.** *Cyani*... préfixe, et le latin *pes*, *pedit*, pied.

† **CYANIPENNE** (si-a-ni-pè-n'), adj. Terme de zoologie. Qui a les ailes bleues.

— **ÉTYM.** *Cyani*... préfixe, et le latin *penna*, aile.

† **CYANIQUE** (si-a-ni-k'), adj. Terme de chimie. Acide cyanique, acide obtenu par la dissolution de l'acide cyanurique, et qui est le second degré d'oxydation du cyanogène.

— **ÉTYM.** Κύανος, bleu.

† **CYANIROSTRE** (si-a-ni-ro-str'), adj. Terme de zoologie. Qui a le bec bleu.

— **ÉTYM.** *Cyani*... préfixe, et le latin *rostrum*, bec.

† CYANISME (si-a-ni-sm'), s. m. Terme de physique. Intensité de l'azur céleste mesurée au moyen du cyanomètre.

— ÉTYM. Κύανος, bleu.

† CYANITE (si-a-ni-t'), s. m. terme de minéralogie. Silicate d'alumine contenant une faible quantité de fer.

— ÉTYM. Κύανος, bleu.

† CYANOCARPE (si-a-no-kar-p'), adj. Terme de botanique. Qui a des fruits bleus ou bleuâtres.

— ÉTYM. Κύανος, bleu, et καρπός, fruit.

† CYANOCÉPHALE (si-a-no-sé-fa-l'), adj. Terme de zoologie. Qui a la tête bleue.

— ÉTYM. Κύανος, bleu, et κεφαλή, tête.

† CYANODERMIE (si-a-no-dér-mie), s. f. Terme de médecine. Coloration en bleu de la peau.

— ÉTYM. Κύανος, bleu, et δέρμα, peau.

† CYANOFERRATE (si-a-no-fé-rra-t'), s. m. Terme de chimie. Nom donné aujourd'hui aux composés nommés autrefois prussiates de fer. On dit aussi ferrocyanate.

— ÉTYM. Cyane, et fer.

† CYANOFERRE (si-a-no-fé-r'), s. m. Terme de chimie. Combinaison de fer et de cyanogène.

— ÉTYM. Cyane, et le latin ferrum, fer.

† CYANOFERRIQUE (si-a-no-fé-rrí-k'), adj. Terme de chimie. Acide cyanoferrrique, combinaison d'acide cyanhydrique et de cyanure de fer, qui fait la base du bleu de Prusse.

— ÉTYM. Cyanoferre.

† CYANOFERRURE (si-a-no-fé-rru-r'), s. m. Terme de chimie. Combinaison de cyanoferre avec un corps simple.

— ÉTYM. Cyanoferre.

† CYANOGASTRE (si-a-no-ga-str'), adj. Terme de zoologie. Qui a le ventre bleu.

— ÉTYM. Κύανος, bleu, et γαστήρ, ventre.

† CYANOGENE (si-a-no-jé-n'), s. m. Gaz incolore, d'une odeur pénétrante, composé d'azote et de carbone, mais qui a la propriété de se comporter comme un corps simple.

— ÉTYM. Κύανος, bleu, et γένε, suffixe grec qui, dans la nomenclature chinoise, signifie qui engendre; fautivement, car en grec γένη signifie qui est engendré (voy.... GÈNE, suffixe). Gay-Lussac, qui a découvert le cyanogène, lui donna ce nom, parce c'est un des principes constituants du bleu de Prusse.

† CYANOGENCYE (si-a-no-ji-n'), adj. Terme de botanique. Qui a le pistil bleu.

— ÉTYM. Κύανος, bleu, et γυνή, femme, femelle, pistil.

† CYANOÏDE (si-a-no-i-d'), adj. Terme de botanique. Qui ressemble au bluet.

— ÉTYM. Κύανος, bleu, et εἶδος, forme.

† CYANOLEUQUE (si-a-no-leu-k'), adj. Terme d'histoire naturelle. Qui est bleu et blanc.

— ÉTYM. Κύανος, bleu, et λευκός, blanc.

† CYANOMÈLE (si-a-no-mè-l'), adj. Terme d'histoire naturelle. Qui est bleu et noir.

— ÉTYM. Κύανος, bleu, et μέλας, noir.

† CYANOMÈTRE (si-a-no-mè-tr'), s. m. Terme de physique. Instrument qui sert à déterminer le degré d'intensité du bleu de l'air.

— ÉTYM. Κύανος, bleu, et μέτρον, mesure.

† CYANOPATHIE (si-a-no-pa-tie), s. f. Terme de médecine. Voy. CYANOSE.

— ÉTYM. Κύανος, bleu, et πάθος, maladie.

† CYANOPHOSPHORE (si-a-no-fo-sfo-r'), s. m. Terme de chimie. Corps fulminant produit par l'action du phosphore sur le cyanure de mercure.

— ÉTYM. Cyane, et phosphore.

† CYANOPHTHALME (si-a-no-no-ftal-m'), adj. Terme de zoologie. Qui a les yeux bleus.

— ÉTYM. Κύανος, bleu, et ὄφθαλμος, œil.

† CYANOPODE (si-a-no-po-d'), adj. Terme de zoologie. Qui a les pattes bleues.

— ÉTYM. Κύανος, bleu, et ποδός, pied.

† CYANOPOTASSIQUE (si-a-no-po-ta-ssi-k'), adj. Terme de chimie. Qui est composé de cyanogène et de potassium. Gaz cyanopotassique.

† CYANOPTÈRE (si-a-no-pté-r'), adj. Terme de zoologie. Qui a les ailes bleues.

— ÉTYM. Κύανος, bleu, et πτερόν, aile.

† CYANOPYGE (si-a-no-pi-j'), adj. Terme de zoologie. Qui a le croupion bleu.

— ÉTYM. Κύανος, bleu, et πυγή, croupion.

† CYANOPYRRHE (si-a-no-pi-r'), adj. Terme d'histoire naturelle. Qui est bleu et roux.

— ÉTYM. Κύανος, bleu, et πύρρος, roux.

† CYANOSE (si-a-nô-z'), s. f. Terme de médecine. Coloration bleue, quelquefois noirâtre ou livide de la peau, produite par différentes affections,

et entre autres par le passage du sang veineux dans le sang artériel, quand le trou de Botal, ouvert chez le fœtus, ne se ferme pas à la naissance. || S. m. Terme de minéralogie. Le cyanose, le cuivre sulfure.

— ÉTYM. Κύανωσις, de κύανώω, rendre bleu, de κύανος, bleu.

† CYANOSÉ, ÉE (si-a-nô-zé, zée), part. passé. Terme de médecine. Qui est atteint de cyanose. || Qui présente la couleur violacée de la face et des lèvres dans diverses affections du poumon ou du cœur qui gênent la respiration. || Rendu d'un bleu livide. La peau cyanosée par le choléra.

† CYANOSER (si-a-nô-zé), v. a. Terme de médecine. Donner une couleur tirant sur le bleu. Le choléra cyanose la peau.

— ÉTYM. Cyanose.

† CYANOTE (si-a-no-t'), adj. Terme de zoologie. Qui a les oreilles bleues.

— ÉTYM. Κύανος, bleu, et οὖς, ὥτος, oreille.

† CYANOTIQUE (si-a-no-ti-k'), adj. Terme de médecine. Qui concerne la cyanose; qui a la couleur des individus cyanosés.

— ÉTYM. Voy. CYANOSE.

† CYANOURE (si-a-nou-r'), adj. Terme de zoologie. Qui a la queue bleue.

— ÉTYM. Κύανος, bleu, et οὐρά, queue.

† CYANURATE (si-a-nu-ra-t'), s. m. Terme de chimie. Sel produit par la combinaison de l'acide cyanurique avec une base.

— ÉTYM. Cyanurique.

† CYANURE (si-a-nu-r'), s. m. Terme de chimie. Combinaison du cyanogène avec un corps simple.

— ÉTYM. Cyane.

† CYANURÉ, ÉE (si-a-nu-ré, rée), adj. Terme de chimie. Qui est converti à l'état de cyanure.

† CYANURINE (si-a-nu-ri-n'), s. f. Terme de chimie. Substance azotée particulière, trouvée dans l'urine bleue.

— ÉTYM. Cyanurique.

† CYANURIQUE (si-a-nu-ri-k'), adj. Terme de chimie. Acide cyanurique, acide découvert dans les produits de distillation de l'acide urique. On dit aussi cyanurénique.

— ÉTYM. Cyane, et ωψον, urine.

CYATHE (si-a-t'), s. m. Terme d'antiquité. Espèce de gobelet. || Sorte de mesure pour les liquides variant 0^{lit},045.

— ÉTYM. Κύαθος, ayant pour radical κύος, κύαρ, cavité.

† CYATHIFORME (si-a-ti-for-m'), adj. Terme dialectique. Qui est en forme de coupe. Emission cyathiforme du côté du soleil, en forme de calice et à bords renversés [dans la comète de 1861], FAYE, Acad. des sc. Comptes rendus, t. LIV, p. 67.

— ÉTYM. Lat. cyathus, du grec κύαθος, coupe, et forme.

† CYATHOÏDE (si-a-to-i-d'), adj. Terme d'histoire naturelle. Qui a la forme d'un gobelet ou d'une soucoupe.

— ÉTYM. Cyathe, et εἶδος, forme.

† CYATHOPHORE (si-a-to-fo-r'), adj. Terme d'histoire naturelle. Qui porte des excavations en forme de coupe.

— ÉTYM. Cyathé, et φορός, qui porte.

† CYBERNÉTIQUE (si-bér-nè-ti-k'), s. f. Nom donné par Ampère à la partie de la politique qui s'occupe des moyens de gouverner.

— ÉTYM. Κυβερνητική, de κυβερνᾶν (voy. GOUVERNEMENT).

† CYCÉON (si-sé-on), s. m. Terme d'antiquité. Préparation alimentaire des Grecs, faite ordinairement avec du vin, de la farine d'orge grillée, du miel, de l'eau et du fromage.

— ÉTYM. Κυκεῶν, de κυκάν, remuer, brouiller.

† CYCLADE (si-kla-d'), s. f. Terme de zoologie. Nom d'un genre de coquilles.

— ÉTYM. Κυκλάς, disposé en rond, de κύκλος, cercle.

† CYCLADIN (si-kla-din), s. m. Nom donné à l'animal qui habite les coquilles du genre cyclade.

CYCLAME (si-kla-m') ou CYCLAMEN (si-kla-mén'), s. m. Genre de plantes communes à racines vivaces. Une des espèces dite pain de pourceau est le *cyclamen europaeum*, L. || Une plante de cette espèce est cultivée en serre et fleurit dans les mois de l'hiver. || Au plur. Des cyclamens.

— HIST. XVI^e s. Il faut user de plus forts [clystères], ausquels on mettra du cyclamen et de la centaure, PARÉ, XV, 65 bis.

— ÉTYM. Lat. *cyclamen*; grec, κυκλάμινος.

† CYCLAMINE (si-kla-mi-n'), s. f. Terme de chimie. Matière neutre tirée du *cyclamen* et ayant des propriétés vénéneuses analogues à celles du curare.

† CYCLAMOR (si-kla-mor), s. m. Terme de blason. Espèce de bordure, dite aussi orle rond.

— ÉTYM. Il semble que, dans ce mot singulier, il y a cycle, rond, et orle.

CYCLE (si-kl'), s. m. || 1^e. Terme d'astronomie.

Période ou révolution toujours égale d'un certain nombre d'années, à la fin de laquelle des phénomènes astronomiques doivent se représenter dans le même ordre que précédemment. Les Chinois inventèrent un cycle qui commence 2602 ans avant le nôtre, VOLT. Mœurs, I. La période victorienne est formée de la multiplication des cycles du soleil et de la lune, CHATEAUB. Génie, I, IV, 4. || Cycle lunaire, cycle qui ramène les lunaisons dans le même ordre. Le premier de ces astronomes [Méton] se rendit célèbre par le cycle de dix-neuf années correspondantes à 235 lunaisons qu'il introduisit dans le calendrier, LAPLACE, Exp. v, 2. Le jour où Méton observa le solstice d'été concourut avec le 27 juin de notre année julienne; et celui où il commença son nouveau cycle, avec le 4 juillet, BARTHÉLEMY, Anach. ch. XXXI, note 40. || Cycle solaire, cycle de 28 ans inventé pour déterminer les sept jours de la semaine au moyen des lettres dominicales. || Cycle chaldéen, période de 600 années qui était égale à 7424 mois lunaires. || Cycle caniculaire ou sothiaque, période égyptienne de 4460 ans. || Cycle de Callippe, période de 76 ans inventée pour corriger le cycle de Méton. || 2^e Terme de médecine ancienne. Certain nombre de jours pendant lesquels on disposait l'alimentation et les exercices suivant un certain ordre d'abord ascendant, puis descendant. || Cycle résomptif, cycle ayant pour objet de restaurer le malade fatigué de remèdes imprudemment employés, et consistant en un régime où la nourriture et les exercices, d'abord entièrement supprimés, étaient ensuite graduellement augmentés. || Cycle métasynchronique ou récorporatif, cycle qu'on faisait suivre au malade immédiatement après le précédent et qui n'en différait que par des aliments un peu moins faciles à digérer. || 3^e Terme de botanique. Ligne spirale entre deux feuilles qui se correspondent exactement sur une tige ou un rameau. || 4^e Terme de littérature. Cycle épique, l'ensemble des poèmes (la plupart perdus et dont l'Iliade et l'Odyssée faisaient partie) où est célébrée l'histoire des temps fabuleux de la Grèce et celle de la guerre de Troie. Cycle troyen. || Par extension, tout ensemble d'épopées qui se rapportent à une même époque. Le cycle de Charlemagne, de la Table Ronde.

— ÉTYM. Κύκλος, cycle, cercle.

† CYCLIDE (si-kli-d'), s. f. Terme de géométrie. Sorte de surface nommée ainsi par Ch. Dupin.

— ÉTYM. Κύκλος, cercle.

CYCLIQUE (si-kli-k'), adj. || 1^e Terme d'astronomie.

Qui se rapporte à un cycle. Chronologie cyclique, chronologie fictive qui, au lieu d'être historique, repose sur des cycles astronomiques ou autres. || 2^e Terme d'antiquité grecque. Poètes cycliques, ceux qui racontent l'histoire des temps fabuleux de la Grèce; poésies cycliques, leurs compositions. Eumiclée de Cypré, poète cyclique, BARTHÉLEMY, Anach. table 5^e. || Substantivement, les cycliques. On entend par cycliques les anciens écrivains qui ont mis en vers l'histoire des siècles héroïques, ib.

|| 3^e Poètes cycliques, poètes qui composent de petits ouvrages, tels que des chansons. On dit de même : Poésies cycliques. || Ce sens est très-peu usité. || 4^e Terme de littérature. Poème cyclique, sorte de poème épique qui ne s'astreint pas aux unités, ou qui raconte toute une histoire depuis ses premiers commencements, comme les Métamorphoses d'Ovide, les Amadis de Creusé de Lessert. Ce nom, qui n'est pas admis par tous les littérateurs, a été proposé par Scaliger, et adopté par Casaubon, Mme Dacier et d'autres.

— ÉTYM. Κυκλικός, de κύκλος, cycle.

† CYCLOBRANCHE (si-klo-bran-ch'), adj. Terme de zoologie. Qui a les branches disposées en cercle.

— ÉTYM. Κύκλος, cercle, et branchies.

† CYLOCARPE (si-klo-kar-p'), adj. Terme de botanique. Qui a des fruits arrondis.

† CYCLOCÉPHALIE (si-klo-sé-fa-lie), s. f. État du cyclocéphale.

† CYCLOGASTRE (si-klo-ga-str'), adj. Terme de zoologie. Qui a le ventre orbiculaire.

— ÉTYM. Κύκλος, cercle, et γαστήρ, ventre.

† CYCLOGRAPHÉ (si-klo-gra-f'), s. m. Poète qui avait traité une époque de l'histoire fabuleuse de la Grèce.

— ÉTYM. Κύκλος, cycle, et γράφειν, écrire.

† CYCLOÏDAL, ALE (si-klo-i-dal, da-l'), adj. Terme de géométrie. Qui appartient à la cycloïde; qui en a la forme; qui décrit une cycloïde. Des pendules cycloïdaux. || S. f. La cycloïdale, synonyme de la cycloïde. Une courbe quelconque étant proposée, il la concçoit comme immobile, et en même temps il concçoit qu'une autre courbe égale et semblable, c'est-à-dire la même en espèce, roule sur elle et applique tous ses points aux siens les uns après les autres; en joignant à cette considération celle de la développée qui aurait produit la courbe proposée, non-seulement il tire du roulement de cette courbe sur elle-même une roulette en cycloïdale décrite à la manière ordinaire par un point fixe de la courbe mobile..., FONTEN. *Bernoulli*.

— ÉTYM. Cycloïde.

CYCLOÏDE (si-klo-i-d'), s. f. Terme de géométrie. Ligne courbe produite par l'entièvre révolution d'un point appartenant à un cercle qui tourne sur un plan. Quand les plus grands géomètres du XVII^e siècle se mirent à étudier une nouvelle courbe qu'ils appellèrent la cycloïde, ce ne fut qu'une pure spéculation, FONTEN. *Utilité des math. Préface*. La cycloïde a un grand nombre de propriétés très-singulières; et celle d'être la courbe de la plus vite descente n'est pas une des moins remarquables, d'ALEMB. *Éloges, Bernoulli*. || Horloge fondée sur le principe de la cycloïde, d'où dérivent nos horloges à pendule. Ils furent peut-être les premiers en Italie qui eurent une horloge à cycloïde, FONTEN. *Manfredi*.

— ÉTYM. Κύκλος, cercle, et ἕδης, forme.

† CYCLOLITHÉ (si-klo-li-t'), s. m. Terme de zoologie. Genre des polypiers fossiles.

† CYCLOMÉTRIE (si-klo-mé-trie), s. f. Terme de mathématique. Art de mesurer des cercles ou des cycles. Un des grands objets de M. Lagny était sa cyclométrie, ou mesure du cercle, FONTEN. *Lagny*.

— ÉTYM. Κύκλος, cercle, et μέτρον, mesure.

† CYCLOMÉTRIQUE (si-klo-mé-tri-k'), adj. Qui a rapport à la cyclométrie.

† CYCLOMORPHÉ (si-klo-mor-f'), adj. Terme de zoologie. Qui a la forme d'un disque.

— ÉTYM. Κύκλος, cercle, et μορφή, forme.

† CYCLONAL, ALE (si-klo-nal, na-l'), adj. Terme de météorologie. Qui appartient au cyclone. On a vu la mer se briser, lorsque le tourbillon était encore à six cents milles de distance; la mer est alors confusément agitée; car la lame de progression et la lame cyclonale se croisent, *Presse scientifique*, t. II, p. 421.

— ÉTYM. Cyclone.

† CYCLONE (si-klo-n'), s. m. Terme de météorologie. Tempête tournante, c'est-à-dire tempête qui balaye la terre ou la mer en tournant sur elle-même. Les cyclones se font sentir particulièrement dans la mer des Indes.

— SYN. CYCLONE, TROMBE, TOURBILLON. Le cyclone est une tempête qui balaye en tournant; le tourbillon y ressemble, mais il n'est pas le caractère propre d'un orage, il n'en est que l'effet accidentel. La trombe n'est point accompagnée de tempête, c'est une colonne qui se promène et ravage en se promenant; on dit que des coups de canon ont fait évanouir certaines trombes; ils ne pourraient rien contre un cyclone.

— ÉTYM. Κύκλος, cercle.

† CYCLONOTE (si-klo-no-t'), adj. Terme de zoologie. Qui porte un cercle coloré sur le dos.

— ÉTYM. Κύκλος, cercle, et νῶτος, dos.

CYCLOPE (si-klo-p'), s. m. || 1^o Terme de mythologie. Espèce de géants qui n'avaient qu'un œil rond au milieu du front, qui habitaient la Sicile, et que certains récits mythologiques donnaient pour aides à Vulcain dans ses forges de l'Etna. Apollon, indigné de ce que Jupiter par ses foudres troubloit le ciel dans les plus beaux jours, voulut s'en venger sur les cyclopes, qui forgeaient les foudres, et les perça de ses flèches, FÉN. *Tél. II*. Il me représentait d'un côté les cyclopes, géants monstrueux qui dévorent les hommes, ib. I. Le public vous a l'obligation de connaître le Vésuve et l'Etna beaucoup mieux qu'ils ne furent connus du temps des cyclopes, VOLT. *Lett. Hamilton*, 17 juin 1773. Lassés de

leurs fardeaux énormes, Les cyclopes à demi nus Reposent leurs têtes difformes Sur leurs travaux interrompus, BERNIS, *Quatre part. du jour, Midé*. On attribua tous ces ouvrages [les murs cyclopéens] aux cyclopes, dont le nom réveille des idées de grandeur, puisqu'il fut donné par les premiers poëtes tantôt à des géants, tantôt à des enfants du ciel et de la terre chargés de forger les foudres de Jupiter, BARTHÉL. *Anach. ch. 53*. || 2^o Nom d'un ancien peuple d'Arcadie. Les cyclopes primitifs d'Arcadie paraissent, selon les traditions recueillies par Aristote, avoir habité originairement la Thrace, PETIT-RADEL, *Rech. sur les monum. cyclop. p. 44*. || 3^o Terme de tératologie. Nom donné autrefois aux monstres cyclopéens dont les deux yeux étaient réunis en un seul. Tantôt c'est une espèce de cyclope sans nez ni bouche et qui n'a qu'un œil au milieu du front; tantôt c'est un fœtus absolument privé de sexe et d'anus, BONNET, *Consid. corps organ. Œuvres*, t. VI, p. 455, dans POUGENS. || 4^o Terme de zoologie. Genre de coquillages qui se trouvent dans les eaux stagnantes et dont la couleur varie beaucoup.

— ÉTYM. Κύκλωψ, de κύκλος, cercle, et ωψ, œil.

CYCLOPÉEN, ENNE (si-klo-pé-in, è-n'), adj. Qui fut fait par des cyclopes, peuple qu'on dit arcadien ou pélasgique. Se dit de constructions et de monuments de temps très-reculés, et faits avec des blocs de pierre énormes. Quelques antiquaires attribuent ces constructions aux Pélasges et les nomment pélasgiques. On trouve des constructions cyclopéennes à Mycènes et à Tirynthe en Grèce, à Signia en Italie, et en beaucoup d'autres lieux. La plus ancienne construction, celle qu'on voit au bas du frontispice, est celle que les poëtes grecs ont appelée cyclopéenne, parce qu'on en attribuait l'origine au peuple arcadien de ce nom, PETIT-RADEL, *Rech. sur les monum. cyclop. p. 44*.

— ÉTYM. Cyclope.

† CYCLOPHORE (si-klo-fo-r'), adj. Terme d'histoire naturelle. Qui porte un ou plusieurs cercles colorés.

— ÉTYM. Κύκλος, cercle, et φορός, qui porte.

† CYCLOPHYLLÉ (si-klo-fi-l'), adj. Terme de botanique. Qui a des feuilles orbiculaires.

— ÉTYM. Κύκλος, cercle, et φύλλον, feuille.

† CYCLOPIE (si-klo-pie), s. f. Terme de tératologie. Conformation des monstres dont les deux yeux se sont confondus en un seul.

— ÉTYM. Cyclope.

† CYCLOPIEN, IENNE (si-klo-piin, piè-n'), adj. Terme de tératologie. Monstre cyclopien, monstre affecté de cyclopie.

— ÉTYM. Cyclope.

† CYCLOPTÈRES (si-klo-pté-r'), s. m. pl. Terme de zoologie. Genre de poissons de mer de l'ordre des branchiostéges, dont les nageoires sont arrondies.

— ÉTYM. Κύκλος, cercle, et πτερόν, aile.

† CYCLOSE (si-klô-z'), s. f. Terme de botanique. Mouvement de giration des liquides qui a lieu dans certaines plantes.

— ÉTYM. Κύκλωσις, de κύκλω, mettre en cercle, de κύκλος.

† CYCLOSPERME (si-klo-spér-m'), adj. Terme de botanique. Qui a des graines orbiculaires.

— ÉTYM. Κύκλος, cercle, et σπέρμα, graine.

† CYCLOSTOME (si-klo-sto-m'), adj. Terme de zoologie. Qui a la bouche ou l'ouverture ronde. || S. m. plur. Nom de la quatrième division de la classe des poissons, caractérisée par une peau molle, sans écaille, une seule nageoire et la bouche ronde.

— ÉTYM. Κύκλος, cercle, et στόμα, bouche.

† CYCLOTHÈLE (si-klo-thé-l'), adj. Terme de zoologie. Qui a des papilles orbiculaires.

— ÉTYM. Κύκλος, cercle, et θηλή, papille.

† CYCLOTOME (si-klo-to-m'), s. m. Nom de deux instruments inusités aujourd'hui, destinés à fixer l'œil et à inciser la cornée, dans l'opération de la cataracte.

— ÉTYM. Κύκλος, cercle, et τομή, section.

† CYCLOZOAIRE (si-klo-zo-â-r'), s. m. Terme de zoologie. Se dit d'animaux d'une configuration circulaire.

— ÉTYM. Κύκλος, cercle, et ζῷον, animal.

† CYCLURE (si-klu-r'), adj. Terme de zoologie. Qui a une queue orbiculaire.

— ÉTYM. Κύκλος, cercle, et οὐρά, queue.

† CYCNOÏDE (si-kno-i-d'), adj. Terme de zoologie. Qui ressemble au cygne.

— ÉTYM. Κύκνος, cygne, et εἶδος, forme.

† CYÉSILOGIE (si-é-zi-o-lo-jie), s. f. Terme didactique. Théorie, histoire des phénomènes de la grossesse.

— ÉTYM. Κύνησις, grossesse, et λόγος, traité.

CYGNE (si-gn'), s. m. || 1^o Oiseau palmipède, aquatique, du genre de l'oie. Le cygne règne sur les eaux à tous les titres qui fondent un empire de paix, la grandeur, la majesté, la douceur; avec des puissances, des forces, du courage et la volonté de n'en pas abuser et de ne les employer que pour la défense, il sait combattre et vaincre sans jamais attaquer, BUFFON, *Cygne*. À sa noble aisance, à la facilité, à la liberté de ses mouvements sur l'eau, on doit reconnaître le cygne, non-seulement comme le premier des navigateurs ailés, mais comme le plus beau modèle que la nature nous ait offert pour la navigation; son cou élevé et sa poitrine relevée et arrondie semblent en effet figurer la proue du navire fendant l'onde; son large estomac en représente la carène; son corps, penché en avant pour cingler, se redresse à l'arrière et se relève en poupe; la queue est un vrai gouvernail; les pieds sont de larges rames; et ses grandes ailes, demi-ouvertes au vent et doucement enserrées, sont les voiles qui poussent le vaisseau vivant, navire et pilote à la fois, ib. à leur tête s'avance et nage avec fierté Le cygne au cou superbe, au plumage argenté, DELILLE, *Jardins*, III. || Avoir la blancheur du cygne, être d'une blancheur éclatante. Longtemps on n'a connu que le cygne blanc; aussi en a-t-on fait le type de la blancheur. Aujourd'hui on connaît des cygnes noirs, originaires de la Nouvelle-Hollande. || Il est blanc comme un cygne, se dit d'un homme qui a la barbe et les cheveux tout blancs. || Cou de cygne, en parlant d'une femme, cou élégant et flexible. J'ai pris femme noble aux doux yeux, Aux mains blanches, au cou de cygne, BÉRANG. *Contr. de m.* || Familièrement et par antiphrase. Blanc comme un cygne qui casse des noix, c'est-à-dire noir comme un corbeau. || Fig. Faire un cygne d'un oison, louer une personne, une chose démesurément. || Le chant du cygne, chant mélodieux que l'antiquité attribuait au cygne près de mourir. Ce sera là que ma lyre, Faisant son dernier effort, Entreprendra de mieux dire Qu'un cygne près de sa mort, MALH. II, 2. Un jour le cuisinier, ayant trop bu d'un coup, Prit pour oison le cygne; et, le tenant au cou, il allait l'égorger, puis le mettre en potage; L'autre, prêt à mourir, se plaint en son ramage, LA FONT. *Fabl. III, 42*. Ce que l'on dit des cygnes, qu'ils ne chantent que quand ils sont près de mourir et qu'alors ils chantent mélodieusement, n'est fondé que sur une erreur populaire, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. I, p. 50, dans POUGENS. À leurs chants on croirait entendre dans les cieux De cygnes argentés un chœur mélodieux, DELILLE, *Énéide*, VII. Je suis un cygne aussi; je meurs, je puis chanter, LAMART. *Socr. 342*. Mais il ne faut pas qu'on ignore Qu'en chantant le cygne a fini, BÉRANG. *Ma dern. chans.* || Figurément, le chant du cygne, la dernière composition d'un musicien, d'un poète distingué. || 2^o Fig. Poète, orateur, musicien illustre surtout par la douceur et le fini de ses compositions, plutôt que par l'originalité et la grandeur. Le cygne de Mantoue, Virgile. Le cygne de Cambrai, Fénelon. De Bossuet, on dit l'aigle de Meaux; on ne dirait pas le cygne. || 3^o Terme d'astronomie. Constellation de l'hémisphère septentrional. || 4^o Cou de cygne, partie de l'avant-train d'une voiture à quatre roues, qui est courbée afin de laisser passer les roues de devant quand la voiture tourne.

— HIST. XII^e s. Paons rotis et bons cisnes pevres, Et venoison à molt riche plenté : Que tout li pires an ait tot à son gré, Raoul de C. 62. || XIII^e s. Et contrefaisoient le cinne qui chante quant il doit mourir, Hist. occid. des croisades, t. II, p. 293. C'est oisel cler semé en terre, Si legierelement congoissa ble, Qu'il est au cine noir semblable, la Rose, 8746. Puis-je voler avec les grues, Voire saillir outre les nues, Cum fist li cine Socrates? ib. 5443. Quant il encommencioient à corner, vous deissiez que ce sont les voiz des cynes qui se partent de l'estanc, JOINV. 269. Qui partout rent l'ame benigne, Qui en trait toute riens maligne, Et d'innocence si l'acesme, Qu'il la fait plus blanche que cygne, J. DE MEUNG, Tr. 264. || XV^e s. Au roi fut presenté ung cherf-volant, au duc d'Orliens ung blanc chisne, au duc de Bourgogne un lyon, G. CHASTEL. *Chron. des ducs de Bourg.* 4^{re} part. ch. 20. || XVI^e s. Aussi blanches que cignes, CARL. III, 30. Tout blanc oyse n'est pas cygne, ROZIER histor. I, 7. On ne voit cygne noir, nulle neige noire, LEROUX DE LINCY, Prov. t. I, p. 47. Vous y serez cogneau comme un oyson parmy les oysons, d'AMBROISE, *Les Napolitaines*, Anc. théâtre fr. VII, p. 256. — ÉTYM. Picard, cygne; provenç. cigne; espagn.

cisne; ital. *cigno*; du latin *cycnus*, de κύκνος, qui tient au latin *ciconia*, cigogne, par l'intermédiaire du sanscrit *çakuni*, oiseau en général.

† CYLINDRACÉ, ÉE (si-lin-dra-sé, sée), adj. Terme didactique. Qui est à peu près cylindrique.

— ÉTYM. *Cylindre*, et le suffixe *acé*.

† CYLINDRAGE (si-lin-dra-j'), s. m. Pression du cylindre sur les corps qu'on lui soumet, et résultat de cette action.

— ÉTYM. *Cylindrer*.

CYLINDRE (si-lin-dr'), s. m. || 1° Corps arrondi, allongé, et d'un diamètre égal dans toute sa longueur. Cylindre droit. Cylindre oblique. Il sortait de dessous l'horizon des zones de pourpre et de rose, magnifiques rubans déroulés de leur cylindre, CHATEAUB. *Natch.* III, 69. || Terme de géométrie. Surface décrite par une ligne droite assujettie à être toujours parallèle à elle-même et à se mouvoir le long d'une circonference. Archimède, qui voulut orner son tombeau de sa plus belle découverte géométrique et ordonna que l'on y mit un cylindre circonscrit à une sphère.... FONTEN. *Bernoulli*. || 2° Rouleau armé de lames de fer, qui sert à broyer, à allonger. Les cylindres d'un laminoir. || Cylindre à lustrer, cylindre employé dans les fabriques d'étoffes. || Cylindre gravé, cylindre servant à l'impression des toiles peintes. || Terme d'agriculture. Rouleau dont on se sert pour écraser les mottes, pour aplatisir les allées. || 3° Vase de métal qu'on remplit de braise et qu'on plonge dans un bain pour faire chauffer l'eau ou pour la maintenir chaude. || 4° Terme d'archéologie. Cylindres babyloniens, pierres taillées dont on faisait des cachets et des amulettes. || 5° Terme de paléographie. Petit rouleau, autour duquel on pliait une pièce de papyrus ou de parchemin pour en faire un volume. || 6° Sommet cylindrique d'une montagne. || 7° Terme de musique. Cylindre noté, le cylindre de bois des serinettes et des orgues de barbarie. || 8° Nom donné quelquefois au stéthoscope. || 9° Nom donné à des coquillages dits aussi volutes ou rouleaux. || 10° Terme de mécanique. Gros tube circulaire dans lequel se meut le piston des pompes, ou dans lequel la vapeur donne au piston le mouvement de va-et-vient.

— ÉTYM. Κύλινδρος, de κυλεῖν, faire rouler.

† CYLINDRE-AXE (si-lin-dra-ks'), s. m. Terme d'anatomie. Substance solide, flexible, fragile, qui se trouve au centre de chaque tube nerveux.

— ÉTYM. *Cylindre*, et *axe*.

† CYLINDRER (si-lin-dré), v. a. Terme didactique. Donner la forme d'un cylindre. || Terme de métier. Faire passer au rouleau, au cylindre.

— ÉTYM. *Cylindre*.

† CYLINDRICITÉ (si-lin-dri-si-té), s. f. Terme didactique. Forme de ce qui est cylindrique.

— ÉTYM. *Cylindrique*.

† CYLINDRICORNE (si-lin-dri-kor-n'), adj. Terme de zoologie. Qui a les cornes ou les anthères cylindriques.

— ÉTYM. *Cylindre*, et *corne*.

† CYLINDRIFLORE (si-lin-dri-flo-r'), adj. Terme de botanique. Qui a des fleurs cylindriques.

— ÉTYM. *Cylindre*, et le latin *flos*, *floris*, fleur.

† CYLINDRIFORME (si-lin-dri-for-m'), adj. Terme d'histoire naturelle. Qui a la forme cylindrique.

— ÉTYM. *Cylindre*, et *forme*.

† CYLINDRIMÈTRE (si-lin-dri-mè-tr'), s. m. Instrument pour fabriquer avec précision les roues d'horlogerie.

— ÉTYM. *Cylindre*, et μέτρον, mesure.

CYLINDRIQUE (si-lin-dri-k'), adj. Qui a la forme d'un cylindre.

— ÉTYM. Κύλινδρικός, de κύλινδρος, cylindre.

† CYLINDRIQUEMENT (si-lin-dri-ke-man), adv. En forme de cylindre.

† CYLINDROCARPE (si-lin-dro-kar-p'), adj. Terme de botanique. Qui a des fruits cylindriques.

— ÉTYM. *Cylindre*, et καρπός, fruit.

† CYLINDROÏDE (si-lin-dro-i-d'). || 1° Adj. Terme didactique. Qui approche de la forme cylindrique. || 2° S. m. Terme de géométrie. Surface cylindrique ayant une base différente du cercle.

— ÉTYM. *Cylindre*, et εἶδος, forme.

† CYLINDRO-OGIVAL, ALE (si-lin-dro-o-ji-val, -val'), adj. Forme cylindro-ogivale, forme que l'on donne à la balle dans les armes à feu d'aujourd'hui. Projectiles cylindro-ogivaux.

— ÉTYM. *Cylindre*, et *ogive*.

† CYLINDROSE (si-lin-drô-z'), s. f. Terme d'anatomie. Sorte de suture du crâne.

— ÉTYM. *Cylindre*.

† CYLINDROSOME (si-lin-dro-so-m'), adj. Terme de zoologie. Qui a le corps cylindrique.

— ÉTYM. *Cylindre*, et σῶμα, corps.

CYMAISE (si-mè-z'), s. f. Terme d'architecture. Membre ou moulure qui est au sommet d'une corniche. Cymaise droite. Cymaise renversée. S'il est petit, il [le dôme] n'est plus qu'une calotte ignoble qui s'élève au-dessus des entablements tout exprès pour rompre la ligne harmonieuse de la cymaise, CHATEAUB. *Itin.* 97.

— HIST. xvi^e s. Et au regard des lanciers jambes de cheminée et cymaises, le voisin les pourra percer tout outre le dit mur, pour y asseoir les dites lanciers et cymaises asfleur du dit mur, *Coust. génér.* t. I, p. 204.

— ÉTYM. Lat. *cymatium*, de κυμάτιον, cymaise, proprement petit flot, diminutif de κῦμα, flot; ainsi dit parce que la cymaise forme une sorte d'ondulation.

† CYMATION (si-ma-ti-on), s. m. Terme de botanique. Fructification des lichens.

— ÉTYM. Κυμάτιον, cyme, de κῦμα, proprement flot.

CYMBALAIRES (sin-ba-lé-r'), s. f. Terme de botanique. Nom vulgaire de la *linaria cymbalaria*, L. (scrofulariacées), et de la *saxifraga cymbalaria*, L. (saxifragacées).

— ÉTYM. *Cymbale*, par comparaison de forme.

CYMBALE (sin-ba-l'), s. f. || 1° Chez les anciens, instrument de percussion fait d'airain. || Dans le langage de l'écriture, bruit éclatant et vain. Les vérités les plus terribles ne sont plus pour eux qu'un airain sonnant et une cymbale retentissante, MASS. *Car. Parole*. Sans amour, ma gloire n'égale Que la gloire de la cymbale, Qui d'un vain bruit frappe les airs, RAC. *Cantiques spirit.* 4. || 2° Au plur. Aujourd'hui, instruments de percussion consistant en deux disques ou plateaux que l'on frappe l'un contre l'autre. Jouer des cymbales. Une cymbale, l'un des deux disques. J'ai trouvé une cymbale. Je ne sais à qui est cette cymbale. Au moyen de ce tambour, on ôterait cette ferraille de cymbales qui fait un très-mauvais effet, J. J. ROUSS. *Mus. milit.* || 3° Nom d'un jeu d'orgue à bouche et en étain compris parmi les jeux de mutation. Dans cet orgue le jeu de la cymbale est remarquable. || 4° Plante des murailles.

— HIST. XII^e s. Loez lui en cymbles bien sonanz, loez lui en cymbles de ledewe [liesse, joie], *Liber psalm.* p. 231. || XV^e s. Engineurs, maçons, charpentiers, Que fumée suit voulentiers, Joueurs d'orgues ou de cymbale Feront mestier es maistres sales, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 405, d'ALS LACURNE. || XVI^e s. L'enroué des cymbales, DUBELL. VII, 53, recto. Un elephant ayant à chascune cuisse un cymbale pendu, et un autre attaché à sa trompe, MONT. II, 475.

— ÉTYM. Κύμβαλον, de κύμβος, chose creuse. Au XVI^e siècle, *cymbale* était masculin : et Vaugelas prévient contre l'emploi de ce genre et dit que ce mot est toujours féminin. On avait jadis le verbe *cymbaler* : Fuyez l'infâme inhumaine personne De qui le nom si mal cimbale et sonne Qu'abhorré est de toute oreille sainte, MAROT, III, 54. *Cymbale* a été fait postérieurement sur le latin *cymbalum*, qui, ayant l'accent sur *cym*, avait donné dans l'ancienne langue *cymble*, comme cela devait être.

CYMBALIER (sin-ba-lié; l'r ne se lie jamais; au pluriel, l's se lie : des sin-ba-lié-z et leurs cymbales), s. m. Celui qui joue des cymbales.

— ÉTYM. *Cymbale*.

† CYMBALOÏDE (sin-ba-lo-i-d'), adj. Terme d'histoire naturelle. Qui a la forme d'une cymbale, d'une clochette.

— ÉTYM. *Cymbale*, et εἶδος, forme.

† CYMBIFOLIÉ, ÉE (sin-bi-fo-li-é, ée), adj. Terme de botanique. Qui a des feuilles en forme de nacelle.

— ÉTYM. Lat. *cymba*, nacelle, et *folium*, feuille.

† CYMBIFORME (sin-bi-for-m'), adj. Terme d'histoire naturelle. Qui a la forme d'une nacelle.

— ÉTYM. Lat. *cymba*, nacelle, et *forma*.

CYME (si-m'), s. f. Terme de botanique. Mode d'inflorescence, où les pédoncules, nés d'un même point de la tige, se ramifient ensuite irrégulièrement et se terminent tous à peu près à la même hauteur. || On trouve aussi écrit *cime*.

— ÉTYM. Voy. *CIME*; normand. *chimes*, rejetons de choux; wallon, *chimé*, bourgeon.

† CYMETTE (si-mè-t'), s. f. Rejeton de certains choux dits aussi choux de Bruxelles.

— ÉTYM. Diminutif de *cyme*; picard, *chimette*.

† CYMEUX, EUSE (si-meù, meù-z'), adj. Terme de botanique. Qui a ses fleurs disposées en cyme.

— ÉTYM. *Cyme*.

1. CYNANCHE (si-nan-k') ou CYNANCIE (si-nan-sie), s. f. Terme de médecine. Espèce d'angine, dans

laquelle les malades tirent la langue à peu près comme font les chiens haletants. || Inutile présentement; on dit angine.

— ÉTYM. Κυνάγη, de κύων, κυνός, chien, et γένειν, étrangler.

† CYNANQUE (si-nan-k'), s. f. Terme de botanique. Nom de la *cynanche monspeliensis*, L. qui fournit un suc drastique, dit scammonée de Montpellier, et de la *cynanche vincetoxicum*, L. appelée vulgairement dompte-venin.

— ÉTYM. Κυνάγη, étranglement des chiens (voy. le précédent), parce que cette plante passait pour funeste aux chiens.

† CYNANTHÉMIS (si-nan-té-mis'), s. f. Terme de botanique. Nom scientifique de la camomille puante.

— ÉTYM. Κύων, κυνός, chien, et ἀνθεμίς, sorte de camomille.

† CYNANTHROPIE (si-nan-tro-pie), s. f. Terme de médecine. Espèce de mélancolie dans laquelle le malade s'imagine être changé en chien.

— ÉTYM. Κύων, κυνός, chien, et ἄνθρωπος, homme.

† CYNAPINE (si-na-pi-n'), s. f. Terme de chimie. Alcaloïde trouvé dans l'*anthusa cynapium*.

— ÉTYM. Lat. *cynapium*, de κύων, κυνός, chien, et ἄπιον, achat.

† CYNARÉES (si-na-rée), s. f. plur. Terme de botanique. Groupe de plantes (synanthérees) auquel appartiennent l'artichaut, le chardon bénit, la chausse-trape, le bluet, la bardane, etc.

— ÉTYM. Κυνάρα, nom d'une plante indéterminée.

† CYNAROCÉPHALES (si-na-ro-sé-fa-l'), s. f. plur. Terme de botanique. Voy. CYNARÉES.

— ÉTYM. Κυνάρα, nom d'une plante indéterminée, et κεφαλή, tête.

† CYNÉGÉTIQUE (si-né-jé-ti-k'). || 1° Adj. Qui regarde la chasse et les chiens. Les exercices cynégétiques. || 2° S. f. Art de la chasse avec les chiens, et aussi de la chasse en général.

— ÉTYM. Κυνηγετική, de κύων, κυνός, chien, et γεινεῖν, conduire.

† CYNGALAIS, AISE (sin-ga-lé, lé-z'), adj. Qui est de Ceylan. La langue cyngalaise. || On trouve aussi Ceylanais, aise.

† CYNIPS (si-nips'), s. m. Terme de zoologie. Genre d'insectes hyménoptères auquel appartient celui qui fait la noix de galle, la caprification des figuiers, etc.

— ÉTYM. Κύων, κυνός, chien, et ιψ, sorte d'insecte.

CYNIQUE (si-ni-k'), adj. || 1° De chien. Fièvre adurante et soif plus que cynique, J. B. ROUSS. I, *Épigr.* 5. || Peu usité en ce sens. || Terme de médecine. Spasme cynique, mouvement convulsif des joues, par lequel les lèvres s'écartent de manière à laisser voir les dents comme un chien irrité.

|| 2° Qui appartient à une philosophie affectant de braver les convenances. Diogène, philosophe cynique. Antisthène d'Athènes, disciple de Socrate et chef de la secte cynique, IV^e siècle avant J. C., BARTHÉL. *Anach.* table 5. || Par extension, effronté. Homme cynique et bravant les convenances. Ses cyniques discours. Les trois lettres sur le gouvernement sont d'un style dur, cynique et plus insolent que vigoureux, VOLT. *Lett. Damilaville*, 19 sept. 1766. Je me fis cynique et caustique par honte, j'affectai de mépriser la politesse que je ne savais pas pratiquer, J. J. ROUSS. *Confess.* VIII. || Obscène.

Être cynique dans son langage. Vers cyniques. Et si du son hardi de ses rimes cyniques Il [Régnier] n'alarmait souvent les oreilles pudiques, BOIL. A. poétique, II. || 3° S. m. Philosophe cynique. Les cyniques étaient mordants et sans pudeur. Quoique je ne fisse pas profession de mépriser la gloire en cynique.... DESC. *Méth.* Cratès fleurissait à Thèbes vers la 43^e olympiade et effaçait tous les autres cyniques de ce temps, ROLLIN, *Hist. anc.* liv. xxvi, 1^e part. ch. 2, art. 6. Ils [les cyniques] reprochaient aux autres leurs défauts sans garder aucun mépris, ajoutant même à leurs reproches un air de mépris et d'insulte; c'est ce qui, selon quelques-uns, leur fit donner le nom de cyniques, parce qu'ils étaient mordants et qu'ils aboyaient après tout le monde comme des chiens, ib. ib. Souvent sous le manteau du cynique et du stoïcien, sous les apparences du désintéressement, du mépris des grandeurs, de la louange, des plaisirs, nous ne trouverons que des âmes bâlieuses, rongées par l'envie, dévorées d'ambition, embrassées du vain désir d'une gloire usurpée toutes les fois qu'on né la doit point aux avantages réels qu'on procure à la société, D'HOLBACH.

Ess. préj. ch. 7, dans DUMARSAIS, *Oeuvres* Les railleries, les satires, les invectives furent leurs

armes, et ils ne ménagèrent personne; voilà le caractère d'esprit qui était commun à tous les cyniques, CONDILLAC, *Hist. anc.* III, 18. Tout dégénère et surtout les vertus portées à l'excès; d'ailleurs, comme il est plus aisément de les contrefaire, cette secte parut appeler à elle tous ceux qui, sans mérite, furent ambitieux de se faire un nom; les cyniques passèrent donc du mépris des vices au mépris des mœurs et des bienséances; ils devinrent impudents, ils mirent la sagesse à ne rougir de rien, ID. ib. || Homme effronté et sans pudeur. Issu de ces grands magistrats, Harlay en eut toute la gravité qu'il outra en cynique. ST-SIM. 17, 197.

— ÉTYM. Κυνικός, de κύων, κυνός, chien.

† CYNIQUEMENT (si-ni-ke-man), *adv.* D'une manière cynique.

— ÉTYM. Cynique, et le suffixe *ment*.

CYNISME (si-ni-sm'), *s. m.* || 1^e La philosophie des cyniques. Le cynisme fit de grands progrès dans la Grèce. Né à Thèbes, avec de grands biens, Cratès les abandonna pour se dévouer au cynisme, CONDILLAC, *Hist. anc.* III, 18. Diogène, d'une imagination plus ardente et plus propre, s'il est possible, à l'enthousiasme, perfectionna le cynisme, c'est-à-dire qu'il renchérit sur les excès de son maître, ID. ib. || 2^e Par extension, effronterie, impudence, obscénité. Le cynisme de sa conduite, de son langage.

— ÉTYM. Κυνιστός (voy. CYNIQUE).

CYNOCÉPHALE (si-no-sé-fa-l'), *s. m.* Terme d'histoire naturelle. Genre de singes (quadrumanes) comprenant le babouin (cynocéphale babouin); le cynocéphale hamadryade, dit aussi tartarin et papion à perruque; le cynocéphale papion; le cynocéphale mormon, dit vulgairement mormon.

— ÉTYM. Κυνοκέφαλος, de κύων, κυνός, chien, et κεφαλή, tête.

CYNOGLOSSE (si-no-glo-s'), *s. f.* Terme de botanique. Plante ainsi appelée à cause de la forme de ses feuilles (*cynoglossum officinale*, L.), dite aussi langue de chien.

— HIST. XVI^e s. Pilules de cynoglosse, PARÉ, XXI, 2.

— ÉTYM. Κυνόγλωσσον, de κύων, κυνός, chien, et γλώσσα, langue.

† CYNOGRAPHIE (si-no-gra-fie), *s. f.* Terme didactique. Histoire du chien.

— ÉTYM. Κύων, κυνός, chien, et γράψειν, décrire.

† CYNOMORPHE (si-no-mor-f'), *adj.* Terme de zoologie. Qui ressemble à un chien.

— ÉTYM. Κύων, κυνός, chien, et μορφή, forme.

† CYNOPHILE (si-no-fi-l'), *adj.* Qui aime les chiens.

— ÉTYM. Κύων, κυνός, chien, et φίλος, ami.

† CYNOREXIE (si-no-ré-ksie), *s. f.* Terme de médecine. Faim canine.

— ÉTYM. Κύων, κυνός, chien, et ὀρεξία, appétit.

† CYNORRHODON (si-no-rro-don), *s. m.* Terme de botanique. Nom ancien du rosier sauvage ou églantier. || Maintenant, nom du fruit de cet arbre-sauvage, qui est ovoïde, d'un rouge vif et qu'on nomme populairement grappe-cul. Conserve de cynorrhodon.

— ÉTYM. Κύων, κυνός, chien, et ρόδον, rose; grec. *quinarodon*.

CYNOSURE (si-no-zu-r'), *s. f.* || 1^e Terme d'astronomie. Nom d'une constellation du pôle nord, dite aussi Petite Ourse. || Fig. Ce qui sert de guide, d'étoile polaire. Eux qui l'ont honoré, qui l'ont comblé de présents, qui l'ont regardé comme la Cynosure et comme l'ancre sacrée au plus chaud des tempêtes soulevées contre leurs États, GARASSE, *Recherche des rech.* p. 39, dans LACURNE. || Peu usité en ce sens. || 2^e Adj. Terme de zoologie. Qui a une queue semblable à celle du chien. || 3^e S. f. Terme de botanique. Genre de graminées dont plusieurs espèces croissent en France et y portent vulgairement le nom de crételles.

— ÉTYM. Κύων, κυνός, chien, et οὐρά, queue.

† CYPÉRACE, ÈE (si-pé-ra-sé, sée), *adj.* Terme de botanique. Qui ressemble à un souchet. || S. f. plur. Famille de plantes monocotylédones dont le *cyperus*, souchet, est le type.

— ÉTYM. Κύπερος, souchet.

† CYPÉROÏDÉES (si-pé-ro-i-dée), *s. f. plur.* Terme de botanique. Voy. CYPÉRACÉES.

— ÉTYM. Κύπερος, cyprès, et εἶδος, forme.

† CYPHELLE (si-fé-l'), *s. f.* Terme de botanique. Genre de champignons croissant sur les troncs d'arbres.

— ÉTYM. Κύφηλλα, oreilles.

† CYPHOSE (si-fô-z'), *s. f.* Terme de médecine. Courbure anomale de la colonne vertébrale en arrière, c'est-à-dire dont la convexité est postérieure.

— ÉTYM. Κύφωσις, courbure, gibbosité.

CYPRÈS (si-pré; l's se lie: un si-pré-z élevé;

cyprès rime avec traits, paix, forêts, etc.), *s. m.* || 1^e Terme de botanique. Plante de la famille des conifères. Le cyprès est un arbre funéraire qu'on plante sur les tombes. Mes mains ornèrent ce bocage; Nul ne me suivra qu'un cyprès, CHAULIEU, *Louange de la vie champ.*Et toi, triste cyprès, Fidèle ami des morts, protecteur de leur cendre, Ta tige, chère au cœur mélancolique et tendre, Laisse la joie au myrte et la gloire au laurier, DELILLE, *Jardins*, IV. Le cyprès joint son deuil au deuil de ces mystères, ID. *Enéide*, III. || Noix de cyprès, cônes globuleux, à écailles charnues, soudés avant la maturité seulement et qui, cueillis alors, sont usités comme très-astringents. || 2^e Fig. La mort, le deuil, la tristesse. Les cyprès funèbres. Seule terre où je prends mes cyprès et mes palmes, MALH. V, 20. J'irai sous mes cyprès accabler ses lauriers, CORN. *Cid*, IV, 2. Souvent, pleurant sur eux [les guerriers], dans ma douleur muette, J'ai trouvé leur cyprès plus beau que nos lauriers, v. HUGO, *Odes*, V, 8. || Changer les lauriers en cyprès, changer la victoire en deuil, faire trouver la mort dans la victoire. || 3^e Petit cyprès, espèce de santoline.

— HIST. XIII^e s. Nus tabletier ne peut mettre avec buis nule autre maniere de fust qui ne soit plus chier que buis, c'est à savoir cadre, benus [ébène], bresil et ciprés, *Liv. des mét.* 173. || XIV^e s. Ou dit estude [cabinet] avoit un escrin de cyprès marqué et ferré d'argent, DE LABORDE, *Émaux*, p. 166. || XVI^e s. Alum, escorce de grenade, noix de cyprez, PARÉ, VI, 8. Les masle et femelle du cyprès se discernent facilement: le masle seul porte des coques ou noix semblables à petites pommes de pin, O. DE SERRES, 559. Le cyprès ne se peut edifier que par semence, estans leurs branches inracinables, et leurs tiges vides de rejetons, ID. 558.

— ÉTYM. Provenç. *cypres*; anc. catal. *ciprer*; espagn. *cipres*; portug. *cipreste*; ital. *cipresso*; du latin *cypressus*, du grec κυπάρισσος.

† CYPRIEN (si-pri-in), *adj.* Terme d'ancienne métrique. Pied cyprien, pied de cinq syllabes: une brève, une longue, deux brèves et une longue. L'anticyprien se composait d'une longue, une brève, deux longues et une brève.

— ÉTYM. Lat. *cyprius*, qui signifie et le pied cyprien et appartenant à l'île de Chypre.

† CYPRIÈRE (si-pri-é-r'), *s. f.* Bois de cyprès. Outougamitz se sentit près de mourir de joie lorsqu'il aborda la cyprière, CHATEAUB. *Natch.* II, 75. Les grues qui font de si beaux voyages au-dessus des savannes, des cyprières, ID. *Génie*, I, V, 8.

— ÉTYM. *Cypres*.

† CYPRIN (si-prin), *s. m.* Terme de zoologie. Genre de poissons d'eau douce qui a pour type la carpe (*cyprinus carpio*).

— ÉTYM. Lat. *cyprinus*, espèce de carpe

† CYPRIPÈDE (si-pri-pè-d'), *s. m.* Orchidée nommée aussi sabot de Vénus.

— ÉTYM. *Cypris*, et le latin *pes*, *pedis*, pied.

† CYPRIS (si-pris'), *s. f.* Un des noms de la déesse Vénus.

— ÉTYM. Κύπρος, l'île de Chypre, où Vénus était particulièrement honorée.

† CYPSELE (si-psé-l'), *s. m.* Terme d'ornithologie. Nom moderne du genre martinet.

— ÉTYM. Κύψηλος, nom d'une espèce d'hirondelle.

† CYR (SAINT-) (sin-sir). Nom d'une communauté religieuse de l'ordre de Saint-Augustin, que fonda Louis XIV et à laquelle il donna l'ancienne abbaye des filles de l'ordre de Saint-Benoît à Saint-Cyr, près Versailles, ainsi que l'abbaye de Saint-Denis, pour y élever les jeunes filles nobles dont les pères avaient vieilli ou étaient morts dans le service. La célèbre maison de Saint-Cyr ayant été principalement établie pour élever dans la piété un fort grand nombre de demoiselles rassemblées de tous les endroits du royaume, on n'a rien oublié de tout ce qui pouvait les rendre capables de servir Dieu dans les différents états où il lui plaira de les appeler.... Les personnes illustres qui ont bien voulu prendre la principale direction de cette maison,me firent l'honneur... de me demander si je ne pourrais pas faire, sur quelque sujet de piété ou de morale, une espèce de poème où le chant fut mêlé avec le récit, le tout lié par une action qui rendit la chose plus vive et moins capable d'ennuyer; je leur proposai le sujet d'Esther, qui les frappa d'abord, cette histoire leur paraissant pleine de grandes leçons d'amour de Dieu et de détachement du monde au milieu du monde même, RAC. *Esther*, *Préface*. || Aujourd'hui école militaire pour les officiers d'infanterie et de cavalerie. Saint-Cyr, où Napoléon 1^{er} transféra l'école militaire de Fontaine-

bleau, fut rendu momentanément à la fondation de Louis XIV par Louis XVIII, puis redevint définitivement en 1818 école militaire.

† 1. CYRÉNAÏQUE (si-ré-na-i-k'), *adj.* Ecole cyrénaïque, école philosophique fondée à Cyrène par Aristippe, l'an 380 avant J. C. et qui plaçait le souverain bien dans la volupté. || S. m. Les cyrénaïques, les partisans de cette école. La volupté, à laquelle les cyrénaïques rapportaient tout, n'était qu'un plaisir de sensation; et, pour en jouir, ils se livraient à tout ce qui peut faire une impression vive et agréable, CONDILLAC, *Hist. anc.* III, 25.

† 2. CYRÉNAÏQUE (si-ré-na-i-k'), *s. m.* Sectaire du 1^e siècle qui proscrivait la prière.

† CYRILLIEN (si-ril-lien) ou CYRILLIQUE (si-ril-li-k'), *adj.* Alphabet cyrillique, alphabet servien inventé, dit-on, par saint Cyrille.

† CYROPÉDIE (si-ro-pé-die), *s. f.* Titre d'un ouvrage où Xénophon raconte l'éducation et la vie de Cyrus.

— ÉTYM. Κύρος, Cyrus, roi des Perses, et παιδεία, éducation.

† CYRTOCÉPHALE (si-to-sé-fa-l'), *adj.* Terme de zoologie. Qui a la tête courte et ramassée.

— ÉTYM. Κυρτός, court et ramassé, et κεφαλή, tête.

† CYRTOMÈTRE (si-to-mè-tr'), *s. m.* Terme de médecine. Instrument destiné à mesurer la poitrine.

— ÉTYM. Κύρτος, cage, et μέτρον, mesure.

† CYRTOMÉTRIE (si-to-mé-trie), *s. f.* Terme de médecine. Mensuration de la poitrine.

— ÉTYM. *Cyrtomètre*.

† CYSTALGIE (si-stal-jie), *s. f.* Terme de médecine. Douleur nerveuse de la vessie.

— ÉTYM. Κύστις, vessie, et αλγία, douleur.

† CYSTÉOLITHE (si-sté-o-li-t'), *s. m.* Terme de médecine. Calcul vésical. Calcul vésical.

— ÉTYM. Κύστις, vessie, et λίθος, pierre.

† CYSTEUX, EUSE (si-steû, steû-z'), *adj.* Terme didactique. Qui est rempli de vessies ou kystes.

— ÉTYM. Κύστις, vessie, kyste.

† CYSTHÉPATIQUE (si-sté-pa-ti-k'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui appartient à la vésicule biliaire et au foie. Conduit cysthépatique, conduit qui porte la bile du foie dans la vésicule biliaire.

— ÉTYM. Κύστις, vessie, et hépatique.

† CYSTIBRANCHE (si-sti-bran-ch'), *adj.* Terme de zoologie. Dont les branchies sont contenues dans des cavités vésiculaires.

— ÉTYM. Κύστις, vessie, et branchies.

† CYSTICERQUE (si-sti-sér-k'), *s. m.* Terme de zoologie. Genre de vers intestinaux qui ont le corps presque cylindrique et dont la tête est garnie de quatre sucoirs.

— ÉTYM. Κύστις, vessie, et κέρχω, queue.

† CYSTIDION (si-sti-di-on), *s. m.* Terme de botanique. Nom donné à un fruit monosperme non adhérent au calice, et dont le péricarpe est peu apparent, quoique le cordon ombilical soit distinct.

— ÉTYM. Κυστίδιον, diminutif de Κύστις, vessie.

† CYSTINE (si-sti-n'), *s. f.* Terme de chimie. Produit anomal de la sécrétion des reins.

— ÉTYM. Κύστις, vessie.

† CYSTIPATHIE (si-sti-pa-tie), *s. f.* Terme de médecine. Maladie de la vessie considérée d'une manière générale.

— ÉTYM. Κύστις, vessie, et πάθος, maladie.

CYSTIQUE (si-sti-k'), *adj.* || 1^e Terme d'anatomie. Qui appartient à la vessie ou à la vésicule biliaire. || Bile cystique, celle qui a séjourné dans la vésicule biliaire. || Conduit cystique, canal qui s'étend du col de la vésicule biliaire à la partie supérieure du canal cholédoque. || 2^e Terme de zoologie. Vers cystiques, sorte d'entozoaires dits aussi cestoides. || 3^e Terme de chirurgie. Tumeurs cystiques, tumeurs principalement composées de kystes multiples.

— HIST. XVI^e s. Et est appellée ceste distribution [du 1^{er} rameau de la veine porte] cystique ou bouillière double, PARÉ, I, 24.

— ÉTYM. Κύστις, vessie.

† CYSTIRRHAGIE (si-sti-rra-jie), *s. f.* Terme de médecine. Hémorragie de la vessie.

chirurgie. Instrument employé dans l'opération de la cataracte pour diviser la partie antérieure de la capsule du cristallin. || Autre instrument employé dans l'opération de la taille, pour inciser le périnée et pénétrer dans la vessie (voy. CYSTOTOME).

— ÉTYM. Κύστις, capsule, vessie, et τομή, section.

† CYSTOCÈLE (si-sto-sè-l'), s. f. Terme de chirurgie. Hernie de la vessie.

— ÉTYM. Κύστις, vessie, et κύλη, tumeur.

† CYSTODYNIE (si-sto-di-nie), s. f. Terme de médecine. Douleur rhumatismale, siégeant dans la partie musculaire de la vessie urinaire.

— ÉTYM. Κύστις, vessie, et δόνη, douleur.

† CYSTOIDÉ (si-sto-i-d'). || 1^e Adj. Terme d'histoire naturelle. Qui ressemble à une vessie. || 2^e S. m. Cystoïdes, entozoaires composés d'une vessie avec appendices pourvus de trompes, sans apparence de tube digestif.

— ÉTYM. Κύστις, vessie, et εἶδος, forme.

† CYSTOLITHIQUE (si-sto-li-ti-k'), adj. Terme de médecine. Qui a rapport aux calculs vésicaux.

— ÉTYM. Κύστις, vessie, et λίθος, pierre.

† CYSTOPLASTIE (si-sto-pla-stie), s. f. Terme de chirurgie. Restauration de la vessie qui a subi, par quelque accident, une certaine perte de substance.

— ÉTYM. Κύστις, vessie, et πλάσσειν, former.

† CYSTOPLÉGIE (si-sto-plé-jie), s. f. Terme de médecine. Paralysie de la vessie.

— ÉTYM. Κύστις, vessie, et πλήσσειν, frapper, paralyser.

† CYSTOPTOSE (si-sto-ptô-z'), s. f. Terme de chirurgie. Relâchement de la membrane interne de la vessie, qui occasionne la chute de cette membrane à travers le col de l'organe.

— ÉTYM. Κύστις, vessie, et πτῶσις, chute.

† CYSTOPYIQUE (si-sto-pi-i-k'), adj. Terme de médecine. Qui tient à la suppuration de la vessie.

— ÉTYM. Κύστις, vessie, et πῦον, pus.

† CYSTOSPASTIQUE (si-sto-spa-sti-k'), adj. Terme de médecine. Qui tient au spasme de la vessie.

— ÉTYM. Κύστις, vessie, et σπαστικός, qui a rapport au spasme.

CYSTOTOME (si-sto-to-m'), s. m. Terme de chirurgie. Instrument dont on se sert pour inciser le périnée et la vessie, dans l'opération de la taille.

— ÉTYM. Κύστις, vessie, et τομή, incision.

CYSTOTOMIE (si-sto-to-mie), s. f. Terme de chirurgie. Opération appelée aussi lithotomie ou taille, dont le but est de se frayer une route à travers les tissus pour arriver jusqu'à la vessie, afin d'en ex-

traire les calculs ou autres corps étrangers qui peuvent s'y trouver contenus.

— ÉTYM. Voy. CYSTOTOME.

† CYTHÈRE (si-tè-r'), s. f. Ile de la Méditerranée, célèbre par le culte de Vénus. || Jeux de Cythère, jeux, agaceries des amants. L'aisé, le tendre Saint-Aulaire. Plus vieux encor qu'Anacréon, Avait une voix plus légère; On voyait les fleurs de Cythère Et celles du sacré vallon Orner sa tête octogénaire, VOLT. *Temple du goût*. || L'enfant de Cythère, l'Amour. || Voyager à Cythère, faire un voyage à Cythère, se livrer aux plaisirs de l'amour.

† CYTHÉRÉE (si-té-rée), s. f. Terme de mythologie. Nom donné à Vénus, à cause de l'île de Cythère où cette déesse fut portée sur une conque marine. || Terme de zoologie. Genre de coquilles marines bivalves, élégantes et brillantes.

† CYTINACÉES (si-ti-na-sée) ou CYTINÉES (si-ti-née), s. f. plur. Terme de botanique. Famille de plantes tirant son nom du genre *cytinus*.

— ÉTYM. Κύτινος, calice charnu du grenadier,

CYTISE (si-ti-z'), s. m. Genre de plantes légumineuses, dont le *cytisus laburnum* est le type. Conduire la génisse à la source qu'elle aime, Ou suspendre la chèvre au cytise embaumé, LAMART. *Méd.* II, 45. Partout où la nature est gracieuse et belle, Où le chevreau lascif mord le cytise en fleur, v. HUGO, *F. d'aut.* 38. Tel des Alpes nous vient le cytise riant, DELILLE, *Homme des champs*, II. || Faux cytise, nom vulgaire de l'*anthyllide cytisoide* (légumineuses).

— ÉTYM. Κύτινος, cytise.

† CYTISINE (si-ti-zì-n'), s. f. Terme de chimie. Principe trouvé dans les graines du cytise.

† CYTOBLASTE (si-to-bla-st'), s. m. Terme de physiologie végétale. Nom donné au noyau des cellules, lorsqu'on croyait que toute cellule commençait par l'état de nucléole.

— ÉTYM. Κύτος, cellule, et βλαστός, germe.

† CYTOBLASTÈME (si-to-bla-stè-m'), s. m. Terme d'anatomie. Matière amorphe, liquide ou demi-liquide, où naissent certains éléments anatomiques. On dit actuellement blastème.

— ÉTYM. Κύτος, cellule, et βλαστημα, germination.

† CYTOBLÈQUE (si-to-tè-k'), s. f. Terme de zoologie. Partie de la chrysalide qui couvre le tronc de l'insecte.

— ÉTYM. Κύτος, tronc, et θήκη, loge.

CYZICÈNE (si-zì-sè-n'), s. m. Nom qu'on donnait chez les Grecs à une grande salle exposée au nord

et qui répondait au cénacle des Latins. On fait encore de grandes salles d'autre manière que celles que l'on voit en Italie, appelées en grec cyzicènes; on les fait tournées au septentrion, et en sorte qu'elles ont vue le plus souvent sur les jardins et que leurs portes sont dans le milieu; ces salles doivent être assez larges pour contenir deux tables à trois lits et opposées l'une à l'autre, avec la place qui est nécessaire tout à l'entour pour le service; elles ont à droite et à gauche des fenêtres qui s'ouvrent comme des portes, afin que de dessus les lits on puisse voir dans les jardins; la hauteur de ces salles est de la moitié de la longueur ajoutée à cette même largeur, PERRAULT, *Vitrueve*, VI, 6.

— ÉTYM. *Cyzicenus*, de la ville de Cyzique en Mysie. Les *cyzicena triclinia*, les salles à manger de Cyzique, sont cités dans les auteurs latins.

CZAR (kzar), s. m. Titre des souverains de Russie. Voy. TSAR, qui est la vraie orthographe russe; czar est une forme polonaise qu'on ne doit pas employer en parlant des Russes. Le czar a composé lui-même des traités de marine, et l'on augmentera de son nom la liste peu nombreuse des souverains qui ont écrit, FONTEN. *Le czar Pierre*. Quant au titre de czar, il se peut qu'il vienne des tzars ou tchars du royaume de Casan; quand le souverain de Russie Jean ou Ivan Basilièdes eut, au seizième siècle, conquis ce royaume subjugué par son aïeul, mais perdu ensuite, il en prit le titre, qui est demeuré à ses successeurs, VOLT. *Russie*, I, 2.

CZARIENNE (kza-riè-n'), adj. f. Voy. TSARIENNE, seule forme exacte.

CZARINE (kza-ri-n'), s. f. Titre de l'impératrice de Russie. Voy. TSARINE, seule forme exacte. L'estime qu'il en conçut [Pierre I^e de sa femme] l'engagea à la faire couronner czarine, ST-SIM. 323, 402. Comme il avait déclaré par édit qu'il était maître de disposer de sa succession, il la laissa à la czarine sa veuve, qui fut reconnue par tous les ordres de l'Etat souveraine impératrice de Russie, FONTEN. *Czar Pierre*.

CZAROWITZ (kza-ro-vits'), s. m. Le fils, l'héritier du czar, voy. TSAROWITS, seule forme exacte. || Voltaire écrivait ce mot par un v. Parmi les prisonniers [à Nerva] se trouva ce fils du roi de Géorgie qui fut envoyé à Stockholm; on l'appelait Miteleski, czarovitz, fils du czar, ce qui est une nouvelle preuve que ce titre de czar ou tsar ne tirait point son origine des césars romains, *Russie*, I, 44. Le czarovitz [le fils de Pierre le Grand] était né du premier mariage de Pierre avec Eudoxie Lapoukin, mariée en 1689, ib. II, 3.